



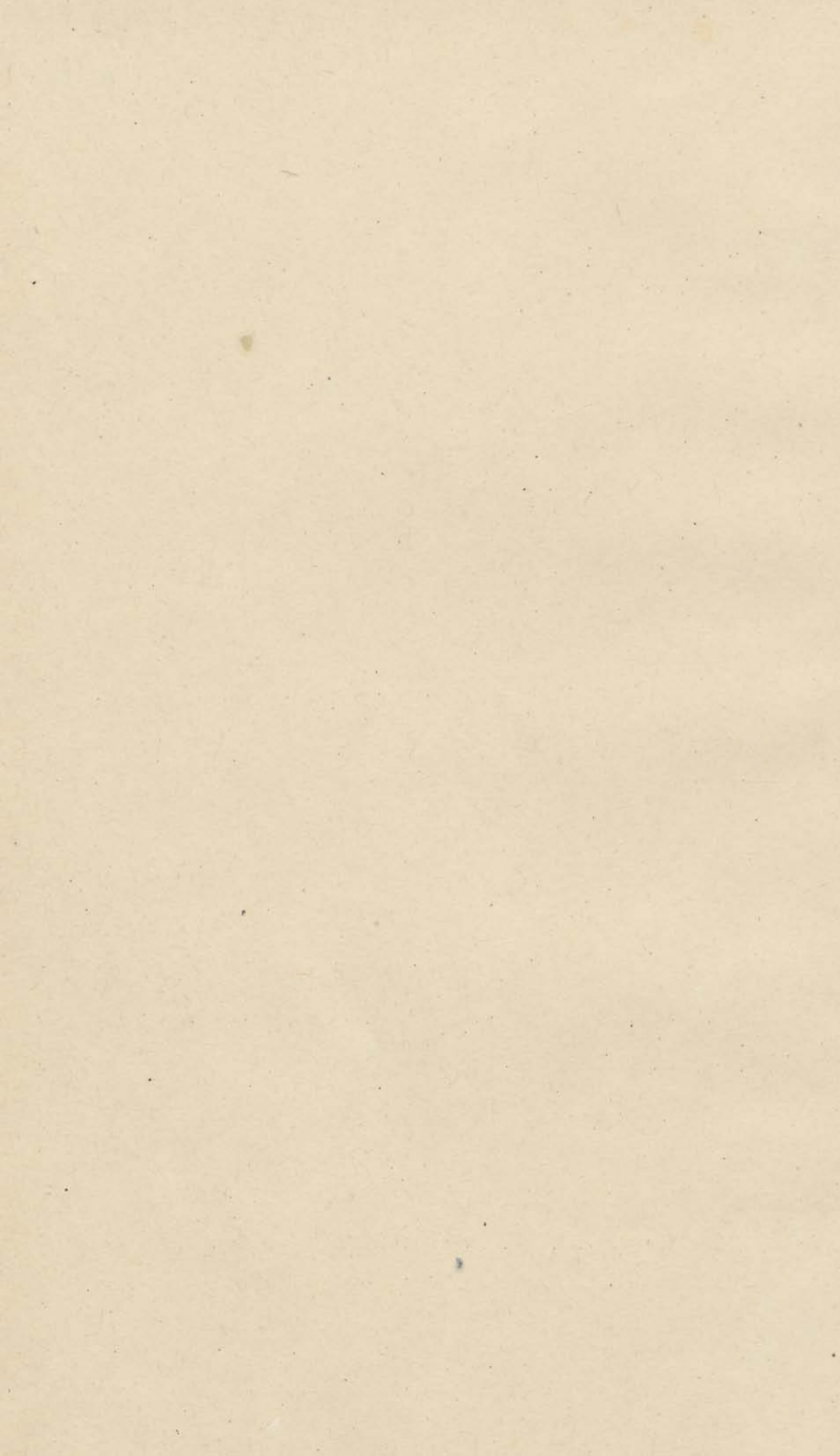






TR21.25  
WIR





COLLECTION D'ÉTUDES, DE DOCUMENTS ET DE TÉMOIGNAGES  
POUR SERVIR A  
L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS

---

LIEUTENANT FAUSTIN WIRKUS

---

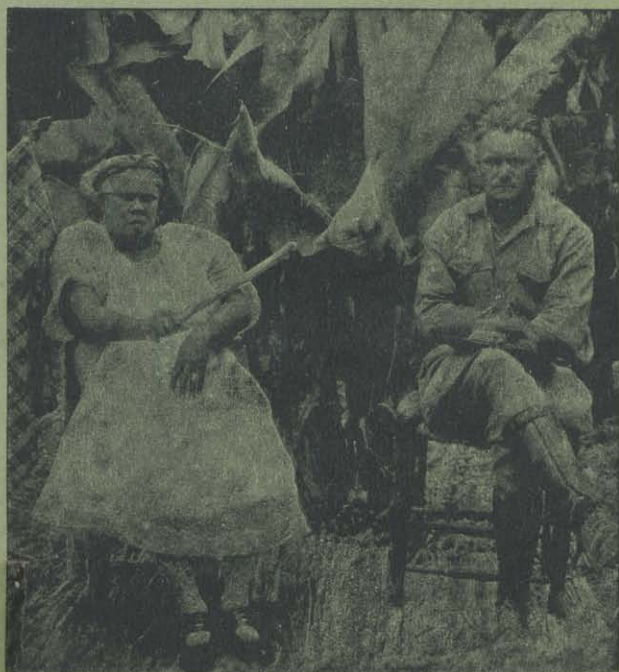
# LE ROI BLANC DE LA GONAVE

*LE CULTE DU VAUDOU EN HAÏTI, 1915-1929*

---

PRÉFACE DE WILLIAM B. SEABROOK

---



*Avec 6 gravures*

PAYOT, PARIS









*B. de Rhony*

LE ROI BLANC  
DE  
LA GONAVE

*LE CULTE DU VAUDOU EN HAÏTI, 1915-1929*



A LA MÊME LIBRAIRIE

---

- EDWARD WESTERMARCK, professeur de sociologie à l'Université de Londres et à l'Académie d'Abo. — **L'Origine et le développement des idées morales.** Édition française par ROBERT GODET. In-8.  
Tome I ..... 50 fr. »  
Tome II..... 60 fr. »
- RAOUL ALLIER, professeur honoraire de l'Université de Paris. — **La Psychologie de la conversion chez les peuples non civilisés.** Ouvrage couronné par l'Académie française. 2 vol. in-8, ensemble.. 100 fr. »
- BRONISLAS MALINOWSKI, docteur en philosophie, docteur ès sciences, membre correspondant de l'Académie des sciences de Pologne, professeur d'anthropologie à l'Université de Londres. — **La vie sexuelle des sauvages du Nord-Ouest de la Mélanésie.** Description ethnographique des démarches amoureuses, du mariage et de la vie de famille des indigènes des îles Trobriand (Nouvelle-Guinée Britannique). Préface de M. HAVELOCK ELLIS. In-8 avec 88 photographies hors texte et 5 croquis dans le texte..... 60 fr. »
- SIR JAMES FRAZER, fellow de Trinity College, Cambridge, membre de l'Institut. — **Mythes sur l'origine du feu.** In-8 ..... 30 fr. »
- JEAN DE LERY. — **Voyage au Brésil (1556-1558).** Avec une introduction par CHARLY CLERC et 8 gravures d'un anonyme du XVI<sup>e</sup> siècle. In-8 écu ..... 18 fr. »
- JULIAN DUGUID. — **L'Enfer Vert.** Relation d'une expédition dans la jungle bolivienne. Préface du Marquis DE MERRY DEL VAL, ancien ambassadeur d'Espagne à Londres. In-8 ..... 20 fr. »
- HERMANN NORDEN. — **Sous le ciel de la Perse.** In-8 avec 32 gravures hors texte et une carte ..... 20 fr. »  
— **Le dernier empire africain. En Abyssinie.** Relation d'un voyage de la mer Rouge au Soudan. In-8 avec 28 photographies et une carte ..... 18 fr. »  
— **A travers l'Indochine.** In-8 avec 53 gravures ..... 24 fr. »
-

COLLECTION D'ÉTUDES, DE DOCUMENTS ET DE TÉMOIGNAGES  
POUR SERVIR À  
L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS

LIEUTENANT FAUSTIN WIRKUS

**LE ROI BLANC**  
DE  
**LA GONAVE**

*LE CULTE DU VAUDOÛ EN HAÏTI, 1915-1929*

SOUVENIRS ÉCRITS EN COLLABORATION AVEC TANEY DUDLEY

PRÉFACE DE WILLIAM B. SEABROOK

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR M. TYLER



PAYOT, PARIS

106, Boulevard St-Germain

1932

Tous droits réservés.

LAP

TR 21  
1  
WIR

010785

80, 20 F

1932  
1932

THE ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE

THE ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE

THE ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE

THE ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE



Premier tirage, Avril 1932.

Tous droits de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays.



*A tous ceux qui m'ont écrit au sujet  
de l'île de La Gonave,  
de ses habitants, de mon séjour dans cette île,  
avec l'espoir qu'ils trouveront dans ces pages  
ce qui les intéresse.*

FAUSTIN E. WIRKUS



## PRÉFACE

---

*Cette préface va jaillir du fond de mon cœur. Je vais parler comme avec un camarade avec lequel on peut partager le dernier mégot ou s'endormir sous la même couverture dans les montagnes. C'est la seule façon dont je puisse penser à Wirkus et en parler.*

*Ceci est son livre. Si, dans cette introduction, je parle à la première personne, vous ne tarderez pas cependant à découvrir que Wirkus en est le vrai sujet et l'unique objet.*

*Il y a quelque temps, je fis un séjour dans la brousse haïtienne ; puis, de retour à New-York, muni de nombreux documents, j'écrivis longuement sur le Vaudou. Dans le cours du récit, s'insérait un épisode que je relatai assez brièvement et comme entre parenthèses ; il s'agissait d'un jeune sergent fusilier-marin américain qui avait été couronné roi par dix mille nègres primitifs dans une île tropicale. Il s'appelait Faustin E. Wirkus. Je donnai son nom réel et sa véritable adresse, appuyant mon histoire de photographies documentaires, etc. ; bien qu'absolument exact, le récit était tellement fantastique que, raconté d'une façon moins précise, il eût pu soulever des doutes. L'épisode, néanmoins, était secondaire, le sujet de mon livre était le Vaudou. Mais bientôt, il en résulta quelque chose de surprenant. Tout d'abord, nombre de gens — ce qui était d'un grand intérêt pour moi — s'intéressèrent au Vaudou ; ce n'était presque rien, comparé à la multitude de curieux que mit en mouvement l'histoire de Wirkus. A la suite des quelques pages que j'avais écrites sur lui, adaptations, commentaires, variations, submergèrent la presse publique. Le Literary Digest, Colliers, et autres magazines à tirages énormes, bientôt aussi quelques-uns des plus importants journaux du dimanche publièrent des articles illustrés sur « Le Roi Blanc de la Gonave » et le résultat fut que plusieurs mois après la publication de mon ouvrage, alors que cent mille personnes avaient entendu parler de Seabrook et du Vaudou, dix millions d'autres, au moins, avaient entendu parler de Wirkus et de La Gonave, en avaient vu des photographies, s'étaient passionnées pour l'histoire de ce royaume tropical et voulaient en savoir encore plus long.*

*L'île de La Gonave, dépendance d'Haïti, située dans les Antilles,*



*est à quatre jours seulement du port de New-York par bateau rapide.*

*Bientôt donc, cette île était visitée par des journalistes intrépides et fort intrigués qui voulaient voir de près Wirkus et qui, à leur tour, écrivirent des articles retentissants. Ces articles firent le tour du monde et furent publiés en France, en Allemagne, en Italie, bref à peu près dans tous les pays qui possèdent des imprimeries. J'ai vu la photographie de Wirkus avec celles de Constant Polynice, la reine Julie, Ti Memenne, et autres « notabilités » du royaume de La Gonave qui ne savent ni lire ni écrire et n'ont jamais vu un journal ; j'ai vu leurs silhouettes confuses sur des photos brouillées et mal reproduites, encadrées de phrases que je ne pouvais lire non plus, parce qu'elles étaient tracées en islandais, en russe, en tchèque et même en japonais.*

*Je n'ai nullement la prétention de m'attribuer le mérite d'un pareil succès. Si l'histoire de Wirkus parcourut le monde, ce ne fut pas sur des ailes empruntées à mon imagination ou à mes articles, seule, la véracité de l'histoire fit qu'elle vola de ses propres ailes. C'est indiscutable. C'est que cette histoire reproduisait comme chose réelle et vivante le rêve même de tant de jeunes gens et d'hommes mûrs étouffés par la trop étroite camisole de force de notre civilisation, que ce soit à New-York, dans une ferme de Pensylvanie, à Prague ou à Tokio. C'était en 1926 ou 1927. C'est donc de nos jours qu'un pauvre gars des fermes ou des mines a vécu une aventure comparable à celle de Robinson Crusoë, Robinson qui, à son époque, exista réellement en chair et en os et connut des aventures comparables à celles des personnages fictifs de cinéma ou de roman. Le jouvenceau, avide d'aventures, rêve de devenir roi d'une île tropicale. Tout homme enfermé entre quatre murs, s'il n'est pas mort sur ses pieds, qu'il soit chaussé de guêtres coûteuses ou de bottes d'égoutier, est quelquefois tenté de s'évader et de partir. Tout homme (s'il n'est pas mort sur ses pieds comme un Zombi) (1), qui a trop vu de bâtisses en acier, qui a trop marché sur l'asphalte et dormi dans des lits trop douilllets, aspire à errer parmi les arbres, non pas ceux d'un parc municipal mais ceux de la forêt authentique et à dormir à la belle étoile. Ce même homme, millionnaire ou gueux, voudrait bien parfois être roi, c'est-à-dire s'appartenir, être son propre maître, et pas seulement une vulgaire dent d'engrenage d'une roue sale ou brillante. Tout homme, qui n'est pas un fantoche, ambitionne aussi de commander et même de faire la pluie et le beau temps. Combien, parmi nous, sont à la merci des autres, simples rouages et ne deviennent jamais le ressort principal. Wirkus, lui, fut pour un moment un ressort princi-*

(1) Zombi, nom donné aux revenants aux Antilles.



pal, Wirkus fut, quelque temps — pour dix mille hommes — un Dieu. Un heureux hasard le jeta dans une île tropicale et le fit couronner roi par des Nègres ; le hasard donna aussi pour cadre, à leur amour réciproque, un paradis de jungle. Voilà comment il vécut effectivement un rêve que beaucoup d'autres jeunes imaginations ont formé comme lui mais n'ont jamais réalisé autrement qu'en lisant les romans-feuilletons.

Voilà, je crois, toute l'explication du succès d'une histoire à peine esquissée par un homme qui avait autre chose à dire, voilà pourquoi elle prit des ailes et vola autour du monde. Et maintenant, il me semble que les lecteurs qui vibrèrent à la lecture de certains récits détachés seront avides — un grand nombre du moins — de lire l'histoire complète racontée par Wirkus.

Au fond, ceci est le livre de Wirkus. Il a eu la collaboration d'une personne capable et avisée qui s'efface totalement derrière son héros. Wirkus écrivit lui-même son manuscrit. La collaboratrice qui l'aida ensuite à le revoir était allée vivre en Haïti dans la brousse. C'est là qu'elle rencontra Polynice, Ti Memenne, les deux Julies, et apprit aussi à connaître Wirkus ; de cette heureuse collaboration sortit une œuvre pleinement réussie ; car je sens, en lisant les feuilles d'épreuves, le vrai Wirkus et la vraie Haïti que je connais et que j'aime.

Assez parlé de ce livre et de l'aventure que Wirkus a vécue et qu'il raconte ici. J'ajoute un post-scriptum sur Wirkus comme homme.

Vous le connaîtrez dans les lignes et entre les lignes qu'il a écrites ; néanmoins, je veux dire un mot sur lui tel que je l'ai connu pendant une période où nous étions les deux seuls blancs parmi des noirs, dans un endroit perdu. C'est un fait que j'aime les noirs. En somme, je les aime plus que les blancs, ce qui va peut-être colorer ce que je dis. Mais on me pardonnera, car nous avons tous des préjugés de couleur ! Ces noirs-là avaient confiance en Wirkus et l'aimaient. Ils avaient confiance en lui parce qu'il pouvait construire une maison, arranger une cheminée, tirer un coup de fusil, monter à cheval, pêcher des barracudas (1), planter un champ de sorgho, croiser une race de porcs ou tracer un chemin dans la jungle mieux qu'ils ne pouvaient le faire eux-mêmes. Mais ils l'aimaient, je crois, indépendamment de toutes ces raisons, très simplement, comme des enfants ou des chiens qui aiment qui les aime. Un Cumberland peut en faire autant ou plus, tout en détestant les gens qu'il aide, et malgré toute son adresse, il ne sera pas aimé et ne fera aucun bien autour de lui. La chose est aussi subtile que s'il s'agit d'enfants ou

(1) Barracuda, gros brochet des mers.

*d'animaux. Je suis convaincu que Wirkus fit du bien et non du mal à La Gonave. Par contre, le plus souvent, l'accès de la civilisation dans les pays arriérés ne fait que du mal, un mal mortel aux primitifs, si appréciables que puissent être les progrès matériels ou la valeur des colonisateurs. J'estime que Wirkus leur fit du bien et s'ils désirent et espèrent son retour parmi eux, ce n'est pas précisément parce qu'il pouvait construire une maison, ou raccommoder une cheminée, mais parce qu'il les aima profondément. Savez-vous qui devrait écrire cette introduction ? C'est Constant Polynice ou la reine noire Ti Memenne. Ils sont Haïtiens, de bons Haïtiens. En revanche, ces derniers et les fusiliers-marins des Etats-Unis seraient peut-être plus heureux s'ils ne se revoyaient jamais. Mais je suis sûr que Constant Polynice, et Ti Memenne, aussi bien que les dix mille autres natifs de la Gonave dont je connais intimement un grand nombre, compteraient comme le plus beau jour de leur vie et comme le meilleur pour l'avenir de leurs récoltes, de leurs porcs, de leurs bœufs, de leurs maisons et de leurs cheminées et même pour la question de leurs impôts, le jour (qui hélas n'arrivera probablement jamais), où un jeune et rude mineur de Pensylvanie portant l'uniforme de fusilier-marin américain baisserait les voiles de son petit bateau en entrant à Anse et débarquerait dans son royaume insulaire.*

WILLIAM B. SEABROOK.

New-York.

---

LIVRE PREMIER

SERGEANT







## « ... PARCOURIR LE MONDE. »

La ville de Port-au-Prince dormait encore, seules, les lumières rouges de sa cathédrale perçaient de leurs rayons le brouillard gris de l'aube et guidaient notre entrée dans le port. Loin, derrière moi, à plus d'un millier de milles, s'étendaient les houillères de Pensylvanie d'où j'avais fui.

J'étais un « bleu », un fusilier marin de l'U. S. S. *Tennessee*, et, ce matin-là, en août 1915, je n'aurais pu prévoir que je naviguais vers un monde étrange, plein d'un charme mystérieux, où régnait un mélange de superstitions et de rites religieux unis à des pratiques sauvages, où la tragédie, la comédie et le mélodrame et les croyances les plus absurdes devaient se succéder à mes yeux dans un pêle-mêle inimaginable.

Le calme de la ville endormie, avec ses rues désertes, sa baie paisible, son rivage frangé de palmiers, entouré de tous côtés par de sombres et menaçantes montagnes, m'émut si profondément que je ne fis pas attention à la jungle et à la masse de montagnes qui s'étendaient loin dans la baie, à l'ouest.

Quelqu'un demanda : « Quel est cet endroit là-bas ? » et le sergent qui semblait bien renseigné répondit : « Si vous avez de la veine, c'est un endroit que vous n'approcherez jamais. Aucun homme blanc n'a mis les pieds sur cette île depuis l'époque des boucaniers jusqu'à l'occupation présente. Un poste y est installé maintenant, mais les hommes qui stationnent dans cette île ne reviennent généralement pas, ou, s'ils reviennent, ils ne sont bons que pour le cabanon. Cet endroit-là est plein de vaudous et Dieu sait quoi encore ».

L'île de La Gonave, brumeuse, menaçante et mystérieuse, n'est qu'à quarante milles de Port-au-Prince à vol d'oiseau. Mais, en faisant ce court trajet de la capitale d'Haïti à La Gonave, je devais aller extrêmement loin, beaucoup plus

loin que je n'avais jamais rêvé d'aller, en dehors du monde connu.

Aux États-Unis, les dessinateurs d'affiches pour le recrutement de la Marine connaissent bien leur métier, de même que les officiers. Ceux-ci choisissent comme sergents recruteurs de fins hiboux qui se targuent de ressembler aux affiches qu'ils ont sous les yeux en bombant la poitrine et en jouant le rôle d'hommes qui ont été partout et ont tout vu. Quelques-uns de ceux-ci sont grisonnants, d'autres beaucoup plus jeunes.

A onze ans, avec le peu de connaissances d'un gosse de cet âge, je n'avais qu'une idée en tête, cette idée me poursuivait sans cesse : « Aller avec les fusiliers marins, parcourir le monde ! »

Cela me paraissait être la seule façon de m'évader de la section Dupont, du district minier de Pittston, en Pensylvanie, où j'étais né.

Je sentais confusément qu'au delà de la poussière, du bruit des houillères et des noires cabanes de Dupont, il existait un monde plein d'ardeur et d'amour de la vie. Il n'y avait aucun doute dans mon cerveau d'enfant, j'étais certain qu'un jour viendrait où je ferais partie de ce monde-là.

Entre temps, cependant, j'étais obligé de travailler dans les mines. Quand un garçon a onze ans, il est d'âge à ramasser le charbon dans les broyeurs. Je n'avais donc aucun moyen d'échapper à la règle commune. Nulle autre aspiration, du reste, à mon sujet dans la tête de mon père, de ma mère, d'aucun voisin, voire même du maître d'école. Mais une idée différente régnait en moi, elle m'obsédait.

C'est avec répugnance que j'allais à la houillère N° 9 près de Pittston.

Le travail à faire n'était pas agréable et, avant même de me mettre à l'ouvrage, la poussière et la saleté me le faisaient redouter. Je savais, je sentais intérieurement que je ne resterais pas là toujours comme l'avaient fait la plupart des hommes qui, après avoir débuté dans les broyeurs, passaient ensuite dans les mines et y restaient jusqu'à leur mort.

Aussi, de temps en temps, je faisais l'école buissonnière, dévalant à travers les champs, loin des laides tours de bois



des broyeurs et des puits, d'où les longues files de wagonnets allaient et venaient avec un bruit infernal.

Je m'échappais dans les bois et les fourrés, je flânais au bord des ruisseaux. Là, il n'y avait nulle trace de charbon, nulle trace d'hommes sales, suants, éternellement occupés à creuser des trous interminables. Mais, chose singulière, une force puissante et mystérieuse me ramenait toujours autour des bureaux de recrutement de Scranton ou de Wilkes-Barre.

Quelquefois, un vieux « hibou » au visage aimable me tapotait la tête en disant : « Tu veux être fusilier marin, fiston ? »

Je ne trouvais jamais le courage de répondre affirmativement, mais je poursuivais mon idée.

J'avais, en effet, entendu dire qu'à dix-sept ans on pouvait s'enrôler dans la Marine. Aussi, dès que j'eus atteint ma dix-septième année, je saisis la première occasion pour courir à la station de recrutement. Je n'avais pas le temps d'aller jusqu'à Wilkes-Barre. Scranton étant la ville la plus proche de chez moi, c'est là que je me rendis. A cette époque, on parlait beaucoup dans les journaux de troubles à Vera-Cruz où les fusiliers marins avaient un rôle à jouer. Le moment me parut opportun pour les rejoindre. Il y avait encore, le long des frontières, beaucoup d'autres troubles qui exigeaient l'intervention de l'Armée. Mais je n'étais pas au courant de la situation, j'ignorais également qu'il y eût différentes catégories de soldats ; pour moi, toute l'armée se résumait à celle que je voyais sur les affiches : les Fusiliers Marins.

Quand je me présentai au bureau de recrutement, le sergent fut très cordial. Évidemment, je n'étais pas un spécimen parfait de futur soldat, mais j'étais bâti pour un dur labeur.

L'examen physique se passa très bien. Le sergent envoya chercher l'officier de recrutement qui, après m'avoir examiné, me laissa espérer que je ferais l'affaire. Il remarqua mes épaules voûtées et il ajouta qu'un peu d'exercice de redressement corrigerait ce défaut. Je ne lui dis pas que cela venait de l'habitude de me pencher au-dessus d'une soule de charbon. Peut-être même ne m'en doutais-je pas moi-même.

« Eh bien, » dit-il, « à quelle branche du service voulez-vous appartenir ? »

« Aux fusiliers marins ! » répondis-je, d'un ton assuré. Je pensais subir un véritable interrogatoire et je m'apprêtais à leur dire le motif pour lequel la Marine avait mes préférences.

La réponse ne fut pas celle que j'attendais. L'officier et le sergent se regardèrent d'abord, se demandant si je me moquais d'eux, puis, voyant que je n'y avais pas mis de malice, ils hochèrent la tête. L'officier, alors, se tournant vers moi, me dit lentement et très distinctement, comme s'il venait de s'apercevoir de ma naïve ignorance :

« Comprenez bien ceci, mon garçon, les fusiliers marins ne font pas partie de l'organisation de l'Armée des États-Unis. Les catégories de l'armée ouvertes aux conscrits, à présent, sont : l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. Il y a deux branches dans l'artillerie : l'artillerie légère et l'artillerie de côte. Avec votre poids et votre stature je crois que vous êtes mieux équipé pour l'artillerie légère, si vous aimez l'artillerie. Maintenant, dans quel régiment désirez-vous servir ? »

« Je désire », répondis-je obstinément, « ne m'enrôler que dans les fusiliers marins ».

« Quel idiot ! » murmura le sergent entre ses dents et, d'une voix tonitruante, il ajouta : « Allez au diable ! »

« Non, sergent », reprit l'officier, « ne l'envoyez pas si loin, qu'il aille seulement à Wilkes-Barre ». Puis, me fixant dans les yeux, il me dit : « Je parle sérieusement, jeune homme, il y a là un bureau de recrutement de fusiliers marins. Allez là ; et s'ils veulent de vous, à eux le cadeau, espèce d'abruti ».

## II

### JE SUIS FUSILIER MARIN.

Pas de doute, ces deux hommes s'étaient payé ma tête. J'étais vexé, bien que ne sachant pas au juste de quoi il s'agissait et pourquoi ils m'avaient éconduit si peu aimablement. Le lendemain, néanmoins, j'allai à Wilkes-Barre. Après mon expérience de Scranton, je sentis qu'il était plus sage de mettre



moins d'insistance à parler des fusiliers marins et j'attendis que le sergent recruteur me demandât si j'étais bien décidé à m'enrôler dans les fusiliers marins des États-Unis. Il y avait là une entrée en matière pour lui raconter ce qui m'était arrivé la veille à Scranton, et c'est ce que je fis. Il m'écouta sans marque d'impatience. Tout marcha bien après cela, il parut vouloir m'accepter.

Personne ne m'appela abruti ; mais lorsqu'ils me demandèrent mon âge et que je leur répondis « dix-sept ans », ils restèrent perplexes, puis l'un d'eux m'expliqua que je ne pouvais m'engager avant d'avoir dix-huit ans, et ils m'encouragèrent à revenir plus tard lorsque j'aurais atteint cet âge.

Devant mon désappointement, ils me demandèrent encore la date de mon dernier anniversaire ; je leur répondis très franchement que c'était le 16 novembre 1914 ; or, est-ce par condescendance ou par erreur, ils me portèrent comme étant dans ma dix-huitième année et n'insistèrent plus là-dessus.

Je passai de nouveau un examen physique. Le docteur avait des doutes sur mon cœur, il trouvait les battements précipités. Mais lorsque je lui eus expliqué mes émotions pour la question d'âge et la crainte que j'avais de ne pas être accepté, il se mit à rire et me dit que, vu ces causes accidentelles de trouble, mon cœur était des plus normaux. Peut-être mit-il l'officier recruteur au courant de mes inquiétudes, car celui-ci ne pouvait s'empêcher de rire en examinant mon certificat médical et il riait encore lorsqu'il me dit de me présenter dans trois jours pour être envoyé à Philadelphie.

Je ne voulais parler de rien à mes parents de peur qu'ils ne voulussent pas me laisser partir ; ils auraient essayé, vu ma jeunesse, de me créer des difficultés au bureau de recrutement. Je rentrai donc, tranquillement, à la maison ; je ramassai les quelques effets que je voulais emporter, les mis dans un sac et j'attendis que tout le monde fût endormi pour partir. J'avais mis mon frère aîné au courant de mes projets, il m'avait promis de ne parler de rien jusqu'au lendemain matin, afin de me laisser le temps d'arriver à Wilkes-Barre. Je ne m'étais pas trompé dans mes prévisions, car, dès que

mes parents furent au courant de ma « fuite », ils coururent après moi à Wilkes-Barre, mais j'étais déjà hors de leur atteinte.

Nous étions quatre « bleus » partant de Wilkes-Barre pour Philadelphie. On nous logea dans une pension réquisitionnée pour la troupe jusqu'à ce que nous fussions un nombre suffisant pour partir dans le Sud. Quand nous fûmes une vingtaine de fusiliers marins, on nous embarqua à bord d'un bateau à Cap Charles et nous partîmes pour Portsmouth, Virginie.

Tout le long de la route, dans le train et à bord, je me sentais de plus en plus heureux de ma détermination. Je commençais à découvrir la beauté des villes et des villages, tous différents les uns des autres. Aucun n'était comme Dupont ou Pittston ; femmes et hommes travaillaient à toutes espèces de choses, spectacle tout nouveau pour moi. Mes yeux s'ouvraient sur le monde et je commençais à en faire partie. Cette pensée me mettait dans un état d'agitation qui n'était pas exempt d'angoisse : j'en avais la fièvre.

De Portsmouth on nous conduisit au camp de concentration de Norfolk ; on nous fit prendre un bain, le bain le plus complet que j'aie jamais pris. Puis on nous donna des pyjamas propres et nous couchâmes sous la tente sur des lits de camp. C'est une sensation étrange et agréable de coucher ainsi, pour la première fois, à la belle étoile.

Le lendemain, on nous donna nos uniformes. Pour un conscrit, l'habillement est un sujet inévitable de surprise et de réflexion. Il est de tradition, je ne sais pourquoi, que le sergent, appelé par ironie « garde-mites », affuble ses soldats d'effets deux fois trop grands. Pour les souliers, c'est la même chose, il faut qu'ils soient assez larges et qu'il y ait encore de la place à la pointe quand le sergent appuie fortement son pouce dessus. L'exercice, il est vrai, et la marche élargissent nécessairement les pieds du soldat, mais, à moins que ça soit par erreur ou insouciance, je n'arrive pas à comprendre pourquoi on donne aux hommes des uniformes avec des manches si longues qu'il faut toujours les retrousser.

Tout l'art d'initier le conscrit à la vie militaire consiste à



le persuader qu'il est gauche, maladroit et nul. Volontiers on l'appellera « un pied », « nouvelle recrue » serait évidemment un terme trop beau !

Les anciens militaires n'ignorent pas l'importance que se donne un soldat qui a à son actif de nombreuses années de service. C'était le cas du sergent O'Brien. Lorsque nous étions aimables et respectueux avec lui, il se plaisait à nous raconter les multiples exploits qui lui avaient valu des citations et les rubans de différentes couleurs accrochés sur sa poitrine. Il commençait alors une longue tirade sur ses batailles avec des Chinois armés de coutelas, ses poursuites dans la jungle, les massacres auxquels il avait assisté dans certains ports étrangers, où, réfugiés au fond d'antrons inexpugnables, ils se livraient à de sanglants combats. Il nous contait aussi des histoires de femmes, de beuveries, et nous l'écoutions les yeux agrandis d'étonnement et d'admiration curieuse. Sur ces entrefaites survenait soudain, à pas feutrés, le sergent Wosnick, un ancien traqueur d'Indiens qui, avant ses vingt-huit ans de service dans les fusiliers marins, avait déjà deux ou trois périodes de vie militaire à son actif.

Il s'accroupissait sur ses talons, loin de la vue d'O'Brien, l'écoutait un moment avec un sourire narquois et amer sur les lèvres, puis, d'une voix douce et tendre : « Combien avez-vous d'années de service, sergent O'Brien ? »

« Vingt-sept, mon ami, vingt-sept », répondait négligemment O'Brien en bombant le torse. Wosnick, alors se dressait debout en ricanant :

« Eh bien, espèce de pied, disait-il en partant et en bourrant sa pipe, vous devriez avoir fait un peu plus de service avant de plastronner devant un vieux dur-à-cuire comme moi ».

Une fois équipés, nous commençâmes les exercices ; mais tout n'était pas rose dans la vie de camp ; plus de flâneries en attendant que le sergent arrivât pour organiser des parties de base-ball ou différents matches, il fallait monter la garde ou ramasser des morceaux de papier, ou balayer les mégots avant le déjeuner, puis exercice ; après avoir pris le « rata », exercice encore, jusqu'au souper. Il y avait alors un moment libre. Chaque homme pouvait se reposer à sa guise, soit en

restant au fumoir, soit en se promenant en ville où l'on trouvait quelques attractions intéressantes et généralement honnêtes ; ajoutez à tout cela les réunions religieuses. Celles-ci, étant présumées bienfaitantes pour notre âme, étaient obligatoires. On nous rassemblait pour l'appel afin que personne n'eût des vellétés de s'esquiver. En bon ordre, on nous installait dans une salle de gymnastique. Et là une espèce d'illuminé, qui se croyait sans doute prophète, nous parlait de Dieu. La plupart des prédicateurs, chargés de veiller sur nos âmes, semblaient nous croire tellement encanaillés que notre âme ne valait même pas la peine d'être sauvée. Ceci se passait avant l'époque des associations de bienfaisance organisées pendant la guerre mondiale. Ceux d'entre nous qui n'ont pu aller en France ont pu tout de même prendre contact avec les troupes de la grande guerre ; leurs prédicateurs n'étaient pas aussi zélés que les nôtres en 1914.

Ils nous apprirent ce que nous allions nous-mêmes constater bientôt dans les rues de Norfolk ; on nous regardait comme des hommes sans foi ni loi. Auparavant, on nous avait expliqué, avec force détails, les tentations des bouges de Norfolk et les prédicateurs nous suppliaient de ne pas nous en approcher ; mais ces exhortations mêmes nous incitaient au contraire à aller voir ce que c'était. Plus tard seulement, en me trouvant en contact avec des ministres et des prêtres de Dieu, parmi les races et les peuples de toutes croyances, j'ai constaté que ceux qui parlaient le moins d'Église étaient ceux qui faisaient le plus de bien autour d'eux, que ce fût parmi les fusiliers marins ou les brigands haïtiens, les paysans ou les voyous.

A l'approche du printemps, le temps était non seulement frais mais vraiment froid. Pour avoir chaud, comme je croyais en avoir le droit, j'usais parfois de subterfuges, jamais, en effet, je n'ai connu personne qui, pour arriver à un but légitimement convoité, n'ait parfois essayé de tourner la loi.

Bref, dans le camp de Norfolk, tous les poêles devaient être éteints à dix heures du soir ; au matin les tentes étaient désa-



gréablement froides pour s'habiller. Aussi mon compagnon et moi, tout en étant fermement résolu à être de bons fusiliers marins, nous nous arrangeâmes pour faire brûler notre poêle toute la nuit. Nous nous servîmes de nos capes comme écran à l'intérieur de la tente. Le soldat de garde, en passant pour son inspection, ne vit jamais que du noir. Ainsi nous nous crûmes bien débrouillards tous les deux et nous étions joliment fiers de nous ! Il m'a fallu vivre cinq ans dans la brousse avec des noirs pour apprendre que ces ruses innocentes sont peu de chose en comparaison de celles des hommes de couleur.

Au mois de mai seulement on nous jugea aptes au service effectif et je fus affecté comme simple fusilier marin à la 22<sup>me</sup> Compagnie à l'arsenal de League Island, Philadelphie.

Le travail et l'exercice journalier étaient durs ; mais je préférais tout de même cela à la vie monotone de la houillère où l'on ramassait de l'ardoise du matin au soir. En juillet, des rumeurs circulèrent, on disait que la 22<sup>me</sup> Compagnie irait peut-être à Haïti. Où pouvait bien être ce pays ? On parlait d'agitation et d'appels faits aux fusiliers marins pour y rétablir l'ordre et devenir maîtres de la situation. A la caserne, c'était le sujet de toutes les conversations, mais aucun de nous ne savait repérer Haïti sur la carte de géographie. Les vieux briscards, questionnés par nous, se contentaient de répondre qu'on verrait bien ça en débarquant. Ils ajoutaient cependant que c'était un pays bizarre, peuplé de noirs comme l'Afrique. Ce détail m'intéressait fort. Sur ces entrefaites, des sergents vinrent dans notre compagnie demander des volontaires pour compléter le détachement de fusiliers marins sur le croiseur *Brooklyn* alors attaché au port et qui devait commencer sa croisière asiatique. Je ne m'intéressais pas à l'Asie, et cette croisière n'offrait aucun attrait pour moi. De plus, je m'entendais très bien avec les anciens de la compagnie ; ils m'avaient accepté parmi eux et me donnaient toutes sortes de conseils pratiques. Il fallait, disaient-ils, ne pas se mettre en avant ni faire trop de zèle, éviter d'être volontaire, attendu que l'on aurait tout de même sa part de turbin. Je ne m'offris

donc pas pour l'Asie ; quant à suivre le second conseil, j'y étais moins décidé ; je ne l'étais même pas du tout ; car je voulais aller à Haïti et j'attendais que l'on demandât des volontaires.

Pourquoi me sentais-je attiré si fort vers cette île tropicale ? Je ne me l'expliquais pas. Beaucoup de mes camarades croyaient qu'Haïti était située dans le groupe des îles Samoa ; d'autres la croyaient située quelque part au sud de Suez. Quant à moi, je ne savais rien du tout et je faisais simplement un rapprochement avec l'Afrique et cet étrange peuple noir qu'on appelait à Norfolk des « niggers », ces nègres auxquels on vouait de la haine et qui, pour moi, étaient un mystère.

Au bout d'une semaine, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>me</sup> régiments reçurent l'ordre d'embarquer sur le *Connecticut* et le *Tennessee* pour Haïti. Le *Connecticut* partit en juillet, et le *Tennessee* sur lequel je me trouvais vers le 9 août.

Voguant vers le sud, libre de ma personne en dehors de mon service, je sentis enfin que j'allais à la découverte de la vie, de la vie indépendante. Les exercices journaliers et les inspections ne nous sortaient guère des rêves éveillés que nous faisons. Nous écoutions, intéressés, les histoires que nous racontaient ceux qui avaient déjà fait des voyages dans des pays lointains et peu à peu le changement perceptible du climat, la douceur veloutée de l'atmosphère des tropiques commençaient à nous envelopper étrangement.

Je ne me rappelle pas de façon précise les détails de ce voyage ; il devait pourtant y avoir des nautilus pourpres et des poissons volants rasant l'eau dans la brise légère. Nous étions passablement nerveux, nous, les bleus. Devant le mystérieux inconnu vers lequel nous avançons, la crainte nous prenait de ne pas être à la hauteur de notre tâche. Les anciens, pas guère plus savants que nous, mais qui connaissaient tout de même le lieu de notre destination, restaient calmes et ne s'en faisaient pas.

Six jours après notre départ de Philadelphie, j'étais de



garde ; vers quatre heures du matin, comme le jour commençait à poindre, la silhouette des montagnes de Haïti se dessina à travers la brume.

Nous étions bien dans le chenal et nous longions le port après avoir passé le Môle Saint-Nicolas. Le soleil n'était pas encore très haut et nous pûmes distinguer les arbres, les petites cabanes et les divers sommets et mamelons des montagnes. En lisant *Tom Cringle's Log* publié il y a juste cent ans, je retrouve exactement les impressions ressenties par nous-mêmes au jour de notre arrivée en 1915. C'est décrit avec plus de vie et de couleur que je ne saurais en mettre moi-même, c'est pourquoi je cite Michael Scott :

« Nous voguions vers un superbe amphithéâtre de montagnes prodigieuses, couvertes de sombres forêts qui s'élevaient graduellement au-dessus des sables brûlants qui ourlaient le rivage. Ce qui avait été autrefois des champs fertiles et rians sur les collines et de riches plantations de cannes à sucre n'était plus maintenant que des broussailles assez hautes pour devenir bientôt d'impénétrables fourrés. Lorsque nous nous trouvâmes devant l'île de La Gonave, tournant le dos à la mer, le soleil illuminait des masses roulantes de nuages d'or et de pourpre, dorait le profil de l'île rocheuse, comme si elle était presque transparente, et l'entourait d'un nimbe éclatant qui se fonçait peu à peu et passait au pourpre.

Au delà de l'ombre de cette île couverte de verdure, s'élevait la ville de Port-au-Prince avec ses longues rues s'élevant en gradins le long de la côte, en se rapprochant des montagnes à l'aspect menaçant, mais toujours teintées d'or par les rayons d'un soleil couchant. De l'île, portés par la brise légère, nous arrivaient des bourdonnements d'insectes et les sifflements des reptiles. »

C'est incroyable qu'un siècle entier ait apporté si peu de changement à l'entrée du port. L'île de La Gonave, fière et sombre, avançait sa crête rugueuse, des profondeurs de la baie jusqu'aux banderoles bleues et roses de l'aurore. Mon cœur à ce moment se mit à battre violemment sous le coup d'une profonde émotion.

## III

## MASQUES NOIRS.

A mesure que le *Tennessee* approchait de la baie, les bâtiments de Port-au-Prince commençaient à prendre forme à nos yeux. A première vue, ils ressemblaient à d'énormes masses de pierres blanches éparpillées sur le rivage ; il nous semblait voir aussi des remparts de marbre, mais ce n'était que de vulgaires hangars couverts de tôle ondulée et des entrepôts blanchis à la chaux. On se serait cru devant une île antique dont la gloire transparaissait encore à travers cet affreux appareil de l'utilitarisme moderne.

Sur la pente des collines, se détachaient des maisons blanches aux toits de tuiles rouges qui jalonnaient la route dans le feuillage vert.

Nous mouillâmes au large de Bizoton près de l'arsenal du Port.

Aucun signe de bienvenue ne nous vint de la côte. Seuls le bateau de guerre *Washington* et le croiseur français *Condé* se balançaient doucement près de nous ; les hautes branches des palmiers touffus ondulaient faiblement sous le doux zéphyr tropical.

J'étais en train de regarder à travers le hublot. Ordre fut donné de monter sur le pont. Nous vîmes alors une multitude de petites embarcations qui s'avançaient vivement vers nous — aux avirons, des hommes complètement nus.

Il n'y a pas de pays, si retiré soit-il, où l'on ne trouve un marchand qui ne puisse se faire comprendre assez pour vous faire accepter sa marchandise. Les canots qui s'avançaient vers nous étaient les mêmes qui, cent ans auparavant, servaient au colportage des premiers pionniers du trafic commercial.

Toutes les embarcations étaient chargées de fruits ; de fruits connus de nous ou inconnus : cannes à sucre, pample-



mousses, bananes, noix de coco, oranges. Les oranges amères et acidulées étaient généralement refusées à l'innocent batelier. Il y avait des fruits que nous vîmes pour la première fois : pommes étoilées, papayes, avocats et mangues. Les hurlements des soi-disant interprètes et nos éclats de rire à bord firent un tel vacarme que finalement les prix étaient débattus par gestes, en exhibant l'argent. Marché conclu, on laissait tomber un fil à plomb auquel un indigène attachait un panier plein de fruits ; il le suivait des yeux pendant la montée, implorant l'honnêteté de l'acheteur. Le prix convenu était placé dans le panier qui descendait de nouveau. Quelquefois, par suite d'un malentendu, le retour du panier occasionnait des jurons en dialecte et des appels mimiques au ciel ; d'autres fois c'était le contraire, le nègre partait d'un joyeux éclat de rire devant la générosité de l'homme blanc.

Mais il était de toute évidence que, malgré cette joie débordante, nous arrivions dans un pays qui souffrait de la faim.

Les restes de la cuisine, jetés par-dessus bord, étaient happés par les bateliers. Ceux-ci plongeaient dans l'eau et bataillaient entre eux pour rapporter à leur esquif quelque maigre butin supplémentaire. Il n'y avait pas de déchets trop pourris pour ces malheureux, pour ces mendiants désespérés. Ils rivalisaient avec les oiseaux de proie en quête de débris flottants. Il y avait plus de bruit, de grognements, de hurlements dans leur course pour ramener un morceau de pain de rebut que n'en font les dix mille mouettes à la sortie du port de New-York.

À midi, les canots étaient toujours là, lorsque nos sergents nous dirent que la 22<sup>me</sup> Compagnie devait se tenir prête à débarquer. Nous étions éreintés ; on traîna sur le pont pour ramasser les sacs et prendre les fusils. Descendus à terre nous suivîmes le quai jusqu'au delà des hangars et des entrepôts. Dans la rue qui longe le port, il se dégageait, je ne sais d'où, une odeur nauséabonde.

Nous étions loin de la scène féerique entrevue par nos imaginations ! La réalité rappelait beaucoup mieux une auge de cochons !

Notez, en outre, que nous étions loin d'être les bienvenus :

cela se sentait aussi distinctement que l'odeur pestilentielle des ruisseaux.

Alignés le long des trottoirs, des visages noirs nous fixaient impassibles, n'ayant de vie que dans leurs yeux luisants.

Pas un sourire sur leurs grosses lèvres, des yeux opaques dans des faces sombres; rien d'hostile, rien d'amical non plus, mais l'indifférence totale d'un objectif photographique.

Dans les rues, des amas d'ordures malodorantes, de la puanteur partout, des tas de pépins de mangues, des pelures de bananes et autres résidus pourrissaient en dégageant une âcre odeur. Tout était répugnant de saleté. Mon dégoût fut augmenté encore par la vue de ces gens pieds nus. Je puis le dire sans parti pris : les pieds des travailleurs haïtiens sont les plus laids du monde. Nous étions tous déçus ; la vue de la baie était si prometteuse, et nous nous voyions alignés dans une rue répugnante à tous points de vue.

De cette sale mise en scène, hommes et femmes nous fixaient, silencieux. Rien dans cette foule ne trahissait une émotion quelconque et les regards ne nous en disaient pas davantage sur ce qui s'était passé les jours précédents. Comment aurait-on pu deviner, en effet, que, derrière ces masques noirs aux yeux blancs, se cachait la résolution farouche de lutter contre les canons, les bombes, les avions, avec, pour seules armes, des massues cocomaques, des machettes, des lances rudimentaires faites avec des coutelas de bouchers, des bâtons, et même des ongles empoisonnés.

Nous ignorions — comment aurait-on pu le deviner — que, peu de jours auparavant, à l'instigation de quelques intellectuels français, résidant à Port-au-Prince, ces nègres avaient sauvagement assassiné le président de la République de Haïti, Guillaume Sam.

Nous marchions dans la rue, entre deux murs de silence humain, et les regards fixes de ces yeux impénétrables ne pouvaient nous donner une idée des sentiments qui s'agitaient dans ces cœurs primitifs. Nous sentions seulement que nous venions de débarquer sur une terre pleine de mystère et suspecte.



Nous nous donnions des coups de coude, nous tenant sur le qui-vive, prêts à tout.

## IV

## CE QUE LES DIEUX VEULENT.

Guillaume Sam était une brute, un enfant de la jungle. Il avait fait massacrer près de deux cents otages pris indistinctement dans les meilleures familles de Port-au-Prince. Le motif de cette tuerie ? C'est qu'on ne trouvait pas en lui, Guillaume Sam, le président qu'il fallait à Haïti, et l'on songeait à le remplacer par un autre.

Après le massacre il se forma un comité de vigilance composé de l'élite des principales familles du pays. Un jour, sous prétexte d'une visite de courtoisie, ces hommes se rendirent à la Légation Française où Sam s'était réfugié. Ils le saisirent, lui brisèrent les bras pour l'empêcher de leur résister et le jetèrent ensuite, par-dessus le mur, à la populace qui le mit en morceaux comme un poulet que l'on va fricasser. Après quoi, ses restes furent enfouis dans un sac et traînés à travers la ville, escortés d'une foule de chanteurs et de danseurs en délire.

Tels étaient les événements qui avaient, dit-on, motivé notre envoi à Haïti. On nous apprit alors que la doctrine de Monroe justifiait l'intervention des États-Unis et leur permettait de s'emparer, vu les circonstances, du gouvernement de l'île. On ajoutait que les autres pays Sud-Américains n'approuvaient pas notre intervention et que le peuple haïtien était susceptible de résister.

Mais ce que l'on ne nous dit pas, parce que les personnages haut placés l'ignoraient eux-mêmes, c'est combien il nous serait difficile de gagner la confiance du peuple haïtien. Nous ne savions rien des puissances religieuses qui travaillaient les masses. L'étranger qui veut comprendre le peuple haïtien,



ses manières, sa politique, sa conduite avec les gens du dehors, doit tout d'abord remarquer une chose : c'est que ces braves sauvages englobent dans un même culte le Dieu des chrétiens et les idoles que leurs ancêtres avaient jadis adorés sur la terre africaine.

Ils considèrent le Christ et la Croix comme des symboles, les symboles sacrés d'une foi qu'ils avaient dès leur naissance et par atavisme, mais qui ne leur fut révélée, en détail, que lorsqu'ils furent arrachés d'Afrique et menés en esclavage en Haïti.

Dans notre uniforme de fusiliers marins des États-Unis, nous étions, à leurs yeux, les justiciers de tous leurs dieux pour les punir de leur insurrection.

Ils ne devaient donc pas montrer de l'émotion ou de la peur ; ils avaient du sang d'esclaves dans leurs veines, ils n'avaient qu'à attendre et se soumettre aux décrets de leurs dieux après l'arrivée des hommes blancs.

Au fond, étions-nous là pour les châtier au nom d'un dieu irrité de leur crime, ou bien, au contraire, au nom d'un dieu ami, pour les protéger contre une nouvelle tyrannie ?... C'était à savoir.

Eux n'étaient pas indifférents ; ils restaient seulement sur le qui-vive, cherchant à deviner nos intentions. Beaucoup, malheureusement, se persuadèrent, et ce ne fut pas tout à fait leur faute, que nous étions venus pour les châtier et pour venger la mort de Guillaume Sam. Un des principaux adversaires de Guillaume Sam était le Docteur Rosalvo Bobo. Celui-ci, bien que révolutionnaire et opposé au président Sam, ne voulait pas d'une intervention américaine dans l'administration de Haïti.

Sitôt l'enquête faite sur l'assassinat de Guillaume Sam et les formalités d'usage remplies pour reconnaître officiellement l'identité des pauvres restes du président, déchiqueté par la populace (c'était le sixième président assassiné en moins d'une génération), Bobo prit la tête du mouvement en vue d'établir une autre administration ; mais Bobo était un obstacle sérieux au protectorat amical des États-Unis.

L'amiral Caperton tenta alors de traiter avec les factions

qui cherchaient à contrôler Haïti. Il demanda à Bobo s'il accepterait un candidat favorable à la minorité.

Il répondit : « Je suis le seul homme capable de gouverner Haïti, je n'accepterai aucun autre président. »

Dartiguenave, le seul autre candidat important, favorable à l'intervention étrangère dans les affaires embrouillées de Haïti, fut interrogé à son tour sur le même sujet. Il répondit :

« J'appuierai comme président tout homme qui me convaincra qu'il veut le bien de Haïti. »

Malgré l'opposition de Bobo, Dartiguenave fut élu président. Bobo partit pour la France plus dégoûté que jamais de l'intervention des blancs en Haïti. Il mourut à Paris en décembre 1929.

Un nommé Codio, ami du chef, banni lui-même, fut moins discret que Bobo ; il resta en Haïti, se mit à la tête du parti anti-étranger et s'en fut dans les montagnes pour fomenter des troubles. Plein de haine contre les Américains et contre Dartiguenave qui tolérait l'influence étrangère, Codio, ne perdit pas de temps à essayer de battre le nouveau régime au moyen du ballottage, sachant trop bien que les votes du public ne seraient jamais comptés. Il engagea une bande de partisans à le suivre dans la jungle, avec des machettes, des armes à feu désuètes et des flambeaux. Ces bandes armées de Codio, les Haïtiens les désignèrent sous le nom de Cacos.

Ils passaient pour des bandits et des criminels ; tout ce que j'ai appris d'eux par la suite m'a convaincu que c'étaient là des qualificatifs immérités.

Ils m'ont toujours apparu plutôt comme des révoltés francs-tireurs que comme des brigands, des hommes qui auraient peut-être volé pour ne pas mourir de faim, assurément, mais qui auraient tout de même préféré un travail rétribué au larcin.

Le drapeau rouge ou le brassard rouge était l'emblème de l'opposition des Cacos contre le gouvernement régulier de Haïti, que celui-ci fût soutenu par les fusiliers marins ou par les intellectuels et hommes de bien qui avaient pris leur idéal dans les universités françaises ou les cafés de Paris.



Ruban rouge au chapeau ou au bras, chemise rouge ou foulard rouge, tout cela n'était pas seulement le signe distinctif de l'opposition, mais le symbole d'une foi : « la lutte de la révolution contre le gouvernement établi, la bataille du droit contre l'oppression injuste ».

Le brassard rouge par lui-même était une déclaration de guerre à la tyrannie. Je doute qu'un homme sur mille des deux millions d'habitants de Haïti sache que le drapeau rouge est dans le monde entier l'emblème de l'anarchie ; mais le rouge sang a toujours plu aux peuples primitifs, ce goût vient d'Afrique. Quand le Français peupla l'île d'esclaves nègres, c'était la couleur des vêtements des prêtres et des prêtresses de leur religion d'Afrique. Le rouge resta un trait caractéristique de ces vêtements quand leur religion prit et incorpora en elle les rites et les croyances de leurs maîtres français.

De plus, le brassard rouge était un talisman contre le Mal. Un partisan de Codio ou de tout autre chef opposé au gouvernement était équipé de son vieux fusil, de sa machette ou de ses ongles empoisonnés ; mais sa foi n'était pas dans ces armes-là ; elle était dans le brassard rouge, emblème mystique de sa double croyance : religion chrétienne et vaudou ; car malgré toutes les lois et toutes les règles religieuses établies, le christianisme — vaudou demeure invariablement la religion du paysan haïtien.

Quant au pauvre va-nu-pieds, voici son code ; il travaille pour une gourde par jour s'il peut trouver du travail ; et, s'il n'en a pas, il n'hésite pas à piller les poulaillers du voisin, les bananes des jardins incultes, joyeusement et sans scrupule.

Naturellement nous ne savions rien de tout cela lorsque nous débarquâmes à Port-au-Prince. Plus tard chacun l'apprit à ses dépens.

En attendant, nous n'avions qu'une pensée : réaliser la devise des fusiliers marins : « Les fusiliers marins débarquent » ; restait à vérifier la suite de la formule : « et deviennent les maîtres de la situation ! »



## V

## CODIO.

Durant quelque temps nous fûmes inquiétés par des coups de fusil tirés des hauteurs boisées, des cabanes et des maisons de Port-au-Prince, par les partisans de Codio. De toute évidence, ils visaient les casernes des fusiliers marins, le palais du Président, les quartiers de la gendarmerie, la prison, les postes de police. Ce n'est qu'après janvier 1916 que Codio se sentit assez fort pour sortir des bois et dévoiler son dessein de prendre la direction des affaires de son pays.

Au début de janvier, Codio, à la tête d'hommes choisis dont il s'intitula le général, attaqua la caserne des fusiliers marins et la caserne Dessalines.

Les premiers pillards mirent le feu aux portes et tirèrent plusieurs coups de fusil. Une petite bande tira également une fusillade sur le poste de police ; un fusilier marin nommé Wedor, qui devint plus tard officier de gendarmerie, se trouvait sur le balcon du poste de police au début de l'attaque. Un homme noir, coiffé d'un chapeau orné d'une bande rouge, vint sous le balcon sans être vu et tira un coup de fusil qui traversa le pied de Wedor, un autre nègre, un géant avec un turban rouge autour de la tête, s'élança sur les marches, aidé par l'homme qui avait blessé Wedor ; ce Caco avait un lourd fusil dans les mains. « Un deux » Kenny tira sur le deuxième homme comme il se précipitait sur les marches. Ce surnom « Un deux » lui avait été donné à cause de sa manière saccadée d'appeler les nombres à l'exercice de l'infanterie ; « Un deux » agit donc à sa façon et tira sur l'homme qui avait blessé Wedor. Le Caco tomba, mort ; mais sa mort n'enleva pas la confiance aux camarades qui se battaient avec lui.

Nous laissâmes son corps sur les marches du poste de police durant toute la journée du lendemain pour bien démontrer

aux Cacos que, malgré leur talisman rouge, ils n'étaient pas à l'abri du coup de fusil.

Un certain nombre d'officiers nègres, connus de nous comme aides du Président Dartiguenave, se trouvaient mêlés aux Cacos qui attaquaient les casernes ; ils ne tirèrent pas et ne menèrent pas de rebelles ; mais quand ils virent les choses se gêner, ils galopèrent vers le palais présidentiel.

Le capitaine A. S. Williams commandait alors la 22<sup>me</sup> Cie de Fusiliers Marins ; il ordonna d'arrêter ces valeureux aides, de les désarmer et de les garder à vue ou bien de les tenir comme prisonniers aux postes des sentinelles.

« Qui sait, dit le capitaine Williams, ces oiseaux-là allaient peut-être tuer le président, peut-être aussi le protéger ; mais c'est à nous de veiller sur sa vie. Gardez-les pour le moment. »

Je les gardai, en attendant du secours, sous la menace de mon fusil, de une heure du matin jusqu'à l'aurore. Ils étaient une trentaine de l'état-major du Président, tous ceinturés d'or et constellés de galons ; ils se tenaient sous l'abri qu'était le poste de la sentinelle. Ces gaillards n'entrèrent pas dans le palais du Président. Ils furent gardés toute la nuit à l'ombre du grand arbre qui ombrageait les postes de la caserne de gendarmerie ; après quoi, nous eûmes le désagréable devoir de leur remettre l'avis officiel de leur expulsion. Ils parurent soulagés de ne pas être fusillés. De ce jour, les officiers de gendarmerie devinrent les gardes du Président de Haïti et ils le sont restés depuis.

Codio, lui, fut capturé avec beaucoup de ses hommes et enfermé. Malgré cela, il trouva moyen de fomenter des désordres et de démoraliser les forces de l'administration. On ne le surprit jamais en flagrant délit dans l'envoi de ses messages, qui furent le commencement des troubles, mais il n'est pas moins certain qu'il resta en rapports avec ses partisans, dans les montagnes et dans les villes, et que ceux-ci ne manquèrent pas de lui témoigner leur attachement.

En février 1916, je fus transféré au service des quartiers-maîtres à Fort Ilet, près de la jetée. J'avais demandé ce poste. Le service, un travail de routine, consistait à inspecter des



marchandises et à vérifier des papiers. La jetée de Fort Ilet était l'endroit idéal pour étudier le Haïtien de classe moyenne. Je regardais la vie et le mouvement autour de moi comme autrefois je regardais les oiseaux quand je faisais l'école buissonnière à la houillère.

Il y avait une procession sans fin de bateaux de pêche qui rentraient au quai, chargés de fruits et de produits divers ; les acheteurs allaient à leur rencontre, pressés de faire leur choix de cafés avant qu'ils n'aillent au marché. Ils bavardaient et se querellaient entre eux sans s'occuper de ma présence, sauf lorsqu'ils avaient besoin d'une corde. D'autres fois ils acceptaient avec reconnaissance un coup de main pour lever un panier trop lourd. Je ne comprenais pas encore leur langage, mais je commençais à comprendre ce qui les ennuyait ou leur faisait plaisir.

Vers le Memorial Day, un bataillon de fusiliers marins fut envoyé à Saint-Domingue pour arrêter un soulèvement. Les amis de Codio présumèrent que l'absence des fusiliers marins serait une bonne occasion pour essayer de faire sortir Codio de prison. Tard dans la soirée du Decoration Day, l'affaire commença : La ville de Port-au-Prince fourmillait de nègres fous furieux. Le premier homme qui sortit de prison fut le général Codio. Je me trouvais sur la jetée, très occupé à regarder une bande de poissons qui évoluaient à quelques centimètres sous l'eau ; les poissons manœuvraient comme une division de soldats, avec la même savante tactique. Cela m'intriguait fort ; je ne pouvais saisir à quelle règle ils obéissaient, pourtant il y avait de la méthode dans leurs mouvements. Tout à coup, je vis passer sur le quai des trainées de blanc et de khaki, comme des éclairs, encore, encore, puis une procession interminable... Il me sembla aussi avoir entendu une succession insolite d'explosions en ville ; je regardai une seconde fois : les trainées blanches et khakies, c'étaient des marins et des fusiliers marins. Ils se pressaient pour atteindre le haut de la jetée. Je m'élançai et arrêtai l'un d'eux : c'était un fusilier marin, il n'était pas très patient pour expliquer à un curieux de quoi il s'agissait.

« Il faut que nous courions, » dit-il. « Tous les nègres, en



ville, sont à nos trousses ; nous n'avons rien pour nous défendre. Ceux qui ont pu se rendre à la caserne y sont déjà, nous autres, nous venons ici pour nous mettre à l'abri derrière les canons de vos fusils. »

Quand tous furent réunis, toutes les sentinelles les escortèrent jusqu'à la caserne. Là, chacun s'arma de fusils et de munitions ; puis on attendit les événements ; je vous prie de croire qu'il y eut un fameux tapage. L'enfer fut déchaîné sur toutes les collines et les plaines où se trouve maintenant la ville de Hasco de la compagnie sucrière haïtiano-américaine.

Quand le calme fut revenu, nous apprîmes que Codio et le reste des prisonniers s'étaient évadés.

Toute la nuit, dans le lointain, nous pûmes entendre faiblement les hurrahs que poussaient nos frères noirs rebelles. Quelques coups de fusil furent tirés des bateaux qui longeaient la berge. Le bruit des balles de ces fusils de gros calibre était plus fort que celui d'avions volant très bas. Entre-temps, nous entendions des cris de « Vive Codio » venant des banlieues.

Les tireurs embusqués nous tinrent sur le qui-vive toute la nuit. Nous n'avions pas assez d'hommes pour protéger Port-au-Prince, encore moins pour poursuivre les Cacos, mais un détachement de fusiliers marins sous les ordres du capitaine Mc Dougal arriva de Guantanamo, Cuba, et nous prêta main-forte pour poursuivre les Cacos.

Le capitaine Mc Dougal dirigea l'expédition et se chargea de nettoyer les collines ; il apprit que Codio était à Fond-Parisien, près de la frontière dominicaine. Un éclaireur haïtien, parti à sa recherche, le trouva rôdant autour de la forteresse et le ramena au camp des fusiliers marins.

C'était fini pour lui. On rédigea sa notice nécrologique à peu près en ces termes :

« Le Général Codio a été tué en essayant d'échapper à un fusilier marin. »

Vraiment, sauf l'avis des pacifistes professionnels, c'était la seule façon de procéder efficacement.

## VI

## DÉCOUVERTE D'UN ROYAUME IGNORÉ.

La révolte conduite par Codio mit fin à ma pacifique étude des indigènes.

Des hommes furent nécessaires pour réprimer les soulèvements. On organisa la patrouille du couvre-feu. Tout sujet, nègre ou de couleur, de conduite suspecte et soupçonné de sympathiser avec les Cacos, qui serait surpris dehors après neuf heures du soir et ne se rendrait pas spontanément, devait être fusillé à bout portant par la patrouille. Étaient exempts de cette loi : les fusiliers marins et les soldats de la garde haïtienne.

Naturellement, en temps d'insurrection, il n'y a pas d'autre moyen d'assurer la paix dans un centre d'agitation. N'empêche que ce n'était pas un service enviable que de faire la patrouille après le couvre-feu. Pour ma part, je souhaitais voir arriver le jour où je serais libéré de cette corvée.

Lorsque j'étais de patrouille, j'étais toujours hanté de l'idée de mieux connaître les noirs : ils semblaient si différents des blancs, qui, eux représentaient l'ordre et la loi mais qui toléraient un grand nombre de personnages de sang mêlé, à chapeaux à cornes et à ceintures dorées, soi-disant des « généraux ». Chacun de ceux-ci à son entrée au Palais était salué par un roulement de tambour qui ébranlait l'air aussitôt qu'il pénétrait sous le portail ; il recevait les mêmes honneurs en sortant du palais.

Nous ne pouvions jamais fumer une cigarette en paix ou commencer à jouer aux cartes au corps de garde de peur d'être interrompus par un appel de « garde à vous ».

Mais, fait curieux, nous remarquions que le noir, bien que tolérant un maître ayant du sang blanc, le regardait comme un être inférieur.

Le Haïtien haut classé, avec ses diplômes de la Sorbonne ou



d'autres écoles, était souvent un mulâtre, un quarteron ou un griffe, et, de ce fait, un métis aux yeux de ses frères pauvres mais fiers.

Nous avons le même état de choses, totalement renversé, aux États-Unis, tout au moins dans le Sud : l'homme et la femme ayant une trace de sang noir sont qualifiés de nègres et d'inférieurs.

J'allais apprendre d'autres choses sur les Haïtiens, en faisant les tournées de patrouille. Comme c'est souvent le cas parmi les habitants des tropiques, ils ont des coutumes sanitaires très élémentaires.

Il y a généralement une pluie torrentielle toutes les vingt-quatre heures. Que cette pluie soit envoyée par un dieu africain pour l'élimination de la saleté et des détritiques des rues, je l'ignore ; mais ce qui est certain, c'est que, jusqu'à l'occupation américaine et en attendant l'organisation du service d'hygiène et l'installation des égouts et des fosses, ces pluies journalières étaient regardées comme les seuls moyens d'éliminer les déchets et les ordures de la ville. Les noirs sont généralement plus enfants que les blancs.

Ce n'est pas pour critiquer leurs procédés de nettoyage, mais simplement pour noter leur mentalité à cet égard.

D'un autre côté, lorsqu'un blanc en uniforme veut intervenir, dans leur intérêt, et ordonne que personne ne mette le nez dehors après neuf heures du soir, il est plutôt déconcertant de recevoir sur la tête un seau d'ordures d'une fenêtre noire !

A cette époque, toutes les patrouilles se faisaient à deux. Pendant de longues nuits, mon camarade Schwartzberg et moi, nous la fimes ensemble ; nous marchions au milieu des rues de Port-au-Prince l'un regardant à droite, l'autre épiant à gauche, toujours prêts à nous aplatir à la moindre alerte. De telles corvées nous faisaient souhaiter vivement d'aller hors du territoire urbain, dans les régions où le conflit entre blancs et noirs était moins aigu.

Il y avait néanmoins, en patrouille, des choses plus sérieuses à surveiller que les pots d'ordures !

Les quartiers les plus redoutables pour nous, veilleurs de



nuits, étaient ceux du Bel-Air et du Wharf z'herbes où étaient cachés armes, munitions et conspirateurs. Nous ne savions jamais si un ou cinquante de ces rebelles ne perdraient pas la tête après avoir bu du mauvais clairin et s'ils n'essaieraient pas de nous faire un mauvais parti.

Jusqu'au jour où ces quartiers furent devenus à peu près paisibles, le moindre incendie pouvait faire exploser, dans leurs cachettes, ou sous les toitures, des quantités de cartouches surchauffées.

Schwartzenberg était un grand diable, très calme, mais très décidé quand l'action le commandait. Nous avions au Bel-Air un coin de repos dans une vieille bâtisse inhabitée.

Des marches de cette bâtisse, nous avions une assez bonne vue sur trois rues sans être nous-mêmes à découvert. Nous restions là accroupis, pendant des demi-heures, à chuchoter, après chaque ronde.

Je ne suis pas superstitieux. De toutes les choses bizarres que j'ai vues ou auxquelles j'ai pris part, je n'ai jamais rien trouvé qui pût me faire croire à l'intervention des puissances surnaturelles. Il reste vrai cependant que les multiples coïncidences dont j'ai été le témoin me donneront à réfléchir jusqu'à la fin de mes jours.

Pendant les deux années que je passai hors de Haïti, aux États-Unis (1916-1918), cette vieille baraque fut démolie, et fut reconstruite par le service hydraulique.

Or, sous les marches sur lesquelles Schwartzenberg et moi nous nous étions assis tant de fois, on découvrit la couronne de Faustin I<sup>er</sup>, le dernier empereur de Haïti.

Comment cette couronne se trouvait-elle là ? Nul, des vivants, n'eût pu le dire. Peut-être fut-elle volée et cachée là par les ennemis républicains de Faustin ; peut-être, au contraire, ses propres amis l'y avaient-ils placée pour plus de sécurité ?

Quoi qu'il en soit, c'était un objet magnifique. Aujourd'hui, elle repose dans les coffres de la National City Bank, de Haïti, d'où on la tire parfois en grande cérémonie pour la faire admirer par les visiteurs de marque.

La couronne est de belle dimension, toute en or massif,

incrustée de pierres précieuses, qui ont dû être volées aux dirigeants français de Haïti pendant la grande révolte des noirs.

Je n'ai jamais parlé de cette couronne à mes sujets pendant mon règne comme roi Faustin II ; et je trouvais cocasse le fait de m'être assis dessus pendant des semaines, moi simple fusilier marin.

C'est pourtant là, peut-être, que fut l'origine de ma destinée royale ! Quant à la fameuse couronne, sait-on seulement si elle les eût intéressés ? Ils étaient parfaitement heureux et fiers de la couronne fantastique faite avec de la soie, des plumes et des coquillages, dont ils m'avaient coiffé.

Dans ces temps-là déjà, on entendait parler de l'île mystérieuse de La Gonave et d'autres endroits reculés où les indigènes étaient encore bons. On disait qu'un homme de bonne volonté pourrait leur rendre de grands services et les éclairer sur leur propre compte, à la condition de vouloir leur servir de guide et se dévouer pour eux.

Une chose était désormais évidente pour moi et pour d'autres : c'est que pour avoir quelque chance de réussir dans ce monde tropical, le meilleur moyen était de s'écarter le plus possible des autorités et des méthodes militaires ; puis après expérience suffisante, formuler en règles les méthodes qui avaient donné de bons résultats.

Par « bons résultats » j'entends : plus d'insurrections ; paiement assez prompt et régulier des impôts ; suppression du vol, de l'oppression par les chefs indigènes, et de la famine enfin.

Comme je réfléchissais à la meilleure façon de m'y prendre pour mener à bien une telle tâche, je tombai d'un camion et me cassai le bras gauche, si malheureusement, que les os percèrent la peau. On me mit à l'hôpital pour un mois ; puis je fus transféré à Philadelphie pour subir un traitement. La guerre mondiale survint là-dessus ; ceux de nous qui auraient voulu y prendre part et ne le purent pas comprendront ce que je souffris de ce contre-temps. Le fait d'être dans un hôpital de par ma maladresse rendait, pour moi, la chose aussi humiliante que douloureuse. Tout ce que j'avais désiré passait à côté de moi sans que je pusse m'y accrocher.



Après un temps qui me parut un siècle, je fus nommé à Cuba sergent des fusiliers marins. Comment ? La chose vaut la peine d'être racontée.

Pendant que j'étais à Cuba nous faisons du tir et je fus classé parmi les bons tireurs. Quand on est qualifié tel, il faut savoir apprécier les distances. Pour cela, un officier vous amène à un endroit choisi par lui, et il demande alors au soldat de juger la distance d'un point à un autre indiqué.

L'homme chargé de vérifier nos capacités était le capitaine Edwards. Il nous amena au champ de tir ; nous étions à un millier de mètres du point de mire. Le capitaine Edwards nous demanda à quelle distance de la cible nous nous supposions. Tout le monde dit un millier de mètres, je soutins qu'il y en avait davantage, parce que la cible était en travers du champ de tir ; j'estimais la distance au moins à mille cinquante mètres. Le capitaine parut vexé, car je persistais à dire que c'était plus loin que la distance « officielle ». Il me fit alors arpenter toute la longueur du terrain, après quoi je revins ; il me demanda de nouveau ce que j'en pensais.

Je maintins ma première opinion, malgré les avertissements de mes camarades, je savais que j'avais raison et cela m'envenimait de dire le contraire.

Nous retournâmes au camp. Une semaine après, une place de sergent était vacante, et sans examen je me trouvai appelé à ce nouveau poste. Je crois que le capitaine Edwards me le fit avoir parce que j'avais eu le courage de tenir bon et de défendre ce que je croyais être la vérité. Ceci se passait fin 1918.

Quelques jours plus tard, pendant les manœuvres, je glissai et me cassai le bras de nouveau. Voici comment : je menais l'attaque en courant vers les cibles, sur une petite colline ; on tirait en même temps. Soudain, je trébuchai et pour éviter de toucher un autre homme, en cas de décharge accidentelle, j'avançai la main gauche pour protéger mon côté ; sur le coup, mon bras gauche fut de nouveau cassé.

Cette fois-ci je fus envoyé à Charleston, Caroline du Sud ; et, de l'hôpital aux casernes des fusiliers marins pour y rester jusqu'à la fin de mon service. Je m'engageai de nouveau



immédiatement avec une requête au Général Commandant pour être transféré au poste de gendarmerie de Haïti.

Je retournai à Haïti fin avril 1919. Mais, quoique j'y vinsse pour la seconde fois, la masse noire de La Gonave restait toujours pour moi une île impénétrable et mystérieuse. J'étais loin de me douter qu'en allant dans cette île j'allais y trouver un royaume aussi primitif et aussi indifférent aux révolutions successives de Haïti depuis vingt-cinq ans qu'à l'occupation américaine, tout comme si les unes et l'autre n'avaient jamais existé.

Je n'aurais jamais pu entrevoir qu'un jour ce peuple me choisirait comme roi ; que, dans mon autorité militaire et temporelle il ferait revivre celle d'un empereur du passé, et qu'enfin je deviendrais le régent de leur reine noire. Comment prévoir tout cela ? Des jours sombres et sanglants nous attendaient dans la solitude montagneuse de Pérodin avec un mélange des choses les plus disparates : Dieu, magie, autorité militaire, aimable simplicité d'une humanité bon enfant ; et puis, l'étrange souvenir que, par la suite, je devais en garder, ce long délire coupé par des intervalles de lucidité, de réel plaisir et de folle horreur.

---

LIVRE II

LIEUTENANT





## I

## DANS LES COLLINES.

Fitz Brown commandait le district de St-Marc dont le quartier général se trouvait à soixante-trois milles au nord de Pérodin.

S'adressant à moi :

« C'est à Pérodin que vous allez, dit-il, là-bas sur les hauteurs ! » Je regardai dans la direction de son doigt. Tout ce que je pouvais voir, c'était des collines et encore des collines roulant les unes sur les autres comme les vagues de la mer ; plus loin les montagnes se dessinaient devant nos yeux dans une immobilité et un silence éternels.

Leurs ombres s'étendaient et s'approfondissaient dans les vallées qui les séparaient. Les ravins, sous ces ombres, semblaient sans commencement et sans fin.

Elles ne donnaient pas l'impression d'être hospitalières, ces collines ; mais la pensée d'y aller m'émotionnait vraiment et m'alléçait comme une aventure intéressante.

« Eh bien ! » dis-je à Fitz, « quand partons-nous ? »

J'aurais voulu y être déjà pour voir ce que cachaient ces monts vert sombre, aux tons changeants.

Fitz me regarda avec surprise. Il me savait calme. Mais peut-être me trouvait-il par trop impassible devant la nouveauté de la tâche qui m'était assignée. Il ignorait que j'étais ravi précisément de l'occasion qui s'offrait de sortir de notre train-train journalier. C'était toujours là mon rêve, depuis que je m'étais révolté contre l'existence abrutissante des houillères de Pittston ; mais Fitz voulait me faire comprendre le sérieux de l'aventure :

« C'est là que vous allez, mon garçon, dit-il, d'une voix grave, empreinte de pitié sympathique ; et là, on vous entertera, à moins que Dieu ne soit bon pour nous. »

Pour toute réponse, j'aurais voulu lui dire : « La barbe ! »

mais il était mon supérieur ; je me contentai donc de répéter à nouveau : « Quand partons-nous ? »

Juste une semaine auparavant, à mon retour à Port-au-Prince, j'avais reçu, en même temps que ma nomination de sous-lieutenant de gendarmerie, l'ordre de me rendre à Pérodin et de faire mon rapport à l'officier qui commandait la place, l'informant que j'étais envoyé pour service de patrouille, une fois que je serais équipé convenablement.

J'allai par chemin de fer à St-Marc, pour rencontrer Fitz.

C'était alors un chemin de fer cocasse : un train par jour dans chaque direction. Fitz devait me mener dans l'intérieur jusqu'à Petite-Rivière, dix-huit milles, à mi-chemin de Pérodin. Fitz avait une automobile, l'unique, je crois, en ce temps-là, dans la région de St-Marc. C'était une drôle de bagnole, même après avoir été rafistolée pour le trajet ; mais elle avait fait de la rude besogne sur les routes de la région.

De St-Marc, la route suivait des ravins étroits pendant deux ou trois milles, toujours en montant. Après le dernier ravin, par la première crête des collines, nous arrivâmes dans la vallée fertile de l'Artibonite. Elle s'étalait devant nous comme un jardin d'Éden.

C'était une étendue splendide de végétation sauvage : des vignes tropicales traversant des champs abandonnés de canne à sucre, de bananiers et de plantations d'indigo, tristes vestiges du régime français qui avait essayé de faire de Haïti une colonie esclave.

Sur les monts au delà de la vallée où nous étions — sur la cime du Mont Cahos — se trouvait le fort construit par Des-salines, le Libérateur, comme point stratégique duquel il devait faire son dernier effort pour l'indépendance haïtienne s'il avait été repoussé des villes de la côte. Le village proche s'appelait alors Marchand ; aujourd'hui il porte le nom de son fondateur.

A peu près à un mille à l'est de Marchand, sur un petit plateau surplombant le village, les murs de ce fort s'élèvent, encerclant une source d'eau froide et claire qui jaillit sur les rochers limoneux.



Sur cette hauteur, et avec cette source intarissable d'eau, Dessalines pouvait soutenir indéfiniment un siège contre une armée de plusieurs milliers d'hommes.

Vers le milieu de la plaine, Fitz, qui restait vexé de me sentir plus désireux de voir du nouveau que soucieux de parer aux dangers possibles, arrêta l'auto et se mit à me haranguer de nouveau. Il me désigna du doigt les montagnes puissantes, à l'horizon, à quelques vingt milles devant nous :

« Quand vous serez sur les cimes que voilà, dit-il, vous perdrez quelque peu de votre flegme et de votre insouciance. Là-bas, quand il ne pleuvra pas vous étoufferez et quand la pluie se mettra à tomber, il vous tardera qu'elle cesse, sans quoi vous mourrez de faim, car tout trafic sera interrompu entre vous et votre base de ravitaillement, par suite des torrents impétueux qui surgiront et rendront les pistes impraticables. Tant que la pluie ne se sera pas arrêtée, vous n'aurez à compter que sur les provisions faites antérieurement.

N'allez pas vous figurer que vous allez à une partie de plaisir, à un pique-nique, sans quoi vous éprouverez des déceptions amères. »

Il avait raison, mais à moitié seulement. Il ne se rendait pas compte que ses propres paroles contribuaient à aviver mon impatience d'atteindre les montagnes. C'était là, de ma part, non de la suffisance, mais une sorte de fièvre d'aventure. Les réflexions de Fitz semblaient demander une réponse.

« C'est possible, dis-je, mais mettons-nous en route. » Je ne pus rien ajouter de plus. On se remit en marche, sur une route poussiéreuse et blanche ; les tourbillons de poussière devant nous étaient tels qu'on avait l'impression de rouler dans des nuages chauds qui nous brûlaient la peau. Il devait y avoir des semaines qu'il n'avait pas plu ; les feuilles des arbres étaient couvertes d'une couche de poudre blanchâtre ; de temps en temps, une brise les secouait un peu et un brouillard de poussière s'étendait sur la plaine. La route même n'était marquée que par les ornières blanches sur la surface éblouissante ; elle semblait n'avoir pas de fin ; mais quand on fut au bout, ce fut aussi soudain que si un rideau s'était levé devant nous et découvrait un spectacle totalement différent.



Après un certain temps, on s'habitue, à Haïti, à ces changements brusques et saisissants.

Nous quittâmes la plaine et traversâmes un pont sur la rivière Artibonite, dans une contrée d'ombres fraîches, de riches couleurs, dans une atmosphère embaumée ; au delà des ombres, le long de la route, entre les fourrés et les massifs d'arbres nous vîmes des indigènes dans l'herbe jusqu'aux genoux ; ils étaient timidement curieux ; nulle hostilité ne se lisait sur leurs visages, seulement un peu de méfiance. Souvent, j'ai rencontré dans la brousse des animaux sauvages traqués par des chasseurs ; ces bêtes avaient le même regard, se tenant immobiles pour ne pas attirer l'attention.

Soudain, j'aperçus une femme à quelques pas de la route. C'était une grande fille noire, portant un grand panier de fruits sur sa tête coiffée d'un madras ; je lui souris, elle me sourit à son tour.

« Hé ! dit Fitz, surveillez-vous ; ces manières-là ne sont pas pratiques dans les montagnes, jusqu'à ce que vous sachiez ce que vous faites. » Je ne fis pas grande attention à ses paroles. Il n'avait pas compris, je n'avais pas souri parce que c'était une femme, mais parce que c'était la première personne que je rencontrais dans ces parages et que j'avais envie de sourire : il faisait bon d'être de retour à Haïti et j'étais heureux.

Peu après nous arrivâmes à Petite-Rivière qui n'était à ce moment-là qu'une petite agglomération de huttes aux toitures de chaume, le long de la route. Fitz me déposa à la station de gendarmerie et me donna ses derniers conseils sur la vie que j'allais mener ; puis il partit avec un bruit de ferraille dans sa voiture poussive.

Je passai la nuit là, attendant le lieutenant Place, de service à Pérodin, mais qui avait été à Port-au-Prince en permission et qui devait me prendre à son retour.

Dès le début, j'aimai Place avec son large sourire, il était humain ; dur pour sonder l'âme de quelqu'un, mais pas mesquin ; il semblait avoir pris la mentalité haïtienne : volontiers il s'amusait de l'embarras et des tribulations d'autrui. Qu'un ami tombe d'un arbre et se casse la jambe : à Haïti, c'est là une farce amusante !

Place n'avait pas la moindre malice dans son âme d'enfant ; mais il me joua bien des tours les premières semaines de mon arrivée dans les montagnes. Des tours semblables auraient justement provoqué des bagarres sanglantes dans une caserne de fusiliers marins aux États-Unis, mais dans ce pays noir étouffant, pays de contrastes subits, ce qu'on avait de mieux à faire en guise de réponse, c'était de rire aussi fort que lui.

Place et moi partîmes de Petite-Rivière, au clair de lune, à deux heures du matin, avec huit gendarmes qui devaient nous servir de guides et porter les bagages. J'étais en selle pour la première fois sur un mulet et je menais par le licol un autre mulet blanc.

Ce n'est pas par hasard que le whiskey blanc de maïs fait en alambic clandestinement dans le Sud des États-Unis s'appelle « mulet blanc » ! Le mulet que je menais avait sur le dos un sac paillon auquel était attaché une mitrailleuse Lewis. Il y avait aussi des pièces de rechange pour la machine et plusieurs boîtes de munitions. C'était Place qui avait donné l'ordre que je mène cette brute blanche avec sa charge périlleuse ; je ne devais pas la perdre de vue un seul instant, ni en lâcher le contrôle.

C'était là, semble-t-il, une mission de confiance. Je pris les devants, tenant l'animal blanc par son licol. C'est alors que commença pour moi la corvée la plus dure de toute ma campagne de Haïti. Ce mulet était possédé de tous les démons de la création et la bête que je montais n'était pas un coursier de luxe, loin de là ; son épine dorsale était tranchante comme une hache ; on pouvait la sentir à travers la selle.

Nous traversâmes une route bordée de cactiers piquants ; la lune brillait et éclairait un sentier étroit en dehors de l'ombre des cactiers. Les mulets avaient peur de ces rayons de lune éblouissants et ils s'obstinaient à obliquer toujours vers l'ombre.

Du cortège spectral devant et derrière nous, on n'entendait que le crissement des selles, le tintement des chaînes de mors, et les grognements des mulets piqués par les épines des cactiers ; il y avait aussi quelques jurons humains proférés pour les mêmes causes.



La nuit semblait éternelle. Enfin, cependant, les banderoles glorieuses de l'aube percèrent les ombres de la nuit. L'aube matinale à Haïti est toujours magnifique, que ce soit au fond des déserts ou dans la forêt. Une brise légère et stimulante est dans l'air ; le monde entier semble rafraîchi après les heures de la nuit. Les voyageurs expérimentés de l'île s'arrangent toujours pour faire leurs principales étapes entre l'heure précédant l'aube et celle de la pleine chaleur du jour, qui devient accablante avant onze heures et reste intolérable jusqu'au crépuscule pour tout autre que les indigènes. Ces lueurs matinales perçant les crevasses des hautes montagnes projettent, d'un endroit à l'autre, les nuances les plus variées (bleu, rose, pourpre et jaune) jusqu'à ce qu'elles se soient amalgamées en une radieuse blancheur, et alors, le soleil pour ainsi dire bondit à nos regards.

Nous avons quitté les plaines et commençons à gravir les pentes du chemin principal des montagnes. Nos sentiers suivaient ici le lit desséché des torrents, là le cours d'un ruisseau et plus loin des étangs d'eau stagnante. Quand nous fûmes à la moitié du parcours, nous nous arrêtâmes pour nous reposer.

« A quelle distance est Pérodin ? » demandai-je à Place.

« A peu près une heure », répondit-il d'un air détaché. Il ne me vint pas à l'idée qu'il plaisantait à la haïtienne ! Un premier doute me vint à l'esprit lorsque, après avoir fait au moins une heure et demie de montée, je n'aperçus dans l'aspect du paysage aucun signe qui révélât la proximité d'un campement.

« Quelle distance, dites-vous, avons-nous encore à faire ? » demandai-je à Place de nouveau.

« A peu près une autre heure », répondit-il avec le même flegme.

Cette fois-ci, j'étais ulcéré non seulement dans mon cœur, mais encore au séant : tous mes muscles me faisaient mal ; j'étais si incommodé que j'étais obligé de me dresser sur les étriers, me reposant dessus tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, pour me soulager un peu. En remarquant ce manège, Place me regardait en souriant. Toutefois il semblait préoccupé par



les arbres qui surplombaient la route : il se penchait en avant, surveillant les branches basses. Son regard scrutateur allait surtout vers les manguiers qui ont des branches lourdes partant de l'arbre presque horizontalement. Nous avons marché longtemps après notre premier repos du matin lorsque je vis Place se raidir comme un chien d'arrêt qui approche d'une couvée de cailles ; son cheval s'arrêta net sans le moindre signe de son maître.

Doucement, Place retira son revolver du fond de la selle ; sans tourner la tête, il fit signe de sa main gauche à un sergent indigène qui était derrière lui. Le gendarme s'approcha sans bruit, et quand Place indiqua l'arbre, vivement il braqua son fusil. J'étais à cinquante pas en arrière, il y avait plusieurs mulets entre Place et moi. Pendant que le gendarme surveillait l'arbre, son fusil braqué, Place se retourna sur sa selle et m'appela :

« Venez ici, Wirkus, je veux vous montrer quelque chose, il faut toujours vous en méfier quand vous serez de patrouille. »

Je descendis de ma monture et donnai les guides et le licol du mulet blanc à un gendarme. Je rejoignis Place qui parlait à voix basse au sergent en fixant les branches du manguiier. Place indiquait la branche la plus basse qui s'allongeait directement au-dessus de la tête d'un homme monté sur un mulet.

« Je ne vois rien », dis-je.

« Regardez encore, » insista Place.

Alors seulement, je vis le corps d'un homme allongé sur la branche, de telle façon qu'il semblait en faire partie ; il était presque complètement caché par les feuilles.

« Descends de là », commanda Place. L'homme ne bougea pas.

Place leva son revolver et le braqua vers le nègre. Celui-ci alors se laissa glisser agilement de la branche sur la route et nous fit face, avec sa machette serrée dans son poing droit. Il n'avait ni chapeau ni chemise ; quelques haillons seulement lui servaient de pantalon ; il était pieds nus, et se tenait immobile, nous regardant de ses yeux blancs grands ouverts dans son visage noir. On ne pouvait deviner s'il voulait nous sauter dessus ou s'échapper dans la brousse.

« Pourquoi étais-tu caché dans cet arbre ? » demanda Place, qui parlait créole couramment, d'un ton si naturel que je devinais ce qu'il disait sans comprendre le sens d'un seul mot.

« Moi reposant, » répondit-il d'une voix mal assurée. Place m'expliqua que ce guet sur l'arbre était d'usage courant chez les Cacos pour tuer un soldat en patrouille ou sur une route ; si nous ne l'avions pas aperçu, il aurait ouvert la tête du premier d'entre nous qui serait passé sous l'arbre à portée de sa machette ; il aurait ensuite disparu dans la brousse, à la faveur de l'agitation causée. Les gendarmes s'avancèrent et lièrent l'homme pendant que le sergent appelé par Place le tenait au bout du canon de son fusil.

« Qu'est-ce que vous allez faire de lui ? » dis-je.

« L'emmener au camp avec nous, puis l'envoyer à Petite-Rivière pour être jugé pour banditisme. »

Nous continuâmes sous la chaleur accablante de midi. Le prisonnier marchait en avant ; il avait été prévenu que, s'il ne nous avertissait pas de la présence d'autres camarades cachés dans les arbres, il serait fusillé immédiatement. Je me sentais trop endolori pour me remettre en selle, et j'essayai de continuer le trajet en menant les deux mulets à pied. Place, maintenant qu'il avait une « panthère » noire comme otage, semblait plus tranquille. Il remonta à cheval ; marchant à mon côté, il riait sans répit de m'entendre gémir et jurer sur mon manque de confort et mes pauvres jambes à vif.

Les ravins que nous rencontrions maintenant devenaient pénibles à traverser. Il est difficile de dire ce qui est le plus dur, grimper ces ravins ou les descendre. Pour rendre la situation plus pénible encore, le mulet blanc choisit ce moment pour faire des siennes.

L'autre mulet ne paraissait pas tranquille ; je pensai pouvoir le maîtriser plus facilement en montant dessus, mais je ne pus y tenir sans me dresser sur les étriers. Place riait de me voir debout sur mon mulet en descendant une pente. Je ne comprenais pas son hilarité, je finis par m'apercevoir que ma selle partait en avant et, quelques secondes après, j'étais à califourchon sur le cou de la bête et mes genoux sous ses oreilles. Le mulet se mit à ruer ; je passai par-dessus sa tête



en faisant un saut périlleux des moins gracieux. J'atterris sur mon centre de gravité et me mis à invectiver la bête avec colère. Celle-ci s'était arrêtée net et me regardait fixement d'un air placide et railleur à la fois. Place hurlait de joie :

« Épatant ! dit-il, je vous parierais un mois de solde que vous ne pourriez refaire ce saut. »

Ce que j'aurais fait à Place, je n'eus pas le temps d'y penser ; car le mulet blanc choisit ce moment pour s'exhiber à son tour : il se mit à pivoter sur ses sabots de derrière. Les boîtes de munitions voltigèrent dans toutes les directions. Enfin il daigna s'arrêter. Mais pendant que les hommes ramassaient les munitions, il se remit à ruer, cherchant à donner des coups de sabots à quiconque l'approchait.

Les précieuses pièces détachées de la mitrailleuse tombèrent du sac-paillon. Les gendarmes alors essayèrent d'attirer son attention vers l'arrière ; en même temps, j'approchai une main caressante vers son museau ; je pris une voix d'enfant pour l'appeler :

« Beau petit mulet, sois gentil, sois sage ! » Pendant cette scène, Place descendait de sa monture et s'appuyait contre un arbre en riant aux larmes.

Le mulet blanc, oubliant les hommes qui essayaient de le recharger, tournait ses sabots vers moi. Je battis en retraite ; j'empruntai une machette à un gendarme, coupai un jeune arbuste et je fonçai sur la brute. Après le troisième coup, il s'arrêta, écartant ses pattes, baissa les oreilles et se tint tranquille. Les indigènes, qui connaissaient les mulets mieux que moi, s'élançèrent vers lui, réajustèrent le fardeau, et nous partîmes. Place remonta en selle ; moi, non. J'étais dégoûté de jamais remonter, ma vie durant, sur une autre bête à longues oreilles.

Nous arrivâmes au haut d'une forte côte. Place m'appela et me dit aimablement :

« Cette histoire d'une heure est presque terminée, Wirkus, nous arrivons. Jusqu'ici je vous ai parlé à la manière « haïtienne » : sachez donc que, chaque fois que vous vous trouverez dans les montagnes et que vous demanderez à un indigène combien de temps il faut pour arriver à une certaine distance,



il regardera le soleil et vous répondra : « Quand le soleil sera à telle hauteur », ou vice versa, jusqu'au crépuscule. Vous avez de la chance que je ne vous aie pas répondu que le camp était à une « belle ti boute », ce qui veut dire « un bon petit bout » et peut vouloir dire aussi un trajet d'une demi-journée à deux jours. »

« Très bien », dis-je, je n'étais pas intéressé à ce moment-là par les coutumes haïtiennes. « Mais où est ce fameux camp dont vous parlez ? Je ne vois pas les signes d'un campement. » Place m'indiqua du doigt, au delà d'une vaste vallée sur l'autre versant, un plateau aride de quelques centaines de mètres, à une bonne heure de distance au moins. Il fallait encore descendre une pente, en remonter une autre très à pic. Au milieu d'un petit plateau brillait quelque chose qui reflétait comme un miroir les derniers rayons du soleil couchant.

« C'est là, dit Place, que vous allez habiter ; c'est l'église, la seule bâtisse de Pérodin que les bandits n'ont pas détruite quand ils rasèrent la ville, il y a un peu plus d'un mois. Ils n'épargnèrent pas un être humain, pas un animal ; ils ne laissèrent pas d'autres toitures, mais ils ne touchèrent pas à l'église ; ils ne le font jamais. C'est notre camp ; c'est là que vous allez demeurer. »

Voilà comment nous entrâmes à Pérodin.

## II

### PÉRODIN.

Nous arrivâmes à la petite plaine de Pérodin à travers un ravin profond d'au moins dix pieds. La piste était rendue glissante par une épaisse boue rouge. On avait dû nous apercevoir à cinq lieues ou plus ; mais il n'y eut aucune démonstration de bienvenue, rien n'avait bougé sur le plateau. Jusqu'à notre sortie du ravin, c'était à croire que nous allions à un cimetière désert de campagne. Le ravin était coupé dans le roc rouge, comme des creux dans les escaliers des temples antiques usés par la succession sans nombre de pieds nus.

Une pluie récente avait fait des sillons si glissants que chacun de nous fut obligé de descendre de sa monture et de tirer les mulets et les chevaux par la bride. La longueur du plateau était de deux cents mètres environ, sa plus grande largeur n'avait pas plus de cinquante pieds. Sur ce petit bout de nivellement convergeaient toutes les pistes du pays avoisinant. Nul autre endroit ne pouvait être meilleur comme poste de contrôle à quatre cents milles à la ronde.

Nous quittâmes nos guides et je suivis Place vers l'église.

Trois hommes se tenaient à l'entrée ; c'étaient : Neuhaus, Kelly et Williston, les officiers de la garnison dont Place m'avait parlé.

Ils ne ressemblaient guère aux autres fusiliers marins que je connaissais ; leurs yeux étaient enfoncés dans l'orbite, leurs barbes hirsutes, leurs uniformes pendaient lamentablement.

Ils portaient des chapeaux indigènes de paille tressée (leurs chapeaux d'uniforme de campagne avaient été perdus dans la brousse).

Il n'y avait pas de joie dans leurs yeux, ils paraissaient même en nous serrant les mains et en échangeant les salutations avec nous surveiller furtivement les alentours. La troupe indigène était encore plus délabrée, un silence lugubre planait sur tout.

Des hommes défirent nos bagages et s'occupèrent de nos montures sans dire un mot. Les officiers nous conduisirent à la chapelle.

C'était affreux à voir pour quelqu'un qui a été élevé dans le respect des choses de l'Église : il y avait des rangées de lits de camp dans le chœur ; sur l'autel se trouvaient empilés des boîtes de conserves et des paniers d'œufs et, y attendant, des seaux et des caisses ; dans les coins, un amas de selles, de harnais et de couvertures ; il y avait des vêtements, des brosses à cheveux, des glaces éparpillés le long de l'autel. Je me retournai pour regarder l'église.

L'aspect en était encore plus étrange : il n'y avait pas de bancs, le sol était couvert de nattes faites de tiges de bananier. Quatre-vingt-dix soldats indigènes étaient logés là entre l'autel et la porte d'entrée de ce petit édifice.



Beaucoup d'entre eux étaient étendus sur leurs nattes quand nous entrâmes, ils se soulevèrent sur leurs coudes, et puis se levèrent enfin, silencieux, en nous regardant et se recouchèrent ensuite.

D'autres entrèrent et s'étendirent à terre. C'était la garde qui était envoyée à notre rencontre. L'église avait à peu près cinquante pieds de longueur et vingt-cinq de largeur ; sa longueur était parallèle au plateau. Quand les indigènes furent installés à leurs places respectives pour la nuit, ils se trouvèrent entassés, un homme touchant l'autre, comme des vers dans une boîte d'appâts. Pendant qu'ils s'installaient, de la nourriture et du café nous furent apportés à Place et à moi dans le chœur. Je ne sais ce que fit Place, mais moi j'étais trop fatigué pour manger. Je m'étendis tout habillé sur mon lit, et je ne sortis de ma torpeur que le lendemain matin assez tard.

Mais tout fatigué que j'étais, je ne fis que de petits sommeils. Le calme de l'endroit me laissait anxieux. Il n'y avait pas ces bruits coutumiers des nuits tropicales : le crissement des insectes, le trille des oiseaux, le sifflet des crapauds ou le chant du coq.

On n'entendait pas d'autre bruit que les pas des deux sentinelles qui faisaient leur ronde en tournant autour de l'église et parfois le tintement d'une ceinture ou d'une boucle heurtée quand ils changeaient leur fusil d'épaule.

Ni chants, ni éclats de rire dans les collines lointaines ; jamais je n'avais vu encore, depuis mon arrivée dans l'île de rêve, un endroit où il n'y eût nulle trace de vie. Un silence de mort planait sur le petit plateau de Pérodin.

Les choses ne furent pas plus gaies le lendemain matin.

Errant sur la piste que nous avions suivie pour arriver, je trouvai un poteau sur lequel étaient fixés par des clous des chapeaux de paille jusqu'à une hauteur de cinq pieds du sol. J'étais curieux d'en connaître la signification. Je retournai au camp pour demander le motif de cette façon de percer ces chapeaux indigènes si utiles.

« Oh, ça c'est le système de Williston, me dit Place ; c'est chacun pour soi ici, chaque homme se commande lui-même à sa manière.



Williston croit que sa mission est « d'avoir » un Caco (ou un bandit). C'est le vieux dicton : de « l'avoir avant qu'il vous ait eu. » Donc, Williston « a » tous les Cacos qu'il voit avec du rouge sur les habits. Il ne s'inquiète jamais de ramener les corps ; il rapporte les chapeaux et il les cloue au poteau pour faire savoir aux autres Cacos ce qui les attend. Il en aura des ennuis un jour, parce qu'il « aura » quelqu'un qu'il ne devrait pas avoir. »

Peu de temps après, Williston fut transféré dans une région où une façon si sévère de procéder n'était pas justifiée. Après son départ, personne n'ajouta un seul chapeau de paille à sa collection.

Je dormis plus mal encore que la nuit précédente après avoir vu ce poteau : je restai éveillé des heures, horriblement impressionné par ce silence : il me semblait que nous étions, nous, officiers, étendus comme des corbillards devant l'autel.

Plusieurs jours après, comme je flânais autour de l'église-caserne, je tombai sur une espèce de placard, fait de boîtes de conserves aplaties, de débris de tôle ondulée et même de morceaux de ces épaisses feuilles d'étain qui se trouvent dans les boîtes à thé.

(On se demande comment tous ces matériaux pouvaient se trouver dans un endroit aussi reculé.)

Dans ce placard étaient empilées les dépouilles de guerre prises par le détachement depuis son arrivée à Pérodin, après le massacre des Cacos. C'était le butin de deux semaines seulement, me dirent-ils. Le contenu vous donnait autant de malaise et de perplexité pour l'avenir que le poteau aux chapeaux.

Toutes espèces d'armes se trouvaient là, depuis l'antique fusil à silex jusqu'au dernier modèle de sport. Il y avait des machettes avec le tranchant couvert de sang, et beaucoup d'autres objets encore, des objets que je voyais pour la première fois de près : des tambours pour cérémonies du vaudou de différentes tailles, des tambours « boula », « secondes », et « maman », mélangés avec des douzaines de tambours ordinaires, dont on se servait pour la « danse du Congo », et pour alerter de distance à distance dans la brousse, en envoyant des messages à une centaine de milles ou plus, presque aussi vite que par télégraphie ou radio.

Mais ce qui m'intéressa le plus, ce fut une collection variée de sortes de poupées peintes grotesquement, transpercées d'épines et de morceaux de fil de fer, parées de colliers de pierres aux couleurs brillantes, entremêlées à des dents d'hommes et d'animaux.

J'appelai un groupe de gendarmes et leur demandai ce que pouvait signifier cet amas hétéroclite, mais ils ne me donnèrent aucune explication, ils marmottèrent quelque chose, en roulant des yeux de terreur et ils partirent à reculons. Rien au monde ne les aurait fait demeurer là parmi ces charmes « ouanga ».

À la sacristie, outre les vêtements sacerdotaux, se trouvaient accumulés des habits divers trouvés dans les campements de bandits ; des aliments, du matériel de cuisine, des poêles, etc. Tout ceci était accaparé par les gendarmes comme propriété personnelle.

C'était, du reste, la théorie des officiers : tout objet trouvé chez les bandits avait été volé par eux ; par conséquent, les propriétaires ayant fui ou ayant été assassinés, il n'était plus possible de leur rendre leurs biens. Il était d'usage aussi que les soldats indigènes gardassent leur butin comme boni, en plus de leur solde. Cette façon de procéder soutenait leur moral et plus tard, ils firent venir leurs femmes ou en prirent dans les montagnes, et ce butin rendit leurs relations domestiques plus agréables.

L'aspect de mes camarades ne cessa pas de m'inquiéter : leurs visages hâves, leurs haillons, leur regard éteint, me laissaient perplexe ; je me demandais quand mon tour viendrait. Le quartier-maître ne pouvait pas s'approvisionner avec les seules réquisitions autorisées ; il réclamait au dépôt des envois supplémentaires ; mais les pluies torrentielles ou les raffles des bandits retardaient l'arrivée de ces envois à destination ; ce qui fait que les vivres manquaient toujours.

Pourtant il n'y avait pas d'hommes plus braves et plus indifférents aux privations que ces officiers et ces hommes de la gendarmerie à Pérodin, en 1919-1920. Depuis, j'ai trouvé quelquefois des gendarmes gâtés, difficiles, mais pas en ce temps-là. Ces hommes nous considéraient « nous », jeunes offi-



ciers, quelquefois moins expérimentés qu'eux, comme de jeunes frères qui, pour une étrange raison de naissance, avaient droit à l'autorité sur eux ; où que nous leur commandions d'aller, ils obéissaient. Si nous leur disions de nous suivre, ils couraient devant nous pour nous protéger.

Je ne connais pas de cas où un gendarme ait laissé son officier en mauvaise posture. L'exemple le plus émouvant de leur loyauté fut le cas du lieutenant Moskoff qui contribua grandement à soutenir mon courage dans les rudes et malheureuses journées qui suivirent mon service de patrouille au quartier-général de Pérodin.

Moskoff était attaché à la station de Mirebalais, district aussi triste et aussi dangereux que celui de Pérodin. Il avait été envoyé avec la paye des gendarmes, postés à une dizaine de milles de distance. Moskoff était nouveau-venu. Il ne connaissait pas l'esprit des hommes noirs de la gendarmerie. Il les tenait en suspicion parce qu'il n'était pas familiarisé avec leur couleur, leur langage, leurs manières ; en un mot, parce qu'il ne les comprenait pas.

Son premier geste en arrivant au poste fut de les aligner et il leur ordonna de décharger leurs fusils, ce qu'ils firent lestement. Pendant qu'il comptait l'argent sur la table, survint une attaque de bandits. A la première volée Moskoff reçut une balle à la base de la colonne vertébrale, ce qui lui paralysa les jambes.

Les gendarmes, sans ordres de leur chef, sautèrent d'un bond sur leurs fusils, les chargèrent, se couchèrent à plat ventre, et ouvrirent le feu, s'arrangeant peu à peu à faire un cercle protecteur autour de l'officier blessé. Les bandits reculèrent ; quatre des gendarmes sautèrent sur l'unique porte du poste, l'arrachèrent de ses gonds et en firent une civière, les autres firent un carré protecteur et commencèrent leur voyage de dix milles vers Mirebalais.

Les Cacos, constatant qu'ils avaient blessé un officier blanc, ne se tinrent plus de joie ; ils devancèrent la colonne en marche, grimperent aux arbres, hurlèrent des ordres et des prières aux soldats noirs haïtiens, leur promettant la vie sauve s'ils abandonnaient l'officier blanc.



« Nous vous tuerons tous, criaient-ils ; mais si vous lâchez le blanc, nous ne vous ferons rien, nous voulons un homme blanc. »

« Si vous le voulez, venez le chercher ! » répondirent les gendarmes.

Pendant cinq heures, alors qu'ils n'avaient avancé que de cinq milles, les gendarmes protégèrent toujours l'officier en tenant à distance les plus audacieux des bandits qui les entouraient. Puis le caporal fut touché ; il sentait qu'il était blessé mortellement ; il appela ses hommes et leur prescrivit de courir en avant avec Moskoff, ajoutant que lui tiendrait tête aux bandits jusqu'à la mort.

Les ordres du caporal furent exécutés, il tomba pendant que ses hommes couraient avec Moskoff. Les bandits rattrapèrent la colonne ; les soldats noirs creusèrent un trou, y mirent Moskoff et l'entourèrent, s'appêtant à le défendre jusqu'au dernier homme.

Une patrouille de fusiliers marins qui passait sur ces entre-faites étant accourue aux coups de feu mit les bandits en déroute et amena Moskoff mourant à Mirebalais.

Le corps du caporal fut retrouvé plus tard décapité. Cette mutilation inspire aux indigènes une horreur qu'il est difficile de faire comprendre à un blanc, même après deux ans de séjour à Haïti.

Aucun homme n'aime la mort, mais l'homme noir de Haïti se rendra pour mourir, en souriant, s'il a la promesse que son bourreau ne le décapitera pas.

« Pas couper tête moi », dit le prisonnier en sanglotant ; et si sa prière est exaucée, il meurt avec le sourire. Mais s'il n'a pas cette promesse, il devient fou furieux ; il mord, crie, se défend comme un diable. Le caporal qui sauva momentanément la vie de Moskoff ne fit aucune prière de cette sorte, il se défendit, fit face au « couper tête » et se conduisit comme un héros.

Toutes les coutumes de la barbarie flottaient dans l'air à Pérodin : le poteau des chapeaux de Williston, les sentiers tachés de sang par endroits, et les restes d'un feu qui avait servi pour des rites d'hommes noirs.

L'histoire de la stupide méfiance de Moskoff et du dévouement de ses soldats noirs était pour moi comme les premiers accords d'un orchestre accompagnant le lever de rideau sur une scène émouvante et hideuse à la fois : j'espère bien qu'un jour tout ceci s'effacera de ma mémoire.

## III

## PREMIÈRE PATROUILLE.

Les textes élémentaires pour l'entraînement militaire distinguent plusieurs sortes de patrouilles : patrouille de reconnaissance, patrouille pour lever des plans, patrouille d'attaque pour s'emparer d'un point déterminé. La patrouille actuelle à Haïti n'a rien de commun avec tout ceci. Je l'ai appris pendant les neuf mois que je passai à Pérodin. C'est avec timidité et hésitation que j'en parle aux lecteurs, doutant de leur faire comprendre ce qu'était une patrouille à Haïti. Lorsque je quittai Pérodin, j'étais tellement impressionné par tous mes souvenirs que je détruisis toutes mes notes et mémoires non officiels, sur lesquels j'avais basé mes rapports. J'avais une certaine appréhension que ces faits notés tout crûment pour aider ma mémoire ne tombassent entre les mains de quelqu'un qui ne pourrait les comprendre, et je ne le voulais pas.

Ce que j'écris de ma première patrouille à Pérodin et de celles qui suivirent est formé de souvenirs. Il y a des choses qu'un homme n'oublie pas. Le major Grey commandait la place lorsque je fis ma première patrouille. C'était à ce moment une région tellement bouleversée qu'un chef comme un major était indispensable.

Après quelques semaines de randonnées dans le voisinage, j'essayai avec un médiocre succès d'apprendre un peu le langage du pays, celui aussi des gendarmes, dans l'espoir que cela me donnerait droit de conduire une patrouille.

Un jour, un rapport apprit au major Grey qu'une bande de



Cacos faisait des dégâts à Médor, à huit milles de nous à vol d'oiseau ; mais près de vingt milles par les chemins. Le rapport disait que les bandits brûlaient les maisons, volaient le bétail et tuaient les hommes qui refusaient de s'allier à eux. Place et Neuhaus étaient à peine partis en patrouille d'information, qu'on annonça de nouveaux désordres dans d'autres régions (probablement causés par des détachements de la bande qui avait attaqué Médor). Williston était en permission. Le rapport de l'attaque arriva tard dans l'après-midi. Depuis des semaines, j'attendais avec impatience mon tour d'aller en patrouille. Le major Grey me demanda si avec vingt hommes je pouvais m'en charger. Si j'avais douté de moi, son devoir aurait été de prendre la tête de la patrouille lui-même et de me prendre avec lui pour mon apprentissage ou bien de me laisser la surveillance du camp. Mais j'avais l'assurance d'un gamin de vingt ans ; il me semblait que je pouvais mener une patrouille comme un jeune Napoléon, et je ne le cachai pas au major. C'est tout ce qu'il voulait savoir. Il m'ordonna de rassembler mes hommes et de partir d'aussi bon matin que possible. La consigne était d'aller jusqu'à Médor, de mettre en déroute les bandits, de capturer ou tuer les révolutionnaires que je trouverais entre Pérodin et Médor ; puis, de retourner à Pérodin dans le minimum de temps. En langage militaire, ces mots : « minimum de temps » ont une signification. C'est la limite définie d'une mission. Quand on atteint l'endroit indiqué, le but de la mission est atteint. Comme on va le voir, j'avais cette leçon à apprendre. Mon manque de compréhension fut heureusement pardonné, bien que j'eusse négligé une des plus belles occasions qui pussent s'offrir à un jeune officier de gagner du prestige. Le major m'avait conseillé de prendre un cheval, mais, me souvenant de l'expérience de ma pénible arrivée à Pérodin à dos de mulet, j'avais déclaré avec indignation que, pour une dizaine de milles de patrouille je n'avais nul besoin de cheval. Le major souriant m'avait laissé agir à ma guise. Il était un excellent professeur pour les jeunes officiers. Cette patrouille devait être, suivant les données acquises, une reconnaissance et non une attaque ; ce fut une attaque pourtant.



Le major Grey, tout à fait consciemment, me laissait juge de ma propre endurance. Je quittai Pérodin avec mes hommes, à quatre heures du matin, juste avant l'aube. Nous marchions les uns derrière les autres à travers la passe quand les premières lueurs du jour apparurent. J'avais toujours cru que Pérodin était sur la crête des montagnes de cette région ; c'était une erreur : à partir du moment où nous eûmes franchi le ravin, nous ne fîmes que grimper.

C'était par une belle matinée et j'étais stimulé par la pensée que je commandais en chef pour la première fois ; j'en étais un peu grisé. Après que nous eûmes grimpé trois quarts d'heures, le jour se leva sur Pérodin derrière nous. De grands lacs de brouillard se formèrent dans la vallée, puis se levèrent et se rejoignirent, formant comme une mer de brume couvrant Pérodin. Après une heure de montée, je décidai qu'il était temps pour les hommes de prendre un peu de repos. Je leur donnai ordre de rompre les rangs et moi-même je m'accroupis, entourant mes genoux de mes bras.

Je contemplais le paysage, sous le charme de la beauté matinale, cette beauté magnifique d'une journée qui se levait et qui allait devenir infernale. Quelque chose comme un coup de pétard s'entendit au loin ; ce fut assez pour me sortir de ma rêverie. Presque à regret, je rassemblai mes hommes.

Ceux-ci ne savaient pas plus l'anglais que je ne savais moi-même le créole, mais ils comprirent les commandements militaires comme les chevaux comprennent le son du clairon. Nous continuâmes notre chemin à travers des plantations délaissées de bananiers, d'orangers et de caféiers ; nous traversâmes des régions semées de fleurs et de fougères qui semblaient presque artificielles.

La terre était rouge foncé mais aussi fertile que la meilleure terre noire que j'aie vue aux États-Unis ; cette terre rouge n'est pas mauvaise pour marcher en temps sec ; mais après la pluie, c'est décevant et traîtreusement glissant. A mesure que nous grimpions sur cette crête, cette partie de la vallée d'Artibonite que nous apercevions nous paraissait plus déserte. Nos instruments indiquaient que nous étions à 4.500 pieds au-dessus du niveau de la mer ; l'air était frais

malgré les rayons chauds du soleil. Je n'ai jamais oublié la sensation délicieuse que j'éprouvai en atteignant les hauteurs d'où on pouvait voir la rivière d'Artibonite ; le parcours et les sinuosités de la rivière avaient la forme d'un S et on la voyait différemment de tous les sommets.

A la fin de cette première patrouille, nous nous reposâmes près de vingt minutes sur le bord de la vallée d'Artibonite. Nous commençâmes ensuite à descendre les déclivités glissantes. Cela allait tout seul ; nous n'avions pas de chevaux, ni de mulets pour nous retenir ; nous nous laissâmes glisser et avant d'avoir pu seulement nous en rendre compte, nous étions sur les bords de la rivière Estère. Le cours supérieur de l'Estère empruntait le district de Médor. Le chemin maintenant longeait le pied de la montagne en faisant des détours ; à notre gauche était un énorme rocher blanc escarpé ; il devait avoir au moins un demi mille de hauteur et il était aussi lisse qu'un mur ; on se sentait bien petit à côté. Nous suivions un chemin qui nous menait au camp ennemi. Parfois, nous longions quelques jardins cultivés, sans nulle trace d'êtres humains ; il était évident que les gens avaient, ou rejoint les Cacos, ou bien avaient été chassés ou tués par ceux-ci.

La région était absolument déserte. Mes hommes me firent comprendre que c'était maintenant le moment d'ouvrir l'œil. Je leur fis signe que je comptais sur eux pour m'avertir de l'approche de l'ennemi. Bientôt nous passâmes près d'un foyer tout récent, où subsistaient encore quelques charbons rouges. Mes éclaireurs semblaient très agités : ils étaient d'avis de rester en arrière et d'envoyer des hommes un à un pour voir ce qu'étaient devenus les allumeurs de ce feu. Je les laissai partir comme des chiens de chasse suivant des cailles. Aucun d'eux n'aperçut trace d'être humain.

Ils revinrent désappointés et anxieux, avec la crainte que les hommes qui avaient fait ce feu ne fussent cachés dans la brousse, près de nous.

Si j'avais eu plus d'expérience, je serais resté en arrière et j'aurais attendu au besoin, une heure ou deux, pour essayer de retrouver ces hommes ; mais comme mes soldats n'avaient





W.-B. SEABROOK ET FAUSTIN WIRKUS





aucun indice révélant leur présence dans ces parages, je décidai, malgré eux, de partir en avant.

Le Caco est toujours un stratège avisé ; si les chefs avaient su le peu de connaissances que j'avais des Cacos, ils auraient laissé des sentinelles près du feu mourant ; mais ils ne le firent pas ; ils pensaient que j'étais au courant et qu'en voyant le feu je resterais en arrière trois ou quatre heures.

Nous traversâmes la brousse sur un millier de mètres et tous aplatés, en rampant, nous contournâmes une courbe sur le chemin.

Nous arrivâmes ainsi au village de Médor, où on nous avait dit que les Cacos campaient ; c'était sur un plateau au pied d'une montagne ; nous présumions qu'il y aurait des buissons et de petits arbustes derrière lesquels nous pourrions nous cacher et approcher du campement sans être vus ; mais il n'y en avait pas ; nous fûmes aperçus de suite d'une petite colonie de nomades.

Il y avait là des hommes et des femmes qui flânaient ; l'un d'eux donna l'alerte, il y eut alors une débandade dans toutes les directions.

J'aurais juré pouvoir reconnaître les buissons derrière lesquels ils s'étaient cachés ; mais quand nous atteignîmes le campement et qu'on se mit à leur recherche, il n'y avait plus âme qui vive. Nous battîmes les taillis du voisinage de Médor : tout ce que l'on trouva, ce fut des morceaux de canne à sucre, un pied de canne à sucre constituait la ration d'un indigène pour une marche forcée. Il y avait encore quantité de cartouches, et un lot de « macoots » (des sacs d'épaules) remplis de riz et de vivres divers.

J'ordonnai à mes hommes de manger les vivres pendant que nous nous reposions. J'étais sûr qu'ils n'étaient pas empoisonnés, car j'avais vu la précipitation avec laquelle ils les avaient jetés avant de fuir.

Le guide et interprète envoyé avec moi par le major Grey m'expliqua que, certainement, le campement de Médor n'était qu'une expédition de maraudeurs et que la force principale de l'ennemi devait se trouver au sommet des montagnes, sur le chemin menant à Savane-La-Roche. Je compris qu'il

s'agissait d'un grand campement à peu de distance. Pourquoi n'en avait-il pas parlé au major Grey ? L'avait-il appris en cours de route ? Je ne le saurai jamais. J'avais l'ordre de m'assurer qu'il n'y avait pas de bandits à Médor. Pour moi cela voulait dire non seulement dans le village, mais encore dans le voisinage. Dans mon enthousiasme, j'avais oublié la leçon de Place sur la notion du temps chez les Haïtiens. Le guide me répéta que c'était à une « belle ti boute ». Or Place m'avait bien enseigné qu'une « belle ti boute » pouvait dire une distance d'une demi-journée à deux jours.

Nous allions en direction de Savane-La-Roche. Le chemin suivait une vallée boisée ; pour la première fois, je voyais ce jour-là les bois peuplés de petits pigeons bleus. Il y a beaucoup de goyaviers en Haïti et, partout où l'on rencontre ces arbres, on entend aussi des perruches qui se querellent. C'est je crois grâce au bruit de leur bataille que nous pûmes approcher sans donner l'éveil aux sentinelles du camp. Nulle autre trace de vie tout le long du chemin.

Les Cacos avaient pris tout le bétail, et les chèvres et les poulets des petites cabanes qui bordaient le chemin et qu'ils avaient brûlées jusqu'au ras du sol. Nous suivîmes la vallée environ trois milles ; puis nous traversâmes une étendue entièrement dénudée ; il semblait qu'on devait être vu de loin, mais évidemment personne ne regardait de notre côté.

En haut du plateau, nous trouvâmes un massif d'arbres touffus. C'était une occasion propice pour prendre un repos bien gagné, mais j'étais trop agité pour me reposer.

Je pris trois hommes avec moi, et nous partîmes en éclaireurs le long de la crête. Nous dominions la vallée d'Artibonite. La savane, ou terrain de pâturages, s'étendait en vagues d'herbes vertes, dans la direction des terrains boisés près de la rivière. La vue était très nette. Au loin nous apercevions les villages de La Chapelle et de Mirabalais, avec l'Artibonite se déroulant, tel un ruban argenté, à travers la plaine entre ces deux villages.

Une petite traînée de fumée s'élevant d'un fourré épais tout près de nous mit fin instantanément à mon admiration de la nature.



La fumée flottait sur une colline à un mille de nous, derrière une petite montagne. Au même instant mon guide me saisit au bras en murmurant « Mai yo, mon lieutenant ! mai yo ! » (Les voilà, les voilà !)

Je levai des yeux interrogateurs.

« Caco ! dit-il d'un ton effrayé, Caco ! » Il tremblait de tout son être comme un chien d'arrêt. Nous nous accroupîmes dans l'herbe haute.

Je sortis mes jumelles, et, quelques instants après, je pus reconnaître un grand nombre de huttes, qui étaient à l'ombre des arbres.

A une distance de cent mètres du groupe, je voyais une cabane deux fois plus grande que les autres, et des silhouettes noires qui tournaient autour de ce grand abri.

Plus de doute : nous nous trouvions devant un vrai campement de Cacos, un quartier général, où s'organisaient les raids dans les hameaux du voisinage. Je renvoyai un de mes hommes à l'arrière pour ramener ses camarades avec toutes les précautions possibles.

Je compris pour la première fois combien ma capacité de commander était amoindrie par mon ignorance du langage de mes hommes ; il fallait me servir presque uniquement de signes, en mimant de quelle manière ils devaient venir à plat ventre au point découvert du chemin.

Le messager et les hommes furent de retour en très peu de temps.

Je les plaçai en cercle autour de moi, et, me couchant dans l'herbe, je leur indiquai la fumée au loin, leur montrant le fourré d'où elle venait. Je leur dis : « Caco ». L'un d'eux répondit en anglais par une phrase de ce genre : « Bien, lieutenant, bien dit ! » Je n'ai jamais su où le gendarme avait appris ces mots. Puis il fallut leur expliquer par des signes que, peut-être, ce n'était pas des Cacos, mais des alliés. Je fis signe à chaque homme, en levant mon revolver comme si j'allais tirer et puis je leur dis :

« Vous pas boom boom; moi boom boom, vous pas boom boom. »

Ils inclinèrent la tête violemment, en déposant leurs

fusils pour montrer qu'ils me laisseraient faire tout le tir.

« Non, non, continuai-je ; moi, boom boom, oui ! puis vous tous boom boom, vous tous boom boom comme le diable. »

Ils me firent signe qu'ils avaient compris que je devais tirer d'abord, et qu'ils tireraient après moi. Mais, comme nous descendions la côte, je me mis à regretter mon ignorance du patois pour diriger vingt hommes dans un combat.

Il y avait des broussailles éparses et par endroits, le long de la pente, des fourrés derrière lesquels nous pouvions nous dissimuler et approcher jusqu'à cent cinquante mètres de la cabane principale.

Nous ne nous avançâmes pas aussi prudemment que nous aurions dû.

Maintenant, que nous touchions au but, je voulais en finir.

Arrivés à cent mètres du camp, je vis que nous ne nous étions pas trompés : c'était bien des brassards rouges. Dans mon agitation, je me mis debout, faisant signe à mes hommes de me suivre. Il y eut aussitôt un grand émoi dans les cabanes : des hommes jetèrent des vivres, attrapant les ustensiles de cuisine, vêtements et armes, et s'enfuirent dans la brousse, si adroitement que pas une feuille ne remua pour montrer le chemin qu'ils avaient pris. Lorsque je vis que nous étions découverts, je m'arrêtai et les hommes derrière moi firent de même.

J'étais un peu désarmé. Ces gens apeurés qui fuyaient étaient des bandits qui tuaient et pillaient la région, des bandits que j'avais juré de traquer. Or, ces bandits ressemblaient davantage à des animaux peureux qu'à des ennemis armés. Pendant que je les regardais courir et disparaître, un homme grand, de puissante carrure, vêtu proprement de bleu, sortit de la cabane principale, et, mettant ses mains en visière sur ses yeux, il nous regarda. Quand il eut fini de nous examiner, il marcha jusqu'au bout de la cabane où il y avait une petite clôture, l'enjamba tranquillement et disparut.

Je me retournai pour regarder mes hommes, me demandant s'ils avaient vu la même chose que moi et ce qu'ils en pensaient. Chacun d'eux avait son fusil prêt à tirer et me guettait des yeux. C'était visible, ils attendaient, sans impatience, de faire « boom boom ».



Jusqu'à ce jour, je ne puis expliquer ce qui se passa en moi ; mais il y eut quelque chose de déconcertant qui me fit baisser mon fusil devant le calme de cet homme, face au danger et regardant fuir ses soldats. Je n'avais jamais tué un homme. Je sentis une vive répugnance à prendre la vie à quelqu'un en dehors d'un combat ; cela ressemblait trop à un assassinat. J'ignorais que les officiers révolutionnaires seuls portaient l'uniforme bleu, et que cet homme, appelé Olivier, était le meneur Caco le plus important du district. Même si je l'avais su, je ne crois pas que j'eusse agi différemment.

Une fois Olivier disparu, je me ressaisis et me rendis compte de mes responsabilités. Je fis disperser mes hommes pour une escarmouche et nous approchâmes du camp par bonds successifs faisant quelques pas dans l'herbe haute, puis un arrêt, pour recommencer ensuite. Après le premier bond en avant, on nous tira dessus de derrière le camp. Les Cacos devaient se servir de vieux fusils, car, chaque cartouche passant par-dessus nos têtes faisait un bruit formidable. Les hommes qui tiraient étaient en embuscade derrière les cabanes. Le tir le plus fort semblait venir de derrière la clôture d'où le chef Caco avait disparu.

Nous rampâmes vers eux, tirant bas dans la direction générale d'où venait le tir. Nous avions de la chance : tous les révolutionnaires des tropiques étaient de mauvais viseurs, car nous étions plutôt en vue, du moins ils pouvaient voir remuer l'herbe où nous nous vautrions, mais pour nous, rien ne révélait leur emplacement précis. Quand l'assaut qui nous mena à cinquante mètres du camp fut achevé, subitement, ils s'arrêtèrent de tirer, nous ne vîmes pas un seul homme vivant ou mort. Comme j'ai eu l'occasion de le constater plus tard, les gendarmes étaient de mauvais tireurs aussi.

Nous trouvâmes le camp plus grand qu'il ne nous avait paru à distance. Apparemment, ils venaient de cuire leur repas de midi ; une vache venait d'être tuée, il y avait des sacs de haricots, de riz et un tas de maïs non dépiqué. Ajoutez-y un certain nombre de peaux de vaches, quelques machines à coudre et une quantité de munitions. Sans commandement, mes hommes allèrent achever de préparer le



déjeuner interrompu. Nous restâmes dans le camp, nous mangeâmes et nous nous reposâmes près de deux heures, c'était le milieu de la journée et le moment agréable pour se reposer en postant des sentinelles en surveillance.

Mon intention était de retourner vers Pérodin assez tôt dans l'après-midi. Mon guide me dit alors qu'il connaissait un raccourci à travers les collines sans passer par Médor ; nous prîmes donc la précaution de brûler toutes les cabanes et tous les objets que les gendarmes ne pouvaient emporter. Ma colonne ressemblait à une colonne de porteurs.

Quand nous fûmes en marche, après trente minutes, je me rendis compte que je n'étais pas aussi endurci physiquement que je le croyais, mes jambes commençaient à se mal comporter, elles se contractaient en tous sens. Je n'avais qu'une chose à faire : je m'allongeai à plat ventre et je fis signe à un sergent de frotter mes jambes au-dessus et au-dessous des genoux jusqu'à ce que les froissements des muscles disparaissent. Au bout de quelques instants j'allai mieux et je pus continuer à avancer tant que le terrain fut à plat, mais lorsque je dus monter ou descendre une côte, les douleurs recommencèrent ; je frissonnais. Je dus appeler le sergent. Comme je me couchais pour la troisième fois, un indigène vint en courant. Il était essoufflé et avait les yeux agrandis par la peur ; il expliqua au sergent que les Cacos du camp que nous venions de brûler étaient à l'affût et allaient nous surprendre au fond d'un ravin sur le chemin du retour.

Nous venions de passer un champ où il y avait de grandes pierres plates ; elles auraient fait très bien l'affaire pour nous couvrir, mais il n'y avait plus le temps de rebrousser chemin : nous pouvions voir les Cacos descendre le sentier en courant après nous. Nous croyant en pleine retraite, ils couraient vite et se dirigeaient directement vers les pierres blanches en hurlant de toutes leurs forces.

Mon guide me dit que tous leurs cris étaient pour moi, et qu'ils se vantaient de ce qu'ils allaient faire au « fut blanc ! » — c'est-à-dire au « satané blanc ». Mes hommes noirs baragouinaient d'indignation ; ils répondirent par des jurons que j'avais peine à comprendre.

Les plus jolis étaient « Maman cochon ! » et « Maman cabrit ! », cela voulait simplement dire que leurs mères étaient des truies et des chèvres !

Les hommes noirs des deux camps ouvraient la bataille avec les vieilles tactiques chinoises de première attaque, consistant à s'effrayer mutuellement par du bruit et des insultes. Pendant l'échange d'insultes, j'arrivai à déployer mes hommes en tirailleurs le long de la crête ; je restai au milieu, près du haut de la côte ; je pris le fusil du soldat à ma droite et me mis à tirer. Je sentais que je pouvais faire de la meilleure besogne avec un fusil plutôt qu'avec un revolver d'officier.

Il n'y avait pas de meilleur champ de tir ; comme fond, une falaise comme de la craie ; de ce côté de la falaise, les Cacos embusqués derrière les pierres blanches, aussi blanches que la falaise ; chaque fois qu'une tête noire apparaissait au-dessus ou sur le côté de la pierre, elle était aussi en relief qu'une cible.

J'estimai d'abord la distance de la pierre la plus proche à trois cents mètres. Je faisais erreur ; je m'en aperçus quand je tirai le premier coup : j'avais soulevé de la poussière derrière la tête noire que je visais.

Les Cacos, avant de tirer, prenaient la précaution de regarder au-dessus de la pierre, puis ils disparaissaient ; ils tiraient ensuite au hasard dans la direction qu'ils avaient repérée. Leur première apparition, pour regarder vers nous, était pour notre tir une indication précieuse : elle permettait de saisir la direction et d'apprécier la distance. J'attendis donc la réapparition de l'homme que j'avais raté ; sa tête se montra au bout de trente secondes, le temps qu'il lui avait fallu pour recharger son fusil à un coup.

Cette fois-ci mon tir rasa la pierre juste à quelques centimètres au-dessous de son visage. Il disparut de nouveau, mais pas si vite que la première fois ; probablement que le choc du coup si près de son visage et la poussière de craie dans les yeux l'avaient étourdi ; il ne revint pas tout de suite.

Une autre tête apparut de l'autre côté de la même pierre ; je tirai sur elle quand la tignasse de laine de ses cheveux apparut, avant ses yeux ; il tomba de côté ; son compagnon le tira par les jambes derrière la pierre.



Des têtes apparurent immédiatement de derrière toutes les pierres : les Cacos voulaient savoir quel était l'homme qui tirait pour tuer, afin de concentrer leur feu sur lui ! J'étais une mauvaise cible, avec mon chapeau de campagne rabattu sur la figure et mon uniforme foncé, étendu dans l'herbe vert brun.

Toutes ces têtes se dressant en l'air me tenaient occupé ; même en tirant la gâchette, je cherchais le long des pierres une nouvelle cible.

Mes hommes tiraillaient tout le long de la ligne qui avait à peu près cent mètres ; ils n'étaient pas des tireurs entraînés et ils l'avouaient modestement. Chaque fois qu'un Caco tombait, mes hommes me félicitaient, c'était l'habitude dans la gendarmerie que les officiers fissent le tir le plus effectif.

Comme je me mettais sérieusement en devoir de tirer sur les têtes noires qui apparaissaient, je fus soudain agacé par des explosions assez rapprochées, derrière moi. Je crus d'abord qu'elles étaient causées par le choc des cartouches ennemies. Mais les détonations devenaient de plus en plus fortes, c'était presque étourdissant.

Cela me portait tellement sur les nerfs que mon tir devenait irrégulier et je me mis un peu de côté pour regarder derrière moi.

Horreur ! C'était un de mes propres hommes qui dans son enthousiasme s'était accroupi derrière moi et essayait de viser chaque homme sur lequel je tirais moi-même !

C'était contraire à toutes les règles de l'entraînement au tir que de tirer derrière un autre homme.

Mais ce qui me donna froid dans le dos ce fut de penser que si j'avais obéi à mon idée de bouger avant de me retourner, je me serais probablement soulevé assez pour recevoir sa prochaine cartouche dans le dos ! Au moment où je le regardai, il était sur le point de tirer à nouveau ; son fusil pointait dans la direction de la pierre où j'avais tiré ; mais sa tête était tournée de côté et il avait les deux yeux fermés ! La situation me donna froid et chaud, envie de rire et de jurer à la fois. Je m'aplatis pendant qu'il tirait ; puis je me jetai sur lui et lui enlevai son fusil. Enfin, me relevant, je lui donnai



un bon coup de pied à l'endroit où je pensai que cela lui ferait le plus de bien ; je l'envoyai à l'arrière en donnant son fusil à l'homme à qui j'avais pris le sien et me mis de nouveau à tirer sur la cible, pour de bon.

Les Cacos maintenant quittaient leurs abris de derrière les pierres et essayaient d'atteindre le massif d'arbres qui était très épais à chaque bout de la crête.

L'un d'eux alla se cacher derrière un grand palmier ; je tirai sur l'arbre, à la hauteur que je présumais être celle d'une poitrine d'homme placé derrière. Il sortit en titubant, ses genoux pliant sous lui, comme ceux d'un ivrogne. Après avoir fait trente pas, il sautait en l'air et s'écroulait. Ce fut la fin ; tout feu des Cacos cessa, ils ne voulurent pas, je le sus plus tard, « continuer la lutte contre un homme qui pouvait tirer à travers un arbre ! »

Mes hommes se levèrent sans ordre et commencèrent à poursuivre les bandits qui fuyaient vers les massifs. Je criai : « Cessez le feu. »

Je sifflai, mais tous mes hommes, dans leur emballement, ne comprenaient pas l'ordre en anglais. Les quelques-uns qui comprirent poussèrent les autres et s'arrêtèrent dès qu'ils le purent.

Dans l'absence d'une langue commune, j'avais beaucoup de mal à faire comprendre à mes hommes qu'ils n'étaient pas à une partie de massacre, qu'il s'agissait simplement de chasser les bandits du voisinage et de les capturer autant que possible.

Avant que je pusse contrôler tous mes hommes, j'en vis un qui chassait un Caco sur le bord de la crête ; ils étaient à plusieurs pieds de distance l'un de l'autre et aucun ne gagnait de terrain sur l'autre ; le Caco avait un fusil ; mais évidemment n'avait pas le temps de le recharger, autrement il aurait pu tirer sur le gendarme à bout portant. Le gendarme, après une poursuite de quelques minutes, s'impatienta de l'obstination stupide du Caco essayant de le distancer. Au lieu d'épauler son fusil, il le prit par la crosse, comme si c'était un revolver et tira dans le dos de l'autre.

Le Caco tomba en avant comme un acrobate qui va faire

une pirouette ; mon homme sauta par-dessus lui et tomba à une dizaine de pieds plus loin. Il resta sans bouger si longtemps, que je crus qu'il s'était blessé ; mais bientôt il se releva, essuya ses genoux et ses coudes, ramassa son fusil et celui du Caco mort, puis revint vers moi en boitant.

« Bon Dié té ac moin ce m'pas ta gayne fusil fut Caco ta sauvai » (Le bon Dieu était avec moi, car si je n'avais pas eu mon fusil le sale Caco aurait échappé).

L'après-midi s'avavançait ; nous étions à des milles de Péro-din.

Une fois l'agitation calmée, je me rendis compte que mes jambes étaient en mauvais état ; s'il avait fallu courir pendant l'attaque, je n'aurais pu le faire. Mon indisposition ralentissait la marche vers le camp ; toutes les quinze à vingt minutes, j'étais obligé d'arrêter la colonne pour me faire frictionner les jambes par le sergent. La « route raccourcie » était encore assez longue pour moi ; elle nous menait au chemin principal entre Petite-Rivière et Péro-din.

Comme nous sortions du sentier sur le chemin principal, une pluie torrentielle s'abattit sur nous. Il y avait à côté de la route une caverne formée par un roc qui la surplombait ; nous étions tous trempés jusqu'aux os avant de l'atteindre.

M'asseyant dans cet abri, je sentis mes membres tellement raides que je ne pus faire un pas de plus, même avec deux soldats me soutenant, un de chaque côté. Nous n'avions plus besoin du guide : je le fis donc partir en avant, à Péro-din, avec un mot pour le major Grey le priant de m'envoyer un cheval. Dans ma note, qui n'était pas tout à fait officielle, j'avouai au major que j'avais été un imbécile de n'avoir pas emmené un cheval quand il me le suggérait la nuit précédente. Si Place était de retour de sa patrouille, il suggérerait peut-être au major de m'envoyer un mulet ! Le guide et la bête arrivèrent vers dix heures.

J'ai toujours aimé les chevaux ; mais je ne me rappelle pas avoir vu de plus noble bête que la haridelle que le major Grey m'envoya !

Je m'étais endormi sur le sol en l'attendant et je commençais à avoir de l'inflammation à la gorge. Quand les hommes



me réveillèrent à l'arrivée du cheval, j'étais sans voix, j'essayai de parler mais ne pus articuler un son.

Par des signes, je demandai à mes hommes de me mettre en selle. Sans ordre, un homme se mit en marche de chaque côté des étriers pour m'attraper au cas où je m'endormirais de nouveau et où je pourrais tomber ; mais je ne songeais pas à dormir.

Nous atteignîmes ainsi le camp juste à point pour trouver Place et Neuhaus qui venaient d'arriver de patrouille.

Bien que je n'eusse pas mangé de la journée, même à Médor, au premier camp Caco, et que je fusse tirillé par la faim, ma gorge était tellement enflée que je ne pus avaler un seul morceau.

Je gardai le lit pendant trois jours pour me remettre de mon mal de gorge et de mon épuisement.

Et j'eus le temps de réfléchir sur ma première patrouille sans gloire, et sur la leçon qui en découlait !

## IV

## IDYLLE A PÉRODIN.

Quelques semaines plus tard, rentrant une après-midi d'une patrouille de quatre jours, je trouvai le marché battant son plein devant les cabanes que Neuhaus et Place s'étaient construites dans une petite plaine, à peu de distance du quartier de l'église.

Au milieu de la foule, Place achetait des haricots, des piments, n'importe quoi, s'amusant beaucoup à taquiner les maraîchères.

Sous des arbres épais, plusieurs gendarmes jouaient aux cartes.

Par-ci, par-là, des hommes et des femmes accroupis devant des feux de charbon de bois faisaient cuire différents mélanges dans des boîtes de conserves qui avaient servi à notre mess.

Il n'y a pas d'heures régulières pour les repas chez le peuple

des montagnes de Haïti ; ils mangent quand ils ont faim, ou quand ils le peuvent.

La place du marché est un centre de bavardage et de potins. Les indigènes voyageraient toute la nuit pour se rassembler, afin de pouvoir échanger les nouvelles du dernier scandale dans leur région et apprendre ce qui se passe dans les autres. L'affaire d'acheter et de vendre est tout à fait secondaire.

Je m'assis sur les marches de la cabane de Place et le regardai, avec envie, parler créole. Je n'avais pu apprendre jusqu'alors que les phrases élémentaires de bienvenue du peuple qui se croisait sur les chemins :

« Comment ou yé ? » (Comment allez-vous ?)

« Dis moun bonjou' pour moin, » (dites bonjour aux vôtres pour moi,) et « prends courage ».

Place m'aperçut et vint vers moi avec ses achats : « Et ti, blanc ? » (Qu'y a-t-il, blanc ?) dit-il en souriant, « vous avez l'air abruti ! »

« Non, dis-je, mais je suis découragé, je ne peux arriver à apprendre la langue, et jusqu'à ce que je la connaisse je ne vais guère m'amuser dans ce patelin. Les gendarmes ne me comprennent pas, et je ne les comprends pas non plus. Les derniers quatre jours de cette satanée patrouille, je me parlais à moi-même ; je n'ai même pas vu de Cacos, ni entendu un seul coup de fusil. »

Place hocha la tête avec sympathie et s'assit sur les marches à côté de moi. Je lui racontai ma patrouille.

Le bavardage sur le marché continuait ; plusieurs femmes s'étaient écartées des autres et formaient un groupe près de nous ; l'une d'elles attira mon attention ; elle avait la poitrine haute et ferme, cette démarche souple acquise par les femmes qui portent de lourdes charges sur leur tête ; elle était beaucoup plus belle de ligne que la plupart d'entre elles.

« Bon Dieu, dis-je à Place, quel corps ! Si cette femme était blanche elle serait une merveille. »

« Quelle femme ? » demanda Place regardant le groupe ; puis il l'aperçut. « Oui », dit-il, d'accord, « elle est épatante », et en souriant il ajouta : « elle vous plaît ? »



« A regarder, » répondis-je, « j'espère qu'elle passera la journée ici. »

« Attendez une minute, » dit Place, « je vais m'informer d'elle. »

Il se dirigea vers la foule du marché ; je le suivis à quelques pas en arrière. Il parla à la fille en créole ; elle était un peu timide au début, puis elle se fit enjouée. « Oh — oh ! » dit-elle.

Ces deux syllabes : « oh — oh » en patois haïtien peuvent dire n'importe quoi, suivant l'intonation : un Haïtien vous heurte dans la rue, s'il croit que c'est de sa faute « oh — oh » ! est une excuse ; s'il croit que c'est la vôtre : « oh — oh » ! est une protestation ; il n'y a pas d'émotion que « oh — oh ! » ne puisse traduire.

Place parlait encore à la fille, lorsqu'elle me regarda, j'avais le pressentiment qu'on tramait quelque chose contre moi et je restai en arrière. Elle me devisageait froidement ; puis « oh — oh ! » répéta-t-elle à Place.

Même dans mon ignorance du patois, je ne pouvais m'empêcher de penser qu'elle voulait dire : « Vraiment, cela m'intéresse. » Il continuait à lui parler en riant. Pendant tout ce temps elle me scrutait du regard. Finalement, elle hocha la tête de la façon la plus amicale et avec un éclat de rire, montrant ses dents éblouissantes : « Oh — oh ! » fit-elle, s'adressant à moi cette fois. Puis, avec une grâce rythmique, elle s'éloigna parmi la foule. Nous la regardâmes disparaître, ensuite nous retournâmes chez Place.

« Nom d'une pipe, de quoi avez-vous jasé ? » demandai-je.

« Je lui ai dit, » répondit Place, « que vous admiriez sa taille et que vous aviez bon goût ; je lui ai dit aussi que vous ne connaissiez pas la langue et que vous désiriez qu'elle devienne votre « dictionnaire ». »

« Imbécile », lui dis-je, « pourquoi avez-vous blagué comme cela ? je ne connais pas la langue, c'est entendu, mais je l'apprendrai à ma façon. »

Place rit, mais j'étais vexé.

« Je plaisantais », dit-il, « ne vous en faites pas ; elle a compris, vous ne la reverrez plus. »

Mais je la revis. Quatre jours plus tard, au moment du déjeuner, je regardais quelques nouvelles bâtisses qu'on avait éle-

vées pour nos troupes indigènes et pour tous les « dictionnaires » qu'ils avaient accumulés au poste. Je vis une femme à la silhouette déjà connue, mais que je ne pouvais me remémorer à première vue. Elle arrivait par le chemin, menant un âne lourdement chargé, un homme avec un bâton suivait en le pressant. Ils passèrent devant moi ; évidemment, ni l'un ni l'autre ne me remarquèrent. Ils questionnèrent un des gendarmes, puis prirent la direction de la cabane de Place où ils s'arrêtèrent en regardant de chaque côté de la rue.

J'allai vers eux, par pure curiosité. Je n'avais jamais vu un âne plus adroitement chargé ; dans le sac-paillon en bandoulière était une machine à coudre à mains, c'est l'objet le plus apprécié par les femmes haïtiennes ; des ustensiles de cuisine, des chaudrons plats, un paquet de literie et une natte faite en feuilles de bananier pour se coucher dessus ; il y avait aussi un énorme oreiller enroulé de batiste rouge vif.

Quand j'eus fini de regarder la charge, je regardai l'homme et la femme. Cette dernière me sourit de toutes ses dents. Je frissonnai soudain : c'était elle, c'était la femme à qui Place avait parlé quatre jours auparavant.

Ensemble, ils parlaient avec volubilité en créole, riant joyeusement entre eux et me souriant en même temps. Vaguement, je compris qu'elle essayait de me dire que l'homme était son frère et qu'il l'avait amenée à Pérodin sur l'invitation, faite par Place, pour être « placée » avec moi, en d'autres termes pour être ma femme (de la main gauche). Je rejoignis Place en vitesse.

Aussitôt qu'il vit la femme, il rentra en hâte chez lui et me fit signe de le suivre.

« J'avais tort, Wirkus, j'étais dans l'erreur, la dame n'a pas oublié ; elle a accepté l'offre que je lui ai faite pour vous et elle vient emménager. »

« Jamais de la vie ! » dis-je, « vous l'avez invitée, c'est à vous de vous débrouiller ! » et je cherchai à m'éloigner.

« Eh ! attendez une minute », dit Place, « je connais la langue ». Mais je n'attendis pas ; j'assemblai dix gendarmes et je décidai de partir sur-le-champ pour une autre patrouille.

Au retour, j'envoyai deux éclaireurs pour m'assurer que



la dame et son frère étaient retournés au village d'où ils venaient. Je ne les revis plus.

## V

## LA CHEMINÉE MAGIQUE.

A mesure que l'ordre se rétablissait autour de Pérodin, les autres officiers étaient transférés. On me laissa seul maître du poste. Les Cacos, cependant, continuaient de rôder aux alentours et nous obligeaient à de fréquentes patrouilles. Mais mon rôle ne pouvait se borner à conduire des raids ; il fallait surtout organiser une région encore mal pacifiée.

Maintenant que je commandais, il me parut indispensable de posséder une maison et je résolus de faire quelque chose de mieux que les pauvres cabanes construites par les autres officiers supérieurs aux jours où j'étais en sous-ordre.

Je me mis à l'ouvrage et fis un vrai palais, en rapport avec mon grade et mes responsabilités. C'était une maison d'au moins seize pieds de long sur onze de large. La toiture était de paille, et les murs en terre cuite, élégamment plâtrés de boue à l'intérieur. La construction de mon palais m'amusa énormément : je travaillai de mes mains autant, sinon plus, que tout autre. Les gendarmes m'aidèrent. Au fur et à mesure que les murs montaient et que le tout prenait forme, les voisins arrivaient de quinze milles à la ronde et s'offraient à nous aider ; quelques-uns apportaient des vivres pour deux ou trois jours avec leurs nattes pour dormir ; ils donnaient de temps à autre un coup de main ; ils s'enthousiasmaient pour l'entreprise.

Je me rendis compte que j'avais affaire plutôt à des amis qu'à des fauteurs de désordre ; ils se montraient très dociles. D'après le code d'étiquette haïtien, un homme d'une certaine dignité doit s'interdire tout travail manuel. Or il m'était impossible d'ériger cette maison sans travailler moi-même ;

je crois même que je plastronnai quelque peu, inconsciemment, mais je sentais que cela leur faisait du bien de voir qu'un homme blanc ne trouvait pas indigne de lui de travailler de ses mains. Mon prestige sur eux n'en souffrit pas ; au contraire ils en furent charmés : ils me regardèrent comme leur professeur bien plus que comme leur contremaitre.

Je voulais que ma maison fût très aérée, car les cabanes indigènes ont rarement des fenêtres ; les indigènes craignent qu'une ouverture destinée à l'éclairage de l'intérieur livre passage en même temps à des courants d'air dangereux, susceptibles d'amener toutes espèces de maladies : influenza, pneumonie, tuberculose !

Ma maison avait quatre fenêtres ; pour eux ces fenêtres étaient non seulement scandaleuses, mais elles étaient encore un symptôme de débilité mentale de ma part ; ils hochèrent la tête avec compassion en regardant ma demeure et prédirent que je mourrais de froid, sinon pis.

Je n'étais installé que depuis quelques nuits lorsque je dus reconnaître qu'ils avaient raison : les vents froids étaient terribles, je décidai de faire une cheminée. La construction de cette cheminée fut plus qu'un scandale, quelque chose de diabolique. Ils redoutaient de me voir ériger un autel qui eût recélé à leurs yeux quelque pouvoir mystérieux. Quant à la cheminée elle-même, ils étaient persuadés qu'un feu allumé entre quatre murs couverts devait brûler les yeux et irriter la gorge. En vain, expliquai-je que la cheminée enlèverait toute la fumée de la pièce quand je ferais du feu : ils se regardaient en riant malicieusement et je les entendais chuchoter derrière moi. Pour faire la cheminée et le tuyau, je me servis de mortier, plâtré sur des canons de fusil. Nous avions beaucoup de vieilles carabines et un nombre important de fusils modernes Winchester, qui n'avaient pu arriver en Haïti qu'en contrebande ; c'était notre devoir de les confisquer aux révolutionnaires, mais nous n'avions pas le droit de nous en servir. Comme armes, nous étions amplement munis de bonnes carabines Krag-Jorgensen. Les autres fusils ne servaient à rien ; ils pouvaient du moins faire une bonne cheminée. J'avais un maître maçon indigène, qui, lorsque je ne le regar-



dais pas, allait prudemment parmi les spectateurs pour les avertir que je pourrais devenir fou furieux d'un moment à l'autre. Il leur faisait signe de s'éloigner de moi.

Après l'émotion de curiosité et les potins apaisés, alors que les plus poltrons furent partis, je fis semblant d'aller me coucher ; puis je me relevai pour allumer une petite flambée dans ma nouvelle cheminée. Je n'étais pas très rassuré sur les résultats de mon chef-d'œuvre, j'avais vu bien des cheminées qui ne tiraient pas ; mais, grâce à Dieu, celle-là tira si bien que pas un brin de fumée n'entra dans la chambre. Je me recouchai en riant.

Le lendemain, je donnai ce qu'on pourrait appeler une « chemillère »... Partout ailleurs on eût appelé cela une pendaison de crémaillère, mais c'était plus important : c'était une démonstration que je voulais leur faire. En peu de temps la maison fut remplie de monde, femmes et hommes quelque peu effrayés, pris d'un tremblement nerveux, dans l'attente et le désir du prodige qui allait se réaliser. J'allumai le feu, la flamme monta, la fumée s'enfuyant par le tuyau se déroba aux regards des assistants. Ce fut alors une explosion de rires et de joie délirante : quelques-unes des femmes et des jeunes gens coururent au dehors pour dire aux autres la merveille. J'essayai vainement de leur faire comprendre combien la chose était simple ; lorsque j'allai à la fenêtre pour voir ce qui se passait dehors, je vis des coureurs partir dans toutes les directions, par monts et par vaux, pour répandre la nouvelle de cette merveille ! Une cheminée ! le lieutenant était un sorcier, disaient-ils : il savait faire disparaître la fumée de la pièce, il savait faire des fenêtres dans sa maison sans avoir froid.

Pendant des mois, des indigènes des villages lointains vinrent à Pérodin pour regarder la cheminée magique. Sans le vouloir, je devins une personnalité à Pérodin, et de ce jour, je ne fus plus considéré comme un vulgaire soldat blanc.

Si j'avais arrêté le vent ou la marche des flots, je n'aurais pu être plus grand aux yeux de ce peuple !

## VI

## ENCORE DE LA MAGIE.

Peu de temps après l'épisode de la cheminée, j'eus une preuve évidente de la foi nouvelle que le peuple avait en moi. Mon affabilité et le pouvoir qu'ils me prêtaient de faire des miracles me valurent l'honneur de voir à l'œuvre un des leurs, professionnel de la magie.

Résumé seul homme blanc à Pérodin, je pris en sus de mes autres fonctions celle d'officier de mess. Naturellement il n'y avait pas de coffre-fort à Pérodin ; je gardais donc l'argent du mess avec mes fonds privés dans une petite boîte en fer-blanc sur une étagère de ma cuisine.

Un jour, étant allé à la boîte pour donner au sergent du mess de l'argent pour acheter des vivres, je trouvai la boîte presque vide ; il manquait quatre-vingts dollars. Les seules personnes qui entraient dans ma maison étaient un petit garçon qui faisait le lit et mes souliers, mon cuisinier et la blanchisseuse. Je les sentais honnêtes ; mais je questionnai tout le monde, même les gendarmes qui avaient quitté l'église pour loger, seuls ou en compagnie, dans de petites cabanes à eux. Il n'entrait pas dans mes attributions, je le savais, de me mêler de leurs affaires domestiques ou amoureuses du moment que ces affaires n'entravaient pas le service militaire.

Je ne suspectais donc pas les gendarmes, mais j'étais moins sûr de leurs femmes. La perquisition des cabanes fut sans résultat.

Je ne voyais pas du tout qui pouvait être le voleur.

Cette nuit-là, comme j'étais sur le point de me coucher, un de mes gendarmes vint me dire qu'un vieil homme voulait me voir (je savais maintenant parler la langue assez couramment). J'invitai le vieillard à entrer. Il venait, disait-il, de la direction de Fifi pour me dire qu'une femme très entendue, habi-



tant là, serait heureuse de venir à Pérodin, si je le désirais, pour m'assister dans la recherche du voleur.

Ma curiosité était mise en éveil : j'avais beaucoup entendu parler de l'ascendant de ces *papaloi* et *mamaloi* (prêtres et prêtresses du vaudou) sur les masses de noirs de la campagne ; mais je n'avais jamais pu jusqu'alors savoir autre chose à leur sujet.

Je remerciai le vieillard et lui dis que je serais heureux de consulter la « femme entendue ».

Le lendemain, en effet, je vis arriver le patriarche avec une femme d'à peu près cinquante ans. « Je viens », dit-elle d'un ton solennel, « pour trouver le coupable ; je viens pour trouver celui qui a osé voler un ami de mon peuple. »

Presque avant qu'elle eût atteint ma porte, la nouvelle de sa venue avait gravi les montagnes. Mes quartiers étaient bondés de monde ; il y avait foule autour de ma maison ; quelques-uns regardaient les yeux agrandis ; d'autres chuchotaient sans arrêt.

La femme demanda une chaise, j'en envoyai chercher une. Elle s'assit majestueusement ; puis elle entra en extase ; après un moment elle commença à marmotter entre ses dents. Sans un signe vers nous, elle se leva, se tenant raide ; elle commanda que quelqu'un lui apportât une tasse d'eau ; quinze personnes au moins se précipitèrent vers elle avec des gourdes contenant de l'eau ; elle les écarta tous, puis appela chacun à son tour. Malgré moi, il me vint à l'idée que cette approche des porteurs d'eau était une scène préparée d'avance. Pourtant je n'avais pas de motif de le penser.

Elle prit une tasse, la tint en l'air et pendant tout ce temps elle chanta un chant lugubre, semblable au sifflement plaintif du vent dans la nuit des tropiques.

Elle tint la tasse dans sa main droite et de sa main gauche serra son poignet droit fortement. Ainsi, elle commença à faire des croix sur le sol ; elle en fit trois en allant devant elle ; puis elle demanda de la farine de maïs et des cendres de charbon de bois. On les lui porta aussitôt. Elle fit un cercle de farine et de cendres autour des trois croix ; ensuite elle prescrivit qu'on allât prendre dans la forêt deux branches fraî-

chement coupées d'un certain arbre, dont le nom m'échappe. On se précipita en masse pour exécuter son ordre.

Pendant que l'on cherchait les branches, la *mamaloï* demanda une liste des gendarmes et de tous les habitants du poste. Un malaise général s'ensuivit ; il me sembla même avoir vu quelques hommes s'éloigner à petits pas.

A travers la foule, on poussa dans la maison un petit garçon. Il tenait dans sa main deux branches d'arbre ; elle les saisit.

La *mamaloï* alors quitta son siège, se dirigea vers un bol d'eau, laissa tomber un peu de sel gemme dans le bol et trempa les deux branches dans l'eau salée. Elle fit le signe de la croix devant sa chaise ; puis, moitié accroupie, elle commença à rejeter les deux branches entremêlées au-delà du pied du siège. Celui-ci se trouvait donc mêlé aux tiges d'arbre. Ensuite, sans que j'en fusse prévenu, un de mes gendarmes interprètes commença à lire successivement les noms des habitants qui vivaient avec droit ou sans droit dans le poste de Pérodin. Cette proclamation se faisait sans mes ordres ; mais je crus ne pas devoir l'interrompre.

Chaque fois qu'un nom était énoncé, la prêtresse mêlait les branches autour du pied de la chaise et les tirait à elle ; si elles ne s'entremêlaient pas et gardaient leur position naturelle, la magicienne se tournait vers l'homme à la liste, et lui faisait signe d'appeler un autre nom.

Tout à coup, à l'appel d'un nom, les branches se nouèrent autour de la chaise ; la *mamaloï* se releva en sursaut, les yeux agrandis, les narines dilatées, et, toute tremblante, elle prononça un nom : or l'homme ainsi désigné se trouvait, en ce moment, à des milles de Pérodin. Elle hurla « mai-li ! mai-li ! » (c'est lui ! c'est lui !)

L'assemblée noire paraissait très agitée ; personne ne savait qui allait être accusé et nul, même innocent, ne se sentait prêt à affronter la sentence d'une « femme sainte ».

La comédie m'amusa beaucoup, car je savais que l'homme accusé par elle était parti du poste bien avant la disparition des quatre-vingts dollars.

Je congédiai l'assemblée aussi sérieusement que je pus et



je remerciai la dame imposante pour ses services, avec l'espoir qu'elle ne subirait jamais l'humiliation d'apprendre ce que je pensais de sa performance.

Quelques jours plus tard, mon meilleur sergent vint à la maison et me dit que ma blanchisseuse avait de l'argent américain en sa possession. Il ajouta qu'elle avait beaucoup plus d'argent qu'une femme nègre ne devrait en avoir. Il avait entendu parler de sa prospérité anormale parce qu'elle essayait de changer sur la place du marché un billet qui valait, au dire d'un marchand avisé, cent gourdes ; un billet de vingt dollars.

J'envoyai chercher la blanchisseuse. Quand je la fixai dans les yeux, elle m'avoua avec confusion avoir pris l'argent. Poussée par une curiosité d'enfant, elle avait voulu en connaître la valeur totale.

Quand je lui dis qu'elle avait volé quatre cents gourdes, elle s'effondra par terre, en me regardant, ahurie. La pauvre vieille n'avait jamais pensé qu'il y eût autant d'argent au monde ; elle trembla, pleura, me supplia de ne pas exagérer la valeur de son larcin.

J'étais obligé de l'expédier au poste de police à Petite-Rivière ; mais j'envoyai un mot secret de recommandation demandant pour elle toute l'indulgence possible. Elle fut condamnée à six mois de prison ; mais y resta moins d'un mois, à ma requête. A ma patrouille suivante dans la direction de Petite-Rivière, je m'informai d'elle, et j'appris qu'elle s'était plu en prison et ne m'en voulait nullement. A ma demande elle reprit son travail de blanchissage à mon poste de Pérodin.

Je n'eus plus, depuis cet incident, l'occasion de lui faire des reproches sur son travail et son honnêteté.

## VII

### ESTRAVILLE.

A la fin de 1919, je reçus un mot de mes policiers me disant qu'Estraville, un chef Caco particulièrement mauvais et cruel,

se cachait dans une partie de notre région appelée Fond Bleu.

Il m'informait que la bande d'Estraville avait été attaquée par une patrouille de fusiliers marins et qu'elle s'était cachée dans notre district pour se reposer et rassembler des forces avant de retourner à l'endroit d'où ils avaient été chassés. Mes policiers étaient en réalité des éclaireurs volontaires non payés, et non reconnus officiellement. Ils avaient été gagnés par les Américains parce que nous protégeions, dans une certaine mesure, leurs petites fermes, leurs plantations, et que nous leur fournissions des armes et munitions en quantités limitées.

Quelquefois, ils attaquaient eux-mêmes de petites bandes de Cacos ; nous n'approfondissions pas trop les motifs de leurs attaques ; ils avaient peut-être faim ou avaient besoin de vêtements ; peut-être même étaient-ils indignés des troubles que les agitateurs fomentaient contre la paix. Mais ce n'était pas mon affaire, du moment qu'ils travaillaient pour le gouvernement et contre les révolutionnaires.

Quelquefois, ces irréguliers apparaissaient dans mon camp à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et faisaient un rapport sur les bandes de brigands qu'ils avaient anéantis ! Ils énuméraient de cinq à vingt de ceux-ci qui à l'avenir ne nous ennuieraient plus. J'ai toujours suspecté la sincérité de ces rapports volontaires.

Ils m'ont toujours apparu comme des préliminaires pour réclamer, en plus grande quantité, des armes, des munitions et des vivres, pour faciliter d'autres aventures à travers bois aux éclaireurs en quête de rapines et d'amusements plus ou moins barbares.

« Voyons », dis-je un jour, à un des volontaires, « vous venez ici assez souvent et vous me dites que Louis ou Henri, et tel autre qui font les cent coups dans les montagnes ne nous ennuièrent plus ; vous me laissez entendre que Louis ou Henri, ou tel autre que vous nommez est maintenant un Caco inoffensif parce qu'il est mort ; mais vous ne m'amenez jamais de prisonniers, vous ne m'apportez jamais aucune preuve ; qui me dit que vous n'avez pas persuadé Henri ou Louis de se joindre à votre bande jusqu'à ce qu'il puisse



rejoindre les Cacos de nouveau ? Il faut faire mieux que cela. je veux des preuves. »

Le chef volontaire se redressa, très digne ; ce qui aurait dû me mettre en garde.

« Lieutenant, » dit-il, « dorénavant vous aurez des preuves. » Je lui donnai donc un bon pour des munitions et pour des haricots, son riz et des boîtes de conserves ; puis je réfléchis sur ce qui allait arriver.

Environ deux semaines après, le chef de cette même bande de policiers vint me dire avec fierté qu'il avait rencontré une petite bande de brigands, au loin, sur la frontière de notre région, près de La Croix, et qu'il les avait pourchassés dans un campement de fusiliers marins après avoir tué six des Cacos.

« Ça, c'est la même histoire, lui dis-je, vous prenez votre rata, vos munitions et vous allez dans les bois ; puis vous revenez me raconter vos combats, avec six hommes morts ; où sont les preuves de ce que vous m'avancez ? Vous me les aviez promises. »

« Nous avons la preuve, mon lieutenant », dit-il. Les hommes qui avaient écouté du dehors, à la porte de ma maison, se groupèrent derrière lui, en riant tous. Le chef balança un petit « macoot » sur son épaule et plongea la main dedans. Il empila sur mon bureau des restes de victuailles, des coupes en étain, des babioles ; puis il en retira un paquet de feuilles de bananiers attaché avec des vrilles de vigne.

Il en déroula les plis avec soin ; sur la table devant moi, il déposa six objets noirs et rouges qui ressemblaient à des raccords épais de caoutchouc pour pneus ; il les aligna devant moi.

Je frissonne encore au souvenir de la sensation que j'éprouvai devant ce spectacle : chaque morceau détaché était une oreille humaine ; elles étaient toutes semblables, c'est-à-dire que chacune était une oreille gauche.

« Pourquoi avez-vous fait cela ? dis-je, c'est cruel ; pourquoi n'avez-vous pas amené les prisonniers ? » Sur le moment j'avais oublié qu'il venait de me dire que les six hommes étaient morts.

« Vous nous avez traités de menteurs, dit le chef, avec une modeste fierté, quand nous affirmions avoir tué des Cacos ; vous demandiez la preuve ; vous ne prétendiez sans doute pas que nous traînions les corps sur une piste pendant cinq ou six jours ; vous demandiez une preuve, la voilà. »

Il me fallait réfléchir vite ; c'était un fait que, durant tout mon séjour à Haïti, je n'avais jamais vu un indigène démuné d'une oreille ; force fut donc pour moi d'admettre que les six oreilles sur mon bureau appartenaient à des cadavres. La preuve que j'avais demandée était là, dans cet étalage répugnant qui mesoulevait l'estomac et me détraquait les nerfs.

Mais j'étais toujours ahuri, et, dans ma confusion, je demandai : « Pourquoi ne m'avez-vous apporté que les oreilles gauches ? »

« Parce que, répliqua le chef, comme s'il devinait ma pensée, si nous avions apporté douze oreilles, nous aurions pu dire que nous avions tué douze Cacos ; nous sommes honnêtes, mon lieutenant. »

Plus jamais, après cela, je ne demandai de preuves à mes policiers ou aux forces indigènes.

Cependant, je restais éveillé des nuits entières, cherchant des arguments pour convaincre mes hommes qu'il ne s'agissait pas, pour nous, de tuer tous les Cacos mais plutôt de briser la puissance de leurs chefs et de gagner leurs malheureux sujets à notre cause.

Le problème était complexe du fait que beaucoup de tueries étaient nécessaires pour réussir à raisonner et convaincre un paysan que la faim et la pauvreté avaient réduit à prendre fait et cause pour les Cacos.

A la fin de 1919, la chasse aux Cacos devint chose fort difficile ; ils devenaient aussi malins que les fusiliers marins et les gendarmes. Comme me l'avait prédit Place, nous allions toujours les chercher là où ils n'étaient plus.

C'était le cas lorsque le rapport m'annonça qu'Estraville était dans la région. Il n'y avait rien de plus important en ce moment que la capture d'Estraville. C'était un homme de grande éducation, possédant au plus haut point les qualités d'un chef et très ingénieux.



Pour la première fois, afin de dissimuler le plus possible que la patrouille était menée par un blanc, je me noircis la figure, les mains et les bras et je pris six de mes volontaires (ou policiers) pour partir à la recherche d'Estraville.

Nous marchions à travers la forêt, loin des pistes, dans la direction de Fifi et de La Croix. On ne pouvait jamais être assuré de n'avoir pas des espions aux alentours de Pérodin, ou même parmi les volontaires ; les seuls indigènes en qui j'eusse confiance à ce moment, c'étaient les gendarmes.

On marcha d'abord pendant plus d'une heure sur les collines, jusqu'à ce que nous fussions sûrs de n'être pas suivis ; puis nous rebroussâmes chemin sous le couvert de la nuit jusqu'à notre point de départ et l'on repartit dans une autre direction.

Nous atteignîmes ainsi la piste de Pérodin-Fond-Bleu, au moment où il n'y avait âme qui vive et nous la suivîmes jusqu'à l'aube. Nous allâmes ensuite dans les bois et nous pûmes dormir toute la journée. Vers le crépuscule, avec précaution, nous prîmes la direction de Bois-Rouge (nom donné pour la couleur du feuillage à différentes périodes de l'année).

Il plut à torrents toute la nuit ; nous étions tous mouillés jusqu'aux os et éreintés. Une cabane abandonnée nous servit de refuge ; là, on était au moins à l'abri de la pluie. Les murs assez épais nous permirent de faire en sécurité une petite flambée grâce à laquelle nous pûmes sécher nos vêtements et nous réchauffer un peu. Mon guide était de plus en plus certain que nous approchions de la cachette d'Estraville.

J'avais appris à connaître assez les guides pour avoir foi en leurs avis, même si j'ignorais d'où ils tenaient leurs informations.

Le chemin, maintenant, était à peine tracé ; nous marchions plutôt sur des pistes d'animaux ; je restai derrière le guide.

Après que nous eûmes marché d'un bon pas, quoique avec précaution, durant près d'une heure, le guide s'aplatit et nous fit signe de faire comme lui. Il vint vers moi en rampant.

« Je sens de la fumée », me murmura-t-il à l'oreille ; et, se soulevant un peu et reniflant l'air, il ajouta : « Oui, de la

fumée et des Cacos ! La fumée vient de ces buissons directement devant nous. » Je reniflai aussi mais ne pus sentir que l'odeur d'humidité du sol, des feuilles mouillées et du bois pourri.

« Je ne sens pas de fumée, » dis-je.

« Mais oui, répondit le guide, après la pluie, les odeurs restent très bas près du sol ; un homme blanc ne peut pas les sentir, mais pour un noir c'est facile. Attendez et laissez-moi aller en avant voir ce que c'est, je reviendrai de suite. »

Au bout de quelques instants, il fut de retour et en rampant vers moi il me donna un frisson de peur, en posant sa main sur ma jambe.

« Deux vieillards, dit-il, sont sur le chemin devant nous ; ils surveillent. Ils sont trempés et ont l'air très fatigués ; ils surveillent la piste, non parce qu'ils suspectent quelqu'un d'arriver, mais simplement par habitude ; derrière eux le ravin est très raide, nous ne pouvons pas l'atteindre sans qu'ils nous voient ; mais peut-être que nous pourrions les capturer et si nous pouvons les empêcher de donner l'éveil nous arriverons à les persuader. » Ses yeux brillaient dans l'obscurité : « Ils sont vieux, peu audacieux ; ils parleront peut-être d'Estraville. Venez avec moi, et dites aux autres de nous suivre avec précaution. »

Après que nous eûmes marché pendant une demi-heure, je pus sentir la fumée ainsi qu'une odeur de campement. Le guide insista pour s'arrêter et s'assurer de la direction de la brise. Il me dit en s'excusant que l'indigène pouvait sentir un blanc plus vite encore que le blanc ne pouvait sentir un noir et que c'était mieux d'être contre le vent. Toutes les feuilles des arbres étaient trempées. Nous atteignîmes enfin le plateau ; là nous vîmes une hutte à l'autre bout.

Le petit feu que les sentinelles Cacos avaient fait devant la cabane n'était pas visible du chemin ; mais en arrivant de côté comme nous le faisons, on le voyait très bien. Nous pûmes voir deux hommes plutôt âgés, assis devant la flamme. Nous nous dirigeâmes vers eux doucement ; nous les primes à la gorge en leur recommandant de rester tranquilles ; ce qu'ils firent.



Je leur posai de nombreuses questions. Au début ils répondaient seulement : « connais pas ». Les questions continuaient froidement ; nous savions qu'ils mentaient et que cela ne pouvait durer. Peu à peu l'un et l'autre furent plus bavards ; ils nous apprirent qu'Estraville était sur le petit plateau au-dessus de nous ; que là étaient ses avants-postes, qu'il avait au moins vingt hommes et plusieurs femmes avec lui et que sûrement en fuyant la patrouille de fusiliers marins avec qui il avait eu une escarmouche quelques Cacos avaient été blessés. Nous attachâmes nos prisonniers ; on les bâillonna ; et mes hommes et moi nous nous séparâmes sur le chemin pour attendre le crépuscule du lendemain.

Les prisonniers étaient offensés : ils avaient changé de camp, sentant que nous allions être les vainqueurs et ne goûtaient guère notre manque de confiance en eux. Ils se ralliaient à nous maintenant : nous les crûmes assez pour accepter qu'ils nous guident pendant deux heures à travers la brousse. A la nuit, nous pénétrions dans le Bois Rouge. A notre droite nous aperçûmes une énorme montagne escarpée qui s'élevait comme une tour au-dessus des autres montagnes puissantes. Un de nos hommes certifia qu'il voyait une lumière tremblotante assez haut sur cette énorme montagne. J'appelai un des volontaires ; et les deux réunis m'assurèrent que la lumière vacillante, si c'en était une, était celle d'un poste de sentinelle bien au-dessous du camp du général Estraville.

Je fis approcher les deux captifs, leur enlevai leurs bâillons juste assez pour les entendre confirmer le jugement du guide sans qu'ils puissent crier ni donner l'alarme. De plus en plus, j'étais persuadé que ces deux êtres étaient deux spécimens de ces masses d'indigènes qui se joignent aux Cacos uniquement pour être sauvegardés. C'est pourquoi ils penchent toujours vers ceux qui leur paraissent les plus forts. Plus tard ils se confièrent à nous. Ces captifs, après un temps nous assurèrent (et ils disaient la vérité), qu'il y avait deux camps sur cette haute montagne ; le premier, à l'endroit où nous croyions voir une lueur tremblante, n'était qu'un camp de travailleurs et de messagers ; dans le camp d'en bas, étaient soignés, pensaient-ils, les blessés ; et bien au-dessus enfin, dans une

crevasse des rochers se trouvait le quartier général d'Estraville, où le général lui-même se cachait avec ses aides et quelques-unes de ses femmes. Je n'avais en tête qu'une idée, c'était de prendre Estraville. Qu'importait la façon de l'attraper, du moment que nous briserions sa puissance et son régime de terreur sur les indigènes.

Nous poursuivîmes notre chemin jusqu'au flanc de la montagne. Là nous étions au-dessus de l'endroit où nous avions vu de la lumière ; nous pouvions voir, maintenant, qu'elle provenait d'un feu de sentinelle mais non d'un campement ; c'était dans une fente du roc par où semblait passer le seul chemin menant au sommet de la montagne.

A l'ouverture du roc se trouvaient deux hommes. Ils étaient dans la position habituelle des sentinelles Cacos. L'un était assis avec un fusil sur ses genoux, son dos au feu, ses yeux fixant le chemin au-dessous, dans lequel nous nous faufilions. L'autre, assis à ses côtés, avait une grande machette à la main. Nous l'aurions cru endormi, si de temps à autre nous ne l'eussions vu bouger un peu et attiser le feu. Nous aurions aimé trouver un autre chemin pour éviter ce poste ; nous n'en trouvions pas.

Il n'y avait pas autre chose à faire qu'à attendre le moment où les hommes seraient assoupis.

Comme je le pensais, vers l'aurore, la tête de l'homme à la machette s'inclina fortement sur ses genoux ; son arme glissa vers le sol. La tête de l'homme qui tenait le fusil sur ses genoux penchait en arrière, s'appuyant contre un tronc d'arbre ; ils dormaient.

Je rampai alors vers le plus agile de mes hommes et lui expliquai que notre seule chance d'avoir Estraville était de mettre ces deux gardes dans l'impossibilité de faire un geste ; je lui dis que je m'occuperais de l'homme au fusil et que lui se chargeât de celui à la machette.

Tous deux, nous enlevâmes nos souliers pour faire le moins de bruit possible. L'indigène, alors que nous rampions côte à côte, ramassa une massue faite d'une branche d'arbre qui se trouvait providentiellement sur notre chemin ; il sourit à sa trouvaille.



Mon homme, arrivé près de la sentinelle, lui asséna un coup de massue formidable sur la tête. De mon côté, j'encerclai l'arbre et, de toutes mes forces, je pressai le cou de l'autre sentinelle contre le tronc ; il ne put pousser un cri. Nous le maintenmes un peu trop longtemps peut-être ; car, lorsque nous l'eûmes lâché, il tomba en avant et ne montra plus signe de vie ; ni l'autre garde non plus.

Le restant de mes hommes arriva en bondissant comme des chats noirs ; nous nous pressâmes dans le chemin et nous atteignîmes bientôt quelques huttes ; il n'y avait pas de gardes ; seulement quelques blessés auxquels nous fîmes comprendre le prix de leur vie. Les femmes, couchées par terre, nous dirent sans hésitation où était Estraville. L'un des hommes qui n'était pas blessé vint pour nous montrer le chemin qui menait au quartier du général.

Je laissai trois hommes pour les garder et je pris les autres avec moi. Quand nous arrivâmes au sommet, nous trouvâmes une barricade de pierre ; mais pas de garde en vue. Regardant à la dérobée par-dessus la barricade, nous vîmes un feu autour duquel étaient quatre femmes et deux hommes sous une hutte en chaume, aux côtés ouverts ; un homme était assis comme un roi sur un tabouret ; il prenait du café par gorgées dans une tasse en fer blanc ; une des femmes était accroupie devant un petit feu sur lequel était posé un pot qui bouillait. L'autre homme était accoudé contre un poteau, un fusil à ses côtés ; les autres femmes ne faisaient rien.

Nous escaladâmes la barricade en hurlant ; il n'y avait plus de raison pour garder le silence ; nous avions atteint le but et, plus vite nous le saisirions, moins il pourrait y avoir de résistance de sa part et des siens. L'homme adossé au poteau fut tellement surpris par nos cris qu'il lâcha son fusil et ne songea plus à le ramasser ; les femmes se mirent à hurler, mais s'arrêtèrent quand on leur dit que leurs cris n'entraîneraient que des ennuis pour eux tous et pour le général ; l'homme du tabouret, revêtu d'un uniforme bleu, n'avait pas bougé. Je m'approchai de lui ; c'était un nègre pur sang d'une quarantaine d'années, au visage brutal marqué de la variole noire, impressionnant à regarder. Il pensa sans doute la même

chose de moi ; malgré ma figure et mes mains noires, il savait que j'étais un blanc.

« Êtes-vous le général Estraville ? » demandai-je. Il se leva lentement.

« Oui, espèce de sale blanc, je suis Estraville, dit-il, je suis le général. » Je ne le quittais pas de l'œil, je vis sa main droite glisser vers sa hanche ; je tirai un coup de revolver, il tomba à terre.

Les femmes sautèrent sur moi en m'égratignant sauvagement et en hurlant : « Vous avez tué le général. » Mes hommes vinrent à mon secours et, pendant qu'ils tenaient les femmes, j'allai à Estraville. Il n'était pas mort ; il respirait encore ; son visage se crispait de rage ; il ouvrit les yeux et me fixa durement.

Nous fîmes une civière improvisée pour lui et nous nous mîmes en route pour Pérodin. Estraville était incapable de faire un pas. Par moment, lorsque la route trop raide et trop glissante rendait impossible l'usage de la civière, nous nous passions le blessé de l'un à l'autre jusqu'à ce que nous pussions le remettre sur le brancard.

L'autre indigène était un capitaine et son aide. Le capitaine nous aida à soutenir Estraville qui commençait à délirer et gémissait tout le long de la route. C'est la seule fois que j'aie entendu un noir gémir lorsqu'il est blessé. Le capitaine était un homme très intelligent et un bon soldat ; il me fit comprendre que nous avions conquis la bande de Cacos, qu'il était à ma disposition, mais qu'il espérait que nous serions indulgents. J'étais si convaincu de sa sincérité et de sa soumission, que je le gardai à Pérodin trois mois, d'abord comme prisonnier de parole, puis comme ordonnance et guide.

Le jour suivant, nous demandâmes aux femmes prisonnières que nous avions prises avec Estraville si elles croyaient pouvoir trouver leur chemin pour rentrer chez elles. Elles m'assurèrent que oui. Il me parut opportun de les laisser retourner chez elles pour dire aux autres, leurs congénères, que les blancs étaient des soldats mais non des assassins.

Estraville mourut deux jours après à Pérodin. Nous l'enterrâmes sur la hauteur.



A la suite de mon rapport sur mon expédition, le major Vandergrift vint en tournée d'inspection. Il regarda la tombe, examina les papiers et les autres articles que nous avons trouvés en possession d'Estraville ; puis il certifia que nous avions mis fin aux agitations et aux manœuvres d'un général chef de Cacos.

## VIII

## PIÉTINEMENTS.

De sources officielles de Port-au-Prince et par les rapports de mes éclaireurs des collines, j'appris que des Cacos fomentaient de nouveaux troubles dans notre région. Sans aucun doute, on se trouvait en face d'une nouvelle organisation des Cacos en petites bandes, lesquelles multipliaient les reconnaissances pour tenter, en force, une offensive d'ensemble.

Aux premières heures du matin, une semaine après la capture d'Estraville, je fus réveillé par de l'agitation au camp : un groupe d'hommes et de femmes terrifiés et harassés arrivaient à Pérodin, se mettre sous notre protection. Un chef important, le général Olivier, m'apprenaient-ils, faisait une série d'attaques dans le voisinage de Bois Rouge et de Jaco.

Cette après-midi-là, avec quinze hommes, j'allai dans la direction des troubles. Nous évitions, naturellement, les pistes, espérant contourner les postes de sentinelles ; car c'était l'usage des Cacos de poster les sentinelles sur les pistes. Nous contournions donc de tels endroits et revenions en arrière sur nos pas, si besoin était, comme nous avons fait pour prendre Estraville.

Marchant à travers la brousse, nous voulions nous rapprocher des sentiers au crépuscule, pour guetter des détachements de Cacos.

Nous voulions nous reposer la nuit, partir à l'aube, en faisant des détours dans la brousse et puis guetter de nouveau les chemins, la nuit suivante.

Mon idée était de faire une patrouille dans toute la région

de Fond-Bleu, Bois Rouge, Jaco et Médor, puis de retourner à Pérodin, ce qui faisait un cercle complet de cinquante lieues.

La deuxième nuit, nous fîmes halte, sur le rebord d'un ravin qui surplombait une piste assez fréquentée ; nous nous cachâmes dans les buissons de caféiers, parmi les bananiers, sur les bords escarpés du ravin.

Juste avant le crépuscule, nous fûmes alertés par des gémissements venant du ravin : c'était la voix d'une femme en agonie.

Nous entendions d'autres voix, qui parlaient sur un ton de sympathie réconfortante.

Couchés avec nos fusils près de nous, nous étions très perplexes ! Il était douteux qu'une patrouille de Cacos pût tolérer un tel bruit. Nous nous glissâmes en avant, de quelques pas, et nous vîmes sur la piste une huitaine de femmes lourdement chargées de vivres. Il n'y avait pas un homme. La femme en tête de la colonne faisait tout le bruit, elle se lamentait, disant qu'il n'y avait rien à faire, que son enfant allait naître avant qu'on pût atteindre une cabane ou un village ; que le moment était venu, qu'elle devait se coucher.

Elle quitta la piste pour s'étendre dans l'herbe. Les autres femmes la suivirent et firent cercle autour d'elle. C'était à moins de cent pieds de notre cachette. Je dis à mes hommes de surveiller toutes les pistes et de m'avertir s'ils voyaient venir quelque bande de Cacos ; j'allais voir s'il y avait moyen de soulager cette femme. Je pris un de mes hommes avec moi. J'avais confiance, maintenant, en mon créole pour diriger mes patrouilles, mais je n'étais pas assez sûr de la langue pour me faire comprendre dans un cas comme celui-ci.

A notre approche, des femmes se mirent à pleurer de peur ; elles croyaient avoir affaire à des Cacos, venus pour les voler.

J'avais oublié que mon visage était noirci, selon mon habitude, pour faire des patrouilles. Je me hâtai de les rassurer de mon mieux, en leur disant que nous voulions seulement les aider, si des hommes pouvaient quelque chose, dans un cas pareil.

Elles répondirent qu'il n'y avait absolument rien à faire, que le bon Dieu s'occuperait de tout ! La femme étendue sur



l'herbe me regardait comme une bête blessée ; j'avais trop pitié d'elle pour partir, je sentais que quelqu'un autre que Dieu devait l'aider.

Comme j'hésitais, ne sachant que faire et me demandant si la pauvre patiente n'allait pas mourir, la sage-femme improvisée, se servant de méthodes visiblement par trop primitives, tira l'enfant qui poussa un hurlement strident pour un si petit corps. Avec sa jupe, l'une des femmes essaya de nettoyer l'enfant, pendant qu'une autre offrait son madras pour l'envelopper.

J'ouvris en hâte le paquet de gaze que je portais toujours avec moi, et leur donnai des bandages propres. Les femmes étaient si contentes, qu'elles gloussaient de joie en hochant la tête et en me remerciant ainsi que le « bon Dié » qui m'avait envoyé.

Il y avait une petite opération chirurgicale à faire, pour séparer l'enfant de sa mère ; je pris mon couteau de poche, et les femmes me montrèrent où je devais couper le cordon ombilical.

L'enfant fut enveloppé dans des linges de mon paquet, et déposé à l'ombre des buissons.

Pendant près d'une heure, la mère resta sur l'herbe assoupie.

Je profitai alors de son sommeil, pour essayer de faire comprendre à ses amies qu'il ne fallait pas trop dépendre du « bon Dié » dans de telles circonstances, et qu'il fallait prendre un peu plus de précautions.

Elles me regardèrent étonnées ; la plus vieille me dit :

« Pourquoi ne croirions-nous pas que vous êtes envoyé par le bon Dié ? » Peu après, la mère, réveillée, se mit sur le coude et demanda l'enfant qu'elle mit au sein. Elle se leva ensuite, vint sur la piste retrouver ses compagnes et toutes continuèrent ainsi leur route.

Nous passâmes la nuit dans les bananiers. Juste avant l'aube, nous nous mîmes en route, passant par le flanc d'une montagne sur l'autre versant. Nous trouvâmes devant nous un feu de sentinelle caco ; là, encore deux gardes sommeillaient ; indication certaine de la présence d'une bande de Cacos dans le voisinage.

Bientôt nous vîmes les lueurs d'un grand feu à travers les arbres au-dessous de nous. A distance, arrivait le bruit de tambours voilés ; ce n'était pas une musique de danse, mais le signal à un autre camp placé sur une autre montagne.

Je me décidai à manœuvrer, sans m'approcher des sentinelles, car on ne pouvait les encercler comme les gardes d'Estraville.

Après les avoir contournés, avec précaution (car s'ils nous voyaient et donnaient l'alerte, le camp allait se vider instantanément), je laissai mes hommes et m'avançai, en dehors du sentier, pour essayer de contourner le poste. Mais je me heurtai à une forêt d'épines de bahonde, tellement dense, qu'elle s'agrippait aux vêtements, au simple contact. Impossible donc de pénétrer dans le camp par surprise. Déçu, je m'en retournais à mes hommes, lorsque, pour comble de malchance, je marchai sur un morceau de bois sec. Celui-ci craqua avec un bruit de pétard : en un clin d'œil, les sentinelles furent sur pied, scrutant la brousse et prêtes à tirer. Je me glissai en avant à plat ventre. Mon revolver, qui avait le cran de sûreté généralement silencieux, fit, en glissant, un bruit sec.

« Quel vous ? » demanda une sentinelle. L'autre lui fit écho : « Quel vous ? » Je ne bougeai pas, espérant qu'ils attribueraient le bruit à un fruit tombé, ou à un animal. Soudain, je perçus un bruit de pas feutrés derrière moi. C'était mes hommes qui, ayant entendu le défi des sentinelles, venaient me retrouver.

« Quel vous, fut ? » cria la sentinelle la plus proche, « si on pas répond' m'ap fut tué. » (Qui êtes-vous ? si vous ne répondez pas, je vous tue). Mon caporal, qui était à mes côtés répondit :

« Caco. »

« Si vous êtes un Caco, piétinez, vous connaissez le signal. »

Le caporal prestement piétina ; mais aussitôt, nous nous rendîmes compte que nous étions pris au piège ; aucun Caco excepté un général ne portait de souliers, et la semelle du caporal était cloutée !

Les sentinelles s'enfuirent, en criant dans le sentier, se retournant pour nous tirer dessus.



Il était inutile de riposter ; cela ne pouvait qu'alerter les hommes dans le camp. Nous nous mîmes à leur poursuite ; mais naturellement, nous trouvâmes le camp vide, excepté de vivres qu'ils n'avaient pas eu le temps de ramasser : il y avait des sacs de haricots et de riz qu'ils avaient dû rafler dans un village.

Le calme revenu, nous étions en train de manger la moitié d'un bœuf abandonné par les fuyards lorsque nous apprîmes, par un éclaireur, que, pendant notre absence, une bande de Cacos avaient eu l'audace de s'approcher assez près du camp de Pérodin, et qu'ils avaient tiré quelques coups de fusils sur les cabanes, sans faire de dégâts.

C'était un guet-apens qu'ils nous tendaient, afin de nous induire en erreur et nous engager à retourner en arrière vers Pérodin.

Nous fîmes donc juste l'opposé, et nous restâmes dans les collines.

Sur l'avis de Place, je ne quittais jamais le camp sans laisser des défenseurs quand les patrouilles étaient dehors ; je savais donc qu'il n'y avait pas à craindre une reconnaissance en notre absence.

Nous nous dirigeâmes par la brousse vers Jaco. Notre trajet nous conduisait à travers la contrée la plus fertile que j'aie jamais vue à Haïti, bien que négligée et non débarrassée de sa récolte, à cause des pillages des voleurs. Des milliers de tonnes de café se gâtaient sur pied, au lieu d'être emballées dans les ports. Les indigènes, qui auraient dû avoir la vie aisée et prospère, en mettant au grenier leur café, se voyaient blottis près des postes de gendarmes et des fusiliers marins, loin de leurs foyers, tremblant pour leurs vies et mourant de faim.

Notre but était de trouver le plus vite possible le quartier général des troupes Cacos qui terrorisaient cette région en particulier. Nous nous enfonçâmes profondément dans la région de Bois Rouge — c'était le quartier favori des généraux Cacos, qui en sortaient pour faire des rafles rapides, dans les abords cultivés.

Nous fouillâmes les alentours. Au cours du troisième jour

où nous étions dans les bois, deux de mes guides, partis en éclaireurs, rencontrèrent un groupe de réfugiés campagnards, cachés dans un ravin. Ces pauvres gens avaient autant de peur des gendarmes et des fusiliers marins que des Cacos ; mais ils supposaient que mes guides, qui étaient vêtus comme eux, étaient eux-mêmes des fugitifs et, charitablement, ils indiquèrent à mes hommes l'emplacement du camp Caco, pour qu'ils ne se fissent pas prendre.

Les guides étaient sûrs que le général était à l'endroit indiqué. Munis de ce renseignement, en contournant les collines, nous arrivâmes de nouveau au camp où nous avions mangé deux jours auparavant le bœuf caco, le riz et les haricots. Les Cacos étaient revenus entre temps, et avaient brûlé la cabane où nous avions dormi cette nuit-là. C'était bon signe, cela voulait dire qu'ils espéraient nous rattraper avant notre retour à Pérodin. Maintenant, ils nous croyaient en route. Nous restâmes dans cette région de Bois Rouge, séjournant dans les bois et marchant de jour, pour faire croire que nous cherchions notre chemin de Pérodin.

Une nuit, comme il faisait clair de lune, nous décidâmes d'en profiter pour continuer notre marche. Mais on n'allait pas vite : nous étions fatigués et sans vivres. Vers minuit, nous arrivâmes à une plantation de cannes à sucre ; il restait encore là quelques tiges ; nous nous jetâmes dessus avec avidité, et chacun emporta ensuite, comme ration, un bâton de canne dans sa ceinture, de crainte de ne pouvoir interrompre de nouveau un autre festin caco.

Les guides me dirent que ce champ de cannes à sucre était le jardin du chef de Jaco et de Bois Rouge ; ce qui expliquait qu'il n'eût pas été brûlé comme les autres ; ce chef s'appelait Olivier.

Je me le rappelai tout de suite : c'était lui qui avait enjambé si nonchalamment la palissade, alors que j'aurais pu le tuer au cours de ma première patrouille de Pérodin. Si j'avais tué Olivier, à ce moment-là, j'aurais sauvé la vie de beaucoup de paysans et, selon toute probabilité, je n'aurais pas eu devant moi le problème de Jaco. C'était une erreur qui ne devait pas se répéter.



Le lendemain, nous nous acheminâmes à travers l'herbe haute jusqu'au pied de la dernière colline. Mon sergent était en avant de moi ; or, comme nous approchions du dernier ravin, il se retourna vers moi en dansant sur ses quatre membres comme un animal ; il murmurait (comme si on pouvait l'entendre à cinq kilomètres de là !) :

« Mai yo ! mai yo ! » Je voyais qu'il avait découvert l'ennemi.

Il m'amena sur un monticule d'où il avait regardé. En me servant de mes jumelles, je pus voir des huttes et un grand nombre d'hommes et de femmes. En plein jour, il était impossible de s'approcher davantage : l'herbe était beaucoup plus courte autour du camp Caco, c'était d'un vert brillant, nos uniformes étaient jaune fané et quelques-uns étaient presque blancs. Nous envoyâmes un guide pour rester à l'affût et se saisir de quiconque s'approcherait du camp. Notre guide était déguisé en paysan et ne pouvait attirer l'attention ; nous restâmes dans l'herbe, suçant notre canne à sucre. Comme la nuit commençait à tomber, le guide nous amena un prisonnier. Celui-ci, inquiet de s'être fait prendre, parlait peu ; il finit cependant par nous dire que, en patrouille depuis la pointe du jour, il retournait au camp, pour y rapporter que tout allait bien. Le chef, nous dit-il, n'était pas au camp ; il logeait dans une hutte, très haut sur la montagne, et passait la nuit là avec quelques-unes de ses femmes. Nous attendîmes la tombée complète de la nuit ; puis nous nous mîmes en route.

Nous accélérions le pas au fur et à mesure que nos yeux s'accoutumaient à l'obscurité. Le sergent prit un côté du chemin et moi l'autre ; les hommes suivaient en file indienne, attendant notre signal pour s'éparpiller de chaque côté. Nous prîmes le Caco avec nous, pour faire tout « le piétinement » qui pourrait être demandé par les sentinelles du camp ; il était pieds nus, et savait que, s'il ne donnait pas le signal, il serait le premier tué.

En passant à travers un champ de maïs, nous manœuvrâmes vers le camp. Là, six huttes se dressaient, entourant une cour centrale.

Elles nous servaient d'écrans contre la lueur du foyer qui flambait au centre de la cour..... Mais notre prisonnier nous donnait du fil à retordre : il se faisait tirer et restait toujours renfermé dans son mutisme. Cependant, un cri de lui aurait tout gâté. Les guides pensèrent à lui couper la gorge pour simplifier la situation et éviter des ennuis. Mais cela ne me semblait pas nécessaire. Le sergent et moi, après l'avoir bâillonné, l'attachâmes solidement à un arbre — nous n'avions pas besoin de lui pour le moment ; et c'était tant mieux, car nous ne le vîmes plus.

Toute la nuit, nous arriva du camp un bruit sourd comme un écho ; les guides, persuadés que les tambours étaient bourrés de coton pour en voiler le son, nous dirent que ce n'était pas un signal, ni le son d'un tambour *rada*, mais plutôt une orgie de danse et d'ivresse.

Je n'avais pas encore, à cette époque, la notion des différents rythmes du tambour ; mais je sais, maintenant, que le roulement du tambour *rada*, une fois entendu, ne s'oublie jamais : il a un caractère hypnotique et fiévreux, différent de tout autre battement de tambour connu.

Sous le couvert du bruit fait par les festoyeurs au camp, je décidai de courir le risque d'atteindre la hauteur où, au dire du prisonnier, le chef Caco passait la nuit. Je pris six hommes avec moi et je postai les autres en demi-cercle autour du camp. Ma montée fut très abrupte : l'herbe faisait glisser les semelles de nos souliers ; il faisait très froid, nos mains étaient engourdis, nous nous accrochions difficilement aux buissons et aux rochers. Les hommes tenaient leurs fusils en bandoulière ; il leur fallait de grandes précautions pour les empêcher de heurter le sol. Par moment, nous nous sentions anéantis : il me semblait que les Cacos dans la vallée auraient pu entendre les battements de mon cœur ; il me semblait aussi entendre battre les cœurs de mes hommes à vingt pas de moi.

Quand l'un ou l'autre glissait en arrière, en vérité, il ne faisait pas plus de bruit qu'une feuille poussée par le vent ; mais pour nous, cela faisait l'effet d'une avalanche ! Parfois, c'étaient les rires étouffés des gendarmes qui glissaient ; et, chaque fois, je poussais un soupir de soulagement à la pensée



qu'une nouvelle difficulté était surmontée, sans donner encore l'alerte au camp. Nous arrivâmes ainsi au bord du plateau, sur le sommet frangé d'une épaisse broussaille. On se mit à plat ventre pour se reposer, pendant une heure ou deux.

Il n'y avait pas de chef Caco, encore moins de harem sur cette montagne ! Maudissant, intérieurement, le prisonnier, je regrettai de n'avoir pas fait couper la gorge à ce menteur ! Je décidai de rester là, jusqu'à l'aube, pour descendre ensuite, et attaquer le camp. La décision plut fort à mes hommes, tous aussi fourbus que moi.

Toute la nuit, le battement du tambour et les rires continuèrent.

Quand nous entendîmes le chant du coq dans les vallées éloignées, nous sûmes que le jour approchait. Nous commençâmes à descendre, pas à pas, vers le camp, où le reste de mes hommes attendait le coup de fusil convenu, pour l'encercler. Comme nous approchions, nous vîmes quatre feux de sentinelles ; tous les autres étaient éteints. De temps à autre, une sentinelle, moitié éveillée, poussait de ses pieds les charbons dans le foyer. Quelques hommes et femmes dormaient autour de ces feux, les uns sur des nattes, d'autres sur le sol nu ; ils étaient à peu près une cinquantaine.

Des buissons, je pouvais entendre des murmures de voix et des rires étouffés.

Peu à peu, nous encerclions le camp. Le froid était devenu tel, que nous grelottions, et nous avions peur, vraiment, que le claquement de nos dents ne donnât l'éveil ! Effet de l'agitation, sans doute, et de la nervosité, pour une grande part. Nous formions, maintenant, un cercle irrégulier d'environ deux cents pieds. Nous aurions pu commencer l'attaque, mais dans l'obscurité, nous ne pouvions que faire des erreurs ou nous entre-tuer. Nous n'avions rien à perdre en patientant un peu, et tout à gagner, si nous pouvions capturer le général. Il ne fallait pas s'apitoyer, surtout pour lui ; l'épargner serait réserver de la cruauté aux autres.

Un général mort, ou capturé, ce n'est pas seulement un chef de moins ; mais un animateur qui a perdu sa force de suggestion et son prestige aux yeux de ses subordonnés, dont

la confiance est fortement ébranlée. De plus, atteindre un chef, c'est diminuer d'autant le prestige des autres ; car si un général ne peut pas éviter les balles américaines, comment peut-il les préserver eux-mêmes ?

Comme la nuit avançait, chaque sentinelle, l'une après l'autre, s'endormit ; deux seules restaient encore éveillées ; les rires et les soupirs dans les buissons avaient cessé. A plat ventre, je m'installai à vingt pas de la plus grande cabane, pensant que c'était là le meilleur endroit pour donner le signal de l'attaque.

Généralement, j'avais mon guide avec moi portant un fusil de rechange et, pour la peine, je lui laissais tirer quelques balles, quand le risque n'était pas grand ! Moi, naturellement j'avais toujours mon revolver automatique dans sa gaine ; au point où nous en étions, je laissai le guide tenir le fusil et me fia à mon revolver.

Comme les premières lueurs de l'aube tombaient sur le campement, la porte de la grande cabane s'ouvrit : je vis sortir un grand nègre mince : c'était Olivier ; il portait son pantalon bleu, mais pas de blouse. Il éleva ses bras et s'étira longuement, faisant bouger les muscles de ses épaules, comme un animal fatigué. Il jeta un coup d'œil vers le soleil, puis parcourut le camp du regard et enfin s'en alla vers un feu mourant pour étendre ses mains au-dessus.

Un instinct étrange semblait le posséder : pour la seconde fois, je devais m'apercevoir que l'odorat d'un nègre pour sentir un homme blanc est plus aigu et plus sensible que celui du blanc ; il se retourna brusquement et regarda dans ma direction. Je savais qu'il ne pouvait me voir ; dans chacun de ses mouvements on voyait un chef ; il y avait en lui une espèce de puissance tranquille.

Comme il rôdait, semblable à une panthère noire scrutant les alentours, je me sentais envahir de nouveau par cette sorte de fascination qu'il avait déjà exercée sur moi, quelques mois auparavant. Il marchait sur le sentier et se dirigeait droit sur moi.

La lumière brillait, je pouvais distinguer à sa ceinture un revolver au manche de nacre. Sans bouger de place, je fis



manœuvrer le cran de sûreté de mon revolver et me tins prêt à toute éventualité. Il s'arrêta à six pas de moi, écarta les buissons, aperçut mon visage : mon maquillage noir avait presque disparu ; il s'arrêta pour m'examiner, puis : « Oh — oh ! » dit-il, presque dans un souffle, comme s'il était poliment surpris. Sa main chercha son revolver.

Je tirai le coup qui était le signal de l'attaque, et ainsi se termina la carrière d'Olivier.

Je l'oubliai, dans le tumulte qui s'ensuivit. J'ai un vague souvenir d'hommes et de femmes, moitié nus, courant autour des cabanes, s'écorchant les uns les autres, puis disparaissant dans la brousse. Après avoir vidé deux fois mon revolver, j'ordonnai d'arrêter le feu ; nous avons accompli notre tâche, qui était de tenir, mort ou vivant, le plus grand chef Caco connu.

« Enrôlez-vous dans les Fusiliers Marins et parcourez le monde ! » clamaient les affiches de recrutement de Wilkes-Barre. En l'espace de deux jours, un jeune homme des houillères de Pensylvanie « avait vu le monde », non pas seulement comme un simple numéro, une « baïonnette » dans une force de cent mille « baïonnettes », pour parler le langage militaire, mais comme un arbitre de la vie et de la mort.

Dans la même journée, je me trouvais dans l'obligation d'aider un enfant à venir au monde et, sur le chemin de Jaco à Pérodin, je me trouvais en face d'un problème dont le souvenir m'a souvent fait souffrir. J'ai tout de même conscience d'avoir fait mon devoir.

Près du chemin conduisant à Pérodin, mes hommes avaient trouvé un pauvre noir blessé qui rampait dans la brousse ; son bras avait été fracassé par une balle oblique lui déchirant le bras du coude jusqu'à l'épaule ; il délirait de douleur et avait de l'infection ; il bredouillait sans arrêt dans le dialecte d'un district très éloigné du nôtre ; évidemment, il avait été blessé hors de notre territoire et avait erré dans la brousse jusqu'à l'endroit où nous le trouvions.

Le pauvre type était dans un état pitoyable ; je ne suis pas un chirurgien, mais je doute, après ce que j'ai vu dans les hôpitaux, qu'un chirurgien eût pu faire grand'chose pour un homme que l'infection avait envahi à ce point.

Nous fîmes une civière pour le nègre ; les gendarmes jetèrent une partie de leur butin pour pouvoir emporter le blessé.

A chaque mouvement, ses souffrances devenaient intolérables, il changeait de couleur ; de noir devenait mauve, il était même zébré.

Nous manquions de moyens pour l'emmener à un poste médical ; nous étions juste à deux jours de Pérodin et, de Pérodin à Petite-Rivière, il y avait encore deux jours ; et là, il fallait demander de l'aide soit à Saint-Marc, soit à Port-au-Prince.

Même si j'avais pu amputer son bras sans tuer le blessé, cela n'aurait servi à rien tant l'infection était grande dans tout le corps. Je n'avais pas de choix : une balle mit fin à ses tortures.

Il mourut sans s'en apercevoir et il fut enterré près du chemin avec une croix sur sa tombe.

Si j'eusse été dans le même cas, j'aurais aimé que l'on agit de même à mon égard.

## IX

### CINQ JOURS DE PERMISSION.

Rentré de ma patrouille à Jaco, je me remis à la vie routinière de Pérodin dans un état d'âme plutôt inquiet : je ne me sentais pas tout à fait moi-même. Depuis cinq mois je n'avais pas vu un homme blanc, excepté dans une glace en me rasant !

Cela me donna une secousse de constater que je n'étais pas dans mon état normal. Selon l'argot des fusiliers marins j'étais en train de devenir « natif », ce qui signifie ne pas savoir différencier entre la sympathie envers les indigènes et la distance que l'on doit garder vis-à-vis d'eux. Je voulais éviter une chute morale. J'écrivis donc à Port-au-Prince, pour demander une permission de cinq jours.

Ma demande fut acceptée immédiatement et l'on m'écri-



vit de faire, dès mon arrivée à Port-au-Prince, un rapport au service médical.

Celui-ci voulait, sans doute, observer l'effet mental et physique de ces neuf mois de service dans la brousse sur mon cerveau d'homme blanc, totalement isolé d'un autre blanc pendant cinq mois.

Par le fait des soucis et de ma responsabilité de juge et arbitre de la vie et de la mort de nos amis haïtiens, mon poids était tombé de cent soixante à cent trente-cinq livres.

Mon moral était bien mieux lorsque je fis mon rapport à Port-au-Prince. Le voyage de retour avait été un divertissement : j'avais un cheval jusqu'à Petite-Rivière où une monture fraîche m'attendait ; de là, j'allai à Saint-Marc, où je retrouvai mon ami Neuhaus, qui était devenu commandant du district.

Il me reçut avec de grands honneurs, jusqu'à donner un bal, pas une bamboche, comme disent les indigènes, mais une vraie soirée.

Neuhaus avait les mêmes idées que moi sur ce que devaient être nos relations avec les Haïtiens ; il pensait qu'on pouvait mieux travailler en vivant avec eux dans des rapports amicaux.

Tous les invités à ce bal (il en donnait de temps en temps) étaient des gens de bonne société, aux manières aimables et distinguées. Nous dansâmes jusqu'à trois heures du matin.

Quand je grimpai dans le train pour Port-au-Prince, je me sentis redevenir moi-même ; telle était ma jeunesse (je m'en rendis compte plus tard avec hilarité et confusion à la fois) que je fus heureux de déjeuner de deux pots de confiture de pêche et d'un morceau de pain, avant de m'installer dans le train pour les soixante-trois lieues qui me séparaient de Port-au-Prince.

J'y arrivai trop tard pour faire un rapport aux bureaux ; notre train faisant du six à l'heure ! J'allai donc au foyer des fusiliers marins. Le lendemain, je commençai à faire mes visites officielles et amicales. C'était aussi un plaisir pour moi de faire des emplettes. Un homme qui a vécu dans la brousse neuf mois a beaucoup d'argent en poche : je n'avais pas retiré

ma solde des fusiliers marins, ni de la République de Haïti, depuis cinq mois. J'achetai pour mon propre usage beaucoup de vêtements, et quantité de bagatelles pour mes amis noirs des collines.

J'ignorais encore que je ne devais pas retourner à Pérodin.

La nuit de cette première journée, je dormis comme un loir. Le réveil fut un curieux retour de la fatalité. Comme je dormais, un bruit de pétards et des sifflements de balles me dressèrent tout à coup sur mon lit. Pas de doute : c'était le tac-tac des mitrailleuses et le bruit des carabines haïtiennes 45-70.

Cependant, j'étais bien dans une rue tranquille de Port-au-Prince et non dans un bivouac, ni même dans ma petite cabane de Pérodin. Un instant, je crus que j'étais devenu fou ; je me tapais la figure, essayant de sortir de ce cauchemar. Or, ce n'était pas cela du tout, mais bel et bien un raid du chef Caco, Benoît, sur Port-au-Prince, et contre le Président Dartiguenave, favorable à l'occupation américaine.

Benoît était un des chefs les plus capables et les plus ambitieux des révolutionnaires haïtiens depuis Dessalines. J'appris les nouvelles du raid lorsque, après avoir endossé mes effets, je courus à la station de police la plus proche. Là, on me dit, en effet, qu'il y avait eu une attaque générale des Cacos : elle avait commencé à minuit et on m'avisait de me renseigner au quartier général de gendarmerie.

J'appris alors que Benoît avait tenté le coup dont il nous menaçait depuis cinq mois. Avec des forces détachées dans les collines, malgré nos efforts pour les briser à leur base, il avait recruté une armée de près de deux mille hommes. Parmi ceux-ci, une centaine d'hommes choisis avaient été envoyés à Port-au-Prince, avec ordre de se rassembler en groupes sur le marché public et de dormir là, à partir de la fermeture du marché, jusqu'à minuit. Puis ils devaient se jeter sur la ville en se battant dans les rues, allumer ensuite des incendies pour faire une diversion qui permettrait aux troupes principales de Cacos d'attaquer les quartiers généraux de la gendarmerie et des fusiliers marins ainsi que le palais du Président.



Le plan de Benoît fut déjoué par des faits qu'il ne pouvait contrôler. Tout d'abord, sur le marché, un membre de sa bande fut pris de folie : il se mit à courir dans la rue, attaquant n'importe qui avec sa machette ; il s'ensuivit un tumulte général parmi les Cacos du marché et une grande surprise aux postes de police et à la caserne des fusiliers marins. Pendant au moins une demi-heure, personne ne sut exactement de quoi il s'agissait. Mais d'autres incidents achevèrent de gêner la stratégie de Benoît. Un des directeurs de l'Haïtien-American Sugar Co, qui souffrait d'insomnie, se trouvait dans sa bibliothèque en train de lire, lorsqu'un garde de Hasco (l'usine de la compagnie, aux environs de Port-au-Prince) lui téléphona pour lui dire qu'on voyait beaucoup d'hommes aux brassards rouges marcher en colonnes serrées sur le chemin derrière l'usine à sucre. Le directeur d'Hasco téléphona aux quartiers de police. En même temps arrivait au poste, en courant, un vieux gendarme, pieds nus, ses souliers à la main, tout essoufflé, presque sans voix, disant que dans la direction d'Hasco il avait entendu l'appel de la conque marine.

Ce gendarme était un Caco réformé ; il savait que le signal de la conque annonçait une attaque. Il était informé aussi que les Cacos avaient projeté depuis quelque temps déjà une invasion de la ville : c'était maintenant l'heure de l'exécution, c'est pourquoi il courait pour avertir la police ; mais ayant vécu toute sa vie pieds nus, avant de devenir gendarme, il butait et trébuchait dans ses bottes à chaque pas. Alors il se décida à couper les lacets, enleva ses souliers et, les tenant à la main, arriva au poste, tel une flèche, en un rien de temps.

Si ma mémoire ne me fait pas défaut, il eut, par la suite, une citation pour ce fait. Mais moi, je n'eus qu'une mauvaise humeur rentrée !

Alors, que, depuis des mois, je ne faisais que poursuivre les Cacos, j'arrivais à Port-au-Prince en permission pour me heurter encore à eux ; j'étais là depuis trente-six heures à peine, et voilà encore des Cacos à pourchasser ! C'était vraiment une ironie du sort, avouez-le, et il y avait de quoi justifier mon humeur exécrable. J'étais si vexé que j'en oubliai

le vieux dicton des fusiliers marins : « Ne soyez jamais un volontaire ». Mais mon service ne fut pas dur. Pour m'être offert volontairement, alors que j'étais en permission, on me mit à la tête d'un détachement mixte de deux fusiliers marins et de douze gendarmes.

Nous fûmes envoyés en camion à Pont Casse, station de chemin de fer sur la ligne de Saint-Marc, à environ douze lieues de Port-au-Prince. A Pont-Casse, nous trouvâmes un peu de besogne à faire : les Cacos fugitifs se rendaient en déchirant leurs brassards rouges et en nous les tendant. Nous envoyâmes nos prisonniers à Port-au-Prince en camion, et le gouvernement les mit au travail sur les routes et pour creuser des égouts.

Nous campions, par ordre supérieur, au bord d'une mare de sel d'environ un mille et demi. Naturellement, il n'était pas possible à la poignée d'hommes que nous étions d'arrêter tous les Cacos qui paraissaient. Il fallait tirer, et, si le nègre n'était pas disposé à se rendre, le tuer.

Un des fusiliers marins qui était avec moi avait servi en France pendant dix-huit mois ; je le vis toucher deux hommes en trois coups à huit cents mètres ; puis, je lui ordonnai de s'arrêter, parce que je ne voyais aucune nécessité de tuer des hommes déjà pris au piège, entre nous et le cordon de terre. Nous étions en parfaite sécurité ; nous n'avions qu'à attendre les fugitifs et à voir, lorsqu'ils étaient assez près de nous, s'ils préféreraient être tués ou se rendre.

S'ils manifestaient de l'hésitation, ils étaient assez près pour qu'on pût leur tirer dessus. Jamais encore je n'ai vu de Caco capable de tirer plus loin qu'il ne pourrait lancer une vache par la queue !

Plus tard, quand on les eut formés et qu'ils eurent suivi le cours de tir des fusiliers marins, ils devinrent, quelques-uns, de bons tireurs.

La bataille de Port-au-Prince ne dura que quelques heures. Ce fut une vraie bataille. A deux semaines de là, quatre cent cinquante petits chefs Cacos se soumirent dans les campagnes et arrivèrent à Port-au-Prince. Ils devinrent de bons Haïtiens, payés vingt cents par jour (une gourde). Peu après, Benoît fut



traqué et tué par une patrouille de fusiliers marins et la révolution haïtienne prit fin. Il y a dix ans de cela et ce n'est qu'en cette dernière année qu'on a eu à réprimer quelques révoltes, sans importance, toujours dues à l'agitation politique.

## X

## « MASSOC » FAIT DE L'HISTOIRE.

A la fin de mes cinq jours de permission, je fus envoyé par ordre supérieur à l'Arcahaie. C'était en janvier 1920. Le service médical avait recommandé de me transférer de Pérodin à une région plus calme, où j'eusse la possibilité de regagner mon poids et de détendre mes nerfs. Suivant les instructions reçues, j'allai au bureau central pour qu'on pût juger où je devais être envoyé. Je suggérai, au Quartier général, qu'ayant appris pas mal de choses sur les us et coutumes des Cacos, leur manière de se battre, leur système d'organisation, je pensais pouvoir être utile dans une région où les indigènes n'étaient pas ouvertement rebelles, mais malheureux et mécontents, prêts à s'allier avec les Cacos s'ils n'en étaient dissuadés par ailleurs.

A la suite des conversations que j'avais eues avec d'autres officiers qui connaissaient les indigènes mieux que moi, comme Neuhaus et Place, par exemple, je pensais que l'on pouvait éclairer ces pauvres gens et les dissuader de se rallier aux Cacos. Il fallait éviter cette alliance. L'Arcahaie avait la réputation d'être une « place douce », au dire des autres officiers de Port-au-Prince. Il n'y avait pas, là, de révolutionnaires actifs, ni de branche de l'armée caco ; pas même de bandits. J'avais presque la perspective d'aller villégiaturer dans un pays de cocagne ! A l'Arcahaie, je trouvai « Hank », de son vrai nom et titre : Lieutenant Claude Bahn, de la gendarmerie de Haïti. Hank avait un poste environ à douze milles à l'est de l'Arcahaie, dans un village à cheval sur une route traversant une chaîne de hautes montagnes. Ses quar-

tiers étaient à Carzal. Hank vint à ma rencontre à l'Arcahaie, et me montra les alentours, pendant un jour ou deux, en attendant que je fusse installé ; puis, j'allai le visiter à mon tour à Carzal.

Là-bas, chez Hank, je me trouvai dans un milieu assez bizarre.

La majorité de la population de Carzal avait la peau blanche, un grand nombre d'hommes et de femmes avaient les yeux bleus et les cheveux blonds. Quelques-uns avaient même des taches de rousseur !

Hank me dit qu'il était de tradition que les natifs de Carzal étaient des descendants d'un régiment polonais envoyé par Napoléon 1<sup>er</sup> pour soutenir l'effort du général Leclerc, mari de Pauline, la sœur favorite de Napoléon, chargé de recouvrer Haïti comme possession française.

Le patriote noir, Dessalines, repoussant les Français jusqu'à la mer (tactique rêvée par tous ceux qui aspiraient à l'indépendance de Haïti), épargna la légion polonaise, de même que leurs descendants de sang mêlé. Dessalines prétendait que les Polonais étaient les victimes de Napoléon, obligées de servir contre leur gré et de faire la guerre à un peuple étranger contre lequel ils n'avaient pas d'inimitié. Ils étaient à Haïti, ajoutait Dessalines, par suite de l'intervention de Napoléon en Pologne, et ils avaient eu assez de malheurs eux-mêmes, sans que lui, Dessalines, voulût leur en créer d'autres.

De toute façon, les habitants de Carzal étaient un peuple particulier qui avait peu de relations avec les nègres pur sang.

Ils s'étaient mariés avec des mulâtres et des quarterons principalement. Je crois que la population était de quinze cents habitants.

Ils ne causaient aucun trouble, et il n'y avait pas lieu de les inquiéter, excepté pour s'assurer que les Cacos ne recrutaient pas des adhérents parmi eux, ou n'essayaient pas de fomenter des troubles contre l'administration.

Carzal était un joli site, blotti dans la vallée au pied des collines, avec une population sympathique aux cheveux blonds crépus, à la peau aussi blanche que celle de Hank et la mienne.

A quelque temps de là, je décidai d'espacer mes visites à



Carzal ; un charme singulier m'y attirait, je sentais que j'allais « glisser » ; je me rendais compte que je ne devais pas y revenir souvent. C'était peu de temps après mon arrivée à l'Arcahaie, un jour que je vis Marie de Carzal, qui se promenait parmi les cocotiers, au bord du canal du village. Hank et moi avions reçu un avis comme quoi Benoît, durement pressé par ses poursuivants du quartier général, après son raid sur Port-au-Prince, allait, sans doute, venir se cacher dans notre région tranquille.

Hank et moi, nous nous mîmes à la tête d'une patrouille d'une vingtaine d'hommes pour fouiller la région et tâcher de le surprendre. Nous tombâmes alors sur un camp caco abandonné, au fond d'un ravin, à plusieurs milles dans les montagnes. Benoît avait-il été dans ce camp-là ? Il semblait que ce fût plutôt le campement d'une avant-garde. En plus du riz sauvage et des haricots que les Cacos avaient laissés derrière eux, il y avait un coq de combat.

Hank l'attrapa et mit l'oiseau dans sa blouse. Il lui murmura des paroles amicales ; mais il en fut récompensé par un regard de haine qui nous fit rire, tous les deux. Hank m'expliqua qu'il avait plusieurs coqs de combat ; il avait remarqué, ajouta-t-il, qu'en les faisant battre contre ceux des indigènes, il avait augmenté son prestige social et son autorité administrative à Carzal, aussi bien que ses fonds personnels.

Nous descendîmes la pente de la montagne avec nos vingt hommes et le capitaine Gates, qui avait été envoyé de Port-au-Prince, pour surveiller la poursuite de Benoît. Nous arrivâmes ainsi à une hutte où était une vieille femme.

Nous n'avions pas d'ustensiles de cuisine avec nous ; la vieille avait un feu et deux ou trois casseroles ; nous négociâmes avec elle, lui proposant de lui fournir tous les matériaux, pour qu'elle nous fît la cuisine. Elle nous expliqua tristement qu'elle n'avait pas assez de plats ni de soucoupes pour vingt hommes et trois officiers.

On la rassura : des feuilles de bananiers nous serviraient de plats ; alors elle voulut bien faire la cuisine pour nous tous, au prix de deux gourdes. C'était un bon pique-nique ; nous nous mîmes tous à plat ventre et mangeâmes le ragoût

sur les feuilles de bananiers, comme des chiens affamés. Je voulais mettre le coq de combat dans le ragoût ; Hank fut indigné de mon idée saugrenue.

« La veine ne gratte qu'une fois à la porte, dit-il, je ne vais pas laisser faire la soupe avec ce coq ; cet oiseau m'a tout à fait l'air de valoir beaucoup plus qu'un ragoût ! »

Il ramena son coq à Carzal, pendant que je retournais à l'Arcahaie, avec le capitaine Gates.

De temps à autre, Hank venait me dire que le coq pris au camp de Benoît était un as. Il l'appelait « Massoc », me dit-il, parce qu'il massacrait tous les autres coqs de Carzal !

Hank était un homme très observateur ; dans beaucoup de choses il me rappelait Place. Je ne lui avais jamais parlé de ma crainte instinctive d'une affaire sentimentale avec quelque indigène placée sous mon administration ; mais il semblait le deviner. Il m'envoya un jour un petit mot pour me dire que, si je voulais venir un dimanche après-midi voir Massoc faire son jeu de massacre, il me ferait escorter par un détachement d'au moins vingt gendarmes !

Naturellement, je n'acceptai pas son défi, et il n'y eut aucun détachement de gendarmes, car Marie n'y était pas cette après-midi-là.

Massoc gagna sa bataille aisément. Hank était un peu ennuyé ; il disait que l'oiseau s'était fait déjà une telle réputation qu'il était presque impossible, maintenant, de lui trouver un autre adversaire. Je suggérai que la réputation de Massoc ne s'étendait pas encore jusqu'à Sainte-Anne, où se trouvaient les meilleures arènes du district. Hank sauta sur mon idée avec enthousiasme. Quelques jours plus tard, il m'envoya un gendarme portant Massoc dans un sac de toile. Je donnai mes instructions au gendarme, en lui recommandant d'être aussi indiscret que possible : il devait raconter partout que « ces fous blancs » avaient acheté un coq de combat au marché et qu'ils allaient le faire combattre au tournoi du dimanche suivant.

Hank arriva à l'Arcahaie, le samedi, et, le lendemain, nous allâmes à Sainte-Anne avec Massoc.

« Mais, oui, nous avons un coq ? — d'où l'avions-nous



tiré ? Du marché ! C'était extraordinaire ! Et pouvaient-ils le voir, l'oiseau ? »

Nous sortîmes Massoc : il ne faisait pas grande impression ; il n'avait pas l'air de pouvoir battre une girouette ! Visible-ment, il y avait de l'agitation refoulée dans l'air : Hank et moi sentions des yeux braqués sur nous, partout où nous allions. Des gamins couraient et nous demandaient si nous étions les blancs qui croyaient avoir un coq capable de battre un des sept champions de Sainte-Anne ?

Hank devint nerveux ; moi aussi : ni l'un ni l'autre n'étions habitués aux moqueries déguisées de ces enfants de couleur.

Un indigène s'approcha de nous, suivi à distance par une foule qui essayait d'avoir l'air indifférente. Il nous montra un coq qui avait belle allure. Dieu seul pourrait nous dire si nous avons revu ce même coq, je veux dire celui qui nous fut montré. La prestidigitation est une des menues ruses des Haïtiens. Ce que nous avons de mieux à faire c'était de bien avoir l'œil sur notre oiseau pour qu'on ne pût pas lui en substituer un autre.

Un homme, qui avait l'air d'être le directeur des arènes de Sainte-Anne, s'approcha : « Combien les blancs aimeraient-ils parier ? »

C'était une douce invitation, après un échange de politesses.

Hank et moi répondîmes timidement, de peur de l'effaroucher, que nous voulions bien parier une centaine de dollars chacun (un total de mille gourdes). Il y eut quelque agitation dans l'assemblée.

Nous pensions que nous avions parié trop ; des petits groupes se formèrent ; l'homme, qui nous avait demandé de parier, nous dit d'attendre, qu'il allait consulter ses amis. Il vint bientôt nous retrouver et, à notre grande surprise, nous demanda si cent dollars chacun était tout l'argent que nous avions. Hank et moi nous allâmes derrière une cabane pour nous concerter ; nous avions chacun plusieurs mois de solde, Hank avait sept cents dollars, moi six cents ; nous répondîmes qu'ils pouvaient parier tout ce qu'ils voulaient. A notre confusion, leurs paris prirent nos derniers sous.

Où trouvèrent-ils tout cet argent ? C'est encore un mystère pour moi. Une fois les paris arrêtés et l'argent misé, il y eut une agitation générale : les indigènes hurlaient ; on organisa des processions et des danses dans les rues. Le rival de Massoc jouissait d'une réputation unique : il n'avait jamais été battu dans ses combats.

C'était le favori du district. Malgré nous, nous étions inquiets. On nous donna les places d'honneur de l'amphithéâtre. Je me sentais tout drôle ; je regardais Hank : il transpirait de partout !

Moi, je sentais un vide au creux de mon estomac ; allions-nous être battus à notre jeu ? Allions-nous être les poires ?

La partie commença. Les juges lâchèrent les coqs au centre de l'arène et reculèrent jusqu'aux bords. Les indigènes hurlaient maintenant à l'unisson, d'une voix stridente : « Oh ! bons blancs, bons blancs, sûrement le bon Dieu vous a envoyés vers nous avec votre coq abruti et tout cet argent ; notre glorieux coq laissera la carcasse de votre Massoc dans une mare de sang. Oh ! joie, joie, bons blancs, bons blancs. »

Ils déliraient d'agitation et de rhum : Quant à Hank et moi, nous étions glacés.

Les coqs se mirent en action. Ils se frappaient mutuellement de leurs ergots et de leurs becs. Massoc était tout ce qu'un coq indigène n'était pas, faisant l'effet d'un poids plume en face d'un géant. Il marqua de suite une prédilection pour l'œil gauche de son adversaire et au bout de dix minutes de combat, celui-ci était borgne. De tous les coins de l'arène retentit l'exclamation caractéristique haïtienne : « Oh — oh ! » On pouvait se douter, à l'inflexion des voix, que l'affaire n'allait pas à leur gré.

Il en était autrement pour les deux hommes assis aux fauteuils d'honneur : le champion indigène ne massacrait pas notre oiseau ; il courait autour de l'arène comme un coq poursuivi par un cuisinier !

Hank et moi nous nous serrâmes la main et nous nous mîmes à rire. La bruyante allégresse faisait place aux lamentations et aux vociférations. Des imprécations nous furent jetées à la



tête, assaisonnées d'esprit sportif : ils auraient leur revanche sur nous pour les avoir battus.

« Blanc yo tué nous toute bon, » ou « blanc yo' sassine nous », furent les deux phrases que j'entendis le plus (les blancs nous ont tués, les blancs nous ont assassinés).

Massoc, évidemment mis en joie à l'idée d'avoir fermé l'œil à son rival, commençait maintenant à se battre, si bien que le propriétaire du champion de Sainte-Anne se rendit compte que son coq était en mauvaise posture. Il chercha dans notre regard un signe d'acquiescement, sauta dans l'arène et reprit son coq.

Cela terminait le combat : il avait sauvé son oiseau de la mort et nous avait donné le droit, en tant que vainqueurs, de ramasser tous les paris. Jamais, même à un enterrement, je n'ai vu de telles figures, quand Hank et moi sortîmes de l'arène.

Les indigènes étaient atterrés à la pensée que tout l'argent qu'ils avaient parié ne retournerait plus à Sainte-Anne.

Quant à Hank et moi, nous nous rendions compte que nous avions dépassé les limites de la raison et de la discipline militaire, en risquant un si gros pari. Néanmoins, nous aurions perdu notre prestige, si nous n'avions pas relevé leur défi.

Nous nous retirâmes dans une petite cabane, près de l'arène, pour partager le butin qui nous y fut porté. Notre premier soin fut de vérifier si le gendarme qui avait apporté Massoc de Carzal était en sécurité ; il courait déjà des rumeurs désagréables sur le mauvais parti qu'on allait lui faire après son départ. Nous lui donnâmes chacun cent gourdes (un total de quarante dollars) et nous lui dîmes de filer et que nous le verrions plus tard.

Comme nous comptons l'énorme amas de gourdes dans la hutte, nous nous vîmes observés par beaucoup de spectateurs plus ou moins intéressés. Des indigènes défilaient devant la porte de la cabane, regardant les gourdes et l'argent américain empilés sur le sol.

Il y avait 2600 dollars ; c'était à voir !

La foule murmurait sans répit une même syllabe qui semblait venir du nez plutôt que de la bouche : « mn, mn, mn -- mn, mn ).

C'était un bourdonnement peu rassurant. Quelques indigènes passèrent leurs têtes dans l'embrasure de la porte et nous dirent :

« Messieu, nous mourrie. » Hank et moi bavardions ensemble dans un mélange de patois et d'anglais ; nous sentions que ce n'était pas avantageux pour notre situation officielle d'avoir fait faire banqueroute à toute notre région sous prétexte de protéger notre dignité de bons joueurs. Parmi les mécontents, un jeune mulâtre d'environ vingt-cinq ans paraissait beaucoup s'intéresser à ce que nous disions, Hank et moi. Il se glissa doucement, ferma la porte derrière lui, s'adossa contre elle, et se mit à regarder par-dessus nos épaules. Il était petit, net, l'œil vif, avec une tête intelligente.

« Messieurs, dit-il, vous avez joué un jeu à nous, et vous nous avez battus ; pour l'instant, nous sommes très troublés ; plus tard, peut-être, nous en rirons, mais pour le moment, je vous conseille de partir d'ici au plus tôt. »

Hank et moi, nous nous regardâmes interloqués :

« Écoutez, dis-je à notre visiteur, nous n'avions pas le désir d'emporter tellement d'argent ; si vous le voulez, nous ramènerons le total de nos paris à cent dollars chacun, comme nous l'avions proposé.

L'homme hocha la tête et dit avec une gravité et une dignité que je n'oublierai jamais :

« Si notre coq avait gagné, messieurs, nous n'aurions pas hésité à prendre vos treize cents dollars ; vous nous avez battus honnêtement, l'argent est à vous, mais en ce moment, le peuple est fort désappointé ; il est sage que vous partiez prestement. »

Nous lui tendîmes la main qu'il serra. Il était content : une poignée de mains à Haïti est plus qu'un geste.

« Merci Messieurs », dit-il tranquillement. Et ce fut tout. Cet homme était Constant Polynice, qui devint plus tard mon bras droit dans l'île de la Gonave. Il fut mon chef percepteur pendant presque tout mon séjour sur l'île et l'auxiliaire le plus loyal et le plus actif qui ait jamais existé.

Hank et moi, nous enfouîmes notre argent dans nos blouses et, escortés de Polynice, nous sortîmes de la cabane et mon-



tâmes sur nos chevaux. Comme nous galopions à travers les rues, nous ne pûmes résister à l'envie d'ôter nos chapeaux et de saluer bien bas les indigènes silencieux.

Des années plus tard, comme je retraversais l'Arcahaie, j'appris que les indigènes se rappelaient le jour du combat de coqs. Ils semblaient même respecter « l'autre blanc » dont ils avaient oublié le nom, et moi, qui les avions si bien nettoyés.

A Haïti, l'âge des gens est difficile à déterminer : la plupart n'ont pas de calendrier : chaque homme date son âge d'un événement important survenu dans la commune à l'heure de sa naissance : par exemple, l'élection d'un président ou la mort d'un chef caco.

A ma dernière visite à l'Arcahaie, je fus informé que beaucoup d'enfants de Sainte-Anne datèrent leur naissance du « jour que les blancs sont venus de Carzal et l'Arcahaie et ont ruiné les indigènes avec le démon Massoc ».

Quant à Massoc, Hank et moi nous décidâmes qu'il méritait d'être mis à la retraite, et pour cinq ans, il vécut une vie heureuse, sinon dissipée, à Miragoane, où Hank fut envoyé par la suite et où, j'espère, ce bon Massoc laissa des descendants dignes de lui.

## XI

### MARIE DE CARZAL.

Enrichi par les prouesses de Massoc, le bon et souriant Hank alla en permission aux États-Unis. Je n'avais aucune raison de retourner à Carzal de nouveau, aucune raison militaire. Hank avait bien essayé de me faire aller en permission avec lui. Il avait des raisonnements curieux.

« Wirkus, me disait-il, si vous étiez un grand homme d'affaires, et que vous soyez certain de gagner beaucoup d'argent, ce serait sage d'être un peu regardant et modéré dans vos dépenses ; mais quand vous n'avez rien autre en perspective que votre solde de soldat et qu'une bonne fortune vous tombe

dans les mains, comme celle que Massoc nous a rapportée, il n'y a qu'une chose à faire : il ne s'agit pas de la détailler en petites dépenses nécessaires, dépensez-la toute à vous donner quelques jours de bon temps : que vous puissiez au moins en garder un bon souvenir. Vous ferez bien de venir avec moi », ajoutait-il.

Mais je ne voyais pas les choses de la même façon que lui. Je demandai, néanmoins, quelques jours de permission, pour aller à Port-au-Prince avec Hank m'amuser avec lui, jusqu'au départ de son bateau ; puis je retournai à l'Arcahaie.

Il y avait une chose de décidée dans ma tête maintenant que Hank était parti : c'était d'éviter Carzal, — et Marie. Peut-être qu'en ce temps-là je prenais les choses trop au sérieux ; aujourd'hui, en jetant un regard en arrière, je peux en sourire, mais à ce moment-là, c'était autre chose. Il m'avait été facile de ne plus voir la fille noire « Oh — Oh », de Pérodin, mais il était moins facile d'éviter Carzal et Marie.

Je la rencontrai à une de mes premières visites à Hank ; elle était accroupie, à la manière haïtienne, au bord de l'eau, avec un groupe de femmes, faisant la lessive familiale, un madras aux couleurs vives était enroulé autour de ses cheveux blonds, et sa peau claire paraissait d'un blanc laiteux à côté des autres aux tons de café au lait ou de café noir.

Elle riait et bavardait en créole. Elle ne fit guère attention à nous ; mais je ne pouvais la quitter des yeux. Après cela, je la vis à presque toutes mes visites à Carzal. J'avais vraiment été à Port-au-Prince avec Hank, parce que je me sentais « glisser ».

Je savais que ce n'était pas une chose à faire : Marie semblait blanche, était blanche ; mais, le fait est certain, sa mère était une robuste dame marron, qui n'était pas très fixée sur le père problématique de Marie. Il n'y avait pas de raison, toutefois, malgré ma détermination de ne jamais la revoir, de ne pas lui envoyer de Port-au-Prince quelque chose d'agréable. Le joujou le plus cher pour une Haïtienne, c'est une paire de souliers ; Marie n'en avait jamais eus de sa vie. Un jour que j'étais assis sous les palmiers, au bord de l'eau, elle m'avait dit son vif désir d'avoir des chaussures. J'avais enlevé ma cein-



ture et mesuré son pied exactement avec un crayon sur l'intérieur de ma ceinture ; je lui avais promis qu'à mon prochain voyage à Port-au-Prince, elle aurait les souliers chers à son cœur.

Flânant à Port-au-Prince avec Hank, le souvenir de ma promesse à Marie m'obsédait. J'attendis le départ du bateau de Hank, puis je me dirigeai tout de suite vers le plus proche marchand de souliers et j'en achetai une paire à hauts talons en toile bleu-ciel, avec des fleurs brodées dessus en bleu et rose. C'était de très jolies petites chaussures. Le vendeur sourit d'un air entendu lorsque je lui dis que je ne savais pas exactement quelle était la pointure ; mais j'enlevai ma ceinture et mesurai les semelles sur le schéma que j'avais tracé. J'emportai mon emplette soigneusement avec moi à l'Arcahaie. Je m'étais promis d'envoyer mon cadeau à Carzal par un gendarme ; mais je ne pouvais me décider, ne voyant pas de mal à aller les porter moi-même. Par trois fois, je fus sur le point de partir pour Carzal avec les souliers attachés à la selle de mon cheval, mais je sentais aussitôt que la joie et l'émotion de Marie, à la vue de ces chaussures, détruiraient tout mon prestige comme administrateur de village et des affaires de la région ; sans compter le péril de mes propres sentiments. Je me voyais descendant la côte jusqu'au cours d'eau : sous les palmiers de Carzal, où Marie et plusieurs autres femmes se tenaient accroupies ; je voyais Marie venant au-devant de moi en souriant ; je voyais ses bras tendus, son visage aimable et doux, sous le ciel tropical. C'était un peu trop pour moi : je n'y allai pas ; j'envoyai enfin le gendarme. C'était assurément le mieux pour Marie et pour moi.

Le gendarme revint, disant qu'il n'avait pu retrouver la fille ; elle avait été dans les montagnes pour voir sa tante, mais il avait rencontré un Syrien de Port-au-Prince qui lui avait assuré connaître Marie ainsi que le lieutenant Wirkus et lui avait promis de remettre les chaussures à l'intéressée.

« Quel Syrien », demandai-je ? Je n'en connaissais pas.

« Je ne peux le dire, reprit le gendarme, c'est un gentleman très grand et très bien, il m'a assuré qu'il serait heureux de livrer le paquet, qu'il vous connaissait bien. »

Il y avait quelque chose de louche dans tout ceci ; c'était peut-être un voleur, mais il n'y avait plus rien à faire.

Haïti, bien avant l'occupation américaine, était l'endroit de prédilection de rusés Syriens, marchands en gros et en détail, colporteurs de toutes choses, matérielles et sentimentales. Comment sont-ils devenus des négociants importants à Haïti plutôt que dans une autre île tropicale ? C'est un mystère ; j'avoue qu'ils savent faire l'article.

Des semaines passèrent ; je me sentis alors assez fort pour risquer un voyage à Carzal et savoir ce qu'étaient devenus ces fameux souliers. Et voilà que j'aperçois une silhouette mince et élancée marchant dans les rues de l'Arcahaie : c'était Marie.

Je l'appelai, elle accourut vers moi en souriant, elle me prit par le bras et me mena vers les palmiers ; elle était très jolie.

« Je m'ennuyais beaucoup sans vous, mon ami, dit-elle, mais le bon Dieu m'a envoyé de bien belles choses. »

J'inclinai la tête et je lui vis aux pieds une paire de souliers bleus un peu usagés. Elle vit mon regard et leva la tête fièrement.

« Vous n'êtes pas revenu, mon ami, dit-elle, et c'est bien ainsi ; je vous avais dit mon désir d'avoir des chaussures, cela vous laissait froid ; mais un autre, mon ami Syrien, a compris, lui ; il est venu à moi, un jour, et m'a demandé si j'aimais le lieutenant blanc ; je lui ai répondu que vous étiez parti ; alors il a sorti de dessous sa veste ces jolis souliers, qui viennent d'un endroit appelé Paris ; j'ai fait « mariage » avec lui, ce que je ne pensais jamais faire avec personne, et maintenant, nous allons à Port-au-Prince, et peut-être à Paris ; je viens vous dire adieu, mon ami. Etes-vous content pour moi ? »

J'étais peut-être heureux pour elle, Marie de Carzal, j'étais peut-être heureux qu'elle ait fait « mariage » ; mais je me sentais un piètre imbécile, moi-même, et une belle poire.

Heureusement que le gendarme qui avait apporté le paquet à Carzal n'était plus dans ma région ; il n'est pas certain que j'eusse apprécié à cette heure le fameux service qu'il m'avait rendu, sans s'en douter, dans une situation aussi délicate.



## XII

## UNE PRISONNIÈRE.

L'île de La Gonave dépendait de l'Arcahaie où se trouvait le quartier général des Américains pendant l'occupation. De janvier à juin 1920, j'étais le commandant du sous-district de l'Arcahaie et, de ce fait, chargé du commandement de La Gonave.

Les commandants de l'Arcahaie n'avaient pas l'habitude de visiter La Gonave; de temps à autre, ils faisaient des inspections, qui n'allaient jamais au delà du port d'Anse-à-Galets.

Les renseignements concernant l'île étaient vagues. Par les maigres rapports recueillis, on avait l'impression très nette que c'était un diable d'endroit, habité par des sauvages et rempli de moustiques et de toutes espèces d'insectes.

Au début de l'occupation, on avait créé un poste de gendarmerie; deux officiers stationnaient en permanence, par périodes de six mois, et quelquefois plus, au port de débarquement, à Anse-à-Galets.

Ce village se trouve sur la pointe de La Gonave, directement en face de Mont-Louis.

Apparemment, les indigènes ignoraient la présence de ces deux hommes blancs ou ne s'en préoccupaient guère. Je doute même qu'aucun des officiers en service commandé à Anse-à-Galets ait pénétré à plus de cinq milles à l'intérieur, ou qu'ils aient fait connaissance avec les occupants de l'île. Ils se contentaient de rester dans leurs huttes, faisant le service dont ils étaient chargés.

Lorsqu'ils revenaient sur la côte, ce n'était que pour parler de la sauvagerie des indigènes, des mauvais insectes et des autres vermines, des fièvres et de la joie qu'ils avaient à quitter cette île maudite.

J'étais rempli de curiosité pour tout ce qui m'était inconnu dans ce pays et le fait que personne ne semblait connaître beaucoup cette île mystérieuse me la rendait encore plus attrayante.

Un de mes sergents à l'Arcahaie, Alcide Deluy, était natif de La Gonave. Je le questionnai sur l'île ; il m'assura que ce n'était pas un endroit si mauvais que l'on disait, que l'île était très jolie et qu'elle valait la peine d'être visitée. Il m'offrit de s'arranger avec un ami qui s'y rendait pour affaires de temps à autre, pour m'emmener avec lui dans un petit bateau ; il ajouta que le voyage, aller et retour, pouvait se faire en deux jours.

Plusieurs semaines après, fin mars, Deluy vint me voir pour m'informer que son ami irait dans l'île dans un jour ou deux et qu'il était disposé à m'emmener. J'engageai Deluy à venir aussi, pensant que sa connaissance de La Gonave rendrait le voyage plus intéressant. Il accepta mon idée, car il n'avait pas vu sa famille depuis longtemps.

Nous quittâmes l'Arcahaie un peu après une heure du matin, parce qu'à partir de cette heure-là le vent d'est soufflait, jusqu'à midi. Dans l'après-midi, il y avait presque toujours le vent d'ouest pour le voyage de retour. De plus, à cette heure matinale on avait l'avantage d'échapper à la lumière éblouissante du soleil sur la baie. Au lever du jour, avec une bonne brise, on pouvait espérer être en vue des récifs environ à vingt milles de notre point de départ. Le bateau était chargé d'un mélange hétéroclite de marchandises et de gens. Il avait à peu près vingt-quatre pieds de longueur, il n'y avait pas de cabine, ni même de tente ; toutes espèces de sacs de marchandises étaient empilés jusqu'à un pied ou plus au-dessus des plats-bords. Sur les sacs étaient les passagers : des chèvres, des enfants, des poulets et au moins trente hommes et autant de femmes.

Je trouvai place sur un grand sac de farine pour m'étendre ; je demandai alors ce que devenait la marchandise, comme la farine, par exemple, quand il pleuvait ; des hommes me répondirent qu'ils ramenaient la voile et qu'on étendait la toile sur le cargo, jusqu'à cessation de la pluie. Mais ce devait être là



une protection médiocre, car il y avait des trous tels dans les voiles que j'aurais pu sauter au travers !

La grande voile avait été raccommodée en plusieurs endroits avec de la toile de couleurs variées. Il ne fallait pas songer à dormir sur ce bateau lorsque, du moins, on en était à sa première expérience : il se dégageait des légumes pourris et de l'eau de la cale au fond du bateau une odeur capable de ressusciter un mort.

Le maniement des voiles s'accompagnait de tout un chœur d'arguments, de jurons et de rires entre le capitaine et son contremaitre qui formaient tout l'équipage. Les poulies grinçaient à chaque vague ; deux grandes rames et une conque complétaient tout l'équipement du bateau.

La conque était pour appeler les dieux et les prier d'envoyer le vent favorable et non pas pour servir de cornet d'avertissement.

Je trouvais que le dieu des vents était un peu dur d'oreille ce jour-là, et qu'il n'était nullement impressionné par l'appel de la conque. Un calme plat régnait et nous voguions à une lenteur désespérante ; nous étions seulement à deux milles de l'Arcahaie et nous n'avancâmes guère avant la fin de l'après-midi.

La manœuvre de la bôme, de droite à gauche, nous fit tous nous aplatis pour l'éviter, et la conque souffla si fort, que mes oreilles m'en firent mal.

Je n'avais pris ni eau, ni vivres, croyant naïvement que nous ne serions que quatre ou cinq heures à bord. Je n'osais boire à la gourde des indigènes, car je les avais vus trop souvent la remplir avec de l'eau du ruisseau à l'Arcahaie, après la pluie.

La chaleur était atroce, ma figure enflait et me brûlait ; l'éclat du soleil aveuglait, je ne pouvais regarder qu'en plissant les yeux, les paupières presque fermées.

J'entendis tout à coup une femme qui parlait à voix basse à un homme couché sur le pont à côté d'elle :

« Les blancs, disait-elle, sont comme les hiboux, ils ne peuvent voir, si le soleil brille trop. »

« Vous croyez cela, répondit l'homme tournant son regard vers moi, chahutez, et vous verrez s'il ne peut voir ! »

Je rampai autour du cargo, pour tâcher de mettre ma tête à l'abri de la voile. Pour la première fois, depuis tout le temps que j'étais à Haïti, je remarquai que le soleil incommodait même les indigènes ; ils étaient bouches bées, haletants et faisaient comme moi : ils essayaient de se mettre à l'abri.

Le courant nous menait à la dérive loin de La Gonave, dans la direction de Port-au-Prince. Au coucher du soleil, un vent contraire se leva heureusement et nous ramena vers notre destination. Nous abordâmes à Magazin, petit village à un mille ou plus d'Anse-à-Galets. Il n'y avait pas de récifs par là, et un débarquement de nuit était possible.

Deluy et moi nous atteignîmes la caserne deux heures après le coucher du soleil. Je me jetai sur mon lit dès mon arrivée et, le lendemain, je me levai avec le jour pour voir ce que je pouvais faire avant de reprendre le bateau de retour le même après-midi.

Je ne pus que me promener dans le village ; il était d'un genre plus africain que les autres villages que j'avais déjà vus en Haïti.

Les petites huttes étaient en paille, les toitures faites de fibres de bananiers ; la chapelle catholique, même, n'avait pas la toiture de tôle. Deluy me présenta quelques individus qui étaient, me dit-il, des fonctionnaires indigènes ; parmi eux il y avait le juge de paix, et un homme de forte corpulence, dont l'importance paraissait correspondre à son envergure : c'était le séquestre ; il représentait les concessionnaires.

« Qui sont les concessionnaires ? » demandai-je. Deluy ne fut pas très clair et ne put guère me donner d'explication ; je compris pourtant que plusieurs gros hommes d'affaires à Port-au-Prince avaient formé un syndicat bien avant l'occupation américaine et avaient obtenu du gouvernement une concession pour développer les ressources de l'île. Le devoir du séquestre était de veiller à ce que les concessionnaires reçussent leurs parts de la perception.

Tout cela était nouveau pour moi : je n'avais jamais entendu parler de concession de ce genre et qu'elle eût quelque rapport avec La Gonave.

Nous retournâmes l'après-midi à l'Arcahaie avec un vent



favorable et nous touchâmes le port avant le coucher du soleil.

Malgré la brièveté de ma visite, j'en emportais du moins la conviction que La Gonave méritait une étude plus approfondie.

Avant de quitter l'île, je le déclarai au sergent indigène, qui s'appelait Dessalines, et je lui promis de revenir.

Ce nom de Dessalines, celui du grand libérateur, avait été adopté par des centaines d'indigènes en reconnaissance de la liberté que ce fameux Dessalines leur avait procurée, d'une façon permanente, croyaient-ils. Je dis à Dessalines que je le préviendrais de ma prochaine inspection, afin qu'il pût se procurer des chevaux, en vue d'une tournée à l'intérieur de l'île pendant cinq jours.

Cette visite fut précédée d'un incident qui devait, par la suite, me procurer une grande surprise. La Reine de La Gonave vint me voir sans se faire connaître : personne, je crois, ne l'aurait jamais prise pour une reine ; pas moi, en tout cas, jusqu'au jour où, quelques semaines plus tard, j'entrai dans son domaine royal.

Elle vint à moi comme une prisonnière. Mais ceci demande une explication sur la manière dont on traitait alors à La Gonave les violateurs de la loi.

Les petits délinquants, comme ceux engagés dans des rixes, ou ceux qui étaient en retard pour payer leurs impôts, étaient jugés par le juge de paix ; les grands inculpés étaient jugés à l'Arcahaie, excepté dans des cas très graves, pour lesquels on recourait à la haute cour à Port-au-Prince.

Comme je le disais, la reine vint à moi un jour comme prisonnière ; d'autres personnes étaient avec elle qui pouvaient être jugées à l'Arcahaie ; mais cette femme était accusée de délits graves et devait aller devant la haute cour de Port-au-Prince. Elle était accusée d'avoir manqué de respect envers la république de Haïti et les tribunaux locaux de La Gonave ; et, de ce fait, elle avait mis en danger l'autorité du gouvernement.

On pouvait se demander quel genre de femme pouvait être celle qui avait défié les solennels fonctionnaires d'Anse-à-

Galets, au point de mériter qu'on l'envoyât à Port-au-Prince pour être jugée sur un fait injurieux qui pouvait s'appeler sédition.

On m'apporta l'acte d'accusation avant ma visite aux prisonniers. J'allai ensuite à la prison pour voir les accusés. Instinctivement, je reconnus la femme qui devait être envoyée à Port-au-Prince : c'était une personne massive, avec les yeux d'un faucon ; elle était courte de taille et trapue ; pas de chairs flasques mais bien musclée ; je ne pus m'empêcher de rire en la regardant marcher parmi les autres prisonniers, qui étaient tous blottis en un groupe apeuré.

Elle parlait aux gendarmes de garde, en un langage précis, en leur apprenant ce qu'étaient leurs mères et leurs grand-mères, et de ce fait, ce qu'ils étaient eux-mêmes ! Elle leur disait aussi ce qu'elle pensait d'eux et de leurs chefs pour l'avoir prise chez elle, tout simplement, parce qu'elle avait dit ce qu'elle pensait à un séquestre ventru et à un juge de paix abruti. Je continuais à rire en songeant à ces graves dignitaires d'Anse-à-Galets, ces fonctionnaires indigènes outragés par cette femme qui probablement n'avait qu'une compréhension assez vague des mots « République de Haïti » ; elle avait dû les traiter comme des gamins qui jouaient au « maître d'école », et qui s'immisçaient dans les affaires d'une femme très importante. Il n'y avait aucun doute, c'était un personnage : différente des autres femmes prisonnières, elle portait une robe blanche très propre, un mouchoir aux couleurs voyantes sur les épaules et un autre enroulé autour de sa tête ; des boucles en cercles d'or pendaient à ses oreilles, et ce qui était plus important, elle avait des souliers, des chaussures noires luisantes, vernies ! Je consultai ses papiers, puis j'allai vers elle.

« Etes-vous Ti Memenne ? » demandai-je. Elle se retourna et me fit face, les mains sur ses hanches bien rondes ; il n'y avait aucune frayeur dans son regard, son aspect était celui d'une femme de général qui aurait été réprimandée par un agent de la force publique.

« S'il plaît au bon Dieu, je suis Ti Memenne, blanc. » Elle ajouta, hautaine : « Pourquoi voulez-vous le savoir et qui vous





## LE VAUDOU

Les tambours *rada*, la chèvre  
du sacrifice, la reine Julie,  
prêtresse du Vaudou.







a dit que c'était mon nom ? Quel est le vôtre et pourquoi me questionnez-vous ? » Il n'y avait pas de doute, j'étais tombé sur une des grandes personnalités de La Gonave. Elle connaissait sa place dans la vie, et voulait connaître la mienne. J'étais un peu interloqué ; mais en même temps je la trouvais amusante. Je sentis, néanmoins, qu'elle cesserait de l'être et deviendrait un problème sérieux si je me moquais d'elle ou la réprimandais. Donc, je la saluai, gardant mon visage aussi impassible que possible.

« Madame, dis-je, mon nom est Faustin Wirkus, lieutenant de la gendarmerie de Haïti. » Elle regarda de côté, feignant d'ignorer mon salut ; mais toute sa manière changea quand je dis mon nom, ses bras tombèrent, et elle me regarda fixement.

« Ce nom encore, Monsieur ? » demanda-t-elle, sur un ton aigu qui marquait plus de curiosité et d'étonnement que d'hostilité.

« Wirkus, Madame, » répondis-je.

« Non ! Non ! l'autre nom. »

« Faustin, Madame. » Je devenais perplexe : il y avait dans son regard scrutateur une fixité que je ne comprenais pas.

« Faustin ! répéta-t-elle, Faustin, ça ce n'est pas le nom d'un blanc ; où l'avez-vous trouvé ? » Maintenant, elle parlait comme un juge qui interroge un témoin ; je me demandais ce que cela signifiait.

« Où avez-vous trouvé ce nom, insistait-elle. »

« Il m'a été donné par mon père et ma mère avec l'aide de Dieu, dis-je, je regrette que vous ne l'aimiez pas. »

« Pourquoi le regrettez-vous ? »

« Parce que je regretterais, repris-je, de voir une femme aussi belle et avec de si aimables manières, de si jolis mouchoirs et de si beaux souliers, penser mal de moi pour une raison ou une autre. » Elle me sourit avec des signes d'assentiment.

« Vous ne parlez pas comme un blanc, » dit-elle, puis elle fronça les sourcils ; évidemment elle n'était pas impressionnée par ma tirade.

« Je présume que vous êtes en mandat officiel ici, continua-

t-elle ; avez-vous quelque chose à voir avec ce que ceux de là-bas (et elle désigna La Gonave) appellent la République de Haïti ? »

« Oui, lui dis-je, c'est vrai. »

« Eh bien ! qu'est-ce que vous voulez que je fasse, moi, ainsi que ces pauvres gens qu'ils ont envoyés avec moi ? »

« Les autres doivent rester ici, dis-je, mais vous, vous n'êtes pas obligée de rester avec eux si vous avez des amis à l'Arcahaie ; vous pouvez aller passer la nuit avec eux ; donnez-moi seulement votre parole que vous serez ici au lever du jour ; je suis sûr que vous n'y manquerez pas. Demain il faut que vous alliez à Port-au-Prince, c'est l'ordre et je ne peux pas faire davantage en votre faveur. »

Comme un adjudant, elle donna des ordres à son tour aux autres prisonniers, leur recommandant de rester tranquilles et d'être sages ; puis ceci fait, elle me donna une poignée de main :

« Je vous reverrai demain matin », me dit-elle. J'étais sûr qu'elle disait la vérité. Elle partit ensuite, s'arrêtant pour me dire, par-dessus son épaule : « Et s'il plaît au bon Dieu, nous nous rencontrerons de nouveau après cela. »

Elle sortit avec une vraie dignité de reine, quoique j'ignorasse parfaitement alors sa qualité princière. Je décidai d'assister à son départ le lendemain. Elle était tout à fait grande dame ; je suis sûr qu'elle n'avait jamais vu un chemin de fer, mais elle ne manifestait aucune frayeur en montant les marches du train et ne montrait ni curiosité, ni étonnement ; c'était un type !

J'envoyai un mot aux autorités, par le garde qui l'accompagnait, disant que, d'après les circonstances que je connaissais, on pouvait l'acquitter après une semonce et quelques explications sur ce qu'était le gouvernement de Haïti, et la part que les fonctionnaires de La Gonave devaient y prendre. J'étais sûr qu'une femme de son intelligence et de son prestige très visible sur les autres indigènes, vu les égards que lui témoignaient les autres prisonniers, ne devait pas être traitée autrement ; et puis, il fallait la laisser retourner chez elle : ce serait, pour tous, la meilleure solution.



Ma suggestion fut approuvée. Je n'étais pas à l'Arcahaie quand elle repartit pour La Gonave ; j'étais en voyage d'exploration parmi les ruines des vieilles maisons d'été que les Français avaient construites il y a deux cents ans sur les sommets de La Délice et de Fond-Baptiste, à quatre mille pieds au-dessus de l'Arcahaie. Dans mon rapport, ces explorations étaient des patrouilles, et je prouvais, du moins, qu'il n'y avait pas de Cacos dans ces montagnes.

Ces Français coloniaux avaient été des architectes remarquables. Sans grands frais, quelques-unes de ces vieilles maisons d'été auraient pu être restaurées et elles seraient devenues des habitations agréables encore aujourd'hui.

### XIII

#### LE HOUGAN DESSALINES.

La vie à l'Arcahaie était agréable ; j'avais beaucoup de temps pour explorer les environs et pour me mêler aux habitants. A mesure que les semaines passaient, je me rendis compte que, tout en comprenant leurs manières et leurs coutumes, je ne pénétrais pas cependant jusqu'aux sentiments intimes de ce peuple, amical et simple en apparence ; chaque fois que je croyais y toucher, un incident survenait pour me donner un démenti. Invité à des soirées indigènes, données en mon honneur, où j'étais le seul homme blanc présent qui pût parler le patois avec eux et le comprendre, je me sentais néanmoins un étranger, tel un poisson hors de l'eau. Avec toute mon expérience, due à notre commun contact, je ne pouvais savoir ce qu'ils avaient derrière la tête, individuellement ou collectivement.

Il n'y a pas longtemps, à New-York, où j'étais en permission, je me trouvai dans une réunion mondaine qui se considérait comme étant ce qu'il y a de plus civilisé et de plus cultivé ; je riais intérieurement de moi-même, parce que je me rendais compte que, dans ce milieu, mes sentiments étaient

absolument pareils à ceux que je ressentais parmi les indigènes lors de mon premier séjour en Haïti.

C'était à une réunion dans un quartier de New-York appelé Greenwich Village. Il y avait là des écrivains et des poètes distingués, des « penseurs avancés », et des « idéalistes sociaux », si on sait ce que cela veut dire. Je ressentis un choc en m'apercevant que je ne savais pas de quoi ils parlaient, et où ils voulaient en venir, bien qu'ils fussent aussi sérieux et convaincus que les danseurs et les soiffeurs à une bamboche haïtienne.

J'étais aussi curieux et intéressé à les connaître, que je l'avais été de connaître les Haïtiens ; mais il ne me restait que deux jours de permission à passer à New-York et ce n'était vraiment pas la peine de commencer une étude en si peu de temps.

Comme je parlais un jour avec Deluy, il m'apprit timidement que, parmi les indigènes, je passais pour mieux comprendre les noirs que la plupart des officiers américains ; il me dit aussi que des bruits circulaient comme quoi j'étais une sorte de magicien.

De Pérodin, les rumeurs avaient couru au sujet d'un étrange autel que j'aurais construit aux dieux du feu pour qu'ils dissipent la fumée et l'empêchent de m'aveugler et de m'étouffer.

De cette histoire, beaucoup de légendes s'étaient formées. Deluy était curieux de savoir comment je m'étais fait une telle réputation. Je ne niai pas que je fusse un sorcier. Je commençai simplement à le questionner sur les magiciens de son pays ; il resta immédiatement coi : il ne savait rien ; je laissai tomber le sujet. Dans mes relations avec les indigènes, j'avais appris que la patience était la seule méthode pour arriver à mes fins.

D'après les propos de Deluy, on me croyait doué de pouvoirs occultes que la plupart des blancs n'avaient pas. Là-dessus, il me vint une idée : dans tous mes efforts pour percer les voiles mystérieux du vaudou, je n'avais eu aucun succès ; l'expérience de Pérodin, avec la *mamaloï*, qui avait essayé de m'assister pour la recherche de mon voleur, ne m'avait guère



impressionné. Néanmoins, il était évident que le vaudou était la religion qui avait le plus de prise sur ce peuple de Haïti ; autant que le Christianisme, le Judaïsme, le Mahométisme, ou toutes les autres religions en « isme » parmi les autres peuples de la terre. Pour pouvoir apprendre quelque chose d'un peuple, en dehors de ce qui est visible, il est nécessaire de connaître quelques particularités de sa religion.

Je décidai de ne pas désillusionner Deluy ou tout autre indigène sur la valeur de ma réputation comme magicien ; ainsi, je pourrais, peut-être, avoir accès dans les cérémonies auxquelles mon titre de lieutenant m'interdisait toute entrée. Les indigènes savaient que nous avions l'ordre de faire des rapports, pouvant entraîner des sanctions, sur tous les *papalois*, *hougans*, *bocors* et *mamalois*, en un mot, sur tous les « artistes » du vaudou. Officiellement, nous étions informés que le culte du vaudou était la base de la magie noire ; le gouvernement haïtien avait interdit ce culte comme les États-Unis avaient interdit les boissons intoxicantes, mais avec les mêmes résultats !

Chaque fois que l'occasion se présentait, j'amenaï le sujet de mes conversations sur le vaudou, quelquefois avec Deluy, d'autres fois avec les gendarmes ; ils me répétaient toujours que cela n'existait pas, ou que si cela existait, ils n'en savaient rien. A la fin, devant mon insistance, ils alléguèrent que je devais en savoir plus long qu'eux. Je ne le niai pas ; et cette tactique me réussit.

On m'avait appris l'existence dans la région d'un grand savant, « professeur du peuple ». Quand j'y fis allusion, leurs langues se délièrent enfin ; ils me parlèrent de lui comme d'un « docteur du vaudou ».

Son nom était Dessalines ; on prétendait qu'il était un descendant de l'Empereur Libérateur. « C'est un puissant *hougan*, m'assura Deluy ; s'il a confiance en vous, il vous prendra dans le « *houmfort* » (il voulait dire le temple vaudou), et il fera que les esprits vous parleront et que vous les comprendrez ». C'était la première fois que j'entendais parler de séances spiritiques dans les rites du vaudou.

Je commis l'erreur de paraître trop intéressé par ces nou-

velles : Deluy me dit qu'il ne pouvait rien arranger pour me faire rencontrer avec le docteur Dessalines ; le *hougan* ne pourrait jamais croire à la sincérité d'un homme blanc.

Je n'insistai pas, mais par d'autres indigènes, je fis des démarches pour avoir une entrevue avec le *hougan*. On me répondait toujours qu'il était trop occupé pour me voir, ou qu'il était en voyage. J'avais presque perdu l'espoir de me mettre en rapport avec lui, lorsqu'un indigène qui avait porté les messages entre le *hougan* et moi vint un jour à l'improviste avec la nouvelle qu'à la prochaine pleine lune, il y aurait une cérémonie, à laquelle il m'amènerait, si je le voulais.

Après cette longue attente, je fus obligé de faire un effort pour réprimer mon plaisir et ma surprise,

L'indigène approuva la façon dont je reçus l'invitation.

« Il vous sera indispensable, dit-il, d'être déguisé ; vous ne devez pas vous exposer à être vu en uniforme près de la maison du prêtre ; le peuple l'avertirait bien avant que vous n'arriviez et si vous étiez reconnu comme officier du gouvernement, il n'y aurait pas de cérémonie, et peut-être qu'un malheur pourrait vous arriver. »

Je lui donnai l'assurance que je serais déguisé et prêt pour la première nuit de la pleine lune. Il ajouta qu'un petit garçon me serait envoyé pour me guider vers un certain endroit de la route où lui-même me rencontrerait.

Je regardais la lune chaque soir et, finalement, je la vis grossir et devenir comme un grand globe d'argent.

Quand le petit garçon arriva, j'avais un vieux et sale pantalon, j'étais pieds nus, mon visage, mes mains et mes pieds étaient couleur jaune pâle ; un vieux chapeau indigène était rabattu sur mes yeux ; je suivis le petit garçon à travers les rues de l'Arcahaie. Le village dormait ; nous marchions à l'ombre des buissons et, bientôt, deux silhouettes se glissèrent de la brousse et nous rejoignirent ; le garçon disparut alors. Nous marchions sans parler. Nous nous arrêtâmes un moment en dehors du village pour que mon ami et son compagnon pussent examiner mon déguisement.

« Li bon yo », dit le second indigène après m'avoir regardé :



« Pas reconnaître li ». Il n'y eut plus d'autre conversation jusqu'à ce que nous atteignîmes un groupe de trois cabanes à quelque distance de la ville ; les indigènes qui étaient avec moi avaient plus peur que moi, je crois ; mais ils avaient foi en ma loyauté et croyaient que mes raisons de connaître leur religion étaient honnêtes.

De la brousse, arrivèrent trois hommes qui me barrèrent la route menant aux cabanes ; avec une nonchalance étudiée, ils nous demandèrent où nous allions. Mes compagnons répondirent que j'étais un ami de La Jamaïque qu'ils emmenaient pour assister à la cérémonie.

« Ah oui, dit l'un des guetteurs, nous savons. »

« Tilion, viens, appela l'un d'eux, le visiteur pour le *hougan* est ici. »

Un garçon, qui n'avait pas plus de quinze ans, vint à mes côtés, et nous fit signe de le suivre. Il nous mena autour des huttes parmi des champs de cannes à sucre, des bocages, des ruisseaux desséchés ; j'étais sûr qu'il faisait un grand détour pour nous ramener non loin de l'endroit d'où nous étions partis. Il nous fit marcher au moins un mille avant de nous amener devant la porte d'une « caille » ou hutte à toiture de bananiers. Là il y avait une quantité de chiens qui aboyaient ; sur un appel de notre guide, plusieurs indigènes allèrent les calmer. Des chaises furent placées pour nous contre le mur de la cabane faisant face à un pavillon-hangar sous lequel étaient empilés des roues de charrette à bœufs, des paniers, des binettes et d'autres instruments de jardin. Dans l'ombre du hangar apparut bientôt un homme grand, mince, d'environ quarante-cinq ans. Je pouvais le voir distinctement sous le clair de lune brillant ; il avait une petite moustache grise, et un visage doux et bon ; ses cheveux étaient noirs, excepté au-dessus des oreilles où ils avaient blanchi ; ce qui frappait le plus en lui, c'était ses petits yeux noirs perçants.

Il vint vers nous ; nous nous levâmes comme je me serais levé devant un officier supérieur. Il reconnut les hommes qui m'avaient accompagné, il leur serra les mains ; je restai en arrière.

« Bon soi', mes amis », dit le *hougan*.

« Bon soi' papa », dirent-ils respectueusement. Dessalines demanda avec courtoisie des nouvelles de la santé des femmes de chacun ; la réponse fut la même dans les deux cas :

« Li bien ac bon Dié » (elle se porte bien grâce à Dieu). Dessalines se tourna vers moi, le regard interrogateur.

« C'est notre bon ami de La Jamaïque », s'empresèrent de dire mes guides. Le *hougan* me scruta quelques secondes en silence ; je sentais mon cœur battre avec violence, mes mains devenaient moites.

Finalement sa voix se fit entendre, comme si elle venait de très loin.

« Mais li bien clai' » (mais il est bien clair).

« C'est très courant, Monsieur, répondit un de mes compagnons, pour des étrangers d'autres îles d'être très clair ». Le prêtre Dessalines acquiesça aimablement de la tête. Nous parlâmes pendant un moment du temps, des récoltes, du bien-être du peuple, de l'occupation américaine et des meilleures occasions en perspective pour employer le peuple à des travaux.

« Avez-vous jamais été dans l'île de La Gonave ? » me demanda tout à coup Dessalines. Je faillis commettre une gaffe en lui disant qu'étant commandant de l'Arcahaie, La Gonave se trouvait sous ma juridiction, et que j'étais très curieux de la mieux connaître, n'y ayant encore séjourné que peu de temps. Je me ressaisis à temps, heureusement, et lui répondis :

« J'espère y aller avant de retourner à La Jamaïque. » Dessalines m'apprit que beaucoup de cérémonies importantes avaient lieu à La Gonave, parce que là les noirs étaient libres et non persécutés par les blancs. Peut-être qu'avant mon retour à La Jamaïque, il aurait le plaisir de m'y rencontrer.

Je le remerciai et lui dis que je tâcherais de l'y rejoindre s'il me faisait savoir par mes amis quand il y aurait une cérémonie.

Il prit dans sa poche une boîte d'allumettes ; nous étions à l'ombre d'un grand arbre ; en grattant une sur le revers de la boîte, il l'alluma et la tint près de mon visage ; mes amis, assez effrayés, lui suggérèrent que je n'avais pas beau-



coup de temps et que ce serait bien de commencer la cérémonie. Nous étions à plus d'une heure de la ville et à vingt milles de tout homme blanc ; il leur eût été facile de me tuer et de cacher mon corps sans laisser à mon quartier général la moindre possibilité de retrouver ma trace. L'éclat de la lumière de l'allumette m'aveuglait et je ne me sentais guère à l'aise.

« Je vous reconnaitrai toujours maintenant », me dit Dessalines simplement. L'allumette s'éteignit ; il en alluma une autre et la tint cette fois devant son visage afin que je pusse voir ses traits distinctement.

« Regardez, mon ami, dit-il, pour que vous puissiez vous souvenir de moi. » Il y avait peu de chance que je l'oublie.

Il tapa des mains, en criant fort vers la cabane : « Femme, pourquoi la chambre n'est-elle pas préparée pour l'arrivée des esprits ? »

Un moment après, une femme sortit de la maison et dit timidement :

« Papa moin, la chambre est prête. » Dessalines nous fit signe de le suivre ; il nous mena vers une petite bâtisse détachée des autres ; on montait des marches pour y accéder. J'étais si appliqué à le suivre que je buttai et m'écorchai les chevilles. Il se tourna pour m'aider à regagner mon équilibre avec un « Oh ! oh ! » de sympathie.

La chambre était faiblement éclairée, mais je vis une large nappe rectangulaire d'un rouge vif suspendue aux chevrons du plafond ; trois coins de l'étoffe étaient attachés par des ficelles ; le quatrième coin tombait et touchait le sol. L'étoffe était en même temps un rideau et un écran. La partie libre du rideau tombait derrière une chaise en jonc dont le dossier était recouvert aussi d'une petite draperie d'un rouge vif. Sur le sol étaient deux cruches en terre, et une bouteille qui, je l'appris plus tard, était remplie de clairin ; le clairin n'est autre chose que de l'alcool de canne à sucre.

A ma gauche se trouvait une longue table, c'était l'autel ; dessus étaient posées plusieurs bouteilles de kola, une boisson sucrée non alcoolisée. Il y avait encore plusieurs cruches, des plats de victuailles, des tasses, et un açon avec des grains enfilés autour. L'açon était fait d'une longue tige creuse du

Congo ; près de l'açon était une sonnette métallique. Comme nous pénétrions par la porte, je remarquai que c'était la seule ouverture, il n'y avait pas de fenêtres.

Le *hougan* prit sur l'autel une tasse de liquide sans couleur et sans odeur ; je crois que cela devait être de l'eau. Prenant la tasse dans sa main droite et étendant le bras, il la porta au-dessus de la gourde sacrée ou açon et il versa quelques gouttes sur la table, aussi loin de lui qu'il le put. C'était une libation aux dieux. Puis il aspergea le sol, entre ses pieds et la table d'autel, en murmurant « pou' les morts ». Il tendit ensuite la coupe à mon guide qui répondit par les mêmes gestes rituels ; la coupe me fut alors tendue et sur un geste de mon ami, je fis la même chose. Il y avait un collier de grains lourds qui pendait de la chaise et, dans ma maladresse, je cognai la chaise et fis tinter les grains. Je regardai, inquiet, autour de moi, craignant d'avoir fait quelque chose de mal ou d'avoir commis un blasphème. Mais Dessalines parut très content ; pour quoi ? Je ne l'ai jamais su, bien que j'en aie souvent parlé depuis. Sur la table, il y avait une soucoupe d'huile de coco dans laquelle flottait une mèche allumée ; c'était la seule lumière qui brûlât dans le temple au début.

Elle était la « lumière éternelle », celle qu'on n'éteignait qu'après en avoir allumé d'autres avec la dite mèche.

Deux chaises avaient été portées et placées à la porte ; mon conducteur se plaça dos au rideau. Je fis semblant de ne pas m'apercevoir de sa façon de faire et je fis face au rideau et au prêtre pour ne rien perdre.

« Vous n'êtes pas convenablement installé pour la cérémonie, me dit mon ami ; vous êtes tourné du mauvais côté ; vous ne devez regarder ni le prêtre ni le rideau, c'est de ma faute, pardonnez-moi. »

Promptement, je fis volte-face et regardai vers la porte comme lui. Le *hougan*, comme je changeais de position, ne m'observait pas ; mais du coin de l'œil je le vis tendre une petite veilleuse à la lumière éternelle, l'allumer et éteindre la flamme de la soucoupe.

Il porta la chandelle soigneusement en mettant la paume de sa main en paravent contre la brise et s'assit sous le dais.



J'entendis la chaise craquer sous lui ; le siège n'était pas à plus de quelques pouces du sol. Maintenant, d'une voix basse, chantante, qui était presque celle d'un alto, il commença à réciter des prières aux esprits ; cela m'agaçait, j'avais les nerfs à fleur de peau. Pendant ce temps, la veilleuse coulait et éclairait le sol derrière la chaise masquée, faisant des ombres grotesques sur les murs. Dessalines gémissait, implorait, murmurait comme un amant à sa maîtresse, et se lamentait comme un enfant malade qui demande de l'eau. Il se servit de beaucoup de mots que je n'avais jamais entendus à Haïti, et qui devaient être du pur africain ; car ils n'avaient rien de semblable à ceux que j'avais appris en créole.

Quelquefois je pouvais les suivre pendant plusieurs phrases comme celles-ci :

« O Saint André, maître Dembala, et Dembala maître couleuv' vini aidé moin, s'ou plaît ! » (O Saint André, maître de Dembala, et Dembala maître du serpent, aidez-moi, s'il vous plaît.)

« La Loi pas bon Dié. Le bon Dié le plus fort. »

Quoique je ne connusse pas le langage rituel et que je n'aie pu le comprendre qu'en bribes dans le patois que je connais, ces prières m'impressionnèrent vivement.

Je ne sais comment les dieux de Haïti, d'Afrique, ou d'autres pays les exaucent, mais je doute qu'un être humain entendant Dessalines prier puisse ne pas être touché et profondément remué.

Soudain la lumière de la veilleuse disparut ; j'ai l'impression qu'on l'avait cachée avec un bol ; je suis certain qu'elle ne s'éteignit pas. Le *hougan* Dessalines continua à implorer les dieux ; il se mit à secouer la gourde sacrée et la clochette tinta, le bruit devint de plus en plus fort jusqu'à emplir la pièce. On commençait à voir des objets et à entendre de nouveaux sons dans l'obscurité.

Parmi le bruit, on distingua un timbre particulier : c'était une voix rude qui marmottait, très différente de celle du prêtre ou de toutes celles déjà entendues à Haïti ; les syllabes frappaient nos tympanes comme des gouttes d'eau tombant

sur un toit pendant l'orage ; les mots venaient de plus en plus vite, et ma tête commençait à tourner ; je me sentais comme un malade qui sort du délire dans un hôpital. Est-ce que je rêvais après une anesthésie ou est-ce que j'entendais la voix d'un esprit africain ? Je ne pouvais croire qu'un esprit pût me parler, lorsqu'une voix, douce et musicale, me murmura à l'oreille : « Il vous parle, répondez. »

« Ou tandé moin, sott ? » (m'entendez-vous, sot ?), dit la voix brusquement impatiente.

« Je vous entends », répondis-je timidement. La voix spirite continua à bavarder, comme à travers un fût vide ; insistant à plusieurs reprises et me demandant dans un patois parfait si moi, le sot, je l'écoutais.

A mon tour, je persistai à répondre, « je vous entends ». La voix murmurante se dirigea alors vers la place où était mon ami. Mon ami était un mulâtre très clair et non jaunâtre comme je l'étais à ce moment-là.

« Homme clair, dit la voix, votre femme est-elle bien ? »

« Oui, papa, répondit mon compagnon, elle est bien. »

La voix se détournait fréquemment de nous deux et se projetait aux parois opposées du temple ; je ne sais à qui s'adressaient ses paroles, car c'était dans un langage que je ne comprenais pas.

Mais toujours la même voix, posée comme celle d'une petite fille à sa première leçon, à l'école paroissiale, répétait :

« Je vous écoute, j'entends. »

Quand la voix spirite, enrôlée, termina ses questions agaçantes, j'entendis distinctement le bruit d'un glou-glou d'eau, au goulot d'une bouteille qui semblait se déverser dans le gosier d'un homme très assoiffé. Ceci dura au moins cinq minutes. La veilleuse reparut ; mon ami, le *hougan*, fit entendre un gémissement ; il semblait sortir d'une extase douloureuse. Aussitôt qu'il y eut assez de lumière, je recommençai à observer furtivement de nouveau autour de moi.

Ma première impression était normale ; il n'y avait pas de fenêtres dans le temple ; la seule ouverture était la porte devant laquelle mon compagnon et moi étions assis côte à côte ; un



petit enfant même n'aurait pas pu se faufiler pour pénétrer dans la pièce.

Comme je remerciais le prêtre pour le plaisir immense et le privilège qu'il m'avait accordé de parler aux esprits, j'examinai tous les murs pour voir s'il y avait des ouvertures secrètes dans la toiture ou des portes cachées ; il n'y avait rien de cela, ni aucun appareil de transmission des sons.

Le *hougan* semblait très fatigué ; sa figure était tirée, sa voix était aussi très enrouée, il avait la lassitude titubante de ceux qui ont subi une forte commotion, il était trempé de sueur.

« Vous devez être exténué d'avoir appelé les esprits ici, lui dis-je ; à certain moment, il m'a semblé vous entendre étancher votre soif, vous buviez de l'eau, n'est-ce pas ? »

« C'était l'esprit qui buvait l'eau », me dit-il avec un sourire bienveillant. Je regardai par terre : toutes les bouteilles étaient remplies comme au début ; il n'y avait nulle trace d'eau versée ; j'étais déconcerté, car il y avait autant d'eau dans les tasses qu'auparavant.

Papaloi Dessalines nous mena dehors. La lune maintenant était encore plus brillante ; nous pouvions voir des formes blotties contre le mur du temple, de la maison et du hangar.

« Qui sont ces amis, Papa ? » dis-je.

« Des pauvres enfants, qui ont beaucoup de maux, ils viennent me voir pour être soulagés et je les guéris autant que les esprits m'aident ; j'espère également avoir fait du bien à votre âme en y amenant l'esprit pour vous parler. » Il me regarda attentivement.

Là-bas, dans un coin, près du hangar, un homme chantait.

« Que chante-t-il ? demandai-je ; il n'a pas l'air heureux à en juger par le ton de sa voix. »

« C'est quelqu'un, m'expliqua le *hougan*, à qui les esprits ont enlevé la raison et la volonté ; il chante parce que les esprits le veulent ; les siens me l'ont amené des montagnes, il y a plus d'une semaine. Lorsque la faculté m'en est accordée, j'invoque les esprits et les supplie de lui rendre la raison et de rappeler le démon qui le fait chanter. Quand on me l'a amené, il était très laid et sauvage : il s'attaquait à quiconque

l'approchait et aboyait comme un chien ; mais maintenant il chante tranquillement, comme vous le voyez. » J'allai vers l'homme et lui parlai. Il me répondit au naturel, avec courtoisie ; mais bientôt il me négligea ; ses yeux devinrent fixes, et il recommença son chant plaintif. Ce qu'il chantait, je n'en sus rien et mon ami qui avait vécu à Haïti toute sa vie n'en savait pas davantage.

Sur le chemin de retour, je questionnai mon guide sur les possibilités de ventriloquie, lui disant que j'avais entendu parler de choses de ce genre aux États-Unis. Il en fut indigné.

« Vous ne pouvez que constater, mon lieutenant, que c'était la voix des esprits et non aucune autre ? Si j'avais cru que vous douteriez un seul instant de la réalité des esprits, je n'aurais jamais demandé au *hougan* de vous recevoir. »

« Oh ! lui répondis-je, ne vous alarmez pas, je ne puis avoir le moindre doute sur ce que je viens d'entendre : c'était certainement la voix des esprits. »

## XIV

### UN PARADIS NOIR.

Aux premiers jours de mai 1920, j'envoyai, par l'intermédiaire d'un capitaine de voilier, un mot au sergent Dessalines, à La Gonave, pour le prévenir que j'irais le voir le mois suivant. Dessalines, ne tenant pas sans doute à ce que j'aie le voir si tôt, prit le bateau qui lui avait porté mon mot et vint me conseiller d'attendre au moins deux mois avant d'aller visiter l'île. Tout était prêt pour me recevoir ; il m'accompagnerait lui-même dans l'île quand je le voudrais ; mais la saison pluvieuse battait son plein, au moment que je choisissais, et elle durerait jusqu'en août. A la saison des pluies, ajoutait Dessalines, les moustiques sont insupportables ; il est impossible de pénétrer à l'intérieur.

J'eus l'arrière-pensée que Dessalines préférerait que j'attende le mois d'août ; et qu'il craignait que je voie autre chose que



des moustiques, au mois de juin à La Gonave, des choses qu'il était inutile qu'un commandant de sous-district voie. Je lui répondis que les moustiques ne m'empêcheraient pas de circuler, et qu'il se tint prêt pour me recevoir le premier juin, parce que j'avais d'autres projets pour les mois suivants.

Pour ce voyage, je louai le bateau privé d'un des indigènes pêcheurs, et je fis des provisions pour éviter la soif et la faim, mais je n'eus, heureusement, besoin de rien. Nous étions à Anse-à-Galets avant que les rayons du soleil ne soient trop chauds.

Excepté à l'ouest de La Gonave, l'île était entièrement entourée de récifs. Près d'Anse-à-Galets, une large ouverture dans les récifs d'une dizaine de milles permettait un accès facile à d'excellents mouillages pour les bateaux de tonnage moyen. Au delà des récifs, le port était bien abrité, même à la saison des ouragans.

Après une nuit passée à la caserne, je me mis en route avec Dessalines. Nous avions, outre nos montures, un cheval chargé de vivres. Juste en sortant d'Anse-à-Galets, nous fûmes accostés, à ma grande surprise, par Constant Polynice, dont nous avions fait la connaissance à Carzal, Hank et moi. Polynice était alors inspecteur de tous les percepteurs d'impôts des concessionnaires, c'est-à-dire, qu'il faisait payer les impôts pour le gouvernement avec autant de diligence que possible, et, de ce fait, soutenait les intérêts des concessionnaires avec le même zèle. Polynice me dit, en souriant, que le séquestre l'avait envoyé à notre rencontre pour nous servir de guide et pour nous présenter au peuple des collines, parce qu'il était impossible à un homme de la corpulence du maître des séquestres de faire un si long voyage.

Polynice était intelligent, perspicace à ses heures et bon compagnon de camping. Il avait, je le vis par la suite, un grand prestige social dans l'île. Il était un des premiers de la classe des « grands habitants ».

Nous suivîmes le cours du ruisseau, le long d'un ravin, pendant deux milles et nous atteignîmes une source se déversant en chute d'eau de la face rocheuse de la colline, comme à travers un conduit.

Au-dessous de la source, se trouvait le moulin de Jules Narcisse, présenté par Polynice comme un « grand habitant » et un « gros Nègre ». (Les indigènes parlant d'eux-mêmes s'appellent toujours Nègre comme nous nous appelons Américains, Français ou Espagnols.) Narcisse avait construit un moulin de ses propres mains, avec des outils tellement primitifs, que c'était une merveille d'ingéniosité.

Le moulin était adapté pour le maïs ainsi que pour la racine de manioc, dont la farine sert à faire les gâteaux de casava. Des broyeurs différents étaient employés pour le manioc ; le liquide qui est extrait de la racine est un poison violent, il ne peut être jeté dans les cours d'eau, où les paysans prennent l'eau à boire ; on doit l'emporter au loin et le jeter dans des fosses où il perd ses propriétés vénéneuses en se filtrant dans la terre.

La végétation, de la côte au ravin, était de plus en plus belle ; les couleurs étaient plus éclatantes ; une profusion d'orchidées pendaient nonchalamment des branches des arbres ; en contre-bas, une centaine de variétés différentes s'épanouissaient, du rose pâle à toutes les dégradations du pourpre. Plus haut, d'autres avaient des teintes délicates d'un bleu de pastel et perçaient le feuillage comme des plumes ; enfin, près du moulin de Narcisse, il y avait encore de grandes orchidées blanches et pourpres qui cachaient presque totalement le tronc des arbres d'où elles émergeaient.

Outre ces fleurs merveilleuses, la forêt cachait encore une multitude d'oiseaux aux couleurs aussi éclatantes que celles des orchidées ; si je ne les avais vus voler, je les aurais pris pour des fleurs. Comme presque tous les oiseaux des tropiques, ils étaient silencieux. Des milliers de colibris, comme des banderoles flamboyantes et irisées, volaient au-dessus de nos têtes et venaient se poser d'orchidée en orchidée, à côté de nous.

Il me semblait pénétrer dans un paradis terrestre, en dehors d'un monde connu.

Je maintins mon cheval pour mieux me griser de la féerie qui se déroulait sous mes yeux. Dessalines et Polynice étaient évidemment heureux de mon admiration en face de toutes ces beautés de la nature.



Du moulin de Narcisse, nous suivîmes la vallée jusqu'à un plateau qui se découvrait devant nous, dans des vagues vert émeraude.

Au centre dominaient diverses sortes d'acajous, comme de grandes ombrelles vert foncé; quelques-uns en massifs touffus, d'autres, dans un isolement majestueux; certains, aux troncs très larges, avaient au moins huit pieds d'épaisseur; j'éprouvai un sentiment de consolation en pensant que bien des années s'écouleraient avant que l'on ne puisse les couper pour en faire du bois de construction, vu les frais énormes de transport que leur masse entraînerait. Le même motif protège ainsi d'autres bois précieux qui couvrent les crêtes rugueuses des montagnes de la côte.

Du plateau où nous étions, nous avions une vue splendide sur la baie de La Gonave jusqu'à L'Arcahaïe et au delà. Un grand paquebot faisait son entrée dans le port de Port-au-Prince, nous nous rendions compte qu'il était grand en comptant les cheminées et le nombre de hublots, car de l'endroit où nous étions il semblait un jouet.

A la fin de la journée, nous arrivâmes à l'habitation d'un « gros Nègre », Michel Garçon. Garçon était un homme d'une cinquantaine d'années, trapu, court, d'une énergie tranquille, sans aucun signe de nervosité. Il pensait vite, mais il était lent dans ses conclusions, et toujours confiant dans ses décisions. J'ai vu beaucoup d'Haïtiens comme lui dans l'île de La Gonave, mais je n'en avais jamais vu sur la côte.

Son habitation consistait en cinq ou six huttes clôturées de murs; près de son domicile, une hutte était destinée aux invités; évidemment c'était son habitude d'accueillir chez lui avec empressement tous les gens de passage. Aussitôt que nous nous fîmes connaître, il insista pour que nous soyons ses hôtes pour la nuit ou pour tout le temps qu'il nous plairait de rester chez lui. Une autre hutte aux côtés ouverts servait de cuisine; la cuisine se faisait sur un fourneau fait de trois pierres formant trépied sur lequel on posait les chaudrons: il n'y avait pas de murs parce qu'il n'y avait pas de cheminées comme je m'en étais aperçu lorsque je fis le « sorcier » à Pérodin. Les autres constructions étaient des remises; en

haut, dans les greniers, le maïs et la racine de manioc étaient emmagasinés ; le bas était vide. Après avoir jeté un coup d'œil, je manifestai le désir de dormir dehors, sur mon lit pliant, au bas d'une des remises : car l'enceinte de Michel était infestée de rats ; je n'en avais jamais vu autant ! Garçon me dit avec une indignation risible qu'il lui avait été impossible de s'en débarrasser ; quelques rats, observa-t-il, aident à se débarrasser des détritrus, mais cette horde commençait tout de même à dévorer tout ce qu'il possédait.

Il m'expliqua que c'était la raison pour laquelle il mettait tous les produits de la plantation en haut des remises qui avaient des perches cirées par lesquelles les rats ne pouvaient grimper.

Il avait bien posé des pièges, mais les rats étaient trop malins pour s'y laisser prendre. Garçons et filles essayaient de les tuer avec des bâtons et des pierres, sans grand succès. J'avais ma carabine, sans intention définie de m'en servir ; je ne l'avais apportée que parce qu'on m'avait parlé de la sauvagerie des habitants de La Gonave ; c'est du reste la seule fois que je portai un fusil dans l'île, pour me protéger en cas de besoin.

Ce petit fusil et mon adresse au tir nous firent passer, à mon hôte et à moi, une après-midi agréable. Au crépuscule, un cercle agité s'était formé autour de l'enceinte ; j'étais assis à côté de Garçon ; des nègres regardaient, jubilant, comptant jusqu'à cinquante-quatre rats morts ; les enfants couraient chercher les cadavres et les mettaient en tas devant Garçon qui les remerciait en leur tapotant la tête et il me tapait également sur l'épaule, d'une façon admirative, après chaque coup de fusil.

Garçon était vraiment satisfait de ma visite ; cela lui donnait un grand prestige vis-à-vis de ses voisins d'avoir comme hôte « le chef » (c'était comme tel que Polynice m'avait présenté).

Notre dîner fut abondant quoique simple, nous dormîmes profondément, le reste de la nuit, jusqu'à l'aube.

De l'habitation de Garçon nous nous dirigeâmes à l'ouest, à travers les plaines de Mapou ; à chaque yard de la route, la



fertilité du sol était une surprise pour moi. La Gonave, avec sa réputation funeste de terre de désolation, peuplée de sauvages, était une contrée fertile au possible. De vastes régions, où le sol était encore vierge, n'avaient besoin que d'un peu de défrichage et d'une culture élémentaire pour devenir riches et fertiles.

Il y avait beaucoup de sources d'où l'eau jaillissait toujours claire, froide et pétillante. Nous cessâmes de remplir nos cantines dès que nous vîmes que les sources n'étaient pas trop distantes les unes des autres ; on m'a assuré que même à la saison de sécheresse, ces sources ne tarissaient jamais.

Du plateau, nous aperçûmes une plaine avec des huttes à toitures de fibres de bananiers ; elles étaient entourées de palmiers dont les têtes étincelaient au soleil tandis que la brise balançait leurs feuilles vertes aux reflets argentés.

Les murs des huttes étaient plâtrés avec de la terre cuite, et blanchis à la chaux ; les indigènes connaissaient l'usage de la chaux, peut-être l'avaient-ils appris des Français, de l'autre côté de la baie, au temps jadis. Il y a de la chaux partout dans La Gonave.

Un cercle de petites collines entourait la plaine ; sur ces collines il y avait des flamboyants, de la même espèce qui avait donné son nom à la Forêt Rouge, près de Pérodin ; mais ceux-ci étaient bien plus éclatants ; ils brillaient comme des feux dans un sombre décor de verdure.

Il n'était pas encore midi ; nous avions encore une bonne demi-heure pour jouir de la vue splendide qui s'offrait à nos regards.

Le sergent et Polynice ne firent aucun commentaire ; ils hochèrent la tête en signe d'approbation, lorsque nos yeux se rencontrèrent et que je répétais : « Quel paradis, que votre île. »

Comme nous approchions des huttes, nous entendîmes des voix humaines ; des hurlements, des cris, des murmures, puis encore des hurlements, des cris sauvages, de triomphe et de désappointement furieux ; je n'eus aucun doute sur la cause de ces bruits ; je regardai Polynice, ses yeux brillaient, ses narines se dilataient, il tremblait ; je le regardai en souriant ;

à son tour il me sourit, un peu honteux, mais toujours attentif. Il n'y a pas d'homme en tout Haïti sur qui un combat de coqs n'exerce point de fascination ; il n'ignorait pas que je le savais.

« Il y a un combat de coqs, par là, n'est-ce pas, Polynice ? »

Nous nous rappelions tous deux celui de Sainte-Anne. Il était un peu embarrassé pour me suggérer d'y aller, mais je voyais que cela le tenaillait.

« Comment s'appelle le village ? » demandai-je.

« C'est Carrefour. »

« Si nous allions y jeter un coup d'œil ? » Il eut un regard joyeux, comme un enfant.

« Ah, mon lieutenant, comme je serais content ! Du reste, je connais un très bon endroit à Carrefour, où nous pourrions passer la nuit. » Il donna un coup d'éperons aux flancs de son cheval et nous descendîmes la côte de la montagne au galop ; le sergent et le cheval de bât marchant lourdement derrière nous. Polynice fila tout droit vers la plus grande hutte du groupe. Comme nous approchions, les cris devenaient de plus en plus stridents et, à des intervalles plus rapprochés ; il était certain qu'une bataille serrée était engagée avec de grands paris et qu'elle touchait à sa fin.

Au delà de la grande cabane, se trouvait un cercle de petites huttes, ombragées par des bananiers, sous lesquels poussaient des caféiers, les seuls que j'eusse vus à La Gonave.

Nous descendîmes de nos montures, et nous allâmes vers la hutte, laissant nos bêtes à la garde des enfants qui accouraient ; je fus frappé tout de suite par la propreté et l'air de prospérité du village ; la chaux n'était pas marchandée : il y en avait même sur les troncs des bananiers ; la surface du sol blanc et dur était proprement balayée ; on voyait qu'une ménagère entendue habitait là.

Nous contournâmes la grande hutte ; une douzaine de femmes et d'enfants étaient au travail ; quelques-uns grattaient des racines de manioc ; d'autres étaient en train de les râper. Sur le côté, on voyait un grand morceau de tôle, sur lequel des gâteaux de casava cuisaient sur de la braise ; l'odeur en était appétissante.

Accroupie au coin du feu, une femme de larges proportions



nous tournait le dos ; ses chevilles étaient singulièrement minces pour une femme de sa corpulence ; ses pieds étaient petits, gracieux et différents de la plupart de ceux de ses compatriotes ; elle n'était pas pieds nus : elle portait des sandales. Même vue de derrière, quelque chose qui m'était familier me frappa dans son aspect ; elle se retourna, et je reconnus la femme qui m'avait été amenée comme prisonnière pour être envoyée ensuite à Port-au-Prince et être jugée pour trahison : Ti Memenne.

Me reconnaissant aussi, elle se releva vivement comme une jeune fille et vint vers moi en souriant, la main tendue ; je compris tout de suite qu'elle était contente de me voir, et voulait que je le sache. Comme elle me prenait la main et me la serrait fortement, Polynice prit la parole :

« C'est la Reine, Ti Memenne. »

« Qu'entendez-vous par reine, » demandai-je ?

« Oui, » dit Polynice, « elle est la Reine de toutes les sociétés du Congo de cette partie de La Gonave ; elle est la Reine des Reines. »

Naturellement, Ti Memenne comprit tout ce que l'on disait ; elle observait mon étonnement en souriant, et non sans fierté, avec même un peu de condescendance pour mon ignorance de sa situation sociale. Ce n'était pas l'instant favorable pour demander à Polynice ce qu'il entendait par « Sociétés du Congo », et « Reine des Reines ».

C'était assez pour le moment de savoir qu'il ne plaisantait pas, et qu'il essayait au contraire de me faire connaître la situation de cette femme dans l'île. Il ignorait que nous nous fussions déjà rencontrés.

« Alors, vous êtes venu, mon ami », dit-elle, comme si elle m'attendait, « vous avez été bon pour moi, lorsque j'étais peinée et dans l'ennui ; j'attendais qu'il plaise au bon Dieu de vous envoyer pour vous témoigner ma reconnaissance ; c'est un heureux jour pour moi ! »

Elle jeta un regard sur sa robe légèrement sale et sur ses pieds nus dans ses sandales, elle était confuse que je la voie dans sa « cuisine ». Ti Memenne avait plus de vanité que toutes les femmes que j'ai vues en Haïti.

« Je vais m'habiller immédiatement, en votre honneur », me dit-elle, « et ce soir, il y aura une grande fête et une danse congolaise ; je suis très heureuse que vous soyez venu ici aujourd'hui. »

Elle s'enfuit ensuite dans la maison principale ; je ne crois pas que j'avais dit dix mots ; je regardai Polynice, je vis qu'il était tout impatient d'aller à l'arène de combat.

De la hutte où Ti Memenne avait disparu, pour se faire belle pour moi, je pouvais entendre sa voix profonde, donnant des ordres impérieux à des dames invisibles et attentives à sa toilette.

« Polynice », dis-je, « je suis tout à fait ahuri par cette histoire de reine ; pourquoi ne m'avez-vous pas dit un mot à ce sujet avant d'arriver ici ? »

« Attendez, mon lieutenant », dit-il, « attendez s'il vous plaît ; » il jeta un coup d'œil vers l'arène et me dit, « ce soir vous verrez vous-même des choses qui ne sont pas faciles à expliquer. »

Le combat de coqs se disputant, il était inutile d'essayer de tirer quelque chose de Polynice. Nous marchâmes vers l'arène, laissant un mot pour faire savoir à Ti Memenne où nous allions et l'informant que nous serions bientôt de retour.

J'assistai au combat, amusé de la façon de Polynice qui sut se glisser dans le coin où les paris étaient les plus enragés ; on lui fit place, sans commentaires, avec, au contraire, des sourires de bienvenue. Il était dans son élément, parmi des gens qui le connaissaient, fort amateur des combats de coqs et le plus grand joueur de Haïti.

A un moment donné, une fille vint me toucher le bras pour me dire que les quartiers que la reine avait commandés pour moi étaient prêts. Elle marcha devant moi, à quelques centaines de pas vers une hutte qui venait d'être fraîchement balayée.

Dans un coin, je vis attachée au mur par des lanières, une gourde, d'où pendait une longue traînée de fleurs sauvages jaunes, rouges et pourpres. Mon lit de camp avait été apporté et était appuyé contre le mur ; personne ne savait le monter ; la fille me dit cela en s'excusant ; dans le centre de la pièce,



par terre, étaient une gamelle, ou un grand bol, creusé dans du bois ; autour, des cruches en terre et des gourdes remplies d'eau jusqu'aux bords. Ti Memenne, attentionnée, avait vu que j'avais chaud et que j'étais couvert de poussière après ma journée de cheval. Comme je commençais à me déshabiller, je vis la fille qui restait debout devant moi, je lui demandai pour quel motif.

« La Reine a dit que je devais vous aider à vous laver si vous le désirez », me dit-elle, « ou aller chercher ce qui vous manque ou toute autre chose qui vous plaira ! »

On ne doit pas être surpris de l'hospitalité naïve, simple et entière de ce pays ; j'avais déjà tout enlevé excepté mon pantalon, et je suis sûr que je rougis alors de la ceinture jusqu'aux oreilles.

« Courez vite, chez la reine, mon enfant », dis-je, « et dites-lui que je ne désire rien, que je n'ai pas besoin d'aide, et que je la remercie beaucoup. Dites lui aussi qu'elle est aussi prévenante et accueillante qu'elle est belle. »

L'enfant partit en courant, et un moment après j'entendis des cris de joie, et le rire des femmes du quartier de la reine suivi de sa grosse voix grondante, riant, elle aussi, pendant qu'elle réprimandait ses dames de compagnie. J'avais à peine fini de m'habiller que Ti Memenne apparut dans l'embrasure de la porte. Elle était bien différente de ce qu'elle était lorsque je l'avais vue dans sa cuisine ; elle portait une robe blanche, des bas de coton blanc, de beaux souliers noirs brillants avec des boucles d'argent, conséquence, peut-être, de sa visite à Port-au-Prince ; un madras rouge entourait sa tête.

« Nous avons de la nourriture pour vous et vos amis », dit-elle, me serrant de nouveau la main ; l'Haitien bien élevé vous serrera la main à toute occasion ; elle me guida vers une tonnelle, où le sergent Dessalines attendait ; Polynice avait oublié de manger, il était toujours dans l'arène. Sous la tonnelle une table était dressée avec une nappe blanche, et, détail ahurissant, il y avait des assiettes propres et des couverts en argent ; c'étaient des pièces lourdes et ouvragées qui m'intéressèrent. Ti Memenne me dit qu'il y avait peut-être vingt

ans que la boîte qui les renfermait avait été trouvée dans l'île et qu'elle en ignorait l'usage, lorsque Polynice lui avait récemment appris la manière de s'en servir. Ces couverts n'étaient sortis que pour les grandes occasions. Je pensai que ce devaient être, probablement, les restes de quelque trésor caché par les pirates au temps des boucaniers.

Le dîner fut mémorable : poulet, bananes cuites au four, potage de riz et de haricots, des patates ; le tout en grande quantité fut mis devant nous. Je ne me faisais pas prier, car tout dans le domaine de Ti Memenne était aussi propre et aussi avenant qu'elle l'était elle-même.

Nous passâmes le reste de l'après-midi à flâner à Carrefour, pendant que Ti Memenne gendarmait ses femmes pour la préparation des fêtes du soir. Des gens arrivaient : c'étaient des invités auxquels l'invitation avait été transmise par les personnes qui avaient assisté au combat de coqs.

Au coucher du soleil, les hommes furent envoyés au pavillon de danse ; ils descendirent les tambours des poutres où ils étaient accrochés et s'accroupirent par terre avec leurs instruments ; à un signe de tête du chef, ils commencèrent à battre les tambours pour inviter le voisinage à la danse ; les battements variaient continuellement, je savais que les hommes tambourinaient suivant un code.

Polynice me dit que ce battement était un message indiquant une danse importante et spéciale. Les échos revinrent des montagnes en roulements. A neuf heures, un nouveau signal fut donné aux collines, par les tambours ; il semblait très urgent, les signaux se suivaient comme des vagues ; il y avait au moins douze combinaisons ; et celles-ci dans leur ordre de roulements pouvaient transmettre tout un message. Puis le signal cessa.

Je fus escorté à ma place par les joueurs. On m'informa que la place vacante, à côté de moi, était celle de Ti Memenne.

« Elle sera ici bientôt », dit Polynice, lorsque je lui demandai où était la reine ? « Elle n'est pas encore prête, ce n'est pas encore son heure. »

Le pavillon était plein à craquer ; les joueurs tambourinaient nerveusement. Des visages jaunes et noirs se déta-



chaient sur les murs autour de la pièce ; ceux des femmes encadrés dans des foulards de couleur. Des lampes pendaient aux poutres, et leur lumière se reflétait dans les yeux étincelants des spectateurs.

A un signal donné par les tambours un homme et une femme s'élançèrent au milieu de la pièce, en faisant des gestes lascifs sur un rythme langoureux ; chacun chantait une mélodie ; les deux airs différaient ; apparemment ils improvisaient des chansons d'amour d'après les gestes qu'ils faisaient ; bientôt un jeune homme, impatient, se pencha en avant et tapa sur l'épaule du danseur avec son chapeau ; le danseur roula des yeux de regret à sa partenaire, échangea des saluts avec elle, puis l'autre prit sa place. Les joueurs ne faisaient aucune attention au changement de danseur, ni à la fille fatiguée qui regardait autour d'elle pour implorer un peu de repos.

Accroupie derrière les joueurs, se tenait une femme habillée avec recherche, c'était une vice-reine. J'étais intrigué par un grand morceau d'étoffe qu'elle tenait sur ses genoux. Comme un joueur secouait de sa tête les gouttes de transpiration qui brillaient dans la lumière, la vice-reine se précipita vers lui et lui essuya tendrement le front, les joues et la poitrine ; elle rendit le même service à l'autre joueur, puis elle s'assit sur ses talons, derrière eux ; il faisait horriblement chaud, les murs du pavillon étaient plâtrés jusqu'à mi-hauteur ; le reste était ouvert pour l'aération ; dehors la foule nous regardait ; à l'intérieur, les peaux de tambours semblaient se détendre par l'humidité, les joueurs s'arrêtèrent brusquement pour ajuster les chevilles qui maintenaient les tambours tendus.

« Ceci est la danse du Congo », m'expliqua Polynice pendant un entr'acte ; « c'est vieux, aussi vieux que l'Afrique même ; ce n'est pas religieux ; c'est la danse nègre, ni plus ni moins. »

Les tambours recommencèrent un battement plus endiablé ; les danseurs mêlaient à leurs chants des cris et des halètements ; les spectateurs se joignirent à eux, criant des encouragements, en unisson avec le battement des tambours et les pas de danse. Soudain, les tambours s'arrêtèrent. Les voix bruyantes se turent ; tout le monde, sur les bancs, se leva ; les danseurs restèrent sur le sol, immobiles, regardant la porte. Je me levai,

moi-même, pour voir ce qui se passait. Dans l'embrasure, se tenait Ti Memenne. Elle était vêtue d'une robe rouge vif; c'était peut-être un kimono lorsqu'elle l'avait acheté, maintenant c'était un vêtement royal. Sa tête était encadrée d'un foulard à couleurs brillantes rouges et jaunes. A ses oreilles pendaient de longs cercles d'or; plusieurs rangées de colliers s'enroulaient autour de son cou. Bien qu'elle fût petite et trapue, massive même, on ne pouvait nier l'autorité de son regard lorsqu'il parcourait l'assistance, ni la soumission des regards du peuple qui la dévisageait avec une affection enfantine, respectueuse et craintive à la fois.

Quatre femmes, qui l'attendaient à l'entrée, allèrent à sa rencontre avec des drapeaux; ces drapeaux avaient un yard carré et étaient montés sur des baguettes de bambou; ils portaient des dessins différents, l'un était à damiers, l'autre était tout rouge, les deux autres faits d'un barbouillage de rayures différentes. Deux des porteuses de drapeaux se tenaient devant elle, deux autres derrière.

Elles élevèrent les drapeaux comme un signal; les tambours roulèrent par trois fois. « Bon soi', la Reine », cria toute l'assemblée en parfait unisson; les voix pointues mêlées aux voix graves, elle inclina gravement la tête, et sourit gracieusement autour d'elle.

« Bon soi', messieurs et mesdames », répondit-elle. (A La Gonave lorsqu'on s'adresse à une compagnie mixte, c'est toujours signe de bon ton de saluer les messieurs d'abord et les dames ensuite.)

Ti Memenne fit signe aux joueurs de reprendre la danse où ils s'étaient arrêtés à son entrée. Les danseurs recommencèrent à se trémousser et à se balancer, les porteuses d'étendards et celles qui précédaient marchèrent à reculons, escortant ainsi la reine jusqu'à la grande chaise, à côté de moi; elle me salua, me dit de m'asseoir, et elle-même s'assit lourdement sur son trône.

C'était la première cérémonie de ce genre à laquelle j'assistais; j'étais un peu ahuri, et l'étonnement m'enlevait toute idée de conversation; je réfléchis cependant que ce ne serait pas en cinq jours ni en une semaine que j'apprendrais la



manière de vivre de ces gens-là. Il me faudrait des mois pour l'approfondir.

« Aimez-vous la danse que nous donnons en votre honneur ? » me demanda doucement Ti Memenne.

« Pourquoi en mon honneur ? »

« Vous êtes une autorité en visite », me répondit-elle. (« Autorité » est la désignation ordinaire dans tout Haïti pour les personnes qui ont des rapports avec le gouvernement ou les fusiliers marins.)

« Je suis très content et j'aimerais vous connaître mieux, vous et votre peuple », lui dis-je ; « je voudrais être envoyé ici comme autorité et comme ami pendant plusieurs mois. »

« Ça c'est bien », dit-elle ; son regard me scrutait, elle semblait parler aux étoiles qui étaient visibles derrière moi à travers l'ouverture sous le toit.

« C'est très bien. Si le bon Dié veut, je peux vous dire qu'un jour vous viendrez ici pour régner. » Son assurance calme m'impressionnait un peu ; je commençais à croire en elle comme à une prophétesse. La danse continua ; puis soudain, il y eut un appel à la porte ; les tambours cessèrent brusquement.

Un homme de petite taille entra d'un air important, regardant fièrement autour de lui jusqu'à ce que ses yeux rencontrèrent ceux de la reine qu'il salua respectueusement ; les tambours firent entendre un roulement discret, assez bref ; l'homme prit place sur un banc entre deux femmes. Polynice se pencha sur le bras de ma chaise de l'autre côté de la reine : « Pourquoi ce roulement de tambour pour cet homme » demandai-je à Polynice, est-ce une autorité ? »

« Mais non », me murmura Polynice, « pas du tout, c'est seulement le mari de la reine. » Ce n'était pas le moment de poser d'autres questions sur les relations maritales et royales de Ti Memenne ; on sentait instinctivement qu'elle avait des oreilles de microphone. Je m'assis à côté de la reine jusqu'à minuit, regardant la danse, et mangeant des gâteaux de casava, puis je m'excusai de prendre congé, prétextant qu'il fallait que je me couche de bonne heure en vue de notre départ très matinal.

Je saluai Ti Memenne, et lui souhaitai bonne nuit ; le reste

de l'assistance se leva et cria ses adieux avec des gestes d'amitié.

Je ne dormis pas ; le vacarme des tambours continua, ainsi que les danses , les chants et le bruit des pas cadencés sur le sol. Toute l'agitation effrénée de la musique et de la danse m'entraîna dans le sang et me donnait une fièvre qui durait encore lorsque nous nous mîmes en selle à l'aube, sans avoir revu Ti Memenne.

Bien après le lever du jour j'entendais encore le roulement des tambours et la mélodie des voix chantantes. Nous étions sur le chemin de retour vers Anse-à-Galets (du moins nous croyions y être).

Nous traversâmes La Morne-Ramier (montagne du pigeon) ; les branches des arbres de la forêt sombre étaient alourdies par des pigeons sauvages, j'en tuai quelques-uns pour notre déjeuner, et je les attachai sur le dos de ma selle ; nous atteignîmes ainsi Point-à-Raquette, où nous trouvâmes des indigènes, heureux de nous préparer notre repas. Nous traversâmes de nouveau une forêt, tellement épaisse, que j'eus peur d'être obligé de rebrousser chemin ; nous perdîmes en effet notre route, et il était dix heures du soir lorsque enfin nous arrivâmes à un village de pêcheurs, appelé Trou-Cochon, à plusieurs lieues d'Anse-à-Galets.

En Haïti, il n'y a d'heures ni pour manger ni pour dormir ; on mange et l'on dort à n'importe quelle heure ; les indigènes se réveillent facilement lorsqu'il y a un motif d'amusement ou de trouble dans le voisinage.

En réponse à nos « halloos », à Trou-Cochon, nous fûmes immédiatement entourés d'une foule agitée. La plupart des habitants n'avaient jamais vu un blanc ; aucun homme de cette couleur n'avait pénétré encore dans leur village : ils voulurent donner une danse pour nous. Il fallut que j'explique que nous venions de parcourir un pays difficile et que j'étais très fatigué et avais absolument besoin de dormir ; mais, je demandai à quelqu'un si on pouvait aller à trois milles de là dans la montagne, où j'avais vu un champ dans un ravin étroit ; il me fallait de l'herbe pour nos chevaux qui n'avaient pas eu de fourrage depuis le matin.



Le *chef littoral*, — le chef du village, me dit que je devais prendre ma nuit de repos dans son lit ; il me conduisit dans sa maison avec beaucoup de cérémonie.

Ce n'était pas dans les coutumes d'avoir des lits dans les campagnes à Haïti ; on couchait sur des nattes par terre. Le chef avait un lit qui consistait en quatre perches, avec des planches en travers sur lesquelles était étendue une natte pas trop propre. Les moustiques pullulaient comme une auréole autour de la lanterne à l'aide de laquelle il me montrait sa chambre.

Le sergent Dessalines lui expliqua que j'avais l'habitude de porter mon lit avec moi et que je ne pouvais dormir ailleurs à cause des moustiques. Le lit, expliqua Dessalines, était dans mon sac-paillon, sur mon cheval.

Le chef eut l'air froissé et crut qu'on méprisait son hospitalité ; pour le convaincre du contraire, je sortis immédiatement mon lit de camp du sac-paillon et je le lui montrai ; il rit aux éclats lorsqu'il vit le lit tout monté. Mais il faut le faire mettre dans ma chambre, dit-il, car c'est seulement là que vous pourrez faire de la fumée contre les moustiques. Les indigènes, en effet, font brûler de la bouse de vache sèche ; la fumée en est aussi pénible à la gorge et au nez que les moustiques le sont eux-mêmes par leurs piqûres ; les huttes n'ont qu'une ouverture, la porte ; la fumée est donc enfermée jusqu'à ce qu'elle se dissipe peu à peu par la toiture.

J'étais bien décidé à être dévoré par les moustiques plutôt que de risquer l'asphyxie à l'intérieur, et j'insistai pour coucher dehors. Dessalines se rappela où j'avais emballé la moustiquaire et après l'avoir déballée il la monta sur son cadre et la suspendit aux branches de deux petits arbres avec l'aide de Polynice, pendant que le chef du village et les paysans nous regardaient.

Une fois que le chef eut vu à quel usage servait la moustiquaire, il sauta et cria de joie et commanda aux coureurs d'aller sur les pistes et d'appeler tout le monde pour voir la merveille que l'homme blanc avait apportée.

Il y eut foule autour de mon lit pendant toute la nuit, hommes, femmes et enfants s'approchaient à chaque moment

pour voir si je dormais ou si je tuais des moustiques. Je restai tranquille, mais ne dormis guère ; même sans les chuchotements des gens assemblés autour de moi, le bourdonnement irrité des moustiques qui voulaient rentrer pour me dévorer aurait suffi à me tenir éveillé.

Ils attendirent tous pour me voir lever le matin et pour regarder les piqûres de moustiques ; ils se demandaient encore si ma moustiquaire n'était pas de la magie ! Le chef était décidé à ne pas me la laisser emporter. Il m'offrit tout l'argent qu'il avait (il n'en avait pas beaucoup), puis la moitié de sa saison de pêche si je voulais la lui laisser.

Comme nous allions partir, il courut à sa hutte, revint avec sa fille de quinze ans. « Vous pouvez la prendre et la garder toute votre vie, si vous me laissez votre maison de moustiques », me dit-il.

La fille ne semblait guère s'émouvoir que je la prenne ou non ; je répliquai que je n'avais pas de cheval pour elle.

« Elle est jeune et forte et peut suivre votre cheval », insista le chef, « n'est-ce pas, 'ti fille ? » La fille hocha la tête timidement, regardant son orteil avec lequel elle remuait la terre.

« Mais non », dis-je enfin, « j'ai besoin de la « maison » pour me protéger des moustiques demain soir ; quand je retournerai à l'Arcahaie, de l'autre côté de la baie, je vous en enverrai une comme remerciement de votre hospitalité ».

Un grand « hurrah » s'éleva de la foule. Les paysans et le chef formèrent un cercle et dansèrent devant nous, en nous accompagnant sur le chemin, pendant une heure.

La piste vers Anse-à-Galets longe une plage pendant des milles, après qu'on a passé Gros-Mangles ; une nuée de moustiques féroces s'abattit encore sur nous comme nous approchions de Gros-Mangles.

En quittant La Gonave, nous eûmes le spectacle d'un arc-en-ciel merveilleux qui s'élargissait devant nous à mesure que nous approchions du port ; c'était une bénédiction, car les cinq derniers milles étaient une torture d'enfer qui nous aurait laissé le souvenir d'un cauchemar, effaçant d'un trait toutes les beautés qui nous avaient séduits d'abord ; les orchidées



aux riches couleurs, les champs verts, la bonté simple du peuple et surtout son désir réel de nous être agréable.

Ces nuées de moustiques s'étaient abattues sur nous en fin d'après-midi ; ils couvraient les flancs des chevaux comme une couverture marron, ils formaient des gants épais sur nos mains, et nos figures étaient de véritables masques ; je mis les guides autour de mon cou et mes mains dans mes poches. De temps en temps j'essuyais ma figure avec mes coudes repliés ; j'étais furieux comme rarement je l'avais été, mais il n'y avait absolument rien à faire. Quand nous sortîmes de ce nuage d'insectes, j'avais les nerfs à fleur de peau. Alors, quoique il n'y ait pas eu de pluie pour l'amener, je vis l'arc-en-ciel.

Il flamboyait dans le ciel, embrasé et frémissant, tel un ruban aux couleurs irisées. Sur l'heure, j'oubliai l'enfer que je venais de traverser.

« Un arc-en-ciel est-il de bon augure ? » demandai-je à Dessalines.

« On le dit, mon lieutenant », répliqua-t-il.

A l'Arcahaie, je trouvai des officiers de passage, venus de la brousse, en route pour Port-au-Prince. Ils ne furent que médiocrement intéressés lorsque je leur dis que je venais de La Gonave et que j'avais trouvé non une île désolée, mais un nouveau jardin d'Eden.

Ils riaient, comme je leur parlais des plateaux, des forêts, des sources, des braves nègres et de la façon dont ils savaient se débrouiller par eux-mêmes. Mes auditeurs essayaient d'être gais et de partager mon enthousiasme ; l'un voulait savoir ce que les indigènes m'avaient donné à boire pour m'enthousiasmer ainsi !

« Qu'importe les orchidées », disaient-il, « comment distillent-ils leur clairin là-bas ? » Ce ne fut pas tant cette plaisanterie qui me vexa (cela n'irrite jamais un homme d'être accusé de boire lorsqu'il ne boit jamais), mais je pensais qu'ils me prenaient pour un menteur qui voulait se faire remarquer. Lorsqu'ils virent que je « marchais », ils continuèrent de plus belle, et, comme un imbécile, je leur parlai de la reine ; alors ils s'esclaffèrent, se roulant sur leurs lits en riant aux éclats et me suppliant de répéter mon histoire.

« Quand allez-vous nous amener là-bas pour nous présenter à la Dame, Wirkus, dit ensuite l'un d'eux, elle doit être une beauté pour vous avoir rendu ainsi maboule ! »

J'allai me coucher, et, à partir de ce moment-là, je n'en parlai jamais à personne, jusqu'au jour où je demandai à être nommé à La Gonave, car je rêvais de retourner vers ce que j'appelais mon Paradis noir.

## XV

### UN RÉVEILLON.

Bien des mois passèrent avant que mes désirs et les ordres auxquels je devais obéir ne se fussent accordés pour me permettre de revenir à La Gonave.

Pendant quelque temps je restai au corps de la gendarmerie à Port-au-Prince. En 1922, au moment de Noël, j'étais nommé chef assistant de la police, sous les ordres du major Rupertus, lorsqu'on nous fit un rapport pour nous prévenir qu'une importante cérémonie du vaudou devait avoir lieu à La Croix Bos-sale, juste aux limites de la ville, mais assez loin pourtant pour donner l'impression que c'était à cent milles du centre des affaires et des résidences, tout à proximité de la jungle.

Les lois d'Haïti, comme je l'ai déjà dit, interdisaient les cérémonies du vaudou. Nous avions juré de renforcer cette loi, je n'avais donc pas de commentaires à faire, au contraire ; néanmoins, je pensais vraiment qu'il n'est pas adroit pour un gouvernement d'entraver les cérémonies religieuses d'un peuple et de susciter des désordres et des sentiments de révolte. Mes opinions n'avaient rien à faire avec mes fonctions qui étaient de supprimer ces rites.

En réalité, je dois avouer que ma curiosité trouvait une certaine satisfaction à pénétrer dans la vie mystique de ces gens.

Toutefois, j'aurais préféré être admis avec cordialité à leur cérémonie du vaudou, plutôt que d'être dans l'obligation de



les brimer, mais c'est en les brimant que ma curiosité fut ensuite satisfaite.

C'était la veille de Noël. Les États-Unis font de Noël la plus grande fête de l'année ; et, à cet effet, de longues permissions sont accordées aux soldats le soir du réveillon. Le gouvernement prescrit que la « dinde » doit faire partie du menu du soldat ce jour-là, en sus de sa ration ordinaire. C'est une tradition à laquelle le gouvernement ne dérogerait jamais, sauf en cas de force majeure. La veille et le jour de Noël sont donc des jours de liberté.

Lorsque nous sûmes que la cérémonie du vaudou devait avoir lieu le soir du réveillon, j'organisai une expédition aussi secrètement que possible. Lorsque je soumis mon plan aux officiers, il y eut des murmures de bonne et de mauvaise humeur qui se transformèrent en cris de joie lorsqu'on vint nous prévenir que les indigènes, mis au courant de nos intentions, avaient renvoyé la cérémonie à plus tard. En manière de réjouissance nous commençâmes une partie de cartes sur la couverture de lit d'un officier de garde au quartier. Le jeu battait son plein lorsqu'un messenger vint me dire que la cérémonie n'avait pas été remise, mais avait été discrètement transférée en secret dans un temple vaudou ou *houmfort*, à Croix des Missions. Tous les gendarmes étaient partis en permission pour la nuit ; je ne pus demander que des volontaires.

Quand je fus prêt, sept ou huit hommes voulurent bien quitter le jeu, mais c'étaient ceux qui avaient gagné ; les perdants poussèrent les hauts cris à l'idée de quitter la partie. Je partis à minuit, il n'y avait d'autre officier que moi, j'allai en avant sur la route de Croix des Missions, suivi d'un camion léger portant cinq gendarmes.

Une demi-heure plus tard nous arrivâmes à un petit poste de gendarmerie ; les gardes de ce poste ignoraient que la réunion du vaudou eût lieu dans le voisinage ; aucun indigène n'avait été vu sur les routes. Arrivé à un carrefour, à cinq cents mètres du poste, j'entendis au loin le roulement de tambours et le chant de voix étranges ; les tambours paraissaient être plus éloignés que les voix, les deux pourtant étaient

très près ; je laissai les gendarmes sur la route, et j'allai seul, à travers champs et jardins ; je traversai des fossés d'irrigation ; j'allais dans la direction du son qui me guidait. A moins de deux cents mètres de la route, sur le bord d'un espace ouvert entouré de huttes blanchies à la chaux, j'aperçus environ quatre cents personnes rassemblées dans un grand enclos. Le battement étouffé des tambours s'expliquait par le fait qu'ils avaient été bourrés de fibres de coton.

Les chants étaient doux et graves comme une mélopée, mais derrière les portes et les fenêtres closes, ils étaient chantés à pleine voix. Ce fut seulement quand une porte fut entrebâillée pour permettre à quelqu'un d'entrer, que j'entendis un véritable chœur chanté à tue-tête, dans la nuit, je compris alors que les voix étaient plus proches de la route que les tambours.

Quelques faibles lumières brillaient à travers les arbres, comme des lucioles dans une nuit calme de juillet.

Avec tout le bruit des tambours, le murmure des voix, et l'apparente certitude des indigènes de ne pas être dérangés, d'autre part la conviction que les joyeux fusiliers marins de Port-au-Prince les oublieraient en cette nuit de Noël, il était peu probable que mes mouvements et ceux de mes gendarmes fussent perçus.

J'emmenai donc les cinq gendarmes avec moi, après avoir caché les deux voitures derrière des buissons.

L'agitation générale, les voix et les murmures de l'assemblée autour des huttes, le nombre de têtes branlantes, et les silhouettes spectrales courant à travers les arbres au clair de lune, tout cela suffisait à me prouver que ce n'était pas dans une petite réunion accidentelle que j'étais tombé ; c'était, au contraire, la meilleure occasion pour moi depuis que j'étais à Haïti de voir une assemblée de vaudou : une grande cérémonie dans une maison de mystère ; les autres cérémonies que j'avais vues jusqu'ici étaient de petits services faits par quelques individus pour des invités particulièrement choisis.

Sur le moment, il m'en coûtait de maîtriser mes sentiments. Tout bas, je fis la menace à mes gendarmes que si l'un d'eux



entravait la réunion en faisant un bruit qui révélerait notre présence, je le fusillerais sur-le-champ.

Je m'installai à l'ombre d'un cactier qui était le plus proche du grand pavillon et du *houmfort* ; les deux habitations étaient construites de manière à ce que l'on pût aller du pavillon de danse dans l'enceinte du *houmfort*. A ma gauche, quelques chèvres étaient attachées aux buissons ; grâce au clair de lune, je pouvais voir aussi par terre un certain nombre de dindes et de poulets étendus, attachés par leurs ailes.

Les tambours roulaient toujours d'un roulement sinistre.

Mes hommes, postés à une plus grande distance du lieu de l'assemblée que je ne l'étais moi-même, pouvaient surveiller les routes et les sentiers par lesquels les fidèles fuiraient si une panique se produisait, à la découverte de notre présence, ou si les gendarmes étaient entendus, s'ils remuaient ou tassaient nerveusement.

Il y avait également un autre danger ; celui que mes hommes ne s'exaltent religieusement et ne rendent l'expédition impossible en donnant l'alerte à leurs frères du vaudou dans une minute d'émotion intense. Je ne me sentais pas très à l'aise en pensant à ce qui pourrait arriver si, dans une débandade générale, il y avait une ruée pour nous échapper. Nous étions à un contre cent.

Vers deux heures du matin presque tous les assistants groupés dehors faisaient face au *houmfort* ; c'était un bâtiment d'à peu près trente pieds de long sur quinze de large, avec deux fenêtres, une série de trous de ventilation, et des dessins étranges sous la toiture.

Du *houmfort* sortirent deux femmes portant des bouteilles et leurs vêtements pliés sur leurs bras ; c'étaient des prêtresses.

Elles se mirent à chanter d'une voix monotone en s'approchant des chèvres attachées, saluant respectueusement les bêtes comme si c'étaient des idoles, puis, en se balançant sur un rythme lent sans bouger les pieds, elles étendirent leurs bras vers les chèvres qui bêlaient de terreur.

Certains écrivains qui ont décrit des cérémonies de ce genre prétendent que les bêtes semblent avoir l'instinct de

leur fin prochaine et qu'elles crient en manière de protestation et en supplication de pitié ; ce n'est pas mon avis ; les bêtes dont je parle agissaient très naturellement, au contraire, comme des bêtes entourées par quatre cents humains affamés, des loups ou des tigres avant la curée.

Deux prêtres sortirent du *houmfort* avec des gourdes d'eau et commencèrent à baigner les chèvres.

Comme aux autres cérémonies dont j'ai entendu parler, et dans celles que je vis plus tard, ils habillèrent leurs chèvres d'une façon grotesque avec des pantalons rouges et noirs et enguirlandèrent les cornes de rubans.

Entre temps, les indigènes sautaient et tourbillonnaient en une danse sauvage ; enfin, ils s'accroupirent en se lamentant et en se mettant les mains sur les yeux ; plusieurs petites lumières rouges furent apportées à l'endroit où les prêtres et les prêtresses prenaient soin des chèvres ; la lumière atténuée rendait la vision plus irréaliste et plus étrange encore ; les fidèles semblaient de plus en plus exaltés, je me demandais anxieusement ce qui arriverait s'ils apercevaient un officier blanc et cinq gendarmes, les épiant dans l'ombre !

Pensant à l'impression que cette vue pouvait faire sur mes soldats noirs, je me mis à leur recherche ; ils se tenaient à leurs postes, mais pas trop rassurés intérieurement, je le voyais.

A un signal quelconque, l'assemblée devint silencieuse, les tambours battirent une marche lente et cadencée, une porte s'ouvrit ; dans un carré de lumière, le grand prêtre apparut ; il portait une longue robe, comme un peignoir, couverte de petits dessins étranges de différentes couleurs ; il avait aussi une mitre sur la tête et autour de ses épaules une large étole attachée sur sa poitrine par des rubans roses, rouges, bleus et blancs. Derrière lui marchait la grande prêtresse : elle portait un collier de cérémonie avec de longues pampilles au travers desquelles elle passait ses bras ; sa robe était de couleurs violentes. Deux petits enfants habillés comme des enfants de chœur, chacun portant un drapeau de plusieurs couleurs suivaient le prêtre et la prêtresse.

Les assistants entonnèrent à pleins poumons l'hymne de *Dambala*, le chant du dieu serpent qui est reproduit dans plusieurs



études des rites du Vaudou et que je pouvais suivre, ayant eu connaissance du texte auparavant. Comme ils chantaient, la grande prêtresse s'approcha des chèvres, elle leur tendit un petit bouquet de feuilles et essaya de les faire manger dans ses mains; elle leur parla avec douceur en les caressant. Les bêtes, dont la terreur s'accroissait avec la mauvaise humeur de la foule, bêlaient et tournaient la tête de tous côtés, tirant sur leurs attaches; elles n'étaient nullement intéressées par la nourriture qu'on leur présentait et ne cherchaient qu'une chose: s'échapper de la foule irritée qui s'agitait autour d'elles.

La prêtresse leva la main, tout le monde, subitement, prit une immobilité de statue; un grognement d'impatience se fit entendre suivi de soupirs étouffés. La prêtresse s'accroupit alors devant les chèvres: enlaça leur cou de ses bras, leur embrassa le museau et leur caressa la tête. L'une des bêtes, puis l'autre, se décidèrent enfin à manger un peu des feuilles que la prêtresse leur tendait, et la foule voyant là un symbole de bon augure se mit à délirer de joie. Je me demandais si ces feuilles avaient quelque propriété narcotique et étaient données à ces bêtes pour atténuer leur souffrance au moment de les tuer ou bien encore pour les abrutir comme j'ai entendu dire que l'on fait aux condamnés à mort qui doivent être électrocutés ou pendus; j'ai cherché à me renseigner depuis: je n'ai jamais eu d'explication satisfaisante.

Une sorte de frénésie s'était emparée des assistants; ils bondissaient en l'air en poussant des cris rauques et sauvages, ils s'enlaçaient les uns, les autres, en hurlant et dansant.

Un des gendarmes apparut à mes côtés, les yeux agrandis d'épouvante, il tremblait de tous ses membres, il essayait de parler, mais ne faisait que balbutier des paroles inintelligibles. A la fin j'arrivai à saisir quelques mots: « il y a un démon déchainé dans la foule; me dit-il, c'est très mauvais; ces gens ne pourront peut-être pas vous voir, ou savoir que nous sommes ici, mais on ne sait pas ce qu'un démon peut voir ou faire, et si le démon leur dit que nous sommes là... ». A cette perspective, il commença à baragouiner en tremblant plus fort encore. Je lui assénai un coup sur la tête avec le manche de mon revolver, il s'écroula et ne m'ennuya plus pendant un moment.

Je rampai alors dans la direction des autres gendarmes ; tous étaient aplatis derrière des buissons et des troncs d'arbres, et ils auraient été invisibles si je n'avais su où je les avais placés.

Je leur signifiai que tout allait bien marcher s'ils se tenaient tranquilles ; c'était un espoir mensonger, car j'avais plus peur que je n'avais jamais eu, et, à ce moment-là, si une chauve-souris m'avait touché la figure, je crois que j'aurais tiré des coups de fusil à la lune !

Le prêtre leva une machette étincelante dont le manche était garni de rubans de couleur ; la tête renversée en arrière, son visage implorait le ciel ; il priaït ardemment, de façon incohérente.

D'un pas assuré, il se dirigea vers la chèvre la plus proche. A côté de lui deux assistants tenaient en mains une gamelle qu'ils placèrent sous la gorge de la bête. Le geste du couteau, qui ouvrit la gorge de la bête, ne fut ni brutal ni cruel, ce fut un geste rapide, gracieux, adroit. La chèvre tomba en avant sur ses pattes ; les assistants tenaient le bol sous la plaie béante. Le prêtre, plongé en prières, leva encore son visage vers le ciel.

Une sorte de délire s'emparait du peuple ; quelques-uns s'allongeaient comme dans le coma, d'autres se mettaient à trembler comme pris de frissons violents, d'autres hurlaient, tels des forcenés contre les barreaux invisibles d'une cellule.

Oublieux de tout ce tumulte, le prêtre répéta le rite une deuxième fois et plongea la lame de son couteau dans la gorge d'une autre chèvre. Le bruit s'apaisa enfin ; ce calme passager était dû uniquement à l'épuisement total des assistants.

La prêtresse, à son tour, alla chercher les dindes et les coqs, revint en courant, tenant un coq par le cou à chaque main ; elle commença à danser autour du prêtre, en faisant tourner les coqs au-dessus de sa tête, puis en se prosternant et se balançant comme ferait un danseur japonais en équilibre sur une corde tendue avec des parasols dans chaque main. Les tambours l'accompagnaient d'un rythme de plus en plus trépidant. Soudain ils s'arrêtèrent ; d'un geste rapide, elle



arracha le cou du coq de sa main droite, le corps de la bête fendit l'espace et alla tomber à vingt pieds d'elle. Avant que le corps de l'animal n'ait touché le sol, elle avait laissé tomber la tête et prenait l'autre oiseau qu'elle faisait vire-volter autour de sa tête, continuant à danser nerveusement, sauvagement. Les tambours s'arrêtèrent de nouveau sur un roulement sec ; et, d'une brusque torsion, elle arracha la tête de la seconde bête qui tomba près du corps de l'autre, que les convulsions de la mort secouaient encore. Pendant ce temps, un certain nombre de nègres essayaient de faire concorder le battement de leurs mains avec les convulsions du coq. Je fus extrêmement surpris de voir avec quelle rapidité ces choses se passaient ; j'avais l'impression que cela avait duré vingt bonnes minutes, or, l'immolation de ces deux bêtes avait duré deux minutes à peine !

Le prêtre versa le liquide d'une bouteille dans le bol qui avait reçu le sang des chèvres. La brise venant de mon côté m'apportait une odeur de cannelle ; plus tard, je sus que je ne m'étais pas trompé. Il éleva le bol de ses deux mains, vers le ciel, d'un geste solennel, en marmottant une prière, puis, le posa par terre avec respect ; il sortit du sang du premier bol pour en mettre dans deux autres ; il plaça un de ceux-ci dans la main de la prêtresse, et tous deux se dirigèrent vers le *houmfort*. Les adorateurs se pressaient autour d'eux en rangs serrés pour les voir.

A l'entrée du temple ils s'arrêtèrent ; le prêtre fit un signe gracieux à la foule qui était devant lui, et tous se ruèrent vers le grand bol plein de sang ; quelques-uns se servirent de tasses pour prendre le sang et le boire, d'autres de la paume de leurs mains. Ceux qui avaient atteint le bol les premiers cédèrent la place aux autres ; le sang s'éclaboussait sur leurs vêtements blancs que je voyais barbouillés et striés de rouge au clair de lune.

Puis, le prêtre et la prêtresse disparurent dans le *houmfort* suivis par les petits porteurs de drapeaux, par les fidèles du rite et par quelques autres qui semblaient être les acolytes et avaient maintenu l'ordre parmi le peuple d'adorateurs agités, pendant toute la cérémonie.

Une nouvelle frénésie se déchaîna et devint plus violente encore qu'elle n'avait été jusqu'alors. Les assistants totalement épuisés n'étaient plus soutenus que par leurs nerfs ; les uns sautaient en l'air, s'accroupissaient et rebondissaient de nouveau, se renversant et titubant les uns sur les autres. D'autres, rigides, sautaient à pieds joints, à deux pieds au moins au-dessus du sol autour de la cour ; d'autres se tremoussaient au point qu'on pouvait se demander si les jointures de leur corps n'allaient pas se disloquer ! Le tremblement violent était signe que l'esprit divin ou « loi » était entré dans le corps de quelques danseurs ; leurs yeux, alors, sortaient de l'orbite, ils regardaient fixement devant eux, dans le vide ; quelquefois, affaiblis, ils tombaient sur le sol, leurs corps secoués de convulsions ; d'autres tombaient sur les genoux et marchaient ainsi, se prosternant pour baiser le sol.

C'était hallucinant à voir ; ceux qui n'étaient pas pénétrés par l'esprit « loi » suivaient avec respect les possédés, criant leur joie, envieux de leur extase.

Alors que les possédés tombaient anéantis, d'autres se calmèrent et se préoccupèrent de la nourriture à préparer avec les carcasses des animaux ; les moutons et les dindes tués furent mis sur de la braise pour être rôtis.

La cérémonie semblait terminée, un festin allait suivre ; je me glissai vers la cachette de chacun de mes gendarmes et donnai mes ordres pour assaillir le *houmfort*. J'ordonnai à deux hommes de se poster à chacune des fenêtres. Ils devaient frapper avec leurs cocomacaques chaque tête qui apparaissait dans l'embrasure, porter leurs fusils en bandoulière et ne s'en servir que sur mon ordre formel. Ensuite, deux autres hommes devaient se poster à la porte du *houmfort*, et le cinquième homme et moi devions rester à la porte du pavillon de danse et empêcher ceux qui étaient dehors d'aller porter secours à ceux de l'intérieur du *houmfort*. Il était certain que les gens les plus importants à prendre c'étaient le grand-prêtre, la prêtresse et les acolytes.

La foule était joyeusement installée pour le festin, en train de boire à des gourdes et à des bouteilles. Une forte odeur de clairin était dans l'air. Personne ne fit la moindre attention



à mes hommes, qui allèrent tranquillement aux postes que je leur avais assignés.

Les tambours *rada*, qui sont les tambours de cérémonie, battaient sans arrêt dans le pavillon, en dehors de l'entrée du *houmfort* ; apparemment, c'était l'accompagnement pour une cérémonie qui se déroulait à l'intérieur. La palpitation des tambours *rada*, une fois entendue, ne s'oublie jamais ; je les entends encore parfois lorsque je marche dans l'obscurité ou dans un bois. Il y a toujours trois tambours *rada*, un grand et deux petits ; on ne s'en sert jamais pour des danses ordinaires ; ils sont généralement gardés dans le *houmfort* et considérés avec respect.

Quand mes hommes eurent gagné leurs places respectives, je tirai un coup de revolver en l'air ; je me sentais tellement énervé que j'attendis quelques secondes avant de tirer pour être bien maître de moi. Je ne savais pas du tout ce qu'allaient faire les indigènes. Allaient-ils être pris de panique, ou bien nous assaillir en masse ? Je n'hésitai pas tout de même ; mon expérience des patrouilles de montagne m'avait prouvé que la surprise d'un ou deux coups de fusil suivis de beaucoup de cris seraient suffisants pour les tenir assez longtemps et pour me permettre de maîtriser la foule, si ma voix pouvait porter.

La surprise du bruit venant d'hommes armés les confondit tous, comme je le pensais ; aussi, ils ne se rendirent compte que trop tard que nous étions peu nombreux comparative-ment à eux. Les portes et les fenêtres du *houmfort* et du pavillon étaient bloquées par des formes agitées, essayant dans leur panique de se frayer un passage dehors ; le bruit des cocomacaques sur les crânes durs résonnait sec ; quelques cris de frayeur cessèrent vite. Aux embrasures des portes étaient entassés des noirs tombés frappés d'insensibilité ; je continuai à crier en créole, et mes hommes aussi, sur un ton impératif : « Si tout le monde reste tranquille, disais-je, personne n'aura de mal » ; « mais si l'un de vous tente de s'échapper, il recevra le coup de massue qui ne pardonne pas ! »

La foule du dehors s'était enfuie dans la brousse, plus tôt que je ne l'espérais. Ceux qui étaient dans le pavillon et qui

n'étaient pas insensibilisés par terre se tenaient debout, bras ballants, nous regardant avec des yeux d'effroi d'où la curiosité n'était pas exclue. Je me dirigeai alors vers le pavillon. Sur le seuil de la porte du temple, je m'arrêtai involontairement ; il me semblait que je violais un véritable sanctuaire, comme un rustre ; l'autel était construit de trois marches en gradins ; sur la dernière marche, il y avait au moins trois cents petits pots rouges remplis d'eau ; chacun était de forme particulière et chaque pot portait autour du goulot un collier de plumes ; chaque collier était également arrosé de sang frais. Après la cérémonie de la purification des chèvres, de leur consécration et de leur sacrifice, le sang parfumé aux épices était apporté dans des gamelles sur les marches de l'autel, pour être mis dans des cruches et être expédié ensuite dans d'autres temples à travers le pays.

Cette cérémonie particulière, je le sus plus tard, était toujours faite la veille de Noël. J'ai déjà parlé du mélange que font les Haïtiens des rites du vaudou avec ceux du christianisme.

Noël est une des plus grandes fêtes de l'année et tous les chrétiens observent religieusement l'anniversaire de la naissance du Christ. Ceci peut paraître un blasphème de ma part, car j'ai été élevé dans les préceptes les plus stricts du Catholicisme ; néanmoins, je ne puis croire qu'à un désir pieux des noirs d'unir dans leurs adorations toutes les puissances surnaturelles de la destinée humaine, et il est probable que si les Haïtiens avaient connu les rites de l'Islam, ils les auraient également adoptés dans leur religion...

Sur le bord de l'étagère au-dessous de laquelle se trouvaient toutes les petites cruches il y avait les *paquets Congo*, un noir, un rouge ; le paquet rouge ou mâle était le paquet du prêtre ; le noir, ou femelle, était celui de la prêtresse. C'étaient de petits sacs en étoffe, bourrés avec une préparation spéciale, un mélange d'herbes et de racines en poudre ; ces sacs, décorés avec des plumes et des broderies de perles et de rubans me rappelaient ces poupées d'étoffe que l'on faisait autrefois et que l'on bourrait de son.

Ces « charmes » préparés et bénis dans une cérémonie



spéciale, se trouvent dans tous les *houmforts* ; ce n'est que bien longtemps après que j'eus la permission de voir la manière impressionnante dont ils sont faits.

Au milieu de cette seconde étagère, entre les *paquets Congo*, une veilleuse brûlait de façon permanente dans une soucoupe d'huile de ricin ; sur la plus basse étagère étaient éparpillés des couteaux en pierre et des marteaux, reliques des Indiens qui avaient habité l'île avant l'arrivée des Français et des Nègres.

Les noirs les avaient trouvés dans des cavernes, et, comme toutes les choses sacrées des autres religions, ils les avaient incorporés dans le culte du vaudou. Ces reliques étaient aussi éclaboussées du sang du sacrifice, et aux coins opposés de cette étagère étaient les gamelles d'où le sang avait été aspergé.

Un drap blanc couvrait les trois étagères qui formaient l'autel, et s'étendait au milieu, jusqu'à la porte. Dans les coins de la pièce, on voyait les drapeaux que les enfants avaient portés derrière les prêtres officiants pendant le sacrifice rituel ; vus dans la lumière les dessins en ressortaient fort bien, le centre de chaque drapeau était de soie rouge sang, brodé de soie avec des perles et des morceaux de métal.

Sur le mur gauche, faisant face à l'autel, une grande lithographie représentait saint Patrice chassant les serpents d'Irlande ; cette lithographie avait été imprimée en Europe. Dans l'esprit haïtien, saint Patrice était la personnification chrétienne de Dembala, le dieu serpent, et, avec cette croyance, les nègres accordaient toute leur vénération à saint Patrice !

Sur le mur opposé, une lithographie de saint Pierre, tenant les clefs du Paradis. Pour les Haïtiens, il représentait Papa Legba, le gardien de la porte de l'au-delà.

Comme les chrétiens adorent Dieu et révèrent ses saints, les Haïtiens font de tous les saints des dieux séparés, distribuant les bénédictions et les malédictions.

Sous chaque image brûlait une veilleuse qui, soi-disant, ne s'éteignait jamais. L'expression du regard des prêtres du vaudou à qui j'ai parlé de ces lumières permanentes me rend un peu sceptique !

Mais en tous les cas, elles sont toujours allumées lorsque les prêtres permettent aux fidèles d'entrer dans le *houmfort*.

Contre le mur du fond, le grand prêtre et la grande prêtresse vêtus de l'habit avec lequel ils avaient officié se tenaient, les bras croisés, regardant l'autel, pénétrés d'humilité, comme s'ils prenaient leurs dieux à témoins qu'ils étaient prêts à mourir pour leur foi.

Sur le sol, près d'eux, les deux petits enfants servants les regardaient en pleurnichant doucement.

Je pris comme preuve l'étole que le prêtre portait sur ses épaules ainsi que son surplis. Je pris aussi à la prêtresse le collier qui entourait son cou et ses bras. Ce collier était fait de gros coquillages et de petites pierres, de dés d'étain, de dents humaines, de crucifix en métal, de rondelles de fer et de sous percés.

A chaque bout de l'étole du prêtre étaient des croix faites à la machine, telles qu'on peut en acheter dans n'importe quel magasin où l'on vend des objets et articles religieux. A part les rosettes de ruban dont les bouts traînaient et qui se croisaient sur sa poitrine, l'étole portait des plumes travaillées dans le tissu. Quelques-unes étaient des petites ailes de colibri, d'autres étaient assez larges pour avoir été prises à des aigles de mer, ou même à des dindes. Ces ornements n'étaient pas là pour la beauté de l'effet, et devaient représenter quelque emblème religieux. D'anciens charmes hébreux disent que, parmi les oiseaux, le colibri possède une grande puissance, de même que la peau d'une bête ou les plumes d'oiseaux offerts en sacrifice.

Ni le grand prêtre ni la grande prêtresse ne firent la moindre résistance pour se dépouiller de leurs vêtements et de leurs insignes ; ils étaient comme en extase, le prêtre murmurant des prières, le regard vague.

Je ramassai alors des pièces de monnaie indiennes sur l'autel et d'autres pièces éparpillées sur la nappe d'autel ; quelques-unes étaient en or espagnol, portant la date de 1790, reliques des jours où la mer des Antilles était fréquentée par les Espagnols. Il y avait aussi quelques pièces haïtiennes de jadis, du temps du président Salomon. Avec le prêtre et la prêtresse,



j'avais fait cinquante-quatre prisonniers. Je les mis sous la garde de quatre gendarmes, dans l'enceinte éclairée par la lune ; puis avec mon cinquième homme, j'explorai les autres bâtiments ; quelques-uns étaient seulement des chais renfermant des ustensiles de jardin, des morceaux de tôle et de corde ; dans une de ces cabanes, je trouvai un foyer, sans cheminée bien entendu. De chaque côté de l'âtre, un crâne humain, et dans un coin, un amas d'ossements. Je ne doutais pas que ce fût là des os humains, relégués depuis des semaines ou des années. Cependant, ils n'avaient pas encore la couleur d'ivoire qui est celle des os conservés pendant des siècles. Si nous les avions trouvés dans le *houmfort*, nous aurions pu penser qu'ils servaient pour des rites, comme je l'avais souvent entendu dire dans des pays civilisés, où l'on s'en servait en effet dans des sociétés secrètes. Je ressentis un malaise au creux de l'estomac lorsque je trouvai ces ossements dans une pièce avec un âtre, un genre de cuisine sacrée.

Nous chargeâmes tout ce que nous pûmes de pièces à conviction et de provisions sur le camion et dans ma voiture ; deux hommes furent laissés pour garder le village. Avec les autos et les prisonniers, la colonne menée par un gendarme et flanquée de deux autres gendarmes, suivis par moi, nous marchâmes vers Port-au-Prince.

Comme la colonne défilait sur la route de Croix-aux-Missions, nous fûmes éblouis par le passage d'un météore au-dessus de nos têtes. Nous le vîmes tomber loin, dans la mer, au delà de la ville. Puis les premières lueurs de l'aube parurent à travers l'horizon, effaçant les étoiles ; c'était impressionnant.

J'entendais les prisonniers murmurer :

« Le bon Dieu est très fâché contre nous » ; un autre chuchotait constamment que le *papaloi* (qui était trop loin pour l'entendre) « avait dû faire erreur dans ses prières. »

Le soleil était presque levé lorsque nous arrivâmes au poste de Port-au-Prince. Avec l'aube, le jeu des dés touchait à sa fin, aussi mon vieux camarade de Pérodin, Place, et deux autres se tenaient déjà sur les marches du poste, prêts à rentrer chez eux ; ils attendaient notre retour. Lorsque je leur eus raconté ce qu'ils avaient manqué en ne venant pas

avec moi, ils furent déçus ; ils étaient de ceux qui avaient gagné aux cartes à minuit, et ils voulaient me suivre dans mon expédition nocturne, — mais les perdants les en avaient empêchés.

« N'insistez pas, abrégez les détails de votre aventure », me dit Place, après avoir vu tout ce qui était sur le camion et écouté presque toute l'histoire.

« J'ai raté une belle émotion, et cela m'a coûté un mois de solde. »

Il partit fatigué et sans le sou, pendant que je m'occupais de faire mettre en prison les captifs et de renvoyer le camion, après l'avoir déchargé, pour aller chercher le reste de ce que j'avais saisi et qui était resté à Croix-des-Missions.

Tout arriva au poste de police sauf cinq bidons de clairin ; l'haleine des gendarmes ramenant la dernière charge du camion me fixa sur la direction qu'avait prise le clairin. Mais ils avaient été tous très sages ; je les avais gardés dehors toute la nuit, et ils avaient eu l'âme terrifiée. Malgré cela ils avaient obéi à mes ordres courageusement. Ils étaient encore alertes dans leur travail et se comportaient bien, donc, je jugeai inutile de les réprimander.

Tous les prisonniers furent menés devant le juge de paix de la section Nord, district de la Croix-des-Missions.

Les prisonniers furent condamnés de un à trois mois de prison.

Le major Rupertus, mon chef, fut très satisfait de mon expédition nocturne ; moi aussi ; j'avais appris beaucoup de choses que jusqu'alors je ne faisais que pressentir, depuis mon arrivée à Haïti.

## XVI

### SUR LA ROUTE.

La tâche qu'on m'avait assignée sous la tutelle d'une direction stricte n'arrivait pas à m'intéresser. Après une année passée à la station de gendarmerie de Port-au-Prince, alors que je rongais le frein dans l'impossibilité où je me trouvais



d'exécuter les ordres à ma façon, je fus transféré à Petite-Rivière, district de Saint-Marc.

Le major Rockey, commandant le district de Saint-Marc, était le type d'homme qui vous disait exactement ce qu'il voulait qu'on fit, mais ne vous imposait jamais la manière de le faire, à moins que vous ne le lui demandiez. Il ne fit aucune objection sur la façon dont je pris mon travail, lorsque je voulus savoir les raisons qui faisaient agir les Haïtiens à leur guise. Ce peuple m'intéressait profondément.

Le major Rockey, outre ses qualités d'officier très capable, était aussi un bon ami à cultiver. Il n'y avait pas de danger qu'un jeune officier, après avoir reçu l'hospitalité chez le major Rockey, comme je la reçus à Saint-Marc, ait jamais la tentation de faire des bêtises. Il y avait aussi M. Liles, directeur des chemins de fer nationaux d'Haïti et sa femme ; ils étaient, comme les Rockey, accueillants, sympathiques et aimables. Ils firent de Saint-Marc un lieu aussi agréable qu'une petite ville de chez moi.

M. Liles était un homme très occupé ; il n'avait que soixante-trois milles de lignes de chemin de fer à diriger, mais avec ses moyens d'exploitation, même à raison d'un train par jour dans les deux sens, c'était plus compliqué que pour la plus grande ligne de chemin de fer aux États-Unis. Tout semblait aller à rebours, pour lui, mais, comme certains hommes, il aimait son travail en proportion des nombreuses difficultés qu'il rencontrait.

Mes jours à Petite-Rivière étaient agréables, grâce à la société des Liles et des Rockeys, et à l'amitié qu'ils me témoignaient ; et aussi parce que je pouvais exercer mes fonctions comme je l'entendais.

Peu de temps après mon installation à Petite-Rivière, comme commandant sous les ordres de major Rockey, nous reçûmes un bulletin des quartiers généraux nous avisant qu'une bande de Cacos s'était reformée sur la côte nord, et avait été chassée dans notre région, près de Jaco ; on les croyait dans les forêts de Mont Incendie.

Nous allâmes à travers le territoire de Médor qui m'était devenu familier depuis mes patrouilles de Pérodin.

Je trouvai une piste passable jusqu'au sommet : c'était un voyage assez agréable. Des hauteurs de Mont Incendie, nous avions vue jusqu'à la frontière dominicaine, au delà de Thomassique.

Dans le rapport qui demandait au major Rockey de faire cette patrouille, il était dit aussi qu'une patrouille de fusiliers marins poursuivait les Cacos. Notre seul souci fut que notre patrouille, composée seulement de nègres, ne rencontre celle des fusiliers marins, et que ceux-ci, à distance, ne les prennent pour des rebelles, ce qui aurait été désastreux ; de telles méprises sont déjà arrivées.

En prévision, le major et moi prîmes la tête de la patrouille, et nous fîmes prisonniers les deux seuls hommes qui erraient sur notre chemin.

Sur le flanc de Mont Incendie, une voix de femme se fit entendre ; elle nous appelait d'une caverne où elle se tenait accroupie sur une natte, ayant autour d'elle quelques ustensiles de cuisine, des cruches à eau, et un trépied.

Nous entendîmes un ou deux cris de douleur après l'appel. A l'entrée de la caverne, se tenait un homme à l'air méfiant, en haillons, une machette dans le poing droit ; il était devant le feu et fronçait les sourcils en regardant dans la direction d'où il nous entendait venir. Nous pouvions le voir, mais lui n'entendait que les sabots de nos montures. Quand il vit que nous étions des hommes blancs en uniforme, il perdit toute assurance ; il regardait autour de lui comme pour s'échapper.

« Ne bougez pas », lui criai-je, « ou je tire ». Sa machette tomba avec un bruit sec sur les pierres. Une ombre, alors, se glissa furtivement derrière lui ; une fille, presque nue, tendit le bras pour prendre l'arme, et recula ensuite dans l'obscurité ; elle nous fit signe d'avancer ; elle saignait d'un coup reçu au visage.

L'homme ne répondait pas à nos questions et il répétait comme des litanies : « Moi pas faire de mal, moi pas un Caco. »

Il était très pauvre, ajoutait-il, et entre l'alternative d'avoir à chercher de la nourriture et à empêcher sa vilaine femme de s'échapper, il ne pouvait rien faire. A toutes nos questions, il répondait inlassablement : « Moi pas connais ».



J'appelai la femme, à son tour ; son histoire était très différente ; elle était la première négresse victime de la traite que je voyais en Haïti, si son histoire était vraie, et nous avons des raisons de la croire telle.

« Je suis..., la fille de ... .. de Maissade », nous dit-elle, « cet homme et son frère m'ont enlevée de ma maison et me retiennent ici contre mon gré. »

Maissade était à trente-cinq milles de distance au delà de trois chaînes de montagnes arides et escarpées, il n'y avait de pistes ni pour les chevaux, ni pour les hommes sur les flancs de ces montagnes ; seuls des aventuriers s'y hasardaient. Le seul moyen de les traverser était de les contourner, mais la fille insistait, montrant sa robe qui n'était plus qu'une loque. « Ces deux hommes m'ont amenée ici, il y a trois mois, disait-elle, ce sont des Cacos ; celui-ci ment quand il dit le contraire ; avec d'autres Cacos ils sont venus pour nous voler ; la maison de mon père est loin des autres maisons de Maissade ; mon père, ma mère et mes deux frères ont couru vers le village, moi, ils m'ont capturée, mais ils ont eu peur alors de retourner au village parce qu'ils ont entendu arriver les blancs ; ils m'ont donc amenée ici avec eux, me disant qu'ils allaient vivre là où les blancs ne pouvaient venir, jusqu'à ce qu'il leur soit possible de m'emmener chez eux. Ils se doutaient que j'essayerais de m'échapper, aussi l'un d'eux reste toujours avec moi, pendant que l'autre va à la recherche de la nourriture ; quelquefois l'un reste dehors deux ou trois jours, puis l'autre part, mais l'un d'eux est toujours ici. Je n'ai aucun repos, sauf quand il dort, et encore il me tient par le bras. »

Nous envoyâmes nos gendarmes vers les différentes pistes par lesquelles l'autre frère pouvait revenir ; il devait arriver bientôt, car il y avait deux jours qu'il était parti, nous dit la fille.

En effet, on nous l'amenait trois heures après. Le frère était la brute la plus féroce et la plus stupide que j'aie jamais vue. Les bras des deux hommes furent attachés derrière leur dos, et ils marchèrent devant les gendarmes, la fille suivait heureuse en apparence du changement de situation.

Camelo, le juge de paix de Petite-Rivière, après avoir entendu

le témoignage de la fille et le mien, donna le maximum de punition aux deux frères : six mois de travaux forcés ; et la fille, remise en liberté, retourna vers son village, avec des indigènes qui allaient dans la même direction.

Le juge Camelo était un citoyen utile, sinon très probe ; il m'aurait été moins utile s'il avait été meilleur ; ses trouvailles s'accordaient toujours avec mes désirs.

Peu de temps après ma venue à Petite-Rivière, je fis un rapport au major Rockey. J'avais, en effet, entendu des racontars sur la manière dont Camelo usait de son autorité et qui n'était pas tout à fait en accord avec la probité judiciaire. Je fis mon devoir, je me renseignai et trouvai assez de motifs pour sentir la nécessité d'une conversation en tête-à-tête avec Camelo. Je lui dis que ce serait appeler l'attention du gouvernement sur ses actes s'il me mettait dans la nécessité de poursuivre mes recherches, mais que j'étais prêt à laisser tomber l'affaire, si à l'avenir il se tenait correctement après mon dernier avertissement.

Ceci fut un bien moral et matériel pour lui, pour la population et pour le gouvernement haïtien ; j'en suis certain.

Dans mes investigations à Haïti, j'ai trouvé que cette méthode était la meilleure avec les fonctionnaires haïtiens et la plus efficace. Aurais-je été cause de la démission de Camelo d'office, qu'un autre politicien eût été nommé à sa place qui n'aurait pas eu de meilleurs principes que Camelo ; j'aurais ainsi perdu beaucoup de temps avec un nouveau fonctionnaire et je n'aurais pas eu un sujet plus empressé à me plaire que Camelo ; car ce dernier était un homme de ressources, et très prompt à comprendre et à résoudre les difficultés qui se présentaient à moi.

Il y avait beaucoup de travail de maçonnerie à faire dans les quartiers du gouvernement de Petite-Rivière, mais pas d'argent haïtien à ma disposition pour payer ce travail. Camelo fut l'homme que je consultai pour savoir le coût minimum des ouvriers maçons ; son estimation était bien au-dessus des sommes que j'espérais pouvoir tirer du trésor haïtien qui était bien appauvri. Camelo resta pensif, puis son visage s'illumina :



« Est-ce que le lieutenant a entendu dire qu'il y aurait une petite cérémonie du vaudou, « un mangé » (fête des morts) ce soir ? » dit-il. Je savais qu'il devait y avoir une cérémonie de cette sorte, mais je ne pensais pas que cela était d'une grande importance, et du reste je ne voyais pas que cela puisse avoir quelque rapport avec ce travail de maçons.

« Ah, dit Camelo tranquille et sans sourire, mais est-ce que le lieutenant sait que « ce mangé » a lieu à la maison de Cambon, le tailleur de pierres, et que certainement ses deux meilleurs aides seront là, et que les trois ensemble peuvent faire la maçonnerie la meilleure, en moins de temps que trois autres maçons du district ? »

L'expression du visage de Camelo où ses yeux brillaient me donna à réfléchir. « Continuez, dis-je, je vous écoute, mauvais sujet noir, avec vos histoires de « maçons experts ». Camelo qui commençait à comprendre l'anglais se demandait si j'approuvais son plan ou non ; mais il ajouta : « Si vous ordonnez à Cambon et à ses deux aides de comparaître devant moi demain matin pour avoir organisé des cérémonies défendues, pourquoi ne leur imposerais-je pas une condamnation de six mois de travaux forcés sous votre direction ? »

« Je crois, mon ami, que vous avez résolu la question avec toute la sagacité que j'attendais de vous », lui répondis-je affectueusement. Il ricana de joie de mon appréciation sur sa ruse et m'indiqua l'endroit exact où se trouvait la maison de Cambon et l'heure de la réunion.

Faire une descente dans la maison de Cambon était aussi facile que de prendre des petits garçons fumant des cigarettes derrière une grange ! Les prisonniers étaient très tristes lorsqu'ils furent amenés devant le tribunal le lendemain matin ; leur reconnaissance pour Camelo fut pathétique quand celui-ci leur dit qu'il serait indulgent et ne leur donnerait que six mois de travaux forcés.

Quand ils me furent envoyés pour que je leur assigne le travail, je sympathisai avec eux tout de suite et leur reprochai de n'être pas venus me consulter avant d'organiser leur réunion. Néanmoins, je leur dis que j'avais beaucoup de travail à leur faire faire, et que la ration de nourriture qu'ils auraient

comme prisonniers serait suffisante pour eux et leur famille, car le gouvernement haïtien, bien qu'à court d'argent, ne l'était pas de vivres, et puisqu'ils avaient été de bons citoyens, jusqu'ici, je leur permettrais de rentrer chez eux le soir. J'étais bien sûr qu'ils ne s'échapperaient pas, car ils avaient pas mal de propriétés et d'économies, et ils n'allaient pas risquer de tout perdre en s'échappant. Finalement, j'ajoutai que, si tout le travail de maçonnerie était fini avant l'expiration des six mois, je les ferais relâcher le jour même où le travail serait achevé.

Cambon, le maçon, en dehors de ses heures de travail, fit de la propagande en ma faveur dans toute la population. Il alla de maison en maison chantant mes louanges et disant quel « blanc » merveilleux j'étais, et il recommandait à tous d'avoir des égards pour moi !

Le travail fut terminé au bout de trois mois. Je m'étais fait un ami de valeur en Cambon et le gouvernement haïtien avait économisé quelques centaines de gourdes. Mon ami Camelo n'était pas un mauvais homme, il avait vraiment à cœur le bien du peuple, après le sien !

A quelque temps de là, j'eus à m'occuper du meurtre d'un nommé Simon, tué par un nommé Videau.

Videau était le père d'une petite fille qui était morte la semaine avant que la dite affaire n'eût attiré mon attention.

Simon avait la réputation d'être un *bocor*. Un *bocor* n'est pas un prêtre, c'est un « docteur feuille », un homme qui connaît les plantes et les feuilles de la jungle pour soigner les maladies. Il avait le savoir des vieux sorciers des tribus et des sages-femmes ! L'ennui avec le *bocor*, c'est qu'il ne se contentait pas de sa connaissance des remèdes pour soulager les misères de son peuple, il faisait aussi usage de poisons, et généralement se servait de ceux-ci pour améliorer ses moyens d'existence.

Le père Videau avait amené sa fillette malade chez le *bocor* Simon, et celui-ci, regardant à peine l'enfant, dit qu'il la guérirait pour cinquante gourdes, ou dix dollars ; qu'autrement elle mourrait.

Le père Videau partit, chercha immédiatement à se pro-



curer la somme et paya la même nuit. L'enfant sortit de sa fièvre. Deux semaines après la petite était de nouveau malade, et le paiement de cinquante gourdes fut exigé encore par le *bocor* pour la guérir ; l'enfant devint normale ; trois semaines passèrent avant que la petite ne retombât malade encore, mais cette fois-ci si gravement qu'elle était sur le point de mourir. Des voisins alors avertirent le père que le *bocor* visitait fréquemment la maison quand il était absent et faisait prendre un poison débilitant à l'enfant.

Le cœur plein de haine et de suspicion, le père alla chez le *bocor* et demanda furieux : « Combien de gourdes encore pour guérir définitivement mon enfant ? »

« Pas moins de cent gourdes », dit *bocor* Simon, « mais si vous n'avez pas assez d'argent, je prendrai vos cochons pour acompte. »

Là-dessus, le père Videau asséna un tel coup de machette sur la tête du *bocor* que le résultat fut fatal.

Camelo trouva que l'homicide était justifié, et, avec mon consentement, il envoya le verdict à Saint-Marc, en haute-cour, pour confirmation. Le tribunal de Saint-Marc acquitta Videau, mais la petite fille était morte entre-temps.

Peu de temps après, je fus envoyé pour quelque temps au champ de tir national, près de Port-au-Prince. Nous avons fait de la bonne besogne à Petite-Rivière en découvrant que le mauvais tir des indigènes était dû, non à une maladresse naturelle de leur part, mais à un manque d'entraînement. Il m'était difficile de les convaincre qu'il ne fallait pas fermer les yeux et tourner le dos à la cible en tirant. Une fois qu'ils eurent compris, ils purent tirer aussi bien qu'un fusilier marin.

Deux des hommes que j'avais entraînés à Petite-Rivière, Arthur Saint-Fort et Dupré Clément, firent partie de l'équipe haïtienne, aux jeux Olympiques, et je dressai deux autres candidats de Port-au-Prince.

Ils se placèrent très bien à Paris et pour le tir, ils eurent la troisième place.

Quand le travail au champ de tir fut terminé, je fus nommé commandant du district de Las Cahobas ; c'était le poste de gendarmerie le plus agréable de tout Haïti.

Le colonel Kennedy, qui l'avait installé, avait même fait faire un golf ! A mes fonctions de commandant à Las Cahobas, s'ajoutaient celles de commissaire du district. J'eus beaucoup à voyager et aussi beaucoup de responsabilités qui entraient ma liberté et m'enlevaient l'occasion de faire des investigations en flânant.

Pour donner une idée de ces responsabilités, par exemple : j'avais quelquefois à conduire cinquante-quatre mulets de bât ; puis, je devais m'occuper du ravitaillement, des matériaux de construction et des équipements destinés à être envoyés par l'intermédiaire des sergents de gendarmerie dans des postes divers éloignés. Une fois par mois, j'avais à accompagner six ou sept mulets chargés de l'argent destiné au paiement de la gendarmerie, soit 15.000 à 17.000 dollars (ou 75.000 à 85.000 gourdes).

A la saison des fêtes, ma colonne était doublée, car je devais porter une quantité de champagne et de liqueurs que je n'aurais jamais osé transporter à travers les États-Unis avec une si petite escorte. La facilité avec laquelle je pus opérer ces transports n'était pas due à l'ignorance des indigènes sur la nature du convoi ; des équipes de travailleurs sur les routes pouvaient me voir venir avec la colonne de mulets à un mille ou deux de distance. Lorsque je les approchais, je les trouvais en train de célébrer par des chants l'officier blanc arrivant avec des gourdes pour lesquelles ils languissaient depuis des jours ; ils chantaient les vêtements qu'ils allaient acheter, la bamboche qu'ils allaient faire le samedi soir, ils chantaient tout le temps, improvisant des chansons comme des enfants heureux. D'abord l'un chantait un couplet, puis tous les autres reprenaient en chœur. C'était un plaisir de parcourir ces longues étendues de route en construction, et de rencontrer ces équipes de mille à quinze cents hommes travaillant ensemble.

Les Haïtiens travaillent mieux en groupe : plus le nombre de travailleurs est grand, meilleur est le travail. Les Haïtiens ont leurs façons à eux pour travailler, et ils rendraient fou un contremaître américain, si celui-ci ne les connaissait pas. Il est difficile à un Américain de comprendre que lorsqu'un



Hàitien se sert d'une pelle il en place le bout contre la terre et l'enfonce en tapant le manche avec un petit marteau, ou un morceau de pierre ou de fer. Je ne crois pas avoir jamais vu un indigène essayer d'enfoncer sa pelle par la force des épaules et des bras. C'était un plaisir nouveau de voir une centaine d'ouvriers en ligne attaquer le rebord d'un fossé le long de la route avec des pioches ; ils tâtaient d'abord pour savoir où ils allaient frapper, puis ils levaient un peu la pioche comme pour s'exercer ; pendant que six hommes deux à deux battaient la mesure, deux au centre de la longue ligne et deux à chaque bout. Quand ces derniers étaient sûrs que tous avaient choisi l'endroit où ils allaient frapper, ils faisaient tinter d'un coup leurs pioches, paire par paire ; les indigènes les rejetaient en arrière de leur tête en un grand arc, et, tous ensemble, les ramenaient avec la précision d'une compagnie en manœuvres.

Ils continuaient ainsi toute la journée, chantant chaque fois qu'ils faisaient tomber leurs pioches en cadence ; ils chantaient sur toutes sortes de sujets ; leurs joies et leurs peines, sur ceux qui venaient de mourir et sur ceux qui se mariaient, sur les naissances et sur les espérances de naissances, avec des prédictions plus ou moins réjouissantes pour les parents.

Une fin d'après-midi, alors que j'étais en train de regarder une équipe de quatre cents ouvriers au travail, je leur entendis chanter une ritournelle qui m'apprit un des scandales les plus sensationnels que la vallée ait vus depuis des années : un jeune marié ambitieux s'était vanté d'avoir acheté à Port-au-Prince un lit d'un luxe extravagant ; il l'avait acheté à un revendeur. Les panneaux étaient maintenus avec des cordes et même ainsi attaché le lit n'était pas trop solide. La mariée avait été la coquette du village depuis des années, et le mariage ne l'arrêtait pas. La chanson après ce prélude accentué par le rire des hommes et le tintement métallique des pioches avait la signification suivante :

« Il y avait un beau gendarme qui avait connu la mariée,  
 Yo-yo ! Yo-yo ! (coup de pioche)  
 Le mari travaillait sur la route avec orgueil,  
 Yo-yo ! Yo-yo !

Le lit s'effondra avec grand fracas,  
Yo-yo ! Yo-yo !  
Et l'orgueil du mari se dissipa, patatras !  
Yo-yo ! Yo-yo ! »

Port-au-Prince — Petite-Rivière — Las Cahobas. — Durant tous ces mois j'attendais l'heure que je désirais. Elle arriva enfin et me porta ma nomination à La Gonave.

---



LIVRE III

ROI





## I

## DEUX DAMES ROYALES.

Le 15 avril 1925, je me trouvais à Anse-à-Galets comme commandant résident du sous-district de La Gonave. Depuis ma dernière aventure, l'île avait été élevée au rang de sous-district de Pétionville, au lieu d'être une dépendance de l'Arcahaie et elle allait devenir plus tard un district indépendant sous ma charge.

La prophétie de la reine Ti Memenne se réalisait. Je revenais à La Gonave ; souvent les rêves s'échafaudent sur de vagues prédictions qui semblent irréalisables. Rien ne pouvait me faire prévoir la réalisation de ce rêve et, cependant, j'y touchais.

Ce n'est que lorsque je fus à quelques heures du port d'Anse-à-Galets que j'eus conscience que s'accomplissait enfin le vœu qui dominait si fortement mon esprit le jour où j'avançais sous l'arc-en-ciel, loin de La Gonave.

Entre temps, j'avais fait deux courts séjours dans l'île sous prétexte de fonctions à remplir, mais, en réalité, pour me mettre au courant de la civilisation de cette contrée isolée. Je connaissais un certain nombre de chefs de ce peuple, civils et religieux. Aucun d'eux ne me parut plus capable, plus sage, ni ayant plus de génie pour gouverner, que la reine Ti-Memenne. Elle n'avait ni grâce ni beauté suivant la conception des blancs, mais malgré son corps massif et trapu, elle était belle et d'une dignité imposante, et son dévouement loyal et sincère pour son peuple était plus que de la beauté. Sous sa peau noire et la graisse abondante qui recouvrait ses muscles, elle avait une qualité primordiale : celle d'avoir su gagner l'affection et le respect de son peuple.

Avant de quitter Port-au-Prince, ma dernière emplette fut l'achat d'une boîte de chocolats de cinq livres ; boîte bien décorée, chaque bonbon plié dans du papier doré ou argenté,

le tout enveloppé d'un ruban noué élégamment sur le couvercle et soigneusement emballé dans du papier de soie.

J'adressai mon envoi à Carrefour dès que je fus installé dans mes nouveaux quartiers à Anse-à-Galets. Il devait être remis à Ti Memenne comme je le recommandai formellement au sergent porteur de mon message ainsi conçu :

« Dites à Sa Majesté Ti Memenne, que son ami Faustin est revenu à La Gonave, et qu'il a le plus grand respect de sa sagesse.

« Rappelez-lui qu'elle m'avait dit, un jour, que je reviendrais dans son pays pour l'aider à gouverner son peuple ; dites-lui que je suis heureux d'y être revenu, que j'espère avoir l'occasion de l'admirer dans un bref délai, comme je l'ai admirée dès notre première rencontre et comme je l'admirais encore lorsque j'étais au loin.

« Demandez-lui quel jour je pourrai la visiter ; j'aimerais avoir un entretien avec elle aussitôt que je serai installé ici. »

Je n'eus aucun doute de ce qu'allait être la réponse ; je savais que le cadeau lui ferait plaisir et lui donnerait énormément de prestige vis-à-vis de son peuple ; je savais aussi qu'il n'y avait rien qui pût l'amuser ou lui faire plus de plaisir qu'une petite ébauche flatteuse d'un léger flirt. J'étais sûr que la réponse serait une requête pour que je fixe moi-même le jour où elle pourrait donner une danse en mon honneur à Carrefour. Et j'eus tort.

Le sergent fut absent pendant presque une semaine et lorsqu'il revint, Ti Memenne était derrière lui sur le chemin ; elle portait son foulard le plus brillant, son plus joli mouchoir autour de la tête, ses souliers vernis et sa robe de gala. Ses suivants étaient un homme et une femme ; ils étaient tous trois sur des bourriques ; les femmes étaient assises carrément sur le dos des bêtes comme sur des bancs, leurs pieds touchaient presque la terre. Je fus tellement surpris de voir Ti Memenne que je ne fis pas attention à ses compagnons.

Comme je sortais de la caserne, la reine me fit un signe d'amitié de la main ; elle dit quelque chose à la femme qui était



derrière elle ; celle-ci s'inclina et salua souriante, comme si elle appelait une bénédiction sur moi. Je ne pus m'empêcher de constater qu'elle était agréable à regarder. Parmi toutes les femmes indigènes que j'avais vues à Haïti, seule celle-ci avait l'air calme et rêveur.

Mon premier regard me donna à penser qu'elle était une jeune *mamaloï*, une religieuse sous le chaperonnage de Ti Memenne. Cette dernière regardait maternellement sa compagne.

Dès que la reine Ti Memenne eut mis pied à terre, elle courut vers le second animal, pour aider la femme à descendre, juste comme son troisième compagnon, un petit homme nerveux à la barbe blanche que je savais être le chef de cabinet de Ti Memenne, son secrétaire d'état et conseiller, accourait à son tour. En me serrant la main, Ti Memenne m'indiqua sa compagne d'un signe de tête : « La reine Julie », me dit-elle, et, me désignant : « c'est le lieutenant blanc, Faustin ».

La reine Julie me regarda d'un air pensif et me tendit la main ; ses yeux étaient à demi fermés, elle avait grand air. J'eus l'impression qu'elle me tendait sa main à baiser, mais non, car, lorsque je lui tendis la mienne elle la prit très naturellement et la serra. Cette femme m'intriguait ; son visage était comme un vieux camée finement ciselé, son nez était mince, plutôt long, son front haut, ses lèvres étaient pleines mais non charnues, elles se fermaient naturellement sans que la lèvre inférieure avançât sur la lèvre supérieure dans la moue de sa race. Elle marchait avec grâce, sans le balancement onduleux qui est la caractéristique des femmes indigènes. Suivant la tradition de La Gonave, elle n'avait aucune trace de sang mêlé et était de pur sang africain ; mais moi, je me suis toujours demandé si elle n'était pas un spécimen de la race indienne qui persista dans l'île de La Gonave longtemps après sa disparition de l'île de Haïti.

J'invitai tout le monde à venir sur le perron de la caserne et j'appelai le cuisinier pour avoir du café. Je me demandais pour quelle raison je recevais cette visite officielle. Cela ne me déplaisait pas de revoir Ti Memenne qui devait avoir gardé

un bon souvenir de moi, puisqu'elle venait me souhaiter la bienvenue.

Mais pour quelle raison des personnages de l'importance de la reine Julie et du premier ministre m'honoraient-ils de leur visite ?

Je ne pouvais le deviner. Je posai des questions de politesse et d'étiquette à Ti Memenne. Comment allait son peuple ? Son mari, le roi ? A ce mot, le premier ministre sursauta, faisant semblant de ne pas comprendre ma question. La reine Julie, d'un air entendu, se demandait s'il n'y avait pas de l'ironie de ma part à poser une telle question. Ti Memenne, seule, n'avait aucun doute sur ma sincérité et mon ignorance.

« Mon peuple est très bien, dit-elle, il vous remerciera de vous être informé de lui ; quant à celui qui fut mon mari, il n'est plus des nôtres, j'aime à penser qu'il est allé cueillir des bananes dans le jardin du bon Dieu, car il adorait la culture des bananiers, et naturellement, vous ne le saviez pas, mais il n'était pas roi, et jamais aucun homme n'a régné sur La Gonave. »

Ti Memenne me regarda avec un sourire étrange pendant un instant, puis, à brûle-pourpoint, elle me demanda comment il se faisait que je fusse de retour à La Gonave, comme elle l'avait prévu.

Je lui parlai de mes aventures dans les collines, durant les cinq dernières années, toujours poursuivi par le pressentiment que je retournerais à La Gonave un jour. Je continuai à lui expliquer que je venais d'être relevé de mes fonctions à Las Cahobas, et que j'étais au bureau à Port-au-Prince attendant les instructions pour mon prochain poste, lorsque je rencontrai le lieutenant Durr, qui avait été à Anse-à-Galets jusque-là. Ti Memenne et ses amis avaient entendu parler de Durr, mais ne ils l'avaient pas vu, malgré l'histoire de son pèlerinage au crocodile sacré ! (sur laquelle je reviendrai plus tard.) Je suis sûr que ni Inge, qui appartenait au service d'hygiène, ni Durr ne s'éloignèrent d'Anse-à-Galets. J'ai expliqué que Durr avait essayé, durant longtemps, de trouver un officier qui prendrait sa place à La Gonave pour



lui permettre d'aller en permission aux États-Unis, mais il avait fait une telle réputation à ce poste, que personne ne voulait s'y rendre, jusqu'au jour où il me rencontra.

« Le bon Dieu nous a entendues et exaucées », murmura Ti Memenne à la reine Julie, qui me sourit bénévolement, mais ne fit pas de commentaires. Quelquefois, quand Julie vous regardait, elle paraissait bien vieille ; d'autres fois, lorsqu'elle était tout simplement naturelle et qu'elle parlait de la beauté des orchidées, des couchers de soleil, des étoiles, du vol des colibris sur les sentiers, elle paraissait très jeune.

Mon histoire semblait les intéresser. Ne sachant trop que leur dire, je continuai à leur raconter combien Durr, avant que je n'eusse le temps de changer d'idée, avait insisté pour que j'aïlle avec lui dire aux autorités que je me rendrais à La Gonave à sa place. Comme les autorités n'avaient pas l'air de croire que j'étais vraiment décidé à aller à La Gonave, j'avais fortement insisté, ajoutant que non seulement je voulais y séjourner jusqu'au retour de Durr, mais aussi longtemps qu'elles voudraient me laisser dans l'île.

Les Dames royales riaient de bon cœur ; elles rirent encore davantage, lorsque je leur dis que mes chefs m'avaient suggéré d'aller consulter un *bocor* blanc pour me faire examiner le cerveau ; car on racontait de telles histoires sur La Gonave, que celui qui demandait son changement pour y aller et pour y rester devait certainement être un possédé du démon.

Pendant tout le temps que je parlais à Ti Memenne, je me rendais compte que la reine Julie et le premier ministre m'étudiaient en silence. Je sentais aussi que Ti Memenne, qui avait du tact, malgré sa brusquerie et son autorité sur son entourage, menait la conversation de façon à faire ressortir ma personnalité pour une raison que je ne saisissais pas. J'éprouvais une drôle de sensation, et j'étais vraiment intrigué, me demandant où elle voulait en venir.

La reine Julie lisait mes pensées et me souriait d'une façon rassurante quand Ti Memenne ne nous observait pas.

Avant le coucher du soleil et la tombée brusque de la nuit, ces Dames et le premier ministre me quittèrent pour aller à la

maison de Julie à Picmi, sur la hauteur, à deux heures d'Anse-à-Galets.

Après être allés vers leurs bourriques, le premier ministre revint en trottinant avec un panier de pigeons, et un paquet de rapadou, bâtons de sucre marron mesurant presque un mètre de long, enveloppés dans de la fibre de palmier et noués avec une guirlande d'orchidées fanées. Ils m'invitèrent à aller avec eux à Picmi ; je refusai, car je ne pouvais quitter Anse-à-Galets jusqu'à ce que mon installation fût achevée. Mais je leur assurai que je ferais des visites à chacun d'eux dès que les affaires du quartier me le permettraient.

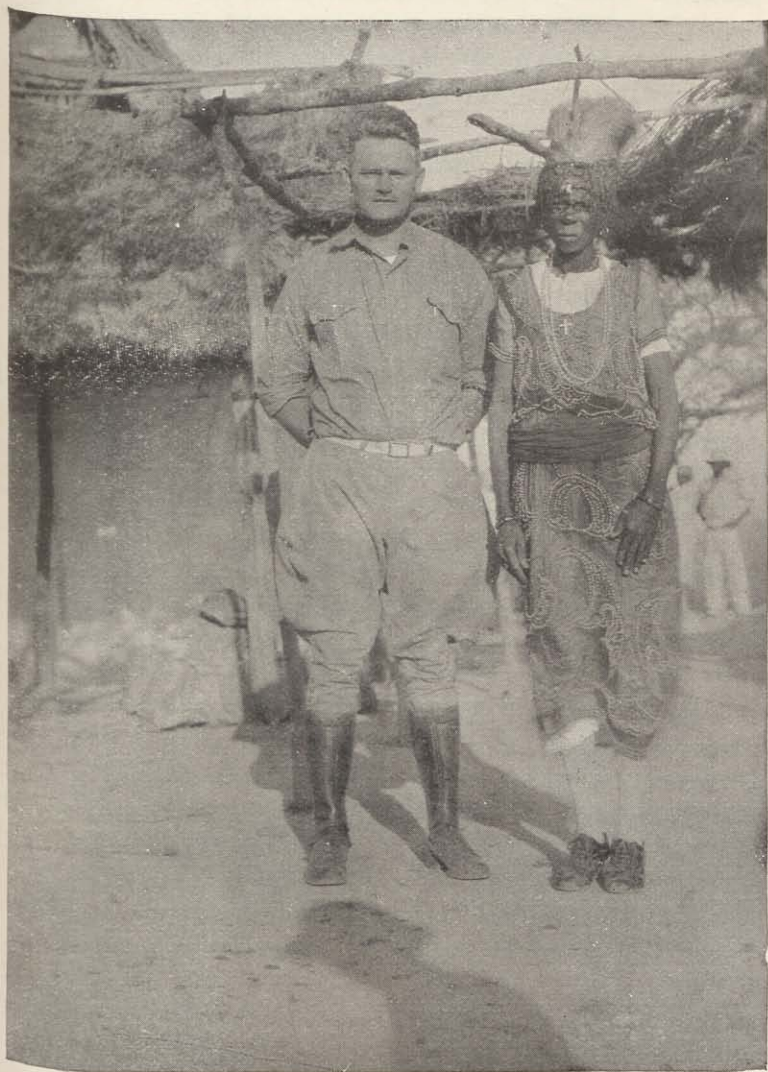
La visite de Ti Memenne, de son amie Julie et de son conseiller me donna la grande satisfaction de penser que j'étais enfin en mesure de remplir mes devoirs selon mes idées, sans être obligé de suivre les ordres d'un supérieur qui n'avait aucun contact avec le peuple et qui ne savait pas un dixième de ce que je savais sur sa mentalité. Cela me fit rire aussi, intérieurement, de penser à l'ahurissement du haut commandement de Port-au-Prince devant mon désir et mon impatience d'avoir la direction de La Gonave.

Avant de prendre mes fonctions de commandant de l'île, je la connaissais mieux qu'aucun autre blanc. En racontant toute l'histoire de ma vie en Haïti, lorsque je parle des Haïtiens, je veux parler, d'une façon générale, des gens de la campagne. Je n'ai pas connu le petit groupe de personnes aristocrates et de haute éducation plus ou moins riches de Port-au-Prince et d'autres grandes villes.

Je n'ai jamais eu à faire à elles, et j'y pense rarement. A La Gonave, il n'y avait pas d'aristocrates dans le genre de ceux de Port-au-Prince ; c'étaient des « grands habitants » ou « gros Nègres » : des hommes et femmes importants dans la population qui avaient autorité par la supériorité de leur intelligence et pour les travaux qu'ils accomplissaient ; mais tous étaient des paysans. Ti Memenne, Julie, Constant Polynice, Jules Narcisse, Michel Garçon étaient des types de gros Nègres ; autour d'eux, se trouvaient les voisins.

Naturellement, j'étais au courant de tout ceci avant de prendre le commandement de La Gonave. Les officiers blancs,





WIRKUS ET LA REINE JULIE





envoyés dans l'île, faisaient juste ce qui leur était demandé en restant simplement stationnés au poste d'Anse-à-Galets ! Moi, je ne saisis pas complètement l'état d'esprit de mes prédécesseurs, jusqu'au jour où j'observai le type qui représentait le service d'hygiène sur l'île.

Durr, qui avait servi trois mois avec cet homme avant que je n'arrive, l'appelait « Doc », et je continuai à le désigner ainsi et continuerai encore à l'appeler sous ce nom.

Doc était plus qu'efféminé, il avait un cerveau de mère-poule. Il était aussi maniaque qu'une vieille fille missionnaire le serait dans un royaume de cannibales. Tout était « affreux » pour lui et combien affreux ! On ne pouvait le comprendre qu'après l'avoir vu faire ses préparatifs pour se coucher ! Il tenait beaucoup à ses chemises de soie, à sa culotte, et n'avait jamais perdu l'habitude de porter des jarretières, comme un enfant, ainsi qu'une ceinture autour de la taille avec des jarretelles pour tenir ses chaussettes !

Doc faisait tout pour la stérilisation et pour la prévention des maladies ; il ne pouvait admettre que je pusse serrer les mains des gens, manier des outils et des vêtements, et manger dans leurs assiettes. Il s'ingéniait à avoir à faire aussi peu que possible avec eux et encore c'était du bout des doigts ! Il croyait que prendre un poste à Anse-à-Galets lui donnait la gloire d'un héros. Plusieurs fois pendant notre séjour dans l'île, nous fîmes, Doc et moi, des voyages à Port-au-Prince, et quand avec d'autres camarades qui avaient vécu à La Gonave, il m'entendait parler de Ti Memenne, de sa cour, et des sociétés Congo, il m'appelait menteur et pour donner du poids à ce qualificatif, il me demanda un jour si j'avais vu le crocodile sacré ?

Puis-je confesser ici que cette histoire de crocodile sacré commençait à me tracasser ; je ne pouvais continuer mon travail avant d'avoir tiré cette histoire au clair. Je ne comprenais pas pourquoi les Nègres de l'île ne m'en avaient jamais parlé. Doc m'assura donc, solennellement, que Durr et lui avaient, tous deux, vu le crocodile sacré, mais ils ne savaient pas exactement où se trouvait son repaire.

Je suis convaincu que Doc croyait certainement me dire

la vérité, il avait une telle conviction de l'existence du crocodile, qu'il était arrivé à me l'inculquer à moi-même.

Sur ma demande, il alla dans le village demander aux indigènes où se trouvait le crocodile lorsqu'avec l'autre officier blanc ils avaient été visiter son repaire ? Un ou deux indigènes avaient un vague souvenir de l'aventure ; les autres étaient perplexes et avaient peine à ne pas rire. Doc et moi, ayant questionné une vieille femme, j'entendis celle-ci chuchoter à son fils, pas assez bas pour que je ne l'entende : « les blancs ne devraient pas boire de clairin ».

Après une enquête persistante, Doc déclara qu'ils avaient vu le crocodile sacré dans la région de Grand-Lagoon, à plusieurs lieues à l'intérieur de l'île. Je fis un voyage exprès à Grand-Lagoon avec un de mes gendarmes comme guide.

C'était un endroit sauvage, saturé d'une eau tellement limoneuse que les poissons ne pouvaient y vivre et il n'y avait aucune autre espèce de végétation, ni la moindre trace d'existence animale. Je finis par conclure, avec regret, que le crocodile sacré avait été vu à travers un télescope, dont la lentille était le fond d'une bouteille de clairin !

Mon opinion fut étrangement confirmée lorsque je retournai à Anse-à-Galets. Doc sortit du quartier en courant et m'accueillit avec des sanglots dans la voix ; il me reprochait de l'avoir laissé seul pendant trois jours ! Il tenait dans sa main un verre de cocktail au clairin, qui ne différait du clairin pur que du fait qu'un peu de zeste de citron en déguisait le goût de caoutchouc brûlé.

« Du reste », me dit-il, « lorsque vous avez été parti, je me suis rappelé tous les détails sur l'endroit où nous avons vu le crocodile sacré ; ce n'était pas dans le Grand Lagoon, c'était en haut d'un ravin, sur le chemin, et j'y suis retourné de nouveau », ajouta-t-il, « je l'aurais bien tué, mais j'avais oublié de charger mon revolver ! »

Il me montra un petit revolver calibre 22, qu'il portait, enveloppé dans un mouchoir de soie, dans la poche de sa veste !

Je ne me laissai pas attendrir par les larmes de Doc ; je ne jugeai pas, cependant, mon expédition au Grand Lagoon



comme une perte de temps, car elle me permettrait de répondre aux railleurs incrédules de Port-au-Prince, quand j'irais en visite, et lorsqu'ils me demanderaient : « Eh bien, comment va votre reine noire ? et le crocodile sacré de Doc, l'avez-vous vu enfin ? »

Il me fallut bien longtemps avant d'arriver à convaincre mes meilleurs amis que mes histoires de la reine et des sociétés Congo n'étaient pas de la même sorte que les rêves de Doc et de son crocodile. Je dois, cependant, avouer que je fus assez naïf pour passer plus d'une heure sur le chemin du ravin, cherchant ce qui aurait pu aux yeux de Doc ressembler à un crocodile, mais, inutile de le dire : je ne trouvai rien.

## II

### TRAVAUX DE VAGABONDS.

Doc, le timoré, fut relevé de son poste, peu de temps après ma nomination à Anse-à-Galets. D'un côté, je fus soulagé de son départ. Je ne m'étais pas plaint officiellement, et n'étais responsable de son changement, bien que j'eusse raconté l'histoire du crocodile sacré à quelques-uns de mes amis, non pas seulement parce qu'elle était drôle, mais parce que c'était ma seule défense contre leur incrédulité, concernant mes assertions sur l'existence dans l'île d'un royaume industriel dirigé par une reine-mère, et par des vice-reines, parmi des sociétés qui étaient en réalité des syndicats de travail.

Doc avait été rappelé parce que le temps de son service était achevé ; il nous quitta avec la satisfaction de quelqu'un qui vient d'être relâché d'un pénitencier et avec toute l'apparence de sa sympathie pour moi, qui étais obligé de rester.

J'avais une légère appréhension que tous les hommes du service d'hygiène pussent être comme Doc. J'étais un peu inquiet sur la valeur de son successeur, mais dès que je vis Wilcox, envoyé à sa place, je sentis que tout marcherait très bien.

Ce n'était pas dans mes attributions de m'occuper de ce qu'il avait à faire, mais il semblait vouloir diriger son travail de la même façon que je l'aurais dirigé moi-même, si j'avais eu quelque chose à dire. Il ne comptait pas mener une vie de sédentaire, ni faire seulement des rapports sur les conditions sanitaires à deux milles d'Anse-à-Galets ; il parcourait, au contraire, les pistes, allait dans les villages, gagnait la confiance des habitants ; il avait la véritable notion du service d'hygiène, qui, sans nul doute, fit plus pour le peuple de Haïti que tous les autres services de l'occupation américaine.

Il essaya d'abord de dissuader les indigènes d'avoir recours aux *bocors* ; c'était difficile, mais il y réussit, et il accomplit des merveilles. Dès que Wilcox fut installé, aussi confortablement que possible, dans les quartiers de Doc, à la caserne où les fonctionnaires avaient toujours habité, pendant leur séjour dans l'île, je lui fis part de mes projets de construire une maison d'habitation qui donnerait un certain prestige à notre autorité, et nous imposerait davantage comme des résidents officiels et non comme des fonctionnaires de passage. Wilcox fut de mon avis. Nous pouvions commencer aussitôt.

Durr, mon prédécesseur, avait eu la même idée, mais les projets n'avaient pas été au delà du creusement des fondations, parce qu'il n'avait ni autorité, ni moyens pour payer le travail et les matériaux. Il ne connaissait pas assez les indigènes pour avoir recours à leur bonne volonté seule, sans avoir à puiser dans le trésor du gouvernement haïtien. Il n'y avait qu'un millier de gourdes (deux cents dollars) laissés à ma disposition pour ériger le bâtiment.

Cela ne représentait même pas le montant des frais des murs de fondation. La première idée qui me vint à l'esprit, pour me procurer des ouvriers, fut celle dont j'avais usé à Petite-Rivière, suivant la suggestion du juge de paix, Camelo.

Je consultai le juge de paix d'Anse-à-Galets ; il était très peu au courant des menées religieuses et illégales des indigènes en dehors de son village, et il craignait des représailles s'il mettait quelques villageois à ma disposition.

Il existait, néanmoins, une loi contre le vagabondage. Sur



toute La Gonave, à ce moment-là, des hommes étaient réduits à la famine, faute de vouloir s'associer avec les sociétés coopératives du Congo pour le travail.

C'était un lot de malheureux, qui devenaient une charge pour la charité des voisins plus aisés. Ils étaient considérés comme des « sans aveu », vagabonds, et ils pouvaient être emprisonnés pour vagabondage, ou bien employés à travailler pour le gouvernement.

Ma maison devait appartenir au gouvernement. De mon bureau, j'envoyai un émissaire dans les postes de police rurale pour demander qu'on m'envoie une cinquantaine de vagabonds pour travailler ; j'ajoutai que je n'en voulais pas davantage et que s'il m'en fallait d'autres, je les demanderais.

Comme ils arrivaient, le juge de paix, à ma requête, leur donna trois mois de travaux forcés, au lieu du maximum de six mois.

J'envoyai aussitôt un mot à Ti Memenne, et par son entremise, un autre à la reine Julie, pour leur demander de veiller sur les familles de ces hommes aussi bien qu'elles le pourraient. Je connaissais peu de choses de ces sociétés Congo ; j'avais seulement appris, qu'en dehors du syndicat de travail, c'étaient aussi des institutions de charité, faisant leur possible pour ceux qui étaient dans des difficultés de maladie et plus souvent de paresse.

Bien avant que je ne l'avais supposé, j'avais mes cinquante prisonniers ; c'était une bande d'affamés, moroses et taciturnes. Après leur premier repas en prison, leur maussaderie se dissipa ; ils étaient curieux de savoir si tout le reste du programme serait pour eux une aussi heureuse surprise que celle qu'ils venaient d'avoir en mangeant si bien pour une fois, chose qui ne leur était pas arrivée depuis des mois. Une des raisons pour laquelle j'avais enrôlé les prisonniers dans toutes les parties de La Gonave, au lieu de les prendre dans une même région, était que je voulais faire savoir aussi vite que possible ce que mon administration et celle de Wilcox voulait faire. La police rurale m'avisa que je pourrais avoir quatre ou cinq fois plus de « sans aveu » si je le désirais ; il m'était possible de travailler beaucoup plus vite ainsi si je le voulais. Avec

cette facilité d'enrôlement dans les différentes régions de l'île je pouvais relâcher les ouvriers avant la fin de leur peine ; les meilleurs, ceux qui travailleraient consciencieusement, je les renverrais au bout de quinze jours ; d'autres qui se butteraient stupidement, je les garderais au travail pour un mois ou plus ; ces mauvaises têtes ralentiraient l'ardeur de leurs camarades, mais ils apprendraient à travailler et se rendraient compte que le travail leur était plus profitable et les rendrait plus heureux que la paresse.

Du jour où les travaux commencèrent, je ne trouvai aucune mauvaise volonté en eux ; au contraire, ils étaient tellement heureux, que je craignais quelquefois qu'ils ne soient fiers d'être prisonniers, et qu'ils ne pensent que les violateurs de la loi pouvaient être de plus estimables citoyens que les autres qui ne commettaient pas de méfaits. Une des raisons qui les rendit heureux et les encouragea à leur labeur forcé fut que je dérogeai à tous les précédents — techniques et militaires — en travaillant avec eux. Ils étaient habitués à voir les fonctionnaires de la localité s'asseoir à l'ombre, leur donner des ordres, et les menacer de punition s'ils ne travaillaient pas plus vite. Quand ils me virent parmi eux, ramassant des pierres et me servant de la truelle pour leur montrer ce que j'attendais d'eux, ils furent effrayés d'abord, puis ahuris et secoués par une nouvelle énergie et aussi par un peu de rivalité.

Par des bribes de leurs conversations qui me parvenaient, ils savaient que je pouvais parler leur patois ; cette découverte les surprenait toujours et leur faisait plaisir. Ils criaient de joie lorsque je me servais de mots qui les auraient fait se battre entre eux s'ils les avaient employés eux-mêmes.

Ils ne se rendaient pas compte que je comprenais leur langage aussi bien qu'ils me comprenaient. Ils essayaient de me parler haut, lentement et simplement comme à quelqu'un de sourd ou qui n'est pas au courant de la langue ; et quand ils parlaient entre eux ils baissaient alors la voix.

« Regarde le blanc ! » disaient-ils, « il sue comme toi et moi, il n'est pas en uniforme, mais dans des habits de travail ; il est sale et aussi plein de poussière et de limon que nous. »



« J'ai déjà vu, était la réponse, ne regarde pas trop, sinon il sera fâché après toi, parce que tu ne travailles pas aussi durement que lui. Naturellement, il ne se rend pas compte qu'il est plus fort, parce qu'il n'est pas affaibli par la faim, comme nous l'étions avant de venir et avant qu'il n'ait rempli nos ventres. »

« Mais, disait le premier, mais bourrique aux oreilles coupées, ne te rends-tu pas compte que c'est merveilleux de le voir travailler ? »

« N'as-tu pas d'oreilles du tout ? toi, qui dis que je suis une bourrique aux oreilles coupées ? n'as-tu pas entendu ce qu'il a dit à quelques-uns de nous ? Il a dit que dans son pays, tous les blancs, qui sont bons à quelque chose, travaillent ; il dit aussi que les « gros blancs » qui ont des maisons et de grandes fermes, aiment tous à enlever leur veste et à travailler et ils sont fiers d'être capables de faire le travail par eux-mêmes, avant de devenir riches et propriétaires. »

Quand je voyais qu'un homme avait fini son travail, je l'envoyais au juge de paix avec un mot, le priant de suspendre la condamnation.

Je donnais aussi une gourde ou deux (de ma poche), à mon homme ; ce n'était pas le prix d'un apéritif aux Etats-Unis, et j'avais plus de plaisir à faire cette petite dépense qu'un autre aurait eu à boire plusieurs verres de rhum. L'homme prenait l'argent et partait en gambadant ; il le montrait d'un air triomphant à ses camarades ; souvent il offrait de revenir travailler pour moi si j'en avais besoin avant que la construction ne soit achevée.

Quelquefois, j'acceptais l'offre, s'il y avait du travail à faire dont il fût particulièrement capable.

Chaque mois, toutes les deux ou trois semaines, je réquisitionnais des « sans aveu » et souvent j'ai éprouvé une réelle émotion, car le prisonnier relâché revenait comme guide des prisonniers d'un village d'une distance de quinze milles, et il m'apportait des œufs, des poulets, des pigeons ou du *petit mil* comme présents. Ces présents, j'étais toujours à même de les payer, sans puiser dans ma poche, avec des boîtes de conserves ou de biscuits. J'avais aussi accumulé un lot de colifi-

chets des magasins des États-Unis, à cinq et à dix cents, que je réservais aux hommes qui étaient les meilleurs aides, non seulement au travail, mais qui savaient reconnaître les méthodes et la bonne volonté de l'occupation américaine, que je représentais.

Quand les femmes des collines commencèrent à recevoir ces colifichets voyants, elles s'en affublèrent pour aller danser et même travailler.

La nouvelle se répandit à travers le pays comme une traînée de poudre et on ajoutait que d'étranges choses se passaient à Anse-à-Galets ; ce qui fait qu'avant que la maison ne fût terminée, j'avais plus de volontaires qu'il ne m'en fallait.

Plus tard, en parcourant l'île, je récoltai encore des « dividendes » plus agréables de ma façon de procéder. Je vis le juge de paix couper du bois et le mettre en tas ; puis, cultiver le jardin, en bêchant et piochant ; je vis également des gendarmes, gardes de prison, prêter la main aux prisonniers. C'était une chose qui, je crois, ne s'était jamais vue en Haïti avant que la Place de l'Administration ne fût construite par de fiers et heureux prisonniers à Anse-à-Galets. Quand je dis « fiers et heureux », je ne parle pas comme un professionnel du « bien-être social » ; j'en ai rencontré beaucoup en Haïti qui mouchardaient, essayant de convaincre l'opinion que nous brutalisions les indigènes, au lieu de les diriger avec douceur et fermeté.

Plusieurs fois, dans mes randonnées à travers La Gonave, des hommes, venant vers moi les mains tendues et le sourire aux lèvres, me dire combien ils étaient contents de me voir de nouveau ; quelquefois je les reconnaissais comme ayant fait partie de l'équipe de la prison à Anse-à-Galets ; d'autres fois, je ne pouvais me rappeler leur nom ou leur figure, mais j'évitais de les offenser, en leur disant de raconter aux autres paysans rassemblés comment et dans quelles circonstances, ils m'avaient connu. La réponse était presque toujours la même :

« J'ai aidé le lieutenant blanc à construire sa maison à Anse-à-Galets ; pourquoi ne serais-je pas son ami, puisque



nous avons travaillé ensemble pour ériger la plus belle maison de La Gonave ? »

La construction nécessitait une somme importante de fournitures, de transports et de travail. La maçonnerie lourde était nécessaire pour les fondements, et, pour ceux-ci, la chaux était indispensable.

Une équipe alla sur le rivage et cassa plusieurs tonnes de chaux de corail qui se trouvait exposée à marée basse ; une autre équipe alla dans les bois pour couper des arbres et les rapporter ; ceux-ci étaient empilés à hauteur de huit pieds, et le corail était placé sur le bois.

Quand l'empilage du corail fut achevé, il y eut une cérémonie sur laquelle je n'insistai pas ; je savais que c'était un peu dans les usages du vaudou de bénir le travail, mais je jugeai bon de faire semblant de l'ignorer : la bénédiction de Dieu fut implorée en plaçant sur la chaux un fagot de *lignum-vitæ* qui avait été béni à un service dont je ne sus aucun détail ; puis, le four fut chauffé et des équipes d'hommes allèrent au rivage et rapportèrent du sable et de la pierre de construction.

Dans le ravin, au-dessous du moulin de Jules Narcisse, j'avais trouvé une falaise de craie pure, facile à couper et à façonner, et, bien qu'elle ne pût être utilisée pour les poutres et les supports, elle pouvait m'être utile pour l'ornementation et pouvait me servir aussi pour blanchir le stuc dont la bâtisse était construite.

Nous pendîmes la crémaillère en février 1926 ; nous déménageâmes des casernes, où nous étions logés jusqu'alors, avec les cellules des prisonniers d'un côté, et le corps de garde de la gendarmerie de l'autre, et nous nous installâmes dans la résidence officielle.

Il y avait trois chambres à coucher, un grand living room faisant salle à manger, une grande vérandah. Toutes les portes et fenêtres de la nouvelle maison étaient grillagées, et nous n'eûmes plus besoin de moustiquaires sur nos lits. Dans la caserne, il n'y avait qu'un seul moyen pour pouvoir reposer : c'était d'entrer dans son lit sous la moustiquaire, aussitôt après le repas du soir ; sans cela nous étions tellement piqués, que nous nous grattions toute la nuit.

Ayant beaucoup d'air et étant débarrassés des moustiques, nous pouvions, maintenant, apprécier la fraîcheur des nuits tropicales. D'octobre jusqu'à la fin de février, je dormais sous une ou deux couvertures ; mais dans la saison des pluies il était nécessaire d'avoir des jalousies ou des stores fermés pour éviter l'humidité.

## III

## LA REINE JULIE.

Ma réputation d'être un chef juste et indulgent, quoique sévère si on me mentait ou me désobéissait, était répandue à La Gonave bien avant que ma nouvelle maison ne fût achevée. De l'Arcahaie et de Port-au-Prince, j'eus vent que des bateliers qui naviguaient entre La Gonave et Haïti demandaient des renseignements sur ma manière d'agir.

Ces questions étaient basées sur la superstition dont j'avais eu connaissance durant mon séjour à Pérodin ; j'avais, soi-disant une puissance occulte et je pouvais, non seulement lire les pensées des gens, mais prédire même leur avenir. Je ne niais pas de telles histoires, au contraire, quelquefois je les encourageais, sans pourtant déclarer formellement que j'étais un faiseur de miracles.

Je ne voyais pas de raison pour les détromper, leur croyance et leur confiance m'aidaient à les aider eux-mêmes et ainsi la moitié de la bataille était gagnée.

Je manquai de temps pour aller à Carrefour rendre visite à Ti Memenne tant que ma maison ne fût pas terminée. Depuis mon retour dans l'île, je voulais faire cette visite à la reine, sans cérémonie, sans signe évident d'autorité. Je ne pris donc ni guide, ni gendarme avec moi, et j'allai seul par le chemin de Picmi, sur la côte Sud, où régnait la reine Julie sur les sociétés Congo.

C'était un agréable trajet de deux heures ; je partis dans l'après-midi. A travers le ravin je m'arrêtai quelques instants au moulin de Narcisse pour voir les améliorations qu'il venait



d'y faire, et puis j'allai plus haut, par les montagnes, pour atteindre le rivage du Sud. Dans d'autres voyages sur les pistes de La Gonave, à pied ou à cheval, j'avais toujours la sensation que je rencontrais des indigènes et passais près d'eux sans jamais les voir, car ils se cachaient dans les bois dès qu'ils m'apercevaient, comme ils faisaient du reste pour tous les gendarmes ou les blancs.

Mais cette fois-ci, je rencontrai plusieurs hommes et femmes, quelques-uns à pied, d'autres sur des bourriques ; ils s'arrêtaient toujours pour me saluer, pour parler du temps, des récoltes, de la santé de leur famille. Par leur manière de communiquer, que je n'ai jamais comprise entièrement, sauf le battement des tambours, mon passage était immédiatement signalé, et je trouvais hommes, femmes, enfants m'attendant au pied des petits sentiers qui menaient à leurs habitations, sur les collines et dans les ravins.

Très souvent, je retrouvais parmi eux des visages familiers ; ceux des hommes qui avaient travaillé avec moi à Anse-à-Galets au début de la construction de la bâtisse.

La Reine Julie m'attendait à plusieurs centaines de mètres de sa maison ; elle m'accueillit comme si elle était prévenue de mon arrivée ; elle n'était ni curieuse, ni froissée du retard que j'avais mis à lui rendre sa visite. J'étais venu lorsque j'en avais eu le loisir, et elle était contente de me recevoir de sa manière douce et gracieuse. Je descendis de ma monture, et, tenant mon cheval par la bride, je marchai à ses côtés, en grimpant le sentier jusqu'à son habitation. Elle me montra sa petite maison, comme elle l'appelait, mais elle n'était pas petite ; c'était un ensemble de petites huttes entourées d'un jardin florissant. Tout était dans un ordre parfait, bien que je fusse arrivé à l'improviste ; elle avait fait préparer pour moi une petite cabane propre et nette ; un bain était préparé et elle ordonna à ses sujets de monter mon lit, insistant pour que je passe la nuit à Picmi.

Après le dîner, servi par les gens de Julie, et auquel elle ne voulut pas toucher, jusqu'à ce que je lui eusse dit que je serais froissé si elle ne s'asseyait avec moi, nous allâmes nous promener au bord de la falaise ; de son habitation, qui était à

deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, nous pouvions voir le chenal du golfe, jusqu'au sud de Haïti.

Assis au bord de la falaise nous causâmes de beaucoup de choses dont je ne m'étais jamais entretenu auparavant avec une Haïtienne.

D'abord, j'étais curieux de savoir quelle était l'autorité de Ti Memenne. A ce sujet, la reine Julie n'était pas disposée à me donner de longs détails.

« C'est Ti Memenne elle-même qui doit vous expliquer ses fonctions de reine », dit-elle. Mais dans sa façon sereine et rêveuse de répondre à mes questions, la reine Julie m'apprit beaucoup sur le système de gouvernement qui dominait à La Gonave, et un tout petit peu — juste ce qu'elle savait — sur celui qui dominait à Haïti.

Comment Julie était-elle si bien renseignée en dehors du monde de La Gonave ? Je ne le sus jamais. Elle n'avait jamais étudié dans les couvents en France, et n'avait pas passé beaucoup de temps à Haïti. Néanmoins, elle semblait savoir l'histoire du passé et du gouvernement présent de son pays mieux que n'importe qui à La Gonave, à part Constant Polynice. Ti Memenne, j'en suis sûr, ne comprenait guère ce que signifiait le gouvernement de Haïti ; bien qu'elle eût appris que pas mal de personnes, étrangères à son royaume, étaient venues dans l'intention de déranger sa façon de gouverner La Gonave, pour lui rendre la vie difficile et prélever des impôts injustes. Elle savait qu'à Port-au-Prince le gouvernement subissait des changements de temps en temps, et qu'il y avait effusion de sang ; je me doutais qu'elle ne s'inquiétait pas du sang versé, mais qu'elle prenait plutôt un plaisir diabolique à cette pensée.

« Nous autres ici », me dit la reine Julie, parlant toujours de sa voix douce et mélodieuse, « nous essayons de travailler l'un pour l'autre et tous pour un ; Ti Memenne est reine de nos sociétés Congo pour de nombreuses années. Avant Ti Memenne il y avait Tirharzade, qui mourut il y a des dizaines d'années, et avant Tirharzade, était Ferdanie. Avant Ferdanie, je ne sais qui, mais toujours il y eut une reine sur La Gonave. »



« Oui, » dis-je, « mais pourquoi y a-t-il des sociétés du Congo ? que veulent-elles dire ? » Je pensais que c'était quelque chose comme la Combite, ordinaire à Haïti (c'était un assemblément provisoire d'indigènes pour aider un voisin à construire ou à planter à la saison). Julie me dit que la Combite n'avait aucune ressemblance avec les sociétés Congo. La Combite était une union provisoire, tandis que les sociétés Congo étaient permanentes. Le système en était très ancien, mais elle ne savait pas d'où il venait. Puis, elle continua à me donner des détails sur ce qu'étaient ces sociétés Congo ; elle savait se faire comprendre d'un étranger. Les sociétés Congo n'avaient jamais entendu parler de syndicats, ni de communisme ; elles dataient d'une époque fort lointaine ; cette organisation avait dû pénétrer en Afrique, au début du Christianisme.

Chaque société, me dit-elle, est une société de voisinage ; lorsqu'il y a du travail à faire, surtout au moment des semailles et des moissons, les membres se rassemblent et travaillent en chœur, jusqu'à ce que le travail soit achevé. Chaque société a une reine ; mais Ti Memenne, la grande reine, a puissance sur toutes les autres. Il y a aussi des joueurs de tambours, ou « majors », comme on les appelle ; leur charge consiste à battre du tambour, jour et nuit, à tour de rôle ; ils maintiennent le rythme de la cadence des binettes et des machettes toute la journée ; ils battent le temps pour les repas et ils battent la mesure pour les pas de danse du soir.

Les hommes font les gros travaux dans les jardins ; ils font le bêchage, la coupe du bois et élèvent les poutres dans les constructions des maisons. Les femmes font la cuisine, apportent la nourriture et l'eau pour les hommes qui travaillent. Les enfants font les commissions. Chaque matin pendant la saison des travaux, le peuple se rassemble avec drapeaux et tambours à la maison de la reine de leur société. Elle les mène au travail fixé pour la journée ; elle sait pour quel membre de la société ils vont accomplir ces travaux, et elle s'informe de ce qui doit être fait. Le soir il y a une danse aux frais de l'hôte fermier. Le lendemain, la reine mène son peuple sur une autre plantation.

Cela continue ainsi, jusqu'à ce que chaque membre de la société ait récolté les bénéfices d'une journée de travail des autres membres, et immédiatement après, chaque membre reçoit le bénéfice d'une répétition de ce procédé. La distribution du travail continue jusqu'à ce que toutes les terres soient ensemencées et que tout le travail soit achevé ; puis ils s'arrêtent, boivent, dansent et jouent jusqu'aux moissons. La distribution du travail est alors faite avec une grande bamboche à la fin.

Si un membre n'a pas besoin d'avoir du travail fait chez lui, il a la faculté de vendre ce jour à un autre membre ; le fermier qui prend ce jour paye tant par tête pour ce privilège.

Chaque soir les travailleurs campent dans les hangars ou dans les huttes du fermier chez qui ils ont travaillé, ou chez des voisins qui appartiennent à la société.

Quand le samedi soir arrive, ils se rassemblent à la maison de la reine locale, pour discuter les affaires de la semaine et aussi pour leur danse congolaise.

Les membres qui dérogent à un règlement concernant la régularité du travail, ou qui s'absentent sans raison, ou même qui sont en retard ou qui ne maintiennent pas leur travail au niveau des autres, sont appelés devant le président du conseil du voisinage, qui est, en somme, un surveillant.

Du président du conseil, la plainte va au président de la société ; le président de la société est en même temps surveillant et contremaître ; il connaît la nature de la plainte avant qu'elle ne lui soit parvenue, mais ses devoirs ne sont pas judiciaires.

Il est inspecteur ; il rapporte ses observations à la reine. Suivant le cas, la reine décide ou non s'il y aura un jugement ; celui-ci est tenu un samedi après-midi, après le rapport du président de la société.

Le membre qui est accusé est pour ainsi dire aux arrêts ; il doit porter un brassard rouge. Tout le monde dans la communauté sait qu'il va être jugé le samedi avant la danse, et aussi qu'il va, peut-être, être condamné à payer assez pour couvrir les dépenses de la soirée.



Dans ces affaires-là, Ti Memenne est le juge président. Le président est le procureur accusateur ; le verdict est presque toujours aussi définitif que celui d'un conseil de guerre.

Aucun cas n'est jugé s'il n'y a pas certitude de condamnation.

Si l'accusé est frappé d'une amende, la somme va dans la caisse de la société pour les amusements. Si l'accusé n'a pas d'argent, ou ne veut pas payer en gourdes, ses plus gros cochons, ses poulets ou quelques-unes de ses chèvres sont confisqués ; ils fournissent le menu pour la fête du samedi soir ; excepté, naturellement, le clairin.

La justice de la société Congo semble plus socialiste que n'importe quelle autre dont j'aie jamais entendu parler, car le règlement exige que, si le cochon, la volaille ou autre bétail ont été confisqués pour cause d'infraction à la discipline, le travail de tous les membres de la société, le lundi qui suit le jugement appartient au délinquant qui est ainsi indemnisé de son amende par toute une journée de travail de la société.

Pendant le jugement de l'accusé, un drapeau rouge est hissé sur le haut de la cabane. Il arrive souvent qu'un fermier, qui a plus de travail à faire que n'en accorde la société, commet, délibérément, une violation de règle, et sacrifie un cochon, pour avoir un jour supplémentaire de travailleurs, afin de mettre au point ses travaux de culture.

L'explication sur les sociétés Congo, que me donnait Julie, me montrait que c'était une coopération parfaite. Elle complétait l'organisation d'une province comme l'île de La Gonave, où toute la terre appartient au gouvernement, et est louée à des concessionnaires qui, à leur tour, sous-louent leurs droits pour la culture ou pour l'élevage du bétail.

Les membres de la société Congo étaient tous des locataires fermiers, mais ils protégeaient leurs produits et se protégeaient eux-mêmes, en partageant tout le labeur. La bonne volonté et l'intelligence de ce système de travail m'intéressa vivement.

Julie, ayant satisfait ma curiosité sur les sociétés Congo, commença à me questionner à son tour sur ma vie, mon chez moi, et ma famille. Elle avait des façons de petite fille pour amener la conversation sur le motif qui m'avait valu le nom de

Faustin, et elle me demanda si j'avais jamais entendu parler de l'empereur haïtien, Soulouque, dont le nom réel était le même que le mien. A ce moment-là, je n'en avais jamais entendu parler. Il ne m'était pas possible de dire pour quel motif mes parents m'avaient donné ce nom-là, si ce n'est que Faustin était le nom d'un saint de ma religion.

Quant au nom de l'empereur qui était le même que le mien, je pensai qu'il avait été probablement apporté à Haïti par les Français, dont les saints ont les mêmes noms que ceux de mes ancêtres, qui étaient Polonais.

Elle s'agita soudain, marchant de long en large sous les arbres, en se parlant tout bas à elle-même.

« Vous avez beaucoup voyagé », me dit-elle lorsqu'elle m'accompagna jusqu'à ma cabane, « vous avez vu et entendu beaucoup de choses que nous ignorons ici ; mais ayez confiance en ma sagesse, lorsque je vous dis qu'il y a des événements qui se préparent et que vous allez bientôt les connaître ! »

J'avais souvent pensé que la chère dame, avec sa voix douce et ses manières gracieuses, était un peu trop rêveuse ; je le pensai une fois de plus.

Je décidai de me lever très tôt, le lendemain matin, et de m'acheminer vers Ti Memenne, afin d'avoir une conversation à cœur ouvert avec cette femme tellement autoritaire et avisée. Je voulais lui demander comment l'organisation des sociétés Congo pouvait être amenée à combiner un travail de coopération avec le système de la perception des impôts, la perception des loyers du gouvernement et des concessionnaires, et comment, avec l'aide des sociétés, nous pourrions mieux maintenir les règlements et l'ordre sans toujours embrouiller les gens avec les nouvelles lois, sur ce qu'ils pouvaient faire et ne pas faire.

La reine Julie s'était levée de bonne heure pour me saluer avant mon départ ; ce qui n'est guère l'habitude des reines, même à La Gonave ! J'étais très flatté dans ma vanité de la voir venir à ma rencontre, alors que je sortais de ma cabane. Elle me mena vers un pavillon, où elle insista pour me servir, elle-même, le déjeuner.



« Je dois partir », dis-je à Julie en me levant de table ; elle me serra la main. « Merci de votre visite », me dit-elle cordialement.

« Notre ami va partir, amenez-lui son cheval » ; elle appela par-dessus son épaule ; instantanément, de toutes les huttes, le peuple sortit et se rassembla ; un garçon vint en courant avec mon cheval et mon cheval de bât trottant derrière lui, chargé de mes couvertures, de mes habits, de mon lit, de ma cantine, emballés dans le sac-paillon, exactement comme ils l'étaient quand j'étais arrivé à la hutte, la nuit précédente.

Comme je montais en selle, je dis à Julie : « Dites au revoir pour moi à toute votre famille. » Les noirs se mirent à rire, car ils savaient que je ne connaissais pas toute la famille de la reine Julie et que, probablement, je ne la connaîtrais jamais.

Ces paroles, dites par un blanc, suivant le code de la bonne étiquette haïtienne, les amusèrent, car ils ne pensaient pas que je pouvais connaître leur façon de prendre congé.

#### IV

#### AU VILLAGE DE LA REINE.

La nuit suivante, tout était silencieux lorsque je descendis le sentier à lacets, parmi les palmiers et les forêts d'acajou, pour aller au village de Ti Memenne. Il avait plu ; or le paysan haïtien ne veut pas se mouiller ; il a plus peur de la pluie qu'un chat !

A la première ondée à Port-au-Prince, les véhicules publics, les conducteurs de bourriques, les gendarmes mêmes, désertent les rues pour aller se mettre à l'abri, jusqu'à ce que la pluie cesse.

Ce n'est pas parce qu'ils n'aiment pas l'eau ; ils se baignent, librement et fréquemment en public, sans vêtements et sans honte ; mais la pluie d'en haut est pour eux une chose maudite.

Ainsi, sur mon chemin de Carrefour, pendant une heure,

les pistes étaient désertes, tout était calme ; j'arrivai sur le pavé dur d'argile cuite dans l'enceinte de Ti Memenne, avant que personne ait deviné ma présence. Je me préparais à annoncer mon arrivée par un cri, lorsqu'une fille parut devant mon cheval, me regarda hâtivement, puis courut à la porte de la maison de Ti Memenne.

« La Reine, Reine Ti Memenne, appela l'enfant presque sans haleine, c'est votre ami, le lieutenant d'Anse-à-Galets. »

En une minute, la cour était pleine de sujets exubérants ; ils commencèrent leurs trémoussements de hanches, dansant autour de moi : c'était leur meilleure manière de manifester leur joie.

L'opulente personne de Ti Memenne parut, encadrée sous la porte de sa maison ; elle me fit un signe gracieux de son bras droit puissant ; en quelques secondes, elle donna des ordres qui firent courir tous ses sujets, comme des poulets auxquels on distribue leur nourriture !

Une hutte fut arrangée pour moi, l'eau de mon bain apportée en grande quantité ; Ti Memenne m'ordonna d'enlever mes effets tout de suite et de me baigner pendant qu'elle ferait sécher mes habits devant un feu de bois qui flambait sous une hutte couverte dans la cour. Si je craignais de voir une des filles venir chercher mes habits, me dit-elle avec un sourire bienveillant et moqueur, elle-même viendrait les chercher. Mais elle ne vint pas, elle envoya un garçon. Mes effets étaient secs en moins d'une demi-heure ; ils n'avaient pas été très mouillés, du reste, mais je ne vis pas la nécessité de réprimander Ti Memenne pour sa préoccupation de mon bien-être. Souvent, dans les années qui suivirent, je fis des trajets à Carrefour, sans aucun autre prétexte que celui d'être dorloté et commandé par Ti Memenne.

Quand je sortis de la cabane dans mes vêtements secs, j'appris qu'une espèce de soirée était projetée, pour laquelle on commençait déjà à faire des préparatifs avant mon arrivée.

C'était une nuit de la *Dernière Prière*, me dit Ti Memenne.

C'est une cérémonie qui a lieu le dixième jour après l'enterrement de la personne dont on veut honorer la mémoire. Elle me demanda si je voulais y assister, et naturellement, je



répondis affirmativement. C'est une cérémonie pour le voisinage, dit-elle, et non pas pour la région, donc, il n'y a aucun signalement de tambours.

Ceux qui devaient venir le savaient déjà depuis l'enterrement, qui, comme tous les enterrements sous ce climat, avait eu lieu le lendemain du décès.

A six heures, juste après le coucher du soleil, les paysans du voisinage commencèrent à s'acheminer vers la maison que la mort avait visitée. Ti Memenne et moi, nous nous joignîmes au groupe.

Le premier rite eut lieu dans la chambre de la défunte ; les murs et le plafond avaient été couverts de mousseline blanche, la natte de repos avait été étendue et préparée comme si la morte allait se coucher dessus le même soir ; des croix faites de bandes d'étoffe noire pendaient au plafond et le long des murs ; au pied du lit était un petit autel sur lequel était drapé un dais en forme de tente. L'autel était éclairé par des bougies enfoncées dans des goulots de bouteilles ; une petite croix de bois pendait depuis le haut du dais, par un fil, balancée par l'air venant de la porte.

Deux lampes étaient faites de bols profonds avec une mèche flottant dans de l'huile de ricin ; le dais de l'autel était décoré de fleurs de papier. Devant l'autel, un homme très triste, aux yeux rougis, se tenait assis. Ti Memenne me murmura que c'était le mari de la défunte et que les personnes à son côté étaient ses autres femmes.

J'étais très accoutumé à la polygamie, naturellement, mais je fus un peu surpris de voir les deux autres femmes au service funèbre de la troisième !

« Ce n'est pas étonnant », dit Ti Memenne, « c'est un brave homme, et ses femmes s'aimaient beaucoup. Il a été bon pour elles toutes, la défunte a laissé cinq enfants, et ces deux femmes en prendront grand soin ». A côté du veuf, se trouvait une petite table sur laquelle étaient placées des bouteilles de toutes tailles et de formes diverses ; je crois que toutes contenaient du clairin. Sous la table, des pots et des assiettes étaient remplis de riz, de haricots, de bananes et de morceaux de biscuits.

Nous ne restâmes qu'une minute dans cette pièce pour serrer la main du veuf éploré et de ses deux autres femmes. Il n'y avait place que pour une vingtaine de personnes à la fois. Dehors, une centaine, ou plus, attendaient pour rentrer. Une douzaine de feux brûlaient, avec de la nourriture préparée pour tous. Tout le monde avait l'air d'être en fête, il y avait des jeux de dés, de cartes, et bon nombre de gens qui s'embrassaient. Souvent, un couple disparaissait dans les buissons et ne revenait plus. C'est assez usuel dans les mœurs haïtiennes ; les sentiments religieux sont très mélangés à ceux de l'amour. Il y avait des chants dans la maison, et quelquefois, les gens du dehors qui n'étaient occupés ni à la cuisine, ni à flirter, se joignaient au chœur.

Ti Memenne et moi, nous nous assîmes sur des chaises près de la porte ; on nous porta de la nourriture, bien plus que nous ne pouvions en manger. Après une heure ou deux, le clairin semblait faire son effet sur tous ceux qui étaient au dedans et au dehors de la maison ; les lamentations et les chants se firent plus forts et quelques-uns devinrent des hurlements. Les gens, dehors, imitaient les plaintes des affligés, et, devant ouvertement moqueurs, perdaient toute notion de respect devant la douleur. Ceux qui étaient dedans sortaient et se joignaient aux débauches et retournaient rarement à l'intérieur. Bien avant minuit, Ti Memenne me dit que nous pouvions partir ; elle m'expliqua qu'à l'aube, toute la foule, ou ceux qui pourraient encore marcher, ou qui ne seraient pas endormis, iraient en procession jusqu'au cimetière, à un demi-mille de la maison.

En tête de la procession, me dit Ti Memenne, on porte toujours la nourriture préparée que j'avais vue dans la chambre mortuaire.

Quelques-uns s'agenouillent autour de la tombe, d'autres posent leur visage dessus ; puis il y a encore des chants, quelques minutes de prière en silence, et enfin les plats remplis sont déposés sur la tombe avec quelques vêtements de la morte, pour que son esprit ne revienne pas tourmenter les vivants et se plaindre du manque de nourriture ou d'habits.

Sur le chemin de retour à Carrefour, je parlai à Ti Memenne



du travail des sociétés Congo. Je n'avais pu avoir d'explication avec la reine Julie ; je lui demandai pour quelle raison le peuple, qui travaillait si durement et si bien un sol si fertile, ne pouvait obtenir un rendement meilleur lui permettant de vivre plus aisément.

« Julie, me dit-elle, avec une admiration involontaire dans la voix, est une très bonne femme et une femme très avisée, mais elle ne croit qu'au bien, et ne se méfie pas de la malhonnêteté de certains gens ; c'est très pénible, pour Julie, de sentir dans son cœur que les percepteurs d'impôts qui s'appellent : « collecteurs pour la République de Haïti », ou séquestres, tiennent notre peuple pauvre, malheureux ; ils sont comme les moustiques et les insectes qui viennent de Haïti aux mauvaises saisons, pour manger les récoltes. A mesure que Julie vieillira, elle apprendra qu'à tout le monde n'a pas sa bonté d'âme, ni son intelligence. Un jour, elle sera la reine des reines, et je ne serai plus que Ti Memenne, mais avant qu'elle ne prenne ma place, elle devra apprendre à mieux connaître la malignité des hommes.

« Dites-moi », me demanda-t-elle, en me regardant curieusement dans les yeux, « est-ce que Julie a donné une danse pour vous, hier au soir ? »

« Non, » dis-je, « j'étais fatigué et je lui ai demandé de ne pas le faire ; du reste, j'étais en retard pour arriver à Picmi, et je voulais me coucher tôt. »

« Alors, s'il n'y eut pas de danse, elle n'a rien bu, » observa Ti Memenne, comme si elle pensait tout haut, « mais oui, et si elle n'a rien bu elle n'a sûrement pas dansé ». Et se tournant vers moi : « alors vous n'avez pas vu Julie danser ? »

« Non », répondis-je.

« Un jour vous la verrez, un jour vous viendrez ici, et Julie dansera pour vous, sa danse n'est pas comme la nôtre. » Elle fit une pause et mit ses mains sur ses hanches en donnant une imitation burlesque du trémoussement, du balancement et de l'ondulation de la tête aux pieds de la danse congolaise. Elle rit d'elle-même avec espièglerie.

« La danse de Julie n'est pas comme cela, elle danse comme elle pense ; quand elle danse, elle semble possédée par un

bon esprit, sa danse n'est pas pour faire désirer à l'homme l'amour immédiat de la danseuse ; non, c'est une danse qui donne à l'homme l'espoir qu'un jour il sera digne de l'amour d'une telle femme. Si vous aviez vu Julie danser, mon ami, je crois que vous seriez resté à Picmi et vous ne seriez pas ici aujourd'hui. »

Il y avait un peu de tristesse dans le ton de Ti Memenne ; elle continua à marcher en réfléchissant, puis elle rit doucement et me dit de bonne humeur :

« Ne croyez pas que je soie fâchée avec Julie ou avec le bon Dié parce que je vieillis et que mes cheveux seront bientôt tout blancs ; l'âge vient à nous tous. Je ne puis continuer à être reine longtemps encore et aller dans les dix sociétés pour m'occuper de leurs affaires ; ce n'est pas une tristesse pour moi d'envisager que Julie puisse être reine un jour. Je suis sûre quelle saura gagner le cœur d'un blanc, comme elle a su gagner les cœurs de tout notre peuple.

« C'est mon désir le plus cher, si le bon Dié le veut, et j'espère que le peuple le voudra aussi. »

J'essayai de détourner les pensées de Ti Memenne de la reine Julie pour les ramener aux sociétés Congo et aux malheurs du peuple insulaire.

« Tous les ennuis ici », dit-elle, « viennent de là-bas. » De la main elle me montra la direction de Haïti. « Ils ne nous aiment pas beaucoup et ils ne s'intéressent à nous que pour savoir ce que nous avons, pour nous prendre notre dernier centime, et tous les poulets et toutes les chèvres que nous possédons en plus du nécessaire pour nous nourrir et nous vêtir. Vous connaissez les gens de Port-au-Prince, ne pouvez-vous pas nous dire la raison pour laquelle ces étrangers viennent parmi nous ? Ces perceveurs, ces séquestres ! L'un prend tout ce qu'il peut et l'autre prend le reste ! Cela dure depuis longtemps, et, si nous ne faisons pas ce qu'ils demandent on nous envoie en Haïti pour être mis en prison. »

Je ne pus répondre franchement à Ti Memenne ; ce n'était pas l'affaire d'un sergent de fusilier marin de l'occupation américaine, ou d'un lieutenant de gendarmerie de Haïti, de dire à une grande dame, « *grande habitante* » de La Gonave,



qu'elle ne devrait pas payer ses impôts aux autorités légales, parce que c'étaient des voleurs !

Mais je décidai de répondre à ses questions d'une autre façon avant longtemps. Pendant quatre jours, l'habitation de Ti Memenne fut mon bureau ; elle avait arrangé une hutte dans laquelle elle m'avait logé d'abord ; elle y avait mis même une table pour me servir d'écrivoire ; cela devait être dorénavant ma maison quand je serais dans le voisinage de Carrefour. Elle avait dit aussi au peuple du voisinage et à quelques autres royaumes des sociétés Congo que j'étais leur ami, et que j'avais le droit de donner des ordres, plus que le juge de paix, ou le séquestre ; que tout ce que je commanderais avait son assentiment, et qu'elle serait mécontente et considérerait comme une infraction aux règles des sociétés si l'on me désobéissait.

Bien qu'elle ne me l'eût dit elle-même, je sus que bon nombre de pauvres diables furent rossés royalement de ses puissantes mains pendant mon séjour à Carrefour, parce qu'ils avaient fait des erreurs dans les commissions que je leur avais données à faire, ou parce qu'ils n'avaient pas donné l'information que je leur avais demandée. J'eus connaissance de ces châtiments presque aussitôt, parce que les coupables étaient déprimés, faisaient des excuses et donnaient des explications, que je ne leur demandais pas.

J'en parlai à Ti Memenne :

« Ça m'étonne », lui dis-je un jour après le repas du soir, « qu'une femme aussi aimable et aussi bonne que vous puisse battre ses sujets, jusqu'à ce qu'ils soient ankylosés, parce qu'ils ont fait quelque chose de déplaisant à un ami ? » Ti Memenne sourit gracieusement, comme elle le faisait toujours quand j'étais courtois avec elle, puis elle fronça ses sourcils.

« Les sujets d'une reine ne sont-ils pas aussi ses enfants ? » demanda-t-elle. « Ne me firent-ils pas leur reine ? S'ils ne veulent pas être mes enfants, qu'ils aient une réunion et qu'ils nomment une autre reine. »

Suivant l'explication qu'elle m'avait donnée sur les raisons pour lesquelles son peuple de La Gonave était indifférent au

gouvernement haïtien qui ne représentait pas seulement la vraie autorité sur eux, mais qui était aussi propriétaire de chaque morceau de terre sur leur île, je commençai une enquête. D'abord, je trouvai que les fermes et les jardins qui étaient labourés par des personnes n'appartenant pas aux sociétés Congo ne florissaient pas autant que les jardins qui étaient travaillés par le système communal ; dans ces jardins-là, envahis par des herbes, je trouvai des hommes et des femmes travaillant péniblement et sans but avec une binette et une machette.

Il n'y avait pas d'enclos autour pour empêcher le bétail égaré d'y pénétrer ; il broutait donc toutes les pousses tendres de la récolte naissante. Le contraste entre ces jardins et ceux que je voyais travaillés par des bandes d'indigènes marchant au son des tambours avec les drapeaux des sociétés était aussi grand que celui du jour et de la nuit. Il n'y avait pas d'herbe dans ces jardins, il y avait des barrières autour des terrains qui avaient besoin de protection et les travailleurs n'étaient pas nonchalants, mais alertes et presque gais. Pourtant, j'appris que les percepteurs d'impôts prenaient à ces fermiers autant qu'ils prenaient à ceux qui appartenaient aux sociétés, même plus quelquefois ; car les sociétés, par leur nombre, pouvaient réclamer contre une surcharge d'une façon collective et qui était bénéficiaire pour tous. La différence, dans la perception des impôts des deux classes était ainsi mentionnée : au pauvre fermier qui travaillait seul les percepteurs prenaient tout ce qu'il avait et quelquefois le renvoyait de sa ferme, après avoir pris toutes ses récoltes comme paiement d'impôts arriérés. Au fermier collectif, ils prenaient tout ce qu'ils pouvaient arracher à la résistance combinée de la société. Ti Memenne m'expliqua que c'était pour la plupart de la faute de ceux qui n'appartenaient pas aux sociétés. Quelques-uns étaient si éloignés que ce n'était pas pratique pour eux d'en faire partie ; ceux qui étaient dans cette situation devaient former une société, même si elle n'était composée que de deux ou trois familles. Avec du bon sens, celles-ci se rendraient compte que leur société augmenterait à mesure que d'autres familles emménageraient dans leur région et



ainsi, tous en tireraient des avantages. Quant à ceux qui habitaient dans les limites de la société et qui n'en faisaient pas partie, c'était ou des gens trop stupides, ou des égoïstes qui ne voyaient pas l'avantage d'un travail coopératif, ou bien des gens qui avaient été expulsés à cause de leur paresse ou pour le crime le plus honni en Haïti : le vol.

Mais Ti Memenne disait que même la paresse et même le vol seraient pardonnés s'il y avait des marques de repentir. Je savais, par mes dix ans d'expérience, que ceci était vrai de tous les indigènes.

Aucun crime, même le plus grand, n'est impardonnable ; un voleur qui ne change pas et qui continue à voler est menacé de subir le même sort qu'un chien enragé.

Le vol est plus haï que le meurtre parmi les Nègres ; le meurtre est un crime passionnel, un égarement déplorable, mais quelque chose qui dépend du contrôle du bon Dieu seulement, et non pas de celui de l'homme, à moins que ce ne soit un **crime** pour voler ; je ne me rappelle pas avoir entendu parler d'un meurtre pour vol tout le temps que je suis resté à La Gonave.

Après que j'eus fait quelques courtes inspections chez Ti Memenne, elle envoya chercher quelques membres des sociétés pour venir me conter leurs déboires avec les percepteurs.

Un homme qui possédait un jardin où j'ai vu quelques arbres fruitiers vint me trouver. Je lui demandai pourquoi il n'en plantait pas davantage, et tout de suite il devint réticent pour me répondre ; il ne pouvait s'en procurer d'autres, ceux qu'il avait n'étaient pas productifs, les travailleurs ne connaissaient pas grand'chose à la plantation des arbres, aux soins, à la récolte des fruits ! Alors, il était obligé de faire tout le travail lui-même.

Quand j'en parlai à Ti Memenne, elle fit appeler l'homme de nouveau, et il fut plus bavard : si on plante trop d'arbres fruitiers, dit-il, la ferme devient plus productive, en dehors de toute proportion avec sa grandeur ; or, pour les impôts, une ferme n'est pas imposée suivant la valeur de ses produits, mais suivant son étendue, du moins c'est la loi. Quand on

plante des arbres fruitiers et qu'ils produisent abondamment, le séquestre et le percepteur apparaissent et expulsent le locataire ; le fermier n'a pas de bail, il a l'usufruit de la ferme tant que le séquestre le lui permet ; celui qui donne trop de plus-value à sa ferme est expulsé, et la ferme est cédée à un nouveau locataire qui a payé largement le séquestre et lui a sans doute promis des paiements plus élevés.

Ti Memenne m'amena huit ou dix paysans, *gros nègres*, tous intelligents mais timides, qui me racontèrent la même chose. Elle m'amena ensuite deux autres paysans qui me dirent qu'ils avaient payé le séquestre pour avoir des fermes sur lesquelles d'autres avaient cultivé des vergers.

En quatre jours, j'acquis assez de connaissances pour retourner à Anse-à-Galets et étudier un plan pour la protection de ce peuple.

Cette espèce de persécution officielle me semblait être aussi cruelle et dangereuse aux indigènes de La Gonave que les pillages des Cacos l'étaient aux fermiers et aux travailleurs paisibles de Haïti. D'un côté les ennuis de La Gonave étaient pires, car ils détruisaient la confiance du peuple en leur gouvernement.

Les Cacos étaient des rebelles, tandis que les voleurs de La Gonave étaient des appointés du gouvernement, envoyés de Port-au-Prince.

Peu de temps après mon retour à Anse-à-Galets, j'envoyai chercher Constant Polynice, mon premier guide à travers l'île ; je sentais qu'il pouvait m'aider à éclaircir certains faits obscurs.

Polynice ne s'occupait plus des impôts depuis des années ; il cultivait maintenant sa plantation de « Dernière Marque », dans la région de Grande-Source, à quelques milles seulement de Carrefour.

Il n'était pas chez lui pendant mon séjour chez Ti Memenne.

Entre les saisons des travaux de culture, Polynice était un grand voyageur, et cela se comprend, vu son enthousiasme pour les combats de coqs ; il les suivait d'un bout à l'autre de Haïti.

Dès qu'il revint à La Gonave, j'eus sa visite ; il me raconta



qu'il n'avait jamais pu savoir au juste les sommes que les percepteurs et les séquestres envoyaient à Port-au-Prince avec leurs rapports ; mais il savait que ceux-ci avaient ramassé des sommes considérables ; il était persuadé que les percepteurs prétendaient dans leurs rapports que le gouvernement leur devait de l'argent pour leurs services et leurs frais, au-dessus de ce qu'ils avaient perçu. Polynice put me donner des noms et me citer des chiffres ; il m'assura aussi qu'un séquestre, après être resté à La Gonave deux ans, se dirigea ensuite directement sur Paris, où il vivait à l'aise pour toujours.

Avec tous ces faits tablés et en ordre, j'allai à Port-au-Prince pour faire un rapport au quartier général de la gendarmerie ; je me doutais de la façon dont il serait accueilli ; rien n'était plus certain qu'il ne serait pas envoyé au quartier général de l'Occupation, pour servir au gouvernement haïtien de base de réforme. Comme je m'y attendais, on me dit que j'outrepassais mon devoir, qui était militaire et non politique ; que les troubles des indigènes et leurs disputes avec les fonctionnaires civils n'étaient pas mon affaire, à moins qu'il ne s'agisse d'un attentat à la paix ou à moins que je ne sois appelé à renforcer l'autorité des officiers de la loi.

Mes rapports sur les sociétés Congo montraient que je passais mes loisirs de façon intéressante, et comme mes prédécesseurs l'avaient dit : il y avait beaucoup de loisirs !

Je suggérai qu'il était de mon devoir de découvrir et d'arrêter les voleurs, si le gouvernement et les concessionnaires du Syndicat de La Gonave étaient volés, mais il fallait que j'obtienne l'autorisation de regarder les rapports précédents des percepteurs et des séquestres, et de contrôler leurs comptes courants, sinon il m'était impossible d'avoir des preuves contre eux.

La gendarmerie n'avait aucune autorité sur les fonctionnaires civils ; je le savais bien ; mais je demandai la permission d'aller voir W.-W. Cumberland, un des cinq officiels du traité, qui avait le contrôle absolu de toutes les finances de Haïti. J'envisageai son aide, et je voulais savoir s'il pensait qu'une

enquête criminelle fût utile. J'obtins la permission demandée d'aller voir le D<sup>r</sup> Cumberland.

Impossible de savoir si ce conseiller financier était plus amusé qu'irrité de ma visite ; il me posa beaucoup de questions, rit quelque peu, et se servit d'un langage assez fort. Il avait la réputation de n'avoir pas une haute idée de la capacité des Haïtiens pour les progrès de l'industrie et il n'avait pas une grande foi en leur honnêteté. Je vis que mon histoire ne le surprenait ni ne l'intéressait guère ; néanmoins, il me remercia de mon rapport et me dit qu'il s'occuperait de l'affaire et me ferait savoir si l'on pouvait y donner suite.

Je rentrai assez découragé de n'avoir pu obtenir aide et secours pour le peuple de La Gonave qui avait confiance en moi. Je projetai d'étendre mon autorité et de surveiller autant que je le pourrais les fonctionnaires officiels du gouvernement dans mon district. S'il ne m'était pas possible de les vaincre, je pourrais au moins les ennuyer et les mettre dans l'embarras par mes réponses à leurs plaintes. Je n'eus aucune idée du trouble que ma visite au D<sup>r</sup> Cumberland allait occasionner, encore moins des sentiments de sympathie que je lui avais inspirés et qui devaient m'aider à gagner davantage encore l'amitié de ce peuple, tout le temps que je resterais dans l'île.

## V

### ORDRES DU QUARTIER GÉNÉRAL.

Six semaines environ après ma visite décourageante au quartier général de la gendarmerie et au D<sup>r</sup> Cumberland, le courrier m'apportait une grosse enveloppe officielle de dimensions impressionnantes.

Avec un soupir de résignation, je l'ouvris et mis le contenu sur mon bureau ; deux minutes plus tard je me retenais de faire une danse du Congo jusque dans la rue ! J'appelai Wilcox, qui connaissait mon état d'esprit et ce que j'avais souffert. En substance, le lieutenant Wirkus de la gendarmerie



de Haïti était nommé percepteur des impôts et séquestre pour le sous-district de La Gonave, en plus de ses fonctions militaires. Le lieutenant Wirkus devait entrer en fonction immédiatement, présenter aux fonctionnaires leur avis de renvoi, prendre tous les livres de compte, tous les reçus, toutes les correspondances et déposer au greffe tout l'argent en possession des fonctionnaires.

Les nouvelles se répandent vite en Haïti. Je savais qu'il fallait que j'agisse promptement ; je ne pouvais entrevoir, cela dépassait mon imagination, que quelqu'un à La Gonave pût avoir eu connaissance de ce que l'enveloppe contenait, mais j'avais été en Haïti assez longtemps pour savoir que c'était tout de même possible.

Sans perdre une minute, même pour compléter ma toilette officielle, j'allai chez le séquestre, un nommé La Forrest ; j'arrivai trop tard, il n'était plus chez lui ; et lorsque sa famille alla le chercher, d'une façon débonnaire, mais non sans quelques signes de hâte et d'agitation, il me dit qu'il n'avait pas d'archives et qu'il détenait fort peu d'argent, seulement une réserve de perception qui devait servir à payer les frais du mois en cours.

Sous prétexte de l'aider à trouver les archives manquantes, je perquisitionnai dans la maison. Il était apparent qu'il y avait eu récemment un bouleversement de tous les papiers. Je pris l'argent (quelques centaines de gourdes) et je déclarai que je verrais plus tard pour le remboursement de ses frais courants.

Puis j'allai chez le percepteur ; le résultat fut identique, mais celui-ci fut plus troublé et plus indigné lorsqu'il lut l'ordre le démettant de ses fonctions.

Le salaire de séquestre était de 1.000 gourdes par mois. Pour les frais de chacun de ses voyages dans l'intérieur de l'île il était supposé toucher cinquante gourdes, près de dix dollars. Rarement il fit plus de deux voyages par semaine ; mais il fit des demandes pour quatre, et quelquefois pour six. De plus, il avait l'autorisation d'employer des assistants et des aides ; ceux-ci étaient presque toujours des amis qu'il faisait venir de Haïti pour mener une vie facile et aisée. Ces

aides recevaient des commissions sur le paiement des perceptions, et des indemnités de déplacements.

Lorsque j'eus fini de relever tous les fonds des différents percepteurs-adjoints, je trouvai que j'étais en possession de près de 10.000 gourdes.

Si les percepteurs n'avaient pas été pris au dépourvu (les chefs ne le furent pas) je n'aurais rien trouvé.

Mais, quand je vis de nouveau le Dr Cumberland, après que je lui eus remis ces deux mille dollars, je sus que c'était tout ce que la République de Haiti et les concessionnaires avaient jamais reçu en vingt ans !

Ma perception pour la première année fut de 50.000 gourdes et quand je quittai l'île en 1929 j'avais versé plus de 200.000 gourdes.

Pourtant, j'avais réduit de beaucoup les impôts au-dessous de ceux de mes prédécesseurs, et j'avais payé tous les frais et salaires des indigènes que j'employais. Les impôts de quelques fermiers durent être augmentés. Ces hommes avaient offert des pots-de-vin aux percepteurs pour payer moins que leur dû. Je n'ai jamais su comment ces percepteurs indigènes manigançaient cette histoire de pots-de-vin, mais c'est la ruse usuelle du politicien malhonnête.

L'impôt était raisonnable à dix gourdes (deux dollars) par an pour chaque carreau (environ 130 ares de terre) que le paysan avait à cultiver. Pour chaque cheval ou vache, l'impôt était de un dollar par an, pour des bourriques, 60 cents par an, et pour les chèvres et les cochons, 20 cents par an.

Je trouvai un certain nombre de souches dans les livres des aides-percepteurs : celles-ci démontraient que de nombreux « gros Nègres » recevaient des reçus pour avoir payé pour six carreaux alors qu'ils en cultivaient de dix à cinquante. Les livres de l'aide-percepteur montraient des rentrées correspondantes indiquant que l'impôt sur trois carreaux seulement était envoyé au chef percepteur.

C'était du travail maladroit, mais pas plus maladroit que celui des fondés de pouvoir ; ceux-ci tourmentaient les fonctionnaires sous la menace de les dénoncer à Port-au-Prince,



et tourmentaient les paysans également en se posant comme leurs défenseurs, mais ils retenaient pour leurs frais tout ce qu'ils recouvraient des percepteurs injustes.

Il y avait une autre forme d'oppression employée par les séquestres et leurs délégués : « Notre ferme donne de moins en moins à chaque récolte », disaient les travailleurs en se plaignant, quand certains amis des séquestres s'installaient près d'eux. « Nous avons payé l'année dernière des impôts sur six carreaux ; cette année juste avant la moisson nous avons payé pareille somme sur la même étendue de terre, mais quand la moisson est venue, nos voisins ont pris presque la moitié de la récolte, sous prétexte qu'ils avaient loué la terre au séquestre depuis que nous avons ensemencé nos prés ; par conséquent, le bénéfice des récoltes de cette année leur appartient. Nous allâmes chez le séquestre ; il nous apprit que ces gens disaient vrai : qu'effectivement, ces terres ensemencées avaient été louées à d'autres locataires !

Des plaintes étaient portées particulièrement contre deux hommes, Alliance Laurent et Octave Toussaint. Je les interrogeai et, comme il leur était impossible de se justifier, je les mis en prison, et je leur repris ce que je pus des récoltes volées. Je confisquai leurs animaux et donnai le montant de leur vente aux locataires lésés des jardins.

Après six mois de prison aux travaux forcés, les deux hommes devinrent impudents et menaçants ; ils devaient faire valoir leurs droits à Port-au-Prince ; aussi je les exilai de La Gonave et leur dis d'aller se faire pendre à Port-au-Prince ; je leur interdis aussi de revenir à La Gonave avant six mois.

Au terme de son exil, Octave vint me supplier de l'autoriser à rentrer de nouveau dans sa ferme, et il me promit de ne pas empiéter sur la propriété d'autrui ; il m'avoua aussi qu'il avait fait des démarches pour faire lever sa condamnation, mais qu'elles n'avaient pas abouti. Je le renvoyai à son jardin et lui déclarai fermement que tant que je serais à La Gonave, il payerait les impôts intégralement pour tout le territoire qu'il occupait, pour chaque animal qu'il possédait, sans

aucun rabais pour les mauvaises saisons, ni pour les accidents survenus aux bêtes.

L'autre type, Laurent, de caractère rancunier, ne fit pas de nouveau rapport chez moi. J'appris qu'il pêchait à Petite-Gonave, une petite île de l'autre côté de La Gonave. Son temps d'exil était terminé, mais comme il avait omis de faire sa déclaration, je le fis arrêter et incarcérer de nouveau ; je lui expliquai que je l'avais fait arrêter uniquement pour lui prouver, une fois pour toutes, qu'il ne pouvait pas se cacher de moi, ni se payer ma tête ; puis je le renvoyai à Point-à-Raquette, pour cultiver son jardin.

De ce moment-là, Laurent et Toussaint devinrent, paraît-il, des citoyens sérieux ; je sus qu'ils allaient chez leurs voisins pour leur conseiller de marcher droit s'ils voulaient éviter mes foudres. Lorsque je passais sur la route, ils sortaient toujours de leur jardin pour me regarder ; je leur serrais toujours la main, leur demandant des nouvelles de leur famille et s'ils avaient des « plaintes à formuler contre leurs voisins ». Ils riaient de façon penaude : « Mais non, tout va très bien », disaient-ils.

Au début de 1926, je fus avisé par de bons amis que dans plusieurs endroits de l'île, Wacking, le juge de paix, essayait de persuader le peuple que ma perception des loyers et des impôts était illégale ; il conseillait à tout le monde de ne pas me payer.

Je réunis des preuves verbales sur les manœuvres de Wacking ; il y en avait au moins une douzaine. Bien que je fusse séquestre, percepteur, conseiller communal, et le premier blanc qui eût jamais tenu ces fonctions dans l'île de La Gonave, je n'avais pas d'autorité sur le juge de paix, à moins qu'il ne troublât la tranquillité publique. Je ne pouvais que le confondre. Pour porter plainte contre lui à Port-au-Prince, il était nécessaire d'avoir des témoignages écrits, et de faire jurer mes témoins. Il leur était facile de venir à moi comme amis pour me prévenir de ce qui se passait, mais, ce fut moins facile lorsqu'il s'agit de leur faire signer des témoignages jurés. Ceci pouvait appeler sur eux les foudres du juge de paix, avec sa puissance illimitée de persécution.



En plus de cela, je savais la lenteur avec laquelle le quartier général de gendarmerie s'occuperait d'une affaire d'administration civile qui amènerait des plaintes au haut commissaire par des politiciens de Port-au-Prince.

Le D<sup>r</sup> Cumberland, qui avait bouleversé dans l'île tout le système de corruption politique des percepteurs d'impôts me parut, dans la circonstance, un très bon ami à visiter officieusement.

J'allai donc à Port-au-Prince et lui expliquai le but de ma visite. Il était bien entendu entre nous que je ne faisais pas de rapport officiel, mais à mes fonctions militaires s'ajoutaient quelques devoirs civils, j'avais besoin de conseils. Le D<sup>r</sup> Cumberland n'eut l'air que vaguement intéressé jusqu'à ce que je lui parle de l'intervention de Wacking qui avait suspendu les perceptions pour la période d'un mois. Alors il s'emporta et prit des notes sur l'heure avec la rapidité de la parole. J'essayai de lui expliquer que si Wacking était rappelé, ce serait très favorable pour l'intérêt de La Gonave et pour les revenus du gouvernement ; surtout si un résident qualifié de l'île était nommé à sa place ; mais le D<sup>r</sup> Cumberland était trop agité pour écouter ma suggestion.

Je retournai à La Gonave, convaincu que quelque chose allait arriver à Wacking. En effet, au bout de quelques jours, Wacking était rappelé et son remplaçant arrivait de Port-au-Prince.

Il ne me restait qu'à attendre les événements ! Ce type de fonctionnaire est un type qui se pend lui-même, si on lui donne six mois pour trouver une corde. Le nouveau juge de paix me facilita non seulement son renvoi d'office, mais il fournit un motif souhaité depuis longtemps, celui de renvoyer à Port-au-Prince notre pestiféré Ulric Lubeau, président de la commission communale, une autre punaise de Port-au-Prince.

Lubeau avait l'habitude de s'approprier toutes les chèvres, les cochons, et même les chevaux et les vaches qui étaient retenus par la police rurale pour avoir saccagé les jardins privés. Ces animaux étaient censés être gardés dans la fourrière communale, jusqu'à ce que les propriétaires payent une

somme modique à Lubeau. Ce dernier était autorisé à les vendre après un certain temps ; il s'arrangeait avec le juge de paix, qui faisait un faux certificat de vente.

Lubeau envoyait alors les animaux en Haïti, et en obtenait un bon prix au marché de Port-au-Prince, au lieu d'envoyer par mon intermédiaire les rapports sur leur détention et leur confiscation : ce qui aurait été régulier.

Les deux compères commirent une grave erreur : Lubeau envoya comme cadeau un très beau cheval blanc de La Gonave au préfet de police de Port-au-Prince. Ce dernier qui avait favorisé la nomination de Lubeau, était certain que Lubeau était un honnête homme et non un voleur de chevaux ! Il ne pouvait avoir de doute à ce sujet. Il accepta le cheval ; celui-ci était la propriété de mon avisé et impitoyable petit ami, Polynice! Cherchant partout, dans le district de Grande-Source, son petit cheval favori, Polynice apprit qu'il avait été vu par un homme de la police rurale et mené à la fourrière à Anse-à-Galets.

Polynice vint tout de suite à Anse-à-Galets me voir ; il arriva lorsque j'étais en Haïti ; il était suffisamment à l'aise dans mon bureau pour vérifier lui-même qu'aucun rapport ne m'était parvenu sur la détention de son cheval à la fourrière. Il alla donc voir Lubeau et le juge de paix ; ceux-ci n'avaient pas eu encore le temps de faire de faux papiers et ne purent donner aucune explication à Polynice, qui décida d'aller chercher le batelier à qui le cheval avait été confié pour être transporté à Port-au-Prince.

Le batelier lui apprit que beaucoup d'autres groupes d'animaux avaient été vendus à Port-au-Prince par Lubeau. Polynice vint directement à Port-au-Prince réclamer son cheval ; nous nous rencontrâmes et nous pûmes reconstituer les papiers falsifiés pour les autres animaux volés.

Lubeau retourna avec le juge de paix à l'endroit d'où ils étaient venus ! La nomination, sur ma recommandation, de Jules Narcisse, le meunier du ravin, comme président de la Commission communale, et de Jules Delagrang, natif aussi de La Gonave, qui fut nommé juge de paix, fut un événement plus important que le renvoi de Lubeau et du juge de paix.



Les devoirs officiels de Narcisse comprenaient la surveillance des impôts du village, qui doublèrent dès la première année qu'il fut en fonction ; le peuple déclara même qu'il leur prenait moins qu'aucun de ses prédécesseurs.

A partir de ce temps, je pus circuler à cheval à travers l'île seul, explorant un peu partout ; plus tard ces explorations devinrent des tournées de visite, j'étais sûr que je pouvais apporter des améliorations dans l'île de La Gonave avec l'aide amicale du peuple, et ma connaissance croissante de sa mentalité que jamais personne n'avait songé à étudier. J'avais les coudées assez libres vu la difficulté de communications entre l'île et Haïti.

Dès que j'eus commencé à montrer au peuple comment un blanc pouvait les aider à vivre mieux et plus heureux, sans avoir à intervenir dans leurs coutumes, je regrettai la position isolée de mon île, et je regrettai davantage encore de ne pouvoir la montrer comme modèle.

Au début de mes fonctions de commandant, la gendarmerie m'avait octroyé un vieux canot automobile poussif ; c'était très nécessaire pour faire des voyages d'inspection dans les villages de la côte ; la route par mer était plus directe que par les pistes sur terre et, de plus, je pouvais arriver au village de manière inattendue, chose que je ne pouvais faire par terre. Je pouvais aller à Port-au-Prince avec le canot en six heures environ, si le temps le permettait, et si le moteur fonctionnait bien. Cette façon de communiquer avec Haïti était meilleure que par voilier, mais inutile si j'étais malade ou dans l'incapacité de circuler.

Par le capitaine Pressley, du champ d'aviation à Port-au-Prince, j'obtins la permission de prendre avec moi deux pigeons voyageurs à Anse-à-Galèts, chaque fois que j'allais à Port-au-Prince.

Je gardai ceux-ci pour des messages en cas d'urgence ; en les utilisant je pouvais transmettre un message au quartier général en cinquante minutes.

Souvent des avions des fusiliers marins passaient au-dessus de l'île. Bien qu'il n'y eût pas de terrain d'atterrissage pour eux ; quelquefois j'envoyais un pigeon pour avoir des four-

nitures d'urgence ou des médicaments nécessaires à Wilcox ; ceux-ci étaient portés par un avion qui les faisait tomber sur la plage près de nous. Grâce à ces visites aériennes, je contractai plusieurs amitiés dans le corps d'aviation. A partir de ce moment-là, je m'informai de ce qui serait nécessaire pour un terrain d'atterrissage ; on me dit qu'une plage de sable bien déblayée à proximité de la mer, comme j'avais à Anse-à-Galets, serait excellente si toutefois je pouvais trouver un espace d'un demi-mille environ de longueur et un huitième de mille de largeur. On me promit qu'on viendrait me voir de temps à autre.

Quarante hommes se mirent à l'œuvre pour nettoyer le sol ; et, en deux mois j'avais un champ d'atterrissage. Il avait trois mille pieds de long et près de huit cents pieds de large. Je donnai mes instructions aux gendarmes pour qu'ils empêchent les animaux et les villageois d'en approcher. J'envoyai un mot aux officiers du camp d'aviation pour qu'ils viennent voir ce que j'avais apprêté pour eux.

Une heure et demie après que j'eus envoyé le pigeon avec l'invitation, je vis apparaître, sur la baie, un grand D H de Port-au-Prince ; il fit un grand cercle autour d'Anse-à-Galets, et vint doucement se poser. L'officier aviateur sauta de la machine et fut enthousiasmé par le champ d'atterrissage qui, d'après lui, était le meilleur de Haïti.

Après cela, des centaines d'atterrissages se succédèrent sur le champ ; les officiers d'aviation emmenèrent leurs amis ; les messages officiels venaient par avion ; il m'était possible d'aller à Port-au-Prince faire mes courses à la gendarmerie et d'être de retour à Anse-à-Galets en deux heures. De plus, je pouvais fréquemment faire des randonnées sur tout Haïti et voir ce qui se passait dans les régions autres que la mienne. Je n'étais pas sur l'île depuis six mois, que déjà bon nombre d'officiers de la gendarmerie et du corps de la Marine venaient passer à La Gonave leur week end pour la chasse et la pêche.

J'étais très heureux qu'ils voient par eux-mêmes ce qu'un homme peut faire lorsqu'on lui laisse l'initiative pour diriger un peuple.



## VI

## MON AMI, POLYNICE, EST NOMMÉ.

Lorsqu'à mes fonctions de commandant de la gendarmerie vinrent soudain s'ajouter celles d'administrateur civil de La Gonave, le résultat de mes démarches était enfin atteint. J'avoue que j'étais un peu embarrassé. Ce que je sollicitais, c'était la désignation d'indigènes notoires de La Gonave ayant la confiance de leurs voisins, et non la nomination d'hommes de bric et de broc de la politique de Port-au-Prince ; mais personnellement, je n'ambitionnais pas ce poste.

En examinant en quoi consistaient mes nouvelles fonctions, je découvris que j'avais le droit de m'adjoindre des délégués pour la perception des impôts et des séquestres. Je pensai donc tout de suite à Deluy, mon ex-sergent de gendarmerie à L'Arcahaie ; il était maintenant retiré à La Gonave ; je trouvai bon de l'appeler près de moi. Naturellement, je ne pus nommer Ti Memenne comme percepteur d'impôts ! Mais, je la consultai sur les hommes que j'avais en vue comme collaborateurs.

« Constant Polynice est, entre tous, l'homme qui convient pour endosser toutes sortes de responsabilités, me dit Ti Memenne ; je n'en connais pas de meilleur, de plus honnête, de plus énergique et de plus avisé que lui, si toutefois il parvient à réfréner son ardeur à fréquenter les combats de coqs. » Cependant, Ti Memenne était perplexe, elle se demandait si je parviendrais à persuader Polynice d'accepter cette nomination ; sa ferme l'occupait beaucoup ; et il avait, en outre, contre lui, sa récente affaire d'emprisonnement pour meurtre.

L'accusation de meurtre était basée sur un motif qui aurait dû rapporter à Polynice honneur et médaille ; mais, au contraire, le résultat fut des mois d'incarcération et sa ruine

provoquée par des fondés de pouvoir qui lui mangèrent ses dernières économies, avant qu'il ne sorte de prison. La malheureuse affaire s'était passée pendant que Polynice était percepteur d'impôts. Il était en très mauvais termes avec le séquestre et les politiciens teneurs d'office auxquels son sens du devoir et son énergie ne plaisaient guère. Polynice avait découvert qu'un fermier payait pour la location de cinq carreaux de terre, alors que visiblement il avait une étendue de près de cinquante carreaux. Il offrit d'arranger les choses, en acceptant, pour un an, une location de vingt carreaux. C'était équitable. Mais le paysan, qui était en très bons termes avec les hommes politiques, refusa l'arrangement. Polynice déclara que si ce qu'il proposait n'était pas accepté, il ferait faire une expertise officielle et exigerait le paiement de location intégral de toute la terre expertisée.

Le paysan organisa une émeute, et pendant celle-ci, un fusil fut arraché des mains d'un gendarme envoyé pour protéger Polynice et l'expert. Avec ce fusil, un membre tira et tua le frère de Polynice. Celui-ci, sans perdre une seconde, se précipita sur les traces de l'émeutier et le tua net, ainsi que deux autres qui le pourchassaient avec des machettes.

Au lieu de reconnaître en Polynice un brave et honnête défenseur du gouvernement, cette affaire le mit en mauvaise posture dans la politique ; on le fit passer pour un bandit essayant de tout terroriser sur son chemin, et sa disgrâce civile et politique s'ensuivit. Polynice était un petit homme fier ; j'étais sûr qu'il n'aurait pas peur d'accepter le poste de percepteur, d'autant mieux que sa grande ferme à Dernière Marque commençait, pécuniairement, à le rendre, de nouveau, indépendant.

Deluy connaissait Polynice encore mieux que Ti Memenne ; ils étaient des amis d'enfance. Je lui confiai mes intentions à l'égard de Polynice, en ajoutant qu'il me paraissait avoir toutes les qualités requises pour faire un percepteur d'impôts idéal. Deluy fut du même avis que moi.

« Il n'y a qu'un ennui, me dit-il, c'est le caractère orgueilleux de Constant ; il est plus fier que le meilleur coq qu'il ait jamais mis dans une arène ! S'il pense que c'est pour



lui rendre l'estime de la commune, il refusera, mais, au contraire, s'il croit que vous avez réellement besoin de lui, en raison de son honnêteté et de ses compétences, il acceptera sûrement. Il sera même le Nègre le plus heureux de tout Haïti. »

C'était un cas qui demandait presque une étude diplomatique et une « soigneuse attaque du problème », comme on dit dans les manuels de la Marine. Je n'avais aucune hâte ; je pouvais attendre l'instant opportun pour entreprendre Polynice dans un moment de bonne humeur ; et, entre temps, Deluy pourrait faire marcher les affaires.

A cette époque, je m'étais arrangé pour pouvoir séjourner sur n'importe quel point de La Gonave. Pas plus à Picmi qu'à Carrefour, ou dans les autres villages, je n'avais de huttes réservées pour moi, mais dans chacune d'elles j'avais un lit pliant, un bassin en émail, deux seaux galvanisés et d'autres objets plus ou moins nécessaires à un relatif confort pour un civilisé, mais plutôt encombrants, lorsque je voyageais seul.

De même qu'en Haïti je n'eus jamais, sous ma surveillance, un prisonnier qui ait essayé de s'enfuir, qu'il fût prisonnier sur parole ou non, de même je n'ai jamais perdu une seule boîte d'allumettes pour l'avoir laissée dans un de mes quartiers provisoires ; huttes sans serrures que je ne visitais qu'à des intervalles de temps très espacés. Je n'assurerais pas qu'on ne s'en soit pas servi pendant mon absence, oh ! non, je ne prétends pas cela.

Le Haïtien n'est pas un ange noir, il est seulement un enfant, généralement aimable et toujours joueur. Polynice le Fier, était mon seul ami à La Gonave qui n'eût pas toléré que je meuble mes quartiers dans sa plantation. Quand j'allai à Dernière Marque, il y eut une petite altercation amicale pour me donner la chambre dans laquelle il reposait généralement avec sa femme non légitime, Julie.

Polynice avait sa femme légitime à Haïti, il en parlait rarement, à moins d'avoir bu quelques verres de clairin.

La chambre principale de la maison de Polynice se composait d'un lit d'acajou, à quatre colonnes ; le seul que j'aie

jamais vu en Haïti. Il n'y eut rien à faire, il me fallut dormir le soir dans cette chambre, et me coucher sur un matelas qui était dur comme s'il avait été couvert de tôle avec de gros écrous comme boutons, entre des draps de fil d'une blancheur de neige. Je ne couchai jamais dans ce lit sans envier Polynice et sa Julie, étendus sur la natte de paille, sur le plancher d'argile cuite de la chambre contiguë. Sauf la chambre à coucher, la résidence de Polynice était presque aussi agréable que celle de l'autre Julie, la reine de Picmi.

Elle était située dans une excavation en forme de cuvette, entourée d'une rangée de montagnes dont le sommet était au moins à dix-huit cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Quand on marchait sur le bord de la crête et qu'on regardait le centre, les maisons de Polynice paraissaient de petits points blancs étincelants au fond d'une vaste coupe verte.

Après ma conversation avec Deluy et Ti Memenne, mon intention, en allant voir Polynice, n'était pas comme je le lui dis de chasser, de me reposer et de voir quelques combats de coqs : le vrai but de ma visite était de l'étudier pour l'entreprendre juste à un de ses moments de bonne humeur, suivant les conseils de Deluy et Ti Memenne.

L'occasion se présenta sans retard le premier matin lorsque je le vis surveiller le chargement de sacs de coton d'une file de bourriques, chargement qui devait aller à Point-à-Raquette pour être expédié à Port-au-Prince. Il m'expliqua que depuis quelque temps il avait acheté, sac par sac, de petits lots de coton pour faire une expédition assez importante et ensuite vendre le tout à un marché de gros en Haïti. Après avoir payé les frais de port, il faisait un bénéfice de quelques cents par sac, mais sur une expédition de cent quatre-vingts sacs, cela lui faisait un bénéfice raisonnable.

Lorsque je sus qu'il payait le port une gourde par sac, je lui démontrai qu'il payait vingt cents le port d'un sac pour un bénéfice de dix cents, et que, s'il possédait un bateau, il pourrait avoir tous les bénéfices, c'est-à-dire trente cents par sac.

Cette suggestion le rendit nerveux, mais après que la file de bourriques fut sur le chemin, au delà de la montagne,



vers la côte, je m'assis près de lui pour déjeuner et pendant un long moment, avec un crayon et un morceau de papier en mains, je lui prouvai que j'avais raison et je le convainquis sans peine.

Il connaissait déjà un bateau qu'il pouvait acheter pour un millier de gourdes, soit deux cents dollars. L'économie qu'il ferait sur le prix de location du bateau lui permettrait en une seule année d'en payer l'achat. Polynice était impulsif ; quand il fut convaincu que j'avais raison et que je lui avais montré la voie d'une nouvelle source de profits, il se leva, me serra les mains avec une dignité cérémonieuse où perçait une réelle émotion ; puis il s'élança vers sa maison et revint ramenant par la main sa jolie Julie à la peau d'or.

Il lui dit que j'étais son ami le meilleur, et le plus sage, et, à ce titre, il lui conseilla en mots plutôt embarrassants pour moi de m'obliger par n'importe quelle faveur que je pourrais désirer d'elle. Tout ce que je pus répondre fut : « je ne l'oublierai pas », ce qui les fit rire tous les deux.

Polynice et moi nous montâmes alors sur nos chevaux et nous fûmes dehors le reste de la journée, pour inspecter sa ferme et le champ voisin qu'il désirait ajouter à son domaine.

Le lendemain était un samedi, et ce jour-là les combats de coqs étaient permis par le code rural. Connaissant Polynice, je m'attendais à n'entendre parler que de coqs, et je ne me trompais pas. Polynice était plutôt inquiet au sujet de ses volatiles.

C'était un piètre lot de combattants : de jolis oiseaux, à l'œil terrible et à l'allure arrogante, mais dont la tenue dans l'arène était inégale et qui manquaient de persistance et d'agressivité.

« Depuis mes ennuis, me dit Polynice, je n'ai pas pu me dessaisir de ces oiseaux paresseux pour les remplacer par d'autres, plus batailleurs ; je suis encore pauvre. Malgré cela, je ne puis perdre l'habitude de jadis lorsque mon coq gagnait toujours ; aussi ça me coûte cher, et après chaque jour de combat, je suis plus pauvre que lorsque le soleil s'est levé, et cela m'attriste vraiment. »

J'avais remarqué, la veille, que les coqs de combat étaient

moroses, attachés à des bâtons en de longues rangées, à l'ombre des bâtiments de ferme. Ils ne montraient de l'animation qu'aux heures des repas. Ils étaient contents de manger ce qui était à leur portée, mais ils ne tiraient pas sur la corde pour voler la nourriture des autres coqs.

« Les parieurs sont en train de vous avoir, dis-je à Polynice, ils vous font perdre votre argent au lieu que vous en retiriez des bénéfices, hein ? »

« C'est vrai, dit-il, maussade, quelquefois, je crois que je ferais mieux de faire une grande fête et de manger tous ces oiseaux gras et paresseux, puis d'attendre que j'aie assez d'argent pour faire un voyage à Cuba, et acheter de vrais combattants. »

« Polynice, dis-je, c'est votre faute ; entraînez-vous jamais vos coqs ? Les aidez-vous jamais à mesurer leurs forces ? »

« Pourquoi ? demand a Polynice, penchant sa tête de côté d'un air soupçonneux, comme un canari marron ! »

« Polynice, dis-je, je suis un fusilier marin : vous en avez assez vu à Haïti pour savoir que les fusiliers marins sont les plus grands combattants du monde. Si vous ne le savez pas, je vous l'apprends. »

« Je l'ai entendu dire », dit Polynice, avec un sourire ironique, mais il devenait curieux et intéressé.

« Mon ami, dis-je, les fusiliers marins ne sont pas nés pour être les plus grands combattants du monde, ils ont appris à l'être et ils ont été entraînés. Nous n'aurions jamais gagné la grande guerre (je disais ceci sans sourciller) si nous avions été attachés à des piquets entre les combats et laissés au repos, nourris trois fois par jour, et ayant une abondante nourriture à notre portée. Polynice, si vous voulez, nous allons faire des fusiliers marins de vos poulets gâtés et ils vont battre le monde ! »

Je blaguais, mais je savais que j'avais raison ; ils n'avaient rien, ces coqs, sauf qu'ils étaient trop bien nourris, paresseux et sans ressort. J'avais vu pas mal de coqs depuis que j'étais en Haïti, et ces oiseaux étaient ce que l'on pouvait trouver de mieux comme choix. L'ennui, c'est que Polynice n'était pas un entraîneur, il avait toute sa vie acheté ses coqs déjà entraînés.



Polynice, doutant toujours de mon sérieux, je lui suggérai de prendre deux oiseaux pour les examiner. Je lui demandai alors (il était un excellent cavalier) s'il ne se sentait pas très fatigué après une première course quand il remontait à cheval après plusieurs semaines de repos ; s'il n'avait pas mal entre les omoplates et dans le dos ? Il m'avoua que oui et me dit aussi que lorsqu'il montait pendant plusieurs jours de rang, il ne sentait plus aucune fatigue. Je lui suggérai donc que la graisse de ses oiseaux pourrait se dissiper avec un peu d'exercice d'entraînement.

« Mais oui ? mais comment ? » dit Polynice d'un air désespéré !

Il faisait noir, maintenant, je pris les deux coqs dans un chai vide, j'en jettai d'abord un puis l'autre jusqu'aux poutres ; ils descendirent avec un grand battement d'ailes. J'expliquai à Polynice que si un coq était jeté en l'air, à la lumière, l'oiseau verrait qu'il n'est qu'à quelques pieds du sol et se laisserait descendre avec un ou deux battements d'ailes, tandis qu'au contraire, dans le noir, il penserait tomber de très haut, battrait des ailes continuellement et, par conséquent, ferait un plus grand effort.

Polynice rit et me serra les mains. « Quoi de plus ? » dit-il.

J'ajoutai : « Quand ils sont nourris, montrez-leur la nourriture, et puis, couvrez-la avec de la litière et même avec du sable ou des détritrus ; faites-les gratter, ainsi leur nourriture leur fera du muscle et non de la graisse. »

Polynice me serra les mains avec effusion, à ce moment, il jubilait ; j'eus peur qu'il n'aille de nouveau à la maison chercher Julie ! mais je risquai le coup : « Ceci n'est pas tout, dis-je. De temps en temps, faites attacher quelques poulettes, juste en dehors de la portée des combattants, et alors chaque oiseau détestera l'autre et apprendra ainsi à détester son semblable jusque dans l'arène. »

Polynice n'attendit pas pour me serrer la main de nouveau, il partit en courant chez lui. Je fus obligé de l'appeler et de le maintenir pour lui dire d'attendre de voir le résultat de l'expérience avant de me montrer trop de gratitude. Comme je l'ai déjà dit, ce n'était pas la peine de presser l'affaire de

sa nomination de percepteur. J'étais bien sûr que d'ici une semaine ou deux, il comprendrait l'intérêt que je lui portais et qu'il serait alors reconnaissant et prêt à accepter mes propositions : j'eus encore raison.

Environ un mois plus tard, Polynice vint à cheval jusque chez moi à Anse-à-Galets. Il portait un costume kaki immaculé avec des jambières de cuir ; il avait un sac de pigeons gras et un autre sac de légumes frais en bandoulière sur sa selle ; il déposa le tout sur le perron et, me serrant les deux mains à la fois :

« Mon ami ! mon ami ! dit-il, je viens vous demander de venir samedi et dimanche pour voir mes braves oiseaux, de vrais Fusiliers Marins ! Vous êtes un prophète, sans doute, les esprits vous disent tous les secrets des dieux ! Le samedi et le dimanche après votre départ, je ne fis battre que les coqs que vous appeliez les déclassés, mais les deux semaines suivantes ! Ah ! que le bon Dieu me soit toujours aussi favorable ! Je n'ai plus perdu une bataille !

« Chaque soir, maintenant, je vais dans le chai avec les coqs, je les jette en l'air dans l'obscurité pour leur faire faire de l'exercice ; tous les jours nous mettons des feuilles de bananiers et de bambou sur leur nourriture pour les faire gratter ! Chaque vendredi, nous attachons les poulettes devant les coqs qui doivent se battre le lendemain, et nous les rendons fous d'amour. Les coqs de Polynice sont devenus un scandale à Point-à-Raquette. La semaine dernière, continua-t-il, des voisins, passant devant chez moi, ont entendu les battements d'ailes, le chant des coqs, le grattement de la litière, ils en ont été mystifiés. Oh, oh ! les entend-on dire : le diable de Polynice ! Il a appris un nouveau charme vaudou pour les coqs de combats ; il invoque des démons qui rendent les coqs fous, les poussent à se battre avec des esprits méchants tous les jours de la semaine pour que le samedi et le dimanche ils puissent nous battre tous. Dimanche prochain, je vais aller à Port-au-Prince avec mes coqs ; il faut que j'aïlle en Haïti avant que ces misérables joueurs ne dévoilent le grand secret que vous m'avez révélé ; car une fois qu'ils seront avisés, je ne pourrai plus tenir de paris. »



Polynice, s'apercevant qu'un rassemblement s'était fait dans la rue et qu'on l'écoutait avec un ahurissement curieux, me serra la main avec la plus grande cérémonie, en me précédant dans mon bureau. Je profitai de l'occasion pour lui demander s'il voulait être mon délégué, percepteur d'impôts, pour quelque temps seulement, jusqu'à ce que je dresse quelqu'un pour ce travail.

« Mon ami, dit-il d'une voix tremblante, je serai percepteur d'impôts pour aussi longtemps que vous le voudrez. Après tout ce que vous avez fait pour moi, j'accepterais d'être le Haut Commissaire Général Russell, si vous me le demandiez ! »

## VII

### POLITIQUE NOIRE.

Il n'est pas toujours bon d'intervenir dans la politique locale en Haïti. Je n'ai jamais eu meilleure preuve du bon sens que renferme le vieux dicton des fusiliers marins : « Ne soyez jamais volontaire ! Le pire viendra assez tôt sans aller le chercher. »

Mais si je ne m'étais pas mêlé un peu de politique, je n'aurais pu aboutir à rien qu'à la continuation de la routine ordinaire : signer des papiers, vérifier les paiements, surveiller les fournitures et faire le gendarme de campagne.

Quand je fis nommer Deluy et Polynice assistants-percepteurs des loyers et des impôts du gouvernement, j'étais absolument sûr « qu'ils ne tourneraient pas mal » ; mais un brouillard épais enveloppait la politique haïtienne, surtout à Port-au-Prince. On ne pouvait se fier à personne. Bien avant que je n'obtienne la nomination de Narcisse et de Delagrang, mon expérience m'avait rendu prudent. Je ne devais pas avoir d'ambition trop élevée, ni trop me fier à ma perspicacité, bien que ma confiance en ces quatre hommes fût justifiée.

Le président de la commission communale, Ulric Lubeau, que j'avais renvoyé à Port-au-Prince à cause de son habitude

irrésistible de voler des animaux à la fourrière pour les vendre ensuite au marché pour son compte personnel ; Lubeau n'aurait pas été président de la commission communale et, comme tel, bien placé pour être un voleur de chevaux et de bétail, s'il n'y avait pas eu un peu de ma faute ; c'était même tout à fait de ma faute.

Cette histoire est même une leçon des tournures étranges que la politique haïtienne peut prendre quelquefois. La loi qui venait de passer quand je pris le commandement de La Gonave exigeait que, pour la première fois, le président de la commission communale fût élu par les électeurs de la commune ; les candidats devaient y résider depuis au moins deux ans.

Lubeau, qui était de Port-au-Prince, et qui avait été nommé dans le bureau, était disqualifié. Il était très triste, je croyais que sa tristesse était due à l'humiliation d'avoir été renvoyé de son poste. Je ne me rendais pas compte qu'il se lamentait de n'avoir plus ses pots-de-vin.

Entre temps, un nommé Alvarez, résidant dans la commune, posa sa candidature. Alvarez n'avait que cinq pieds de hauteur ! Mais c'était un géant de suffisance ; entêté comme une mule, personne ne pouvait lui dire quoi que ce soit.

Lubeau savait que je ne prisais guère Alvarez, petit avocat véreux, qui était orgueilleux, intrigant, ne cherchait qu'à causer des ennuis en essayant de damer le pion aux autres. Je ne pouvais donc prévoir que des ennuis pour moi-même si Alvarez était élu. Je savais que je pouvais raisonner avec Lubeau et j'étais assez naïf de croire que je pouvais le garder honnête. Lubeau me demanda un jour si ce serait un crime de se déclarer candidat contre Alvarez ; je lui assurai le contraire, s'il ne faisait pas de faux témoignage pour sa résidence des deux dernières années. Mais je l'avisai qu'avec la nouvelle loi, tous les candidats devaient être inscrits, sinon il ne serait pas possible de voter pour lui comme président. Des amis d'Alvarez avaient entendu le conseil que j'avais donné à Lubeau. Alvarez en ricana : « Qu'est-ce qu'un blanc savait des lois haïtiennes et des élections ? » Il était inscrit lui-même, mais rien que pour faire éclater mon ignorance, il



ne laisserait pas des candidats de la commission s'inscrire.

Lubeau comprit enfin où je voulais en venir ; chaque nuit il venait s'asseoir sur les marches de la maison, inquiet, tremblant de peur qu'Alvarez ne changeât d'idée. Ce ne fut qu'à cinq heures de l'après-midi, le 31 décembre, que les livres d'inscriptions se fermèrent sans les signatures des candidats d'Alvarez.

Alors, seulement, le froncement de sourcils s'effaça du front de Lubeau, qui alla danser de joie dans la rue. Il revint au bout d'une heure, ivre de clairin, en déclarant qu'il allait maintenant protester au sujet de la nomination d'Alvarez. Il brandissait une bouteille de clairin dans une main et dans l'autre tenait une copie de la nouvelle loi qu'il avait gardée secrètement dans sa blouse pendant tous ces jours pleins d'anxiété. J'essayai de le raisonner, il avait perdu tout contrôle de soi et zigzaguait à travers les rues du village comme une automobile au volant cassé et sans freins !

Pendant les vingt-quatre heures qui suivirent, je fus le centre paisible d'une émeute. Des parlementaires s'agitèrent devant ma porte toute la journée et sous mes fenêtres toute la nuit.

Alvarez vint avec ses amis ; Lubeau fit de même. Je ne pus m'endormir que vers trois heures du matin, après avoir promis à chacun de parler aux deux principaux chefs, dans mon bureau, le lendemain.

Naturellement, tout ce que je pus faire fut de les assurer de ma neutralité ; Lubeau était mon ami depuis longtemps, mais cela n'avait rien à faire avec l'élection ; je connaissais depuis peu Alvarez, mais ça n'enlevait rien à sa compétence pour le poste qu'il briguait. Ils étaient les deux seuls candidats ; chacun déclarait que l'autre était disqualifié ; je souhaitais la réussite au meilleur. Ils partirent à la tête de leurs partisans qui les attendaient dehors ; tous m'applaudirent.

Je dois avouer que je commis la bêtise d'envoyer chercher Lubeau en cachette dès qu'il fit nuit, ce soir-là pour lui dire d'arrêter ses querelles et sa campagne. Une campagne électorale en Haïti entraîne une dépense considérable, comme

partout d'ailleurs ; le gagnant en perspective doit justifier ses droits à gagner en faisant rôtir plus de viande et en versant plus de clairin que son adversaire.

« Mais oui, certainement, acquiesça Lubeau, c'est un procès, non une élection ; pourquoi achèterais-je le cochon, le bœuf et le clairin quand je serai aussi obligé de payer le fondé de pouvoir, quel que soit le résultat des élections. Si je laisse les électeurs aller aux urnes, Alvarez, qui est un homme riche, pour des raisons que seul son confesseur connaît, et ne peut dire, Alvarez, dis-je, peut payer de meilleurs festins que moi ; dans ce cas il sera sûrement élu, et je n'aurai qu'humiliation et pertes d'argent. C'est donc une question d'amour-propre pour moi de faire une campagne contre lui. »

« Vous avez tort, dis-je à Lubeau, ne dépensez pas les économies que vous avez faites pendant vos années de labeur intelligent, pour du clairin, du bœuf, du porc ou des femmes. »

« Non, mon lieutenant, dit Lubeau tristement, je ne peux tout de même pas me laisser appeler lâcheur. »

« Écoutez, ami, dis-je, je n'ai aucun intérêt dans cette élection excepté de veiller à ce que vous ne mettiez pas vos pieds sur la balance pendant que votre ennemi est en train d'en regarder le pointeur. Mais je vous veux du bien, et je voudrais vous voir président de la commission communale ; voulez-vous m'aider à avoir ce plaisir ? »

« Mais oui, dit Lubeau, presque sobre dans l'intensité de son attention, comment ? »

« Laissez Alvarez donner toutes ses fêtes ; laissez-le rôtir toutes ses chèvres et son bœuf, laissez-lui acheter tout le clairin ; laissez-lui inviter toutes les dames pour les danses ; mais vous, allez à toutes ses fêtes, et gavez-vous de ses viandes et de ses gâteaux. Vous aimez le clairin ? Allez à ses meetings et buvez le clairin d'Alvarez au lieu d'en payer vous-même ; amenez-lui vos amis ; dites-leur de voter pour Alvarez ; dites aussi que vous restez dans la lutte par fierté, quoique vous sachiez que vous êtes disqualifié pour n'avoir pas vécu dans la commune pendant deux ans. Prenez les choses aisément et prenez-les en quantité. »



Lubeau me regardait comme un chien confiant qui voudrait bien jouer mais qui ne comprend pas le jeu.

« Imbécile, lui dis-je, il aura le plus de votes. De toutes façons vous ne pouvez pas dépenser autant que lui ; les votes sont donc déjà dirigés contre vous par ceux qui se servent des tranches de viande et vident des coupes de clairin. »

« Oui, mon lieutenant, dit Lubeau, devenant de plus en plus sobre, et ses yeux vitreux se dévoilant comme un rideau, et ensuite ? »

« Si la cour de Port-au-Prince où vous habitez, et où vous avez des amis, décide qu'Alvarez n'est pas honnêtement élu, parce que ses candidats pour la commission n'ont pas été inscrits, et ne sont pas qualifiés pour tenir un poste, alors qui sera président de la commune ? »

« Personne », répondit Lubeau, comme un brillant élève d'école qu'il semblait devenir depuis un moment.

« Alors, comment La Gonave aura-t-elle un président de Commission communale ? » demandai-je à Lubeau ?

Lentement d'abord, et puis avec une avalanche d'impressions différentes, la grande idée glissa dans son cerveau. Il poussa un hurlement tel, que j'eus peur qu'on l'ait entendu à Port-au-Prince !

Il se mit à gambader jusqu'à la porte et partit en sautant.

Il avait fini par comprendre que dans le cas d'une non-élection, le président de la commission communale serait nommé par le Président de Haïti, sur la recommandation du préfet, avec qui il était en meilleurs termes qu'Alvarez. A quel titre était-il en si bons termes avec le préfet, je ne le sus jamais d'une façon très définie, jusqu'à ce que je retrouve un cheval qu'on avait volé à Polynice dans les mains de Lubeau, à la préfecture même, peu de temps après sa nomination.

Une compensation pour moi de m'être mêlé de l'affaire d'Alvarez-Lubeau, même après ma honte de découvrir que Lubeau était pire qu'inutile, fut que j'étais débarrassé d'Alvarez.

Dès que la nomination de Lubeau fut confirmée, un jour qu'il me parlait sous ma véranda, Alvarez, empoisonné

d'envie et de ressentiment, vint à passer et, s'arrêtant devant nous, il défia Lubeau de descendre dans la rue pour se battre avec lui, l'accusant d'être aussi noir de cœur que de peau, l'appelant sournois, sans principes.

Lubeau ricanait : « Allez-vous-en, *moun morne* (bouc de montagne), disait-il, je suis occupé avec le commandant du sous-district, et ne peux m'embêter avec des politiciens à bon marché ! »

« Politicien bon marché, moi ? hurla Alvarez. Qui est à plus bon marché que celui qui mange mon porc, danse avec mes femmes, se saouïe avec mon clairin, et par-dessus le marché prend ma place ? »

« Allez-vous-en, répondit Lubeau, d'un ton impératif qui pouvait être entendu dans tout le village, allez-vous-en, et vite, sinon vous allez sentir ma botte sur votre derrière, c'est là qu'est votre cerveau, ça l'éveillera. Vous êtes tellement bête que vous ne sauriez même pas mettre des bottes pour me rendre mon coup de pied ! »

C'était la suprême injure, car parmi les Haïtiens ruraux, il n'y a pas d'insulte plus amère que de dire à quelqu'un qu'il a été si pauvrement élevé qu'il ne sait pas même mettre des souliers.

Alvarez, ne se sentant pas le courage de commettre un meurtre, quitta La Gonave et n'en troubla plus jamais la politique.

## VIII

### UNE RÉCEPTION CHEZ LES REINES.

Du jour où Polynice parcourut les chemins sur son cheval blanc pour contrôler le rendement des impôts et surveiller la marche des transactions, et que Deluy, de son côté, se mit à vérifier les comptes des locataires, un grand changement se manifesta dans l'attitude du peuple envers le gouvernement. Les paysans ne se cachèrent plus de nous quand nous apparaissions sur les routes, sauf à la pointe ouest de l'île, où je



faisais des voyages une fois par mois pour inspecter le phare et veiller à maintenir ses rayons dans la direction de la mer ; car, en sus de mes autres fonctions, j'étais encore gardien du phare.

Jamais, pendant que j'étais dans l'île de La Gonave, je n'avais vu un être humain dans cette partie ouest. Le peuple, par ailleurs, racontait d'étranges histoires sur les habitants de ces clairières occidentales. Le terrain y était plat, le sol fertile, et pendant la saison des pluies la végétation était abondante et les arbres verdoyants et épais. C'était un endroit charmant et paisible.

Néanmoins, il n'y avait pas de jardins, et je ne me rappelle pas avoir jamais vu quelque chose ressemblant à une maison, excepté du chaume étendu sur les branches basses des arbres. De temps à autre, je tombais sur un feu, brûlant encore, avec des morceaux de peaux et des os d'animaux ou d'oiseaux éparpillés ; d'autre fois, je percevais des bruissements dans l'ombre des buissons, provoqués par quelque bête timide qui se cachait à ma vue ; mais c'était tout.

Les paysans de La Gonave avaient une crainte superstitieuse de cette partie ouest. Je la surnommaï « l'anse du pirate », parce que ce coin me paraissait l'endroit rêvé pour un équipage de pirates en quête d'un repaire sérieux. Là, ils pouvaient rester des années sans être dérangés, car les ombres des indigènes qui fuyaient à la moindre alerte les tiendraient en éveil et les avertiraient de l'approche d'étrangers.

Après mon premier voyage dans cette contrée isolée et ma découverte de ces gens, qui n'étaient point des fantômes (car les fantômes n'allument pas des feux), bien que ni moi, ni mes guides n'aient rien pu savoir d'eux, je questionnai, dès mon retour, comme d'habitude, Ti Memenne et Polynice à leur sujet.

Polynice s'amusait de ma curiosité ; ma vanité était flattée que Polynice trouvât drôle qu'un homme aussi entendu que moi cherchât à savoir toujours davantage. Polynice me dit qu'il était de tradition que les habitants de la partie extrême de l'île ne portent pas d'habits du tout, qu'ils avaient des

petites queues, qu'ils grimpaient aux arbres, se balançaient aux branches et sautaient des unes aux autres pour éviter la vue des étrangers. Polynice connaissait, sans doute, les mœurs des singes, mais il me dit qu'il n'avait jamais entendu parler d'un singe capable d'allumer des feux ou de faire cuire des viandes ; il était donc porté à croire que les habitants de l'Ouest étaient des forçats échappés, devenus sauvages par leur isolement du reste des hommes.

Ti Memenne émettait à peu près la même opinion. Elle avait aussi entendu parler des habitudes étranges des gens de la partie ouest ; elle pensait que c'étaient des naufragés blancs échappés à la famine du corps pour tomber dans la détresse du cerveau et de l'âme. Elle me dit que l'argenterie, en argent massif, que j'avais vue chez elle avait été trouvée dans des ravins près du rivage de la côte ouest, à la suite de fortes tempêtes.

« Ceci, c'est pour vous montrer, me dit-elle, que même des blancs, qui n'ont pas la considération pour leurs semblables, ne peuvent pas se frayer un chemin dans l'existence. » Ti Memenne entreprit sur ce sujet une nouvelle conversation avec moi.

« Pourquoi, dit-elle, voulez-vous vous occuper de ces sauvages qui grimpent aux arbres et s'y balancent, là-bas ? Vous ne les connaîtrez probablement jamais ; vous ne pouvez rien apprendre d'eux, tandis que vous avez encore beaucoup à apprendre de nous, — et nous de vous. N'allez donc pas comme un enfant jouer dans les criques le long du rivage, restez là où il y a des poissons à attraper. »

Au début je croyais qu'elle me taquinait, mais ce n'était pas cela, elle me parlait très sérieusement.

« Vous avez bien travaillé, mon ami, dit-elle, je suis contente de vous ; vous avez rapidement appris à nous parler, à nous connaître, à comprendre notre façon de vivre, et, par-dessus tout, vous avez su gagner nos cœurs. Ne riez pas d'une vieille femme, quand elle dit que nous vous croyons un envoyé de Dieu ; nous vous avons étudié, certes, même plus que vous ne nous avez étudiés, vous-même. Nous savons comment vous dites « oui » à quelqu'un quand vous sentez qu'il vous



ment ; nous savons aussi que vous rencontrez parfois des jeunes filles sur les chemins et que vous plaisantez avec elles sans arrière-pensée ; et il nous a été raconté comment, pendant que vous étiez en Haïti, vous avez essayé de faire valoir nos droits. Nous n'ignorons pas, non plus, que vous êtes resté là-bas jusqu'à ce que les gens qui nous avaient volés aient été renvoyés. Nous en savons plus sur vous que vous n'en savez vous-même. »

Ti Memenne souriait mystérieusement ; puis, changeant de sujet, elle se leva et m'engagea à la suivre pour voir une nouvelle portée de cochons. Les petits cochons étaient drôles parce qu'ils avaient faim et se bousculaient les uns les autres pour téter leur mère qui était très patiente avec chacun d'eux malgré leur gloutonnerie.

« Ils nous ressemblent bien, dit Ti Memenne. Nous autres, Nègres, ne sommes pas tous pareils, quoique nous soyons tous noirs, pas plus, d'ailleurs, que les blancs créés à la même image ne se ressemblent tous. » Puis elle regarda autour d'elle avec précaution. « Savez-vous (je crois que vous le savez) dit-elle, on sent quelquefois que quelqu'un épie ce que vous dites ? Nous ne savons pas exactement ce que c'est, mais nous sommes secrètement avertis que de grandes oreilles sont tendues autour de nous ; voilà pourquoi je vous ai demandé de venir voir mes petits cochons. Mon peuple est curieux de savoir ce que je peux vous dire quelquefois ; même, il est beaucoup trop intéressé. »

Ti Memenne prit mon bras, tout en marchant le long du sentier avec moi ; elle me demanda : « Pouvez-vous rester à Carrefour deux jours encore ? J'aimerais vous emmener à une fête chez la reine Julie, jeudi soir. Ce ne sera pas précisément une danse Congo, ce ne sera pas, non plus, une cérémonie religieuse ; je voudrais seulement vous faire rencontrer avec quelques amis particuliers. »

Elle me fit comprendre que le résultat de l'entrevue serait de grande importance pour moi et pour le peuple de La Gonave.

J'avais l'intention de retourner à Anse-à-Galets ce soir-là, mais mon livret « d'obligations sociales » à La Gonave n'était

pas rempli ! Comme il n'y avait pas d'urgence à ce que je rentre, j'acceptai sa nouvelle proposition et j'ajoutai que je serais très heureux de l'escorter à la fête chez la reine Julie.

J'avais la sensation que j'allais vers une nouvelle aventure. Ti Memenne fit diligence dans ses préparatifs, elle organisa un programme qui l'intéressait beaucoup et qui me concernait. Je ne pouvais avoir une idée de ses projets qui m'intriguaient fort, je pensai un instant aller chez la reine Julie pour savoir ce dont il s'agissait ; mais je me rendis compte que Julie était bien plus discrète et réfléchie que la fine mais brusque Ti Memenne ; donc je décidai d'attendre les événements et de laisser les reines agir à leur guise en se réservant le plaisir de me révéler leur secret.

Le jeudi soir, sous les rayons argentés d'une lune presque chaude, Ti Memenne et moi allâmes au bord de la côte, le long de la falaise au-dessus de Picmi. Derrière nous, marchaient deux bourriques portant deux femmes, ses suivantes.

Avant que nous n'ayons atteint le haut de la côte, et d'aussi loin qu'ils purent nous apercevoir sur la route, les sujets de la reine vinrent à notre rencontre en dansant et chantant jusqu'à ce que nous fussions dans l'enceinte royale. Là, ils disparurent sans nous dire bonsoir, et nous entrevîmes, dans la cour, la reine Julie habillée de blanc, debout devant sa maison ; sa mince silhouette se détachant gracieusement dans la pénombre. Les sujets de Julie avaient amené avec eux les servantes de Ti Memenne et les animaux de bât.

« Vous venez, Reine ? » demanda la reine Julie.

« Je viens, Julie, ma sœur et ma fille », répondit Ti Memenne d'une voix de baryton que je ne lui avais jamais entendue. Elle rapprocha sa monture de mon cheval qu'elle tenait par la bride. Mon premier mouvement était d'envoyer un amical bonjour à Julie et de descendre pour aller lui serrer la main, mais devant les congratulations des reines, je n'osai pas bouger. Des silhouettes s'agitaient à travers la porte de Julie, des ombres lumineuses traversaient le seuil, combien y en avait-il ? Je ne puis en dire le nombre. Julie et Ti Memenne continuaient de parler ; aucune ne faisait attention à moi.

« Les autres sont-ils là ? » demanda Ti Memenne.



« Les autres sont ici, tous les neuf ; avez-vous mené notre ami ? »

« Notre ami est ici. »

« Son nom est Faustin ? » Ces questions étaient des notes de trompette plutôt que des syllabes ; elles claironnaient par-dessus les monts et se répétaient en écho dans les collines.

« Faustin, oui, mais c'est à vous et à l'Homme Sage de dire depuis combien de temps il porte son nom. »

J'avais des chatouillements qui allaient et venaient le long de mon dos ; je voulais rire, ou bien bêler comme la pauvre chèvre que j'avais vue offrir en sacrifice à Croix-des-Missions, la veille de Noël, en 1922 ; j'eus la sensation amusante que la fin n'était pas encore venue, puisqu'on ne m'avait pas attaché des rubans aux oreilles, ou lavé avec du savon parfumé, de plus, personne n'avait encore apporté de gamelles !

« Que désire notre ami ? » chanta la reine Julie.

« Que peut-il désirer, sinon se baigner, manger et se reposer avant la danse ? » répondit Ti Memenne.

La reine Julie frappa alors des mains une fois, et glissa vers le seuil de sa porte parmi les autres ombres. Des jeunes filles arrivèrent de je ne sais où en courant. Ti Memenne leur remit la bride de mon cheval et inclinant la tête vers moi : « Nous viendrons bientôt vous chercher », dit-elle en se dirigeant vers la maison de la reine Julie.

Je descendis de ma monture et j'allai à la hutte qui m'était assignée. Des torches brûlaient dans les coins, des seaux étaient pleins d'eau pour mon bain, mon lit était tout monté contre le mur et recouvert de draps frais. Quand je fus rafraîchi et habillé, j'allai vers la porte et regardai dehors ; deux femmes vêtues de blanc, d'âge moyen, m'attendaient avec une nappe en mains devant une table, elles dressèrent le couvert ; une d'elles m'avança une chaise, une autre apparut avec un plat de riz et un pot de haricots, elle les mit devant moi. Quand j'eus fini le riz et les haricots, une troisième femme apparut avec un plat de poulet. Le repas continua ainsi : neuf femmes me portèrent neuf plats différents.

Les femmes étaient de tous âges, habillées de blanc avec des foulards enroulés autour de la tête ; toutes, pieds nus, circu-

laient avec une grâce cérémonieuse et tranquille. Ces servantes n'étaient pas des sujets de la reine Julie, je ne les avais jamais vues auparavant, autant que je puisse me souvenir. C'étaient des femmes d'une grande distinction; leur attitude, en me servant, me déconcertait; elles souriaient aimablement dans leurs allées et venues, mais n'ouvraient jamais la bouche; elles échangèrent seulement quelques paroles entre elles, à voix basse.

Avant que le repas ne fût terminé, je remarquai que je n'avais vu aucun homme depuis notre arrivée à l'habitation de la reine Julie. Des filles nous avaient rencontrés au bord de l'enceinte et nous avaient escortés; des filles encore avaient pris mon cheval et m'avaient mené à la hutte en apportant mes bagages et, enfin, c'étaient ces femmes cérémonieuses, dans leurs robes blanches, qui avaient servi mon dîner. J'étais donc à la merci d'une garnison de femmes! L'ensemble de la cérémonie était tellement impressionnant que je commençai à avoir de nouveau ces sensations de chèvre qu'on va sacrifier.

Ti Memenne et la reine Julie apparurent à la porte et me demandèrent si j'étais prêt pour la danse; Julie s'approcha de moi comme si elle me voyait pour la première fois; elle ignora totalement la conversation qu'elle avait eue avec Ti Memenne à mon arrivée.

« Ceci n'est pas une danse de voisinage », me dit-elle, « c'est une danse du conseil, c'est pourquoi vous n'avez pas entendu les signaux des tambours; ce n'était pas utile, tous ceux qui devaient venir sont déjà ici; nous sommes heureuses que vous y soyez aussi. »

Elle alla à la porte, tendit le bras dans l'obscurité et revint avec une bouteille de clairin et trois tasses qu'elle déposa sur la table.

« C'est toujours votre habitude de ne pas vous réchauffer le cœur avec du clairin? » me demanda-t-elle sans conviction; elle savait bien que je n'allais pas boire.

« La reine Ti Memenne et moi nous boirons pour vous », dit-elle solennellement. Elle versa un peu de clairin sur le sol, part des morts, selon le rite usuel; puis deux rasades carabinées, une seule m'aurait étendu par terre! C'était



l'équivalent d'un demi-verre ordinaire ; la reine Julie salua Ti Memenne ; Ti Memenne avala d'un trait sa rasade, puis, à son tour, elle salua la reine Julie qui, par petites gorgées, vida sa tasse.

« Les esprits, dit-elle à Ti Memenne, ne sont pas dans le clairin ce soir. » Elle se versa encore une tasse et poussa la bouteille vers Ti Memenne qui, en hochant la tête, boucha la bouteille et la mit dans son tablier.

La reine Julie alla dehors dans l'obscurité, tenant toujours sa tasse, qu'elle n'avait vidée qu'à moitié la seconde fois.

Ti Memenne me sourit alors largement d'un air entendu : « Vous allez voir Julie danser ce soir », dit-elle, « soyez-en sûr. »

Entre les deux, je marchai vers le pavillon de danse, les tambours commencèrent leur roulement à notre approche.

Deux hommes, les seuls que je voyais ce soir-là, autour de la reine Julie, tapaient du tambour dans le coin ; et encore, ces joueurs me paraissaient plutôt deux automates ; leurs yeux étaient à moitié fermés lorsqu'ils regardaient leurs doigts battre les tambours.

Les neuf femmes que j'avais vues au dîner étaient assises des trois côtés du pavillon ; debout derrière elles se tenaient d'autres femmes, mais non plus uniformément vêtues de blanc ; quelques-unes portaient des robes à carreaux et des turbans rouge, orange et vert ; il y avait, au moins, deux de celles-ci pour une habillée de blanc.

Comme nous arrivions dans la clarté des veilleuses du pavillon, toutes se levèrent ; derrière elles étaient rangés des drapeaux de plusieurs couleurs que j'avais déjà vus dans toutes les cérémonies et sociétés du Congo, depuis que j'habitais à La Gonave. Ceux-ci étaient brandis au-dessus des têtes des femmes en blanc.

Ti Memenne et la reine Julie m'installèrent sur le côté du pavillon, face aux joueurs de tambours. Quand je fus assis, Ti Memenne prit place à ma gauche, faisant signe aux autres de s'asseoir aussi ; Julie, seule, resta debout. Le ton des tambours changea, les femmes entonnèrent un chant bour-

donnant. Je ne pouvais comprendre les paroles ; c'était un bruit confus de syllabes qui n'étaient pas créoles, je ne crois même pas que c'était africain ; cela semblait être un langage secret ; probablement sans signification. Le bourdonnement cessa, Ti Memenne salua chaque femme à tour de rôle, puis, la reine Julie me fit signe de me lever ; elle regarda les joueurs de tambours qui battirent deux roulements, ressemblant étrangement à ceux que j'avais entendus à l'arrivée de l'ex-mari de Ti Memenne, lorsque je l'avais vu en 1922. Les dames en blanc, dont les visages et les jambes noirs ou café au lait contrastaient étonnamment avec les robes, se levèrent.

« Mesdames, dit la reine Julie, comme si elle annonçait quelque chose de solennel, ce soir de par la volonté du bon Dieu, un ami est parmi nous, un vieil ami, qui a fait un long voyage. Devant vous, ô reines, l'ami se tient debout ! »

Bien que je compris tout ce qu'elle disait, j'étais mystifié et me demandais où elle voulait en venir ; néanmoins, je me rendais compte que j'étais en train d'être présenté de façon mystérieuse, au conseil des dames royales des sociétés du Congo.

Le roulement des tambours résonna de nouveau ; Ti Memenne se leva et, s'avançant sur le sol d'argile, marqua les premiers pas de la danse Congo, faisant face à la reine Julie qui se balançait doucement au rythme des tambours. Une ou deux minutes après, chacune d'elles fit signe à une dame en blanc de venir prendre sa place et elles s'assirent à mes côtés, et se dandinant dans leur chaise, elles parlèrent aimablement de la grâce et de l'agilité des reines qui dansaient. Les porteuses de bannières, qui avaient déposé leurs drapeaux enroulés contre les murs au début de la danse, commencèrent à verser du clairin et passèrent les tasses parmi les reines.

Ayant souvenance de la remarque que Ti Memenne avait faite de l'effet émotif du clairin sur Julie, je remarquai qu'aucune des bouteilles ne passait devant la souple voyante de Picmi, sans qu'elle ne s'octroie une royale part ; néanmoins ses manières ne changeaient point ; sa voix restait basse et musicale, elle me parlait rarement, et encore ne prononçait que quelques mots.



Les autres vice-reines n'étaient pas toutes aussi bien d'aplomb. Comme la nuit avançait, j'étais d'abord content qu'il n'y eût pas de femmes blanches parmi nous, puis je fus content qu'il n'y eût pas d'hommes blancs, parce que ces reines montraient bien leurs tempéraments respectifs ; il n'y avait aucun doute qu'elles avaient la force vitale de la communauté et elles montraient franchement leurs sentiments.

La reine Julie, qui avait regardé ces danses avec des yeux mi-fermés comme une chatte sommeillante, ses doigts tambourinant sur le bras de sa chaise, s'élança tout à coup sur le plancher. Les deux reines qui dansaient reculèrent et s'affaissèrent pantelantes sur leur banc. Julie seule, debout, regardait les joueurs silencieux par-dessus ses épaules, comme des insectes étranges ; ils la regardaient à leur tour avec des yeux indifférents.

Aucune autre femme ne vint danser en face de la reine Julie. C'était la première fois que je voyais une danse en Haïti qui ne fût pas à deux personnes. La tête de la reine Julie roulait sur ses épaules, son cou se raidissait sans effort visible de sa part ; les tambours soudain recommencèrent à battre, mais sur un rythme différent et avec une intensité que je n'avais jamais encore entendue ; c'était tantôt comme de grosses gouttes de pluie tombant sur une toiture de tôle, tantôt comme le battement des ailes de pigeons lorsqu'ils sortent ou rentrent dans leurs pigeonnières.

Les lumières s'étaient peu à peu assombries depuis le commencement de la danse, quelques-unes s'étaient même éteintes ; mais avant que la reine Julie n'eût esquissé cinq pas, on était sous l'impression qu'elle dansait dans un rayon de lune. Elle dansait avec ses pieds, non avec ses hanches, ses seins ou son ventre ; et, lorsque le battement de tambour devenait plus rapide, ses pieds ne semblaient plus toucher le sol ; son corps tournoyait, ses bras s'entrelaçaient autour de sa tête, ses épaules s'agitaient, ses genoux faisaient un mouvement de course fantastique, cependant que son corps restait à la même place. Je me rendais compte que, moi aussi, je me balançais doucement comme les feuilles des arbres sous une

brise légère, marquant le temps avec les tambours et les épaules balançantes des onze reines.

Je sentais que Ti Memenne me regardait et je vis ses yeux changer pendant que la reine Julie nous tenait sous son enchantement. Avant qu'elle n'eût fini sa danse, elle m'avait tellement fait perdre la notion de la réalité, que j'aurais juré qu'elle dansait sans toucher le sol, comme font les ballerines ; ses pas étaient tellement précipités et si gracieux, sans efforts, que l'on ne voyait pas le pied sur lequel son corps pivotait, mais seulement celui qu'elle agitait en l'air. Mon œil avait de la peine à suivre ses mouvements rapides d'oiseau, puis, elle se transforma en une colonne blanche, tournoyante. Finalement, elle vint se reposer sur sa chaise et, la tête inclinée vers moi, envoya dans ma figure sa puissante haleine parfumée au clairin.

Ti Memenne étendit sa main vers elle ; les reines se levèrent et se remirent à danser. Les porteuses d'étendards circulaient avec les boissons ; la reine Julie resta la tête inclinée et les yeux fermés au moins dix minutes pendant que Ti Memenne la regardait.

De temps en temps, Ti Memenne se tournait vers moi, comme pour me demander de prendre patience. La reine Julie sortit enfin de sa torpeur, comme un enfant de son sommeil, dans un berceau ; elle étirait ses bras paresseusement au-dessus de ses épaules ; elle regardait curieusement la main de Ti Memenne qui lui tenait la sienne ; elle jeta un regard vers moi, puis, brusquement, se dressa sur ses pieds d'un air effrayé.

« Il se fait tard, dit-elle, et le « voyant » attend. »

Nous partîmes ensemble dans la nuit. Je ne crois pas que les autres reines firent attention à nous, car il n'est pas de bon ton de remarquer le départ d'hommes et de femmes après qu'une danse a atteint les dernières étapes de l'excitation.

La reine Julie marchait en avant, se balançant d'un pas tranquille sur le chemin, juste au bord des falaises surplombant la mer. Ti Memenne marchait derrière moi, nous ne parlions pas, il n'y avait pas de raison de parler dans cette nuit claire sous les étoiles étincelantes. Ce silence était propice aux réflexions.



La reine Julie et Ti Memenne savaient ce qu'elles faisaient ; j'étais dans l'ignorance complète de ce qui se préparait, mais j'attendais avec calme le mot de l'énigme. Nous fîmes trois milles au moins en descendant le long de la falaise sur le bord rocheux de la mer ; c'était à marée basse, le sable, entre les rocs aux contours bizarres et aux formes étranges, était mouillé ; le pied glissait sur le varech ; nous longeâmes le bord de l'eau pendant un moment, puis nous obliquâmes un peu plus vers l'intérieur jusqu'à ce que nous atteignîmes un rocher fendu, telle une porte s'ouvrant sur une caverne. La reine Julie tendit sa main vers moi et me prit la main gauche, Ti Memenne s'avança et me prit l'autre. Tous les trois nous faisons face à un trou noir dans le roc.

« Nous sommes en retard, chuchota Ti Memenne, peut-être était-il fatigué d'attendre et s'est-il endormi ; si nous l'appelions ? »

« Il ne dort jamais, répondit Julie dans un murmure, plus bas qu'un chuchotement, il ne se réveille jamais. »

« Oh — Oh ! »

C'était une voix humaine, qui approuvait. Elle venait de l'intérieur du roc ; Ti Memenne et Julie roulèrent des yeux dont je n'aperçus que le blanc. Ti Memenne fit un signe imperceptible de sa tête pour marquer que la reine Julie avait raison. « Il » (qui ça pouvait-il être ?) ne dormait jamais. Soudain de l'ombre sortit une être traînant, tremblant, courbé en deux ; des haillons pendaient autour de ses reins et de ses épaules, mais ne le couvraient guère.

Les jointures de ses genoux, de ses coudes et de ses épaules semblaient plus grosses que sa tête ; ses yeux, qui n'avaient aucune clarté, saillaient comme ceux d'un crabe.

Sans me lâcher la main, la reine Julie mit un bras sur sa poitrine et de sa main gauche me montra du doigt. Les yeux vides et glauques se tournèrent vers moi, mais semblaient ne pas me voir.

« Oh — Oh ! » grogna le voyant. La première fois que j'avais entendu cette interjection de l'intérieur de la caverne, j'avais compris qu'elle voulait dire : « J'arrive », mais cette fois-ci ce « Oh — Oh », signifiait : « Alors, c'est cet homme ? »

D'une marche hésitante, il tourna autour de nous en marmottant une étrange succession de « oh — oh », comme s'il se parlait à lui-même. Il rentra de nouveau dans la caverne, et revenant sur ses pas, me tendit une griffe noueuse ; sa tête branlante se tourna vers Ti Memenne et Julie, et il s'inclina si bas devant moi qu'il semblait me saluer.

« Faustin ! » dit-il.

Ce fut la seule parole compréhensible que j'entendis. Cela me frappa comme une pile électrique. Personne en Haïti ne m'avait appelé Faustin ; je n'avais jamais entendu prononcer mon prénom depuis que j'étais dans l'île de La Gonave. Je l'avais dit seulement à Ti Memenne. C'est ainsi, pourtant, que je fus appelé par une voix sortant de cette caverne visqueuse, humide, au-dessous du niveau de la mer. Je restai muet de stupéfaction et je ne pus répondre que : « Oh — Oh ! »

« Oh — Oh ! » répéta le voyant après moi, comme s'il me disait : « Dieu vous bénisse, bonsoir ! » et il disparut.

Nous rentrâmes à Picmi, et j'allai me coucher après un bref bonsoir à Ti Memenne et à la reine Julie qui me laissèrent à la porte de ma hutte pour retourner au pavillon, où les reines de moindre importance dansaient toujours ; cependant que les étoiles pâlissaient déjà devant les banderoles roses, vertes et pourpres de l'aube naissante.

## IX

### LE SACRE DU ROI.

Comme je revenais de ma réception chez les reines et de la consultation du devin que nous avons vu dans la caverne, avant que je ne rentre chez moi, Ti Memenne me dit qu'il y aurait, dans la quinzaine, une danse à Carrefour et qu'il serait de la plus grande importance pour tous et plus particulièrement pour moi d'y assister. Elle me préviendrait, ajouta-t-elle, plusieurs jours à l'avance et me demandait de ne prendre



aucun engagement pour ces soirs-là, avant d'avoir reçu un avis de sa part.

En effet, deux semaines plus tard, un jeudi matin, le ministre d'État de Ti Memenne et le président de la société se présentaient, solennels et cérémonieux, à mes quartiers. En de courtes péroraisons, qu'ils avaient dû apprendre, au préalable, à bien répéter, ils me transmirent l'invitation formelle de « La Reine Ti Memenne et des Reines de toutes les sociétés Congo, à me rendre à la résidence royale de Ti Memenne pour le samedi soir suivant ».

L'importance qu'ils attachaient à faire la commission me surprenait grandement, surtout survenant après les étranges faits de Pimi. J'avais la sensation de jouer à colin-maillard, jeu dans lequel je serais celui qui a les yeux bandés, et je ne savais que penser de ce jeu-là, qui avait l'air d'amuser ces grands enfants, autant que moi-même.

Je m'inquiétai de savoir si je devais emmener, à cette invitation, les percepteurs, le juge de paix, le président de la commission communale, et les autres fonctionnaires.

Les messagers de la reine, embarrassés autant qu'amusés, s'éloignèrent pour se consulter ; je les entendis chuchoter et rire doucement, avant de décider de la réponse à faire.

« Mais non, me dit Thiers, le ministre d'État, quand ils revinrent vers moi, l'invitation est pour le chef seulement ; les autres seront invités par la suite, quand les reines le jugeront à propos ; notre message est pour vous seul. »

« C'est donc, dis-je, une invitation personnelle au Commandant du sous-district de La Gonave, de la part de ses amies, la reine et les reines ? » Je m'évertuais à garder la même gravité qu'ils observaient.

« Présentez mes respects à Sa Majesté, Ti Memenne, et dites-lui que je serai à ses côtés avant le coucher du soleil, samedi prochain. »

Ils saluèrent, rayonnants, avec beaucoup de dignité, puis ils descendirent les marches à reculons et prirent le chemin du retour.

Le fameux samedi arrivé, bien avant le coucher du soleil, je descendais la côte menant à Carrefour. Mon premier coup

d'œil au petit village, toujours si net et si brillant, me révéla une orgie de couleurs éclatantes ; des drapeaux flottaient sur toutes les cabanes dont les murs étaient nouvellement blanchis ; un grand nombre de nouveaux pavillons et de petites huttes avaient été construits et les feuilles de palmier qui les couvraient étaient encore d'un vert frais et brillant. L'enceinte et les cours, derrière les maisons, fourmillaient de gens ; je pouvais entendre le tumulte de leurs cris et de leurs chants à un demi-mille de là.

Quelques instants plus tard, m'avaient-ils aperçu ? ou quelqu'un d'un poste caché les avait-il avisés que j'étais proche ? En tout cas, les tambours commencèrent à battre régulièrement, alternant avec des roulements qui devaient être un signal annonçant au voisinage que j'étais là.

Mon cœur battait dans ma poitrine ; certainement ma curiosité au sujet des événements qui s'étaient déroulés ces dernières semaines allait être satisfaite. Avant que je n'eusse atteint la première maison, je vis devant moi des hommes et des femmes, alignés de chaque côté de l'enceinte, tous habillés de vêtements neufs ou frais repassés ; les foulards des femmes étaient aussi éclatants que des orchidées aux multiples couleurs.

Comme je passais, les femmes inclinèrent la tête et firent le petit balancement de hanches qui équivalait à une révérence. Les hommes enlevèrent leurs chapeaux. Des deux côtés du chemin, un bourdonnement continu de voix murmurait :

« Bonsoir, que Dieu vous soit toujours aussi favorable. »

Je me dirigeai directement vers l'enceinte réservée à Ti Memenne, et descendis de mon cheval. J'avais devant moi un nouveau pavillon plus grand que tous ceux que j'avais vus jusqu'ici à La Gonave ; construit en bois vert, il était cloisonné et couvert de feuilles de palmier et de bananier, et entouré de perches soutenant des drapeaux.

Un homme prit la bride de mon cheval avant que je n'eusse mis pied à terre et comme il m'emmenait, je vis Ti Memenne, ayant la reine Julie à sa gauche et un peu en arrière, venir vers moi, la main tendue en signe de bienvenue.

Partout, entre les bâtisses, dans l'embrasement des portes







TI MEMENNE, REINE DE LA GONAWE, ET FAUSTIN II



debout adossés contre les murs, on voyait des hommes, des femmes, empressés et agités se bousculant les uns les autres pour ne rien perdre du spectacle.

Ti Memenne, la reine Julie, le ministre d'État et le président de la société (ces deux derniers nous avaient rejoint pendant que les reines m'accompagnaient) m'escortèrent jusqu'à ma hutte, où je trouvai, comme toujours, mon bain préparé.

Ils me dirent alors qu'ils viendraient me chercher immédiatement après le coucher du soleil, pour m'amener à la danse.

Je fus frappé de l'insistance qu'ils mettaient à employer le mot « danse » et j'étais également intrigué de leur agitation et de l'importance si grande qu'ils accordaient à cette affaire.

Tout cela me déroutait complètement dans mes conjectures et aucune de mes suppositions n'était justifiée. Je sortis des vêtements frais de mon sac et je m'arrangeai aussi bien que je pus pour faire honneur à la cérémonie. J'essayai de m'étendre pour me reposer, mais ne pouvant rester en place, j'attendis debout.

Ils avaient dit qu'ils viendraient me chercher ; cela signifiait que je ne devais pas paraître avant. Le crépuscule arriva enfin. J'entendis la voix de Ti Memenne donner des ordres devant ma porte ; je la trouvai à la tête d'un comité où tous les chefs de l'organisation des sociétés Congo, les conseillers et les présidents, les vice-reines et leurs porteuses d'étendards étaient réunis. Mes subordonnés et les fonctionnaires de la commune s'y trouvaient aussi : Constant Polynice suivait derrière les reines, habillé comme un joueur de polo pour un championnat, rien ne lui manquait, pas même les bottes de cuir reluisantes ! Deluy avait un vieux pantalon de gendarme et une chemise rouge éclatante ; Narcisse, le meunier, était tout de blanc vêtu, des lacets rouges à ses souliers, et un grand canotier sur la tête.

Juste derrière Ti Memenne, se dessinait la silhouette vénérable du *hougan* Dessalines, que je n'avais pas revu depuis

qu'il avait appelé les esprits pour moi près de l'Arcahaie.

Ti Memenne m'appela à ses côtés, avec la reine Julie ; le *hougan* Dessalines, le ministre d'État et le président de la société étaient alignés derrière nous, puis venaient les vice-reines.

Je fus escorté jusqu'à une hutte dans laquelle je n'avais jamais pénétré. Le président et le *hougan*, et toute leur suite, m'y précédèrent ; puis Ti Memenne me prit le bras.

Ce n'était ni une chapelle catholique, ni un *houmfort*, par les décorations de l'intérieur ; c'était plutôt comme une salle de réunions secrètes. Il y avait un autel couvert d'une étoffe blanche ; contre cet autel, à chaque bout, étaient appuyées des pelles et des binettes et derrière s'amoncelaient des fruits, des légumes, quelques sacs de graines et des branches de cotonnier.

C'étaient les emblèmes de diverses sociétés de cultivateurs.

Je fus emmené vers une chaise devant l'autel ; Ti Memenne s'assit à ma droite, le visage tourné vers moi et ayant la reine Julie à côté d'elle ; les autres restaient debout alignés contre les murs.

Le *hougan* Dessalines, très exalté, se tenait à côté de moi. Je sentis quelque chose remuer à mes pieds, vite je regardai, c'était un coq blanc attaché et couché par terre.

La hutte, très petite, n'avait de place que pour les hauts dignitaires, le reste des assistants se tenait dehors, à l'entrée, devant la maison, se haussant continuellement sur la pointe des pieds pour voir un peu dans l'intérieur.

Il était évident que le *hougan* Dessalines était le grand prêtre de la cérémonie ; d'un geste de la main il imposa silence.

En face de l'autel, il récita une longue prière, qui commençant sur un ton grave, s'élevait, peu à peu, pour devenir presque un cri ; puis, la voix baissait de nouveau. Au bout d'un moment, il s'arrêta brusquement et plaça sa main sur ma tête et les assistants poussèrent des clameurs ; c'étaient comme des « gloria » et des « alleluia ». Le *hougan* leva la main de nouveau et chanta une mélodie sur moi, comme dans sa



séance spirite à l'Arcahaie. Il se servit de beaucoup de mots que je ne connaissais pas, et qui ne font pas partie du patois haïtien, mais qui sont plutôt du pur africain. La chanson disait que j'étais un homme qui avait la peau blanche, mais la compréhension d'un nègre ; que j'étais un travailleur et un ami des travailleurs ; que je n'opprimais pas le peuple pour me rendre riche et ne laissais pas les autres l'opprimer ; je me servais de ma puissance pour veiller à ce que tous les paysans soient en possession des fermes et des jardins cultivés par eux-mêmes ; je ne permettais pas que les jardins soient enlevés aux paysans qui les avaient labourés, qui les avaient rendus productifs, et qu'enfin, grâce à mes réformes, les sociétés étaient devenues fortes, depuis que j'étais chef à Anse-à-Galets. Quatre nouvelles sociétés avaient été formées dans diverses parties de l'île, où il n'y avait rien eu auparavant ; et tout cela, parce que les travailleurs avaient été encouragés dans leurs travaux, sachant qu'ils n'auraient pas à rendre leurs jardins aussitôt qu'ils seraient productifs.

Le *hougan* continua : les sociétés sont sur le point de vous nommer membre, non d'une société, mais de toutes. Elles sont sur le point d'initier leur ami, Faustin, lieutenant Wirkus, aux rites des sociétés Congo, auxquelles il appartiendra dorénavant.

A chaque arrêt de la chanson, l'assistance reprenait le refrain, sans les mots africains, mais en se servant du créole que je pouvais comprendre. A la fin, il y eut des cris confus, des acclamations et des appels au ciel et aux esprits, pour qu'ils veuillent entendre et approuver.

Le *hougan*, faisant cesser le chant, me fit signe de me lever et Ti Memenne lui apporta un grand bol profond qu'elle tenait de ses deux mains, au-dessus de sa tête. Elle s'agenouilla pour le lui présenter ; quand il l'eut posé sur l'autel, je vis qu'il contenait un couteau de sacrifice, couteau à la lame mince, au manche noir serti de petites coquilles de mer.

Le *hougan* leva le couteau devant l'autel, le bénit, et le posa à côté du bol. Une des vice-reines s'empressa de prendre

le coq à terre et le présenta au *hougan*, qui le bénit aussi, puis elle mit la tête et la poitrine de l'oiseau sur le haut du bol, pendant que, d'un mouvement bref du couteau, le *hougan* ouvrait la gorge au poulet, sans lui faire sauter la tête. Le sang jaillit dans le bol ; une autre reine qui était le long du mur s'approcha et tourna ma chaise, me plaçant face à l'assistance et dos à l'autel. Le *hougan* Dessalines me fit signe de m'asseoir ; j'obéis. Ti Memenne se leva et vint se placer à ma droite, la reine Julie à ma gauche. Elles mirent leurs mains sur mes épaules ; le *hougan*, me prenant la tête par derrière, la pencha jusqu'à ce que je regarde les poutres ; il me fit, de ses doigts mouillés, des onctions sur le front, en marmottant des mots incompréhensibles.

Les cris au dedans et au dehors de la pièce étaient assourdissants et continus ; j'entendais la voix de baryton de Ti Memenne et celle de soprano aigu de la reine Julie dominant les autres, parce qu'elles étaient le plus près de moi. Ti Memenne se baissa pour prendre ma main droite, la reine Julie la gauche et elles les élevèrent aussi haut qu'elles le purent au-dessus de ma tête.

Les doigts mouillés de *papa* Dessalines touchaient mes poignets ; je voyais, maintenant, qu'il faisait, avec le sang du poulet, des dessins de serpents sur mes poignets. C'étaient des symboles.

Les cris et les prières s'atténuèrent. Ti Memenne fit signe à une des reines d'approcher avec un tissu plié qu'elle tenait sur ses mains ouvertes. Ti Memenne prit le tissu et le secoua ; c'était un foulard de soie carré, bleu et jaune, de plus d'un mètre et demi ; elle le plia en diagonale, le mit sur mes épaules, passant les coins sous mes aisselles, et elle le noua derrière mon dos.

Comme elle achevait le nœud, elle me donna entre les omoplates une tape rassurante, qui m'enleva presque le souffle !

« Mais que me faites-vous donc là ? » lui chuchotai-je dans l'oreille.

« Ne faites pas l'idiot », dit-elle, dans un murmure, avec un rire aimable, « vous vous comportez très bien, vous comprenez



qu'il fallait absolument vous nommer membre des sociétés Congo avant d'aller plus loin. »

« Plus loin ? » dis-je.

« L'heure a enfin sonné. Ce soir, ajouta-t-elle, sentencieusement, nous allons vous faire Roi de La Gonave, Roi sur moi, sur la reine Julie, la seconde reine, et Roi de toutes les autres reines ! » Je la regardai ahuri ; cette nouvelle me fit presque tomber à la renverse ; j'étais bien décidé à ne pas montrer de surprise dans quoi que ce soit, mais je commençais à croire à la prédestination de mon nom de Faustin ! Pourtant en me mettant en route, cet après-midi, je ne soupçonnais pas que j'allais assister à mon propre couronnement !

L'assemblée des reines, à Picmi, n'était que la ratification de mon élection ! Le voyant de la caverne avait raffermi leur conviction dans leur croyance que j'étais l'esprit réincarné de Faustin Soulouque, l'empereur noir, revenu pour régner sur La Gonave. Mais une autre question se posait à moi : Comment maintenant me sortir de là ? Je ne pouvais plus les décevoir, je m'entendais si bien avec ce peuple heureux et sincère !

Pendant toute cette cérémonie, la foule poussait de telles acclamations que la reine Julie même n'aurait pu entendre ce que Ti Memenne et moi nous disions pendant qu'elle ajustait le foulard autour de mes épaules. Je confesse que j'étais plutôt ému.

« Majesté, dis-je en anglais, j'accepte la nomination. » Je savais qu'elle ne comprenait pas un mot de ce que je lui disais, mais elle en comprenait le sens ; ma voix était rauque et tremblante, et mes yeux un peu humides sous les cils.

Elle fit un signe vers la porte ; quatre hommes vigoureux, portant des foulards aux vives couleurs, s'avancèrent vers moi.

Ils levèrent la chaise sur laquelle j'étais assis, à hauteur d'épaules, et se dirigèrent vers la sortie.

Plus de deux cents personnes étaient autour de la maison de Ti Memenne lorsque je fus escorté dans la pièce du couronnement, il y avait au moins un millier d'assistants quand nous sortîmes.

A la lueur des torches allumées je regardais les visages illuminés de la foule mouvante. Les gens sautaient en l'air, s'embrassant et criant : « Le Roi, le Roi ! » puis ajoutant mon nom : « Le Roi Faustin ! »

Ti Memenne organisa immédiatement le défilé, dispersant la foule devant la maison et arrangeant sa cour ; elle était très expéditive à former un alignement ; les fusiliers marins perdirent un sergent épatant, lorsqu'elle naquit femme et négresse !

Les tambours menèrent le défilé jusqu'au moment où la reine les plaça. Je ne m'étais pas rendu compte qu'ils avaient battu un roulement continu d'accompagnement pendant toute la cérémonie du sacre. Ils avaient donné le diapason pour tout le rite tumultueux, et, dans mon imagination, leurs battements s'étaient harmonisés avec le reste du bruit, car je n'avais pas perçu de roulements séparés.

Ti Memenne fit un pas derrière les tambours ; elle se retourna, puis rugit un commandement. Le défilé se mit en mouvement d'un pas lent et majestueux ; il y avait une pause distincte entre chaque pas ; les membres des sociétés, menées chacune par leur reine respective, et ses porteuses d'étendards, entraient dans le nouveau pavillon. Ti Memenne, en tête, conduisait la foule vers un espace entouré d'une corde tressée rouge, bleue et blanche.

Ma chaise fut posée à terre, Ti Memenne s'assit à ma gauche et le président du conseil à ma droite ; les reines quittèrent le défilé et vinrent se ranger derrière nous ; le reste du peuple entra jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de place. Deux rangées de bancs étaient alignés le long des murs, et la foule se hissa dessus, debout. Le pavillon était ouvert de tous côtés, sauf le fond qui était grillagé. Au delà du grillage, j'apercevais une foule dense à perte de vue.

Tous les tambours de la cérémonie battaient, dans un coin, d'une palpitation continue ; quand ils ralentissaient leurs roulements, c'était toujours le prélude d'un rythme nouveau plus précipité, augmentant de puissance jusqu'à faire bourdonner les oreilles. La foule répondait par des chants et des sauts de joie.



L'ordre fut rétabli dans la pièce qui était pleine ; Ti Memenne fit signe au chef des tambours qui se tenait au-dessus des joueurs ; je vis qu'il les dirigeait avec des gestes imperceptibles de ses mains et de ses doigts. Il ne battait pas du tambour lui-même, sauf pour remplacer un moment un des joueurs exténué. A un certain signal, le chef des tambours cria d'une voix perçante : « Attention ! »

Les tambours s'arrêtèrent subitement, puis résonnèrent d'un roulement sauvage et précipité. L'effet provoqua un silence immédiat. Le souffle sonore de la conque se fit entendre, après quoi Ti Memenne cria ses indications pour la seconde partie de la cérémonie. Ses ordres étaient répétés à la porte, par des hérauts qui les transmettaient ainsi à la foule au dehors.

Deux jeunes femmes, avec des foulards rouge et jaune sur la tête, vinrent ensemble sur le pas de la porte et élevèrent deux drapeaux, l'un jaune uni, et l'autre bleu constellé d'étoiles ; chaque étoile représentait une des sociétés Congo.

« Voici vos drapeaux, Roi ! dit Ti Memenne, ils sont les insignes de votre autorité ; ces femmes en sont les gardiennes, elles vont se tenir derrière vous en portant vos drapeaux, elles marcheront avec vous dans les processions. »

Je me levai et je saluai les drapeaux ; les filles les inclinèrent devant moi, firent la révérence, tombant presque à genoux, puis se relevèrent lentement.

« Laissez les drapeaux toucher le corps du Roi, » commanda Ti Memenne ; les deux jeunes filles abaissèrent les emblèmes jusqu'à toucher chacune de mes épaules ; les joueurs de tambours sortirent de leurs coins, ils battirent neuf salves très longues, puis trois, toutes très fortes, mais avec des pauses entre chaque roulement.

Chaque mouvement commençait lentement et devenait plus précipité pour atteindre finalement un battement furieux.

« Vous tous qui êtes ici ! appela Ti Memenne, ceci est le « salut au Roi ! » Cet honneur lui sera rendu partout où il ira dans toute La Gonave. Faites entendre encore le « salut au Roi ! » Écoutez-le tous ! »

De nouveau, les tambours se firent entendre, les joueurs

fronçaient les sourcils, appliqués qu'ils étaient à taper sur leurs instruments avec le pouce, le poing ou la paume de leurs mains.

« Le Roi va être couronné maintenant, annonça Ti Memenne, apportez-moi la couronne. »

Le président du conseil et le ministre d'État s'avancèrent, portant un plateau couvert d'un tissu de soie rouge. Dessus, se trouvait un bonnet, comme sûrement aucun homme civilisé n'en avait jamais porté sur la tête jusqu'à ce jour. Il était fait d'une étoffe de soie crème, le bord était retourné et une double rangée de coquilles était cousue tout autour. Ces coquilles avaient été colorées avec le jus rouge et jaune et bleu de certaines graines ou herbes ; sur toute la surface du satin, de petits bouts de miroir étaient appliqués, séparés par du ruban et des fleurs de papier ; des plumes de colibri et des plumes couleur feu, d'oiseaux plus grands, étaient piquées partout. Je prévoyais le moment où ils allaient me placer cette coiffure sur la tête !

Jamais je ne porterai cette couronne-là, pensai-je, et j'entrevois déjà l'endroit où je la ferais installer, en signe de mon autorité ; probablement dans la maison de Ti Memenne, avec une inscription imposante au-dessus, ce qui m'éviterait de porter dorénavant ce bonnet ridicule sur les oreilles !

Ti Memenne, elle-même, prit la couronne sur le plateau et fit trois fois le tour de ma personne, puis vint se placer derrière ma chaise.

« Regardez tous ! proclama-t-elle, je place maintenant la couronne de La Gonave sur la tête de Faustin, qui est maintenant notre Roi de par la volonté même des bons esprits qui jadis firent Faustin Soulouque, empereur de Haïti, regardez tous ! »

Elle mit la lourde et brillante coiffure sur ma tête et pendant qu'elle l'y maintenait, elle appuyait trop lourdement dessus, dans son émotion.

Le ministre d'État et le président du conseil apparurent devant moi avec des machettes aux lames polies comme de l'argent ; le ministre d'État à ma gauche posa la lame de sa machette sur mon épaule droite, partie coupante en dehors ;



le président du conseil, à ma droite, en fit autant sur mon épaule gauche. Le *hougan* Dessalines apparut entre eux et leva son bras droit sur ma tête ; il prononça quelques paroles sur le pouvoir des esprits m'octroyant l'autorité de défendre les droits du peuple. Quand il eut fini, il se glissa derrière moi de nouveau, les machettes furent enlevées et Ti Memenne leva enfin son bras qui maintenait la couronne, ce qui fit ressentir un grand soulagement à mon cou ! Le prétexte d'enlever la couronne se présenta rapidement ; une des plumes tomba sur mon œil droit et me chatouilla le nez si désagréablement que j'en profitai pour faire porter une table que l'on posa à ma droite, et j'y plaçai le précieux objet.

Ti Memenne appela alors les autres reines près d'elle, puis sortit pour assembler les membres des sociétés qu'elle plaça ensuite en file indienne. A l'entrée du pavillon, elle mit ses mains en porte-voix et croassa, sa voix devenant de plus en plus rauque :

« Venez tous ! Venez présenter vos hommages au Roi ! »

« Chaque reine et chaque société, femmes, hommes et aussi les enfants ! venez vous incliner devant le Roi ! Je vais être la première à le faire, suivez-moi et à tour de rôle, jusqu'au dernier, jurez fidélité au Roi ! »

Pendant toute la cérémonie du couronnement, la voix impérieuse de Ti Memenne dirigeait l'assistance ; je vis que le *hougan* Dessalines et la reine Julie ne quittaient pas Ti Memenne des yeux, prêts à l'aider, si sa mémoire faisait défaut. Il était évident que Dessalines et Julie avaient organisé cette cérémonie du sacre conformément à ce que la tradition rapportait du couronnement de Faustin Soulouque.

Ti Memenne, à la tête de la colonne qu'elle avait formée, marchant comme un tambour-major, vint directement à moi ; elle s'arrêta si brusquement, que les assistants se cognèrent les uns aux autres derrière elle ; elle me fit la révérence, avec une exagération de gestes telle qu'elle fit tomber le petit homme barbu qui était immédiatement derrière elle. Je voulus me lever, mais elle me chuchota de rester assis ; puis, de la même grosse voix, dont elle s'était servie pour

s'adresser aux gens qui étaient dehors, elle rugit dans ma figure : « Bon soi' Roi ! » et, se tournant, elle fit signe aux autres assistants de l'imiter.

Elle était debout à ma gauche, et comme chaque personne approchait, Ti Memenne les nommait. A mesure que les femmes faisaient la révérence, ou que les hommes enlevaient leur chapeau en baissant la tête, comme un écolier, chacun disait timidement, mais très sérieusement : « Bon soi' Roi ! ». Ils continuèrent à défiler pendant une heure. A la fin de la réception, il n'y avait plus que les reines, la cour, les conseillers, les tambours et les porteurs d'étendards dans le pavillon ; ils se tenaient en demi-cercle derrière moi.

« Plaît-il à votre Majesté que l'on danse ? » demanda Ti Memenne.

« Cela me ferait le plus grand plaisir, répondis-je, je vous en serai même reconnaissant. »

« Le Roi daignerait-il mener lui-même la danse ? » demanda-t-elle.

Il fallait vite répondre, et je sentais que ce ne serait pas une façon d'affermir mon autorité, que de me mettre à esquisser des pas de danse sur le parquet. Je m'excusai en disant simplement que je ne savais pas assez danser pour un monarque, mais que cela me ferait grand plaisir, si le ministre d'État voulait me remplacer. Cette décision s'accordait très bien avec l'étiquette.

Toutes les danses étant généralement ouvertes par l'hôtesse et l'invité d'honneur, les autres suivaient le mouvement et dansaient par couples suivant leur fantaisie ; quelquefois ils changeaient de partenaires, sans raison apparente, suivant leur préférence. Quand les entraîneurs de la danse étaient fatigués, ils mettaient leurs brassards, qui sont toujours des foulards ou des bandes d'étoffes, sur les bras de ceux qui se substituaient à eux et ainsi de suite du commencement de la soirée jusqu'à la fin.

Ti Memenne et le ministre d'État, avec mon brassard sur le bras, avaient ouvert le bal ; Ti Memenne n'était pas une danseuse effrénée, mais pour une femme si majestueuse, elle avait une agilité extraordinaire et se trémoussait fort bien au



rythme des tambours ; il est vrai, que ceux-ci ralentissaient un peu par égard pour son embonpoint.

Bien des gens dansaient dehors au clair de lune, vu l'exiguité de l'endroit, d'autres se promenaient autour de l'enceinte ou s'asseyaient en groupes devant des plats de ragoûts cuits sur de petites braises et se passaient les bouteilles de clairin.

L'art de quelques-uns à se déhancher, à contorsionner chaque membre de leur anatomie, indépendamment du reste de leur corps, est étrange. Un tel talent est très apprécié, et le danseur accompli grimpe rapidement les échelons de l'échelle sociale.

Je m'évertuais à distinguer ceux qui étaient les plus adroits à faire mouvoir leurs muscles et à sauter le plus haut, et quand ils revenaient à leurs bancs pour se reposer, je les envoyais chercher pour leur donner une gratification d'une gourde ou de quelques centimes.

Les privilégiés étaient toujours exubérants dans leurs remerciements et les hérauts officiels, ou volontaires, répandaient aussitôt la nouvelle que le Roi avait reconnu les mérites de Félix ou de Vernélie. Tout le monde applaudissait et ceux qui étaient assis se levaient pour crier plus fort et acclamer les récompensés.

Quand, enfin, bien fatigué par l'agitation et l'émotion de cette surprenante cérémonie nocturne, je me levai et dis à Ti Memenne mon intention d'aller me coucher, les tambours, suivant son ordre, changèrent le rythme de la danse pour battre le « salut au Roi », pendant que je me retirais.

Je marchai, dès lors, vers ma hutte, à travers un chemin encombré de gens m'acclamant, tendant les mains pour toucher doucement la manche de mon habit ou bien mon chapeau. Par ordre de Ti Memenne, qui avait senti mon ennui de porter la couronne, deux jeunes filles se chargèrent de cet honneur, tandis que derrière moi marchaient les porteuses d'emblèmes qui entrecroisaient des drapeaux au-dessus de ma tête. Ti Memenne ne m'accompagna pas jusqu'à la hutte. Mais après que les porteuses de couronne et de drapeaux furent parties pour mettre les emblèmes de ma royauté à leurs places respectives dans sa maison, je vis que le *hougan* Dessalines

avait suivi la petite procession ; il se tenait dans l'embrasure de ma porte.

Après mon entrée, il me dit qu'il voulait me parler un moment si je n'avais pas trop sommeil ; je l'engageai à rentrer et je m'assis avec lui sur le bord de mon lit. Très simplement, il me dit qu'avant de penser à dormir, il voulait se rendre compte si vraiment, devant les sentiments de respect et d'affection qu'avait essayé de me témoigner mon peuple, j'étais aussi ému que j'avais paru l'être de toute la soirée.

Discrètement, il me demanda si j'avais connaissance du « culte vaudou ». C'était une façon de me demander, avec beaucoup de tact, si j'étais un adepte de ce culte, ou si je voulais en faire partie.

Harassé de fatigue, je me décidai, impulsivement, à lui dire toute la vérité : je lui racontai que j'avais été admis à assister à une ou deux cérémonies du vaudou et que j'avais pu en voir d'autres de l'extérieur, sans être vu, pendant que je remplissais mes fonctions militaires.

« Mais, ajoutai-je, la meilleure prise de contact que j'eus jamais avec votre religion me fut procurée par un homme très initié, un *hougan*, à L'Arcahaie; ce voyant me reçut comme un voyageur de La Jamaïque et invoqua les esprits pour moi ; il m'apprit beaucoup sur l'intensité de la foi de votre peuple et sur leur amour de Dieu et de ses bienfaits. »

Le *hougan* recula, les sourcils froncés, l'air très irrité.

« C'était vous ? dit-il, le modeste Jamaïcain, au parler si doux, qui vint de L'Arcahaie, m'écouter parler avec les esprits ! »

Prestement, il chercha sous sa tunique et sortit une boîte d'allumettes de cire et, comme l'autre fois, il en alluma une près de mon visage, la plaçant sous chacun de mes traits.

L'unique lueur de la pièce étant une pauvre veilleuse dans un bol d'huile de ricin, lorsque la première allumette s'éteignit, il en enflamma une seconde, et recommença à m'examiner avec soin.

Sa colère semblait avoir disparu quand s'éteignit la seconde allumette.

« Vous deviez vous rendre compte quand vous vintes me



voir parler aux esprits, que je sentais fort bien que tout n'était pas très clair en vous ; j'avais l'intuition que vous n'étiez pas un dévot, mais quelqu'un que la curiosité conduisait. Si j'avais su que vous étiez un blanc avec la figure maquillée, je ne sais ce qui aurait pu arriver, soit à vous, soit à l'homme qui vous avait amené. J'aurais été très irrité, de même que tous les pratiquants.

« Les bienfaits des esprits sont sans bornes ! Je vous ai vu ce soir, cherchant toujours à connaître nos usages et à approfondir nos cœurs, et profitant de ce que vous savez déjà, chercher à nous comprendre davantage. Mais dites-moi une chose : est-ce que vous êtes venu à moi à L'Arcahaie pour me prendre en flagrant délit de désobéissance envers la loi votée contre notre religion (ce qui est pour nous, non pas une loi, mais une tyrannie stupide), ou bien êtes-vous venu pour apprendre ce qui en était de nos croyances, et de nos formes d'adoration ? Veniez-vous en ennemi ou en ami ? Je sais que vous n'êtes pas parti en ennemi, car je ne fus jamais arrêté sur votre dénonciation. »

« J'allai comme ami, dis-je, et je partis comme tel ; j'allai vers vous comme un Jamaïcain, ne voulant pas me faire connaître, car vous ne m'auriez pas reçu. »

« Je vous crois, dit-il, en mettant amicalement sa main sur mon épaule, mais n'ayez plus aucune crainte de venir à moi à l'avenir tel que vous êtes ; votre peau blanche n'a rien à faire avec votre cœur et avec votre âme ; mon visiteur de La Jamaïque est le Roi de La Gonave ! et j'ai aidé à le faire couronner ! »

Il sourit à cette idée et se retira à reculons.

« Que le bon Dieu vous donne un sommeil reposant, » murmura-t-il, et il disparut.

Je savais qu'il vivait alors à Léogane, d'où Ti Memenne l'avait appelé pour venir officier à mon couronnement et donner une solennité religieuse à la cérémonie, en tant que grand prêtre.

Malgré la foule qui, surchauffée par le clairin, devenait de plus en plus bruyante, malgré le battement précipité des tambours et les cris de « Vive Faustin ! » poussés par des voix

délirantes, je m'endormis vite, après avoir tellement ri, que j'en faisais trembler mon lit. Toutefois, je ne riais que de mon étrange aventure, et non du bon peuple qui avait si complètement accepté que je le dirige et qui me donnait l'occasion de mieux le connaître et de lui être encore de plus grande utilité.

Le jour était levé depuis longtemps quand je m'éveillai ; je me demandais vaguement, si je n'avais pas rêvé ou même déliré toute la nuit précédente ; je cherchais à me rappeler si le *hougan* n'avait pas mis quelque chose dans mon café, au souper, pour me faire croire à des choses invraisemblables, lorsque j'entendis un bruit dehors. Ti Memenne avait certainement posté quelqu'un pour épier mon réveil, car à peine étais-je habillé et prêt à sortir pour prendre mon déjeuner royal que tous les gens qui avaient assisté aux cérémonies de la nuit précédente se trouvèrent dans l'enceinte.

Quelques-uns parmi eux avaient les yeux vitreux et n'étaient pas très d'aplomb sur leurs jambes, mais à ma vue toutes les voix s'informèrent d'un seul cri : « Et la nuit, Roi ? » Ou « dormi bien ? »

La musique, les joueurs de tambours, les souffleurs de conques vinrent se ranger devant ma porte, ainsi que mes porteuses de drapeaux ; ils m'escortèrent en dansant autour de moi, jusqu'au pavillon où j'allai déjeuner avec Ti Memenne et la reine Julie.

Quand le déjeuner fut achevé, Ti Memenne paraissait encore un peu lasse, mais la reine Julie, malgré ses yeux fatigués, bavardait comme une petite fille.

Les tambours nous attendaient dehors et battirent le « salut au Roi » longuement, avec une fioriture finale, qui, je me le rappelai plus tard, était celle que j'avais entendue la nuit précédente, lorsque je me retirais. Ceci semblait bien vouloir dire que la cérémonie était terminée. Je regardai alors autour de moi et je fus content de voir que je ne me trompais pas ; un homme se tenait debout à côté de mon cheval et du cheval de bât, avec mes vêtements, mon caoutchouc, et mon fusil de chasse.

J'en avais assez, et pour quelque temps, de ce jeu de couronnement et de royauté ! Avec beaucoup de tact et d'égards



envers moi, Ti Memenne et Julie avaient anticipé mon désir de partir et m'avaient facilité le départ sans que je n'eusse à m'excuser par mille prétextes polis. Appuyées au grillage du pavillon, elles me firent des signes de la main en guise d'adieu pendant que le peuple criait : « Bon jou' Roi ! »

Sur la route du retour à Anse-à-Galets, je retrouvai la forêt avec les orchidées s'enroulant autour des arbres, au-dessus du moulin de Jules Narcisse. Apparemment, un coureur m'avait précédé dès le matin, en prenant des chemins de traverse dans les forêts pour gagner du temps, car lorsque j'approchai, un petit garçon, qui probablement surveillait mon approche, courut en gambadant sur le chemin vers le moulin.

Cinq minutes plus tard, j'entendis du ravin, comme un bruit de tonnerre lointain ; c'étaient les neuf roulements de salve, puis les trois finals du « salut au Roi ! » Dans le champ de Narcisse, sur la colline en face du moulin, les membres de sa société étaient déjà au travail à préparer la nouvelle culture du jardin.

Comme j'approchais d'eux, tous se levèrent à ma vue ; les femmes me faisant la révérence et les hommes se découvrant. Je leur fis un signe amical de la main, et continuai à descendre dans le ravin. J'étais hors de vue, près de la source, lorsque le « salut au Roi » me parvint encore, comme un écho, une seconde fois ; alors la salve s'acheva avec le roulement final, faisant savoir au peuple que le Roi partait.

Cette fois-ci, je n'eus plus envie de rire de moi-même ; je sentais que je venais d'endosser une lourde responsabilité ; j'envisageais les possibilités de me rendre utile à ces gens, j'entrevois une nouvelle façon de comprendre des choses qu'aucun blanc en Haïti n'avait eul'occasion d'approfondir.

J'avais encore le roulement des tambours dans les oreilles en parcourant le reste du chemin à travers les orchidées aux suaves couleurs.

Après avoir regagné mes quartiers, pendant que je montais les marches conduisant dans ma chambre à coucher, je pensais, avec mélancolie, que j'aurais encore longtemps dans la tête l'écho fantôme du « salut au Roi ».

## X

## ANDRÉ, GERMAINE ET EUGÉNIE.

Comme je parlais de Carrefour après la cérémonie du sacre, Ti Memenne me demanda si je n'aimerais pas avoir une collection de tambours *rada* ; si oui, les sociétés me les feraient faire.

Les tambours *rada* sont fabriqués par série de trois ; ils sont sacrés alors que les tambours ordinaires de danse ne le sont pas ; on ne s'en sert que pour les cérémonies du vaudou, ou pour annoncer celles-ci.

Le plus petit des trois et le plus vénéré est le *bula* ; un autre de grandeur moyenne est nommé *second* ; le troisième, qui est aussi grand que les deux autres réunis, est appelé la *maman*.

Avant que je n'arrive dans l'île, il y avait un quatrième tambour, il était énorme, aussi grand qu'une barrique ; il n'était pas utilisé par les joueurs attitrés du vaudou, mais par toute la congrégation qui, en défilant devant lui, sautait en l'air et donnait un bon coup avec les poings fermés avant de retomber sur le sol. Ces grosses notes très sonores, qui pouvaient être entendues à des milles, étaient les « amen » ou « gloria ».

Ces grands tambours cessèrent de servir peu de temps après l'occupation américaine et après les poursuites incessantes des réunions du vaudou. Étant employés pour répandre la nouvelle d'une cérémonie vaudou sur une très grande étendue du territoire, ils se signalaient d'eux-mêmes, et de plus, ils étaient trop encombrants pour être cachés avec succès, en cas de perquisition.

Ceux que nous trouvâmes avant qu'ils ne fussent complètement mis de côté étaient toujours habillés avec des vêtements de femmes ; ils avaient des jupes grotesques, volumineuses autant que ridicules ; des blouses comme celles des femmes de quatre cents livres dans les cirques, mais ils étaient sans tête.



Tous les tambours *rada* étaient en bois couverts de peau de vache, attachés très serrés sur le haut, avec des chevilles en bois également. Les tambours de travail dont on se servait pour les danses étaient couverts de peau de chèvre maintenue avec de la ficelle sur les barils.

Pendant que je me demandais si Ti Memenne ne m'avait pas oublié, je reçus d'elle un message me demandant si je ne viendrais pas à Carrefour le samedi suivant « assister au baptême » de mes tambours.

Je savais, naturellement, que les tambours *rada* étaient consacrés et gardés séparés des autres tambours, généralement enfermés dans les *houmforts* et pendus à des poutres, aussi je ne pensais pas qu'elle voulait me donner une série de tambours consacrés.

Dessalines, qui voyageait à travers La Gonave, après mon couronnement revint jusqu'à Carrefour pour présider à cette nouvelle cérémonie. La reine Julie vint de Picmi pour être son assistante, les autres reines n'étaient là que comme témoins, et devaient mener les chants. Ti Memenne assistait aux rites, assise à côté de moi.

Pendant que le soleil rougeoyait au couchant, au delà des montagnes de l'ouest, le *hougan* Dessalines, la reine Julie, les porteuses d'étendards, y compris les miens, arrivèrent dans l'enceinte.

Les porteuses de drapeaux prirent place, chacune derrière le siège du personnage à qui appartenait l'emblème. Dessalines s'assit derrière le tambour *maman* ; son visage étincelait sous les rayons du soleil couchant. Puis la nuit tomba subitement.

Un petit garçon vint alors devant les tambours tenant une tasse d'eau de la main droite, et des grains de sel dans la main gauche. A une indication de Dessalines, il laissa tomber le sel dans l'eau et mit la tasse devant le petit tambour *bula* ; trois reines s'avancèrent, une marraine pour chaque tambour, et chacune appela un homme dans la foule pour être parrain ; c'était une cérémonie de femmes dans laquelle les hommes obéissaient aveuglément aux reines. Un couple se tenait donc derrière chaque tambour, et chaque marraine à tour de rôle

donnait au *hougan* le nom du tambour dont elle était chargée. L'officiant, alors, trempant une branche dans la tasse d'eau salée, répandait quelques gouttes sur le haut des tambours aussi solennellement qu'un prêtre qui baptise un bébé ; il répétait, en patois, la formule :

« Je vous baptise André, Germaine et Eugénie, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », puis, il adressa une prière en africain au ciel étoilé.

Julie s'avança alors devant les tambours avec toute une suite de reines, elle prit de leurs mains des gâteaux et des bouteilles de clairin, un plat rempli de cendres fines, et une soucoupe de farine.

Une tasse d'eau et une tasse de café furent placées devant le tambour *bula*. Le *hougan* prit la tasse d'eau dans sa main droite, et maintenant son poignet droit avec la main gauche, il versa de l'eau sur chaque tambour ; il fit une croix avec la cendre en formant un petit cercle à chaque extrémité des bras de cette croix, puis il fit un cercle de farine autour de l'ensemble. Une bougie fut allumée devant chaque tambour ; de toutes petites bouteilles de liqueur, crème de menthe et crème de cacao, furent répandues sur le haut des tambours. Après les prières habituelles de ces cérémonies, adressées à *Papa Dembala* et *Papa Legba*, Dessalines invoqua particulièrement *Papa Legba*, pour qu'il envoie un esprit dans le corps d'un des assistants, afin que chacun sache que les esprits avaient présidé à la cérémonie. Les joueurs de tambours se rangèrent derrière leurs instruments ; celui du *bula* entama un solo d'un rythme précipité, Julie commença à se balancer au-dessus de ce petit tambour, comme si elle allait tomber ; puis le *hougan* et elle croisèrent les poignets et se serrèrent les mains d'un mouvement saccadé, renouvelant ce geste six fois de suite sur chaque tambour.

Soudain, sous l'impulsion d'un nouveau rythme endiablé, il y eut une mêlée frénétique de femmes, dansant comme des possédées.

Les hommes reculaient, formant cercle, tandis que les femmes dansaient entre elles à deux, à trois ou parfois simplement seules.



Quand ces danses devenaient trop sauvages, les hommes sortaient de leur torpeur, pour empêcher les femmes hystériques de se cogner contre les murs ou les poteaux du pavillon.

Julie apparut ; les danseurs s'arrêtèrent instantanément pour lui céder la place, et elle dansa toute seule comme je l'avais vue danser à Piemi, à la réunion des reines ; mais cette fois-ci, elle dansait devant les tambours et il y avait une différence de grâce et de révérence dans ses mouvements selon qu'elle honorait tel ou tel tambour ; d'abord le *bula*, puis enfin les autres. Comme elle les passait tous en revue, le *hougan* la rejoignit et dansa quelques pas avec elle. Tandis qu'elle dansait avec Dessalines, les autres femmes, exténuées de fatigue, cherchaient un endroit pour s'asseoir et s'endormir ; quelques-unes dormirent assises, d'autres penchées en avant, les mains sur leurs genoux ; les hommes paraissaient complètement anéantis et s'étaient affalés. Je crois que, lorsque la reine Julie eut fini, Ti Memenne, le *hougan* Dessalines et moi étions les seuls complètement éveillés. Je m'inquiétau alors d'emprunter une bourrique pour emporter les tambours à Anse-à-Galets dès le lendemain.

« Ce n'est pas le moment, m'assura la reine Julie, car les esprits du mal sont déjà réunis pour essayer de s'introduire dans les tambours ; il faut donc qu'ils restent dans le *houmfort* au moins une journée entière avec des bougies allumées devant eux jusqu'à ce que les mauvais esprits se fatiguent et s'en aillent ; sinon, ils suivraient les tambours partout où ils iraient à l'avenir et la malchance s'attacherait à vos pas. »

Aussi, André, Germaine et Eugénie n'arrivèrent qu'après ce laps de temps et furent installés dans un coin de ma chambre.

Apparemment, ils n'apportèrent pas de mauvais esprits avec eux, car tout, dans mon entourage, continua à bien marcher.

Être un Roi Congo, que c'était drôle ! Mon couronnement par les indigènes m'avait donné une plus grande autorité sur leur direction civile et sur leurs affaires sociales. Mais il y avait un autre fait dont le souvenir m'amuse encore.

Ti Memenne, qui m'avait parlé de son intention d'abdiquer bientôt en faveur de la reine Julie, m'avait nommé régent sur

elle et sur la reine Julie. En quoi cet arrangement provisoire concordait-il avec son idée de me sacrer roi ? Je ne le saurai jamais ; mais, ce que je sus, c'est qu'elle avait fait le nécessaire pour me soustraire à la domination de la romanesque et peu pratique Julie, en plaçant justement celle-ci sous mon autorité ; et je ris de ce qu'elle ait obtenu cet arrangement avec la coopération et même d'après les suggestions de la reine Julie.

Quelques semaines après mon couronnement, le ministre d'État de Ti Memenne vint m'informer que puisque j'étais roi, chaque société Congo devait m'accorder une journée de travail comme on le faisait pour les autres membres et c'était mon privilège royal de toujours bénéficier du premier jour de la semaine si je le désirais.

Depuis des mois, je me demandais comment arriver à faire construire un quai à Anse-à-Galets ; le mouillage était bon, mais il était impossible de débarquer les passagers ou les marchandises, sinon à l'aide d'indigènes qui marchaient dans l'eau jusqu'aux bateaux, emportant passagers et colis sur leurs épaules.

Ma grande ambition était de faciliter le trafic entre La Gonave et Haïti ; aussi je me préoccupais d'établir des moyens de communications. Je pensais qu'il serait bon, également, que les indigènes de La Gonave fassent des voyages à Port-au-Prince, à l'Arcahaie, et à Léogane, aussi souvent que possible pour s'assimiler avec leurs compatriotes et leur apprendre que l'occupation américaine, représentée par le commandant de gendarmerie à La Gonave, était en train de les aider à prospérer. De tels propos colportés par les campagnards réduiraient, pensai-je, à néant la mauvaise propagande faite par les politiciens fomenteurs de troubles à Port-au-Prince.

Ces agitateurs firent une campagne violente contre l'occupation américaine, dès son début et jusqu'en 1930. Ils prétendaient que les Américains traitaient les Haïtiens comme un peuple inférieur qu'ils voulaient réduire à l'esclavage. Pour compléter la facilité de débarquement aux visiteurs de mon île, un quai était nécessaire.

Ce travail était pour ainsi dire commencé, lorsque j'avais



fait déblayer le terrain d'atterrissage pour avions ; mais un quai était une entreprise trop importante pour être menée à bien avec du travail de forçats ; il n'y avait pas assez de vagabonds dans l'île pour l'exécuter. Mon droit de faire appel aux sociétés Congo pour la part de travail qui m'était due comme membre, par les autres membres, rendit la solution facile.

Je les invitai tous pour cinq jours, en leur disant que j'avais de l'ouvrage pour eux tous, et que j'aimerais pouvoir disposer d'eux pendant la totalité des jours qui m'étaient réservés. Mon invitation fut acceptée avec enthousiasme, ce fut un événement heureux, une fête de travail ! Les sociétés arrivèrent deux jours avant que le travail ne commençât, ayant leurs reines à leur tête. Tous vinrent, excepté le meilleur contremaître, Ti Memenne, que la maladie d'une nièce favorite retenait à Na Mango, comme me l'apprit la reine Julie.

Chaque société était menée par ses tambours et ses porteurs d'étendards ; ils firent leur rapport à mon quartier et entonnèrent le « salut au roi » ; à chacun je fis un speech : « Je suis très fier de vous et j'apprécie beaucoup votre empressement à vous rendre à mon appel ; j'espère que vous vous plairez beaucoup à Anse-à-Galets. » Après cela, je serrai la main à tout le monde, m'informant de la santé de leurs familles et de leurs amis.

Le premier soir, il y eut un divertissement général, au moins douze danses effrénées dans les différentes parties du village et jusque sur le rivage. Je visitai chaque danse et à chacune, les drapeaux de la société étaient sortis et placés sur mes épaules alors que les membres se tenaient au garde à vous, pendant le « salut au roi ». Je m'asseyais quelques minutes pour les regarder danser avant de me rendre à la danse voisine.

Minuit avait sonné depuis longtemps lorsque je retournai à mes quartiers, mais pour un Haïtien, il n'y a pas d'heure, lorsque les tambours battent un divertissement. Donc pendant deux jours et deux nuits, ils travaillèrent toute la journée et dansèrent toute la nuit. Je n'ai jamais pu comprendre com-

ment ils pouvaient supporter ce surcroît de fatigue. Le travail était dur ; il consistait à ramasser et à placer de lourdes pierres, dont beaucoup sous l'eau, mais les travailleurs ne faillirent jamais. Quand ils firent leur rapport pour la troisième journée de travail, quelques-uns commencèrent à montrer des traces de fatigue ; ils étaient habitués à être stimulés et le clairin qu'ils avaient apporté avec eux était fini ainsi que tout l'approvisionnement du village. Je n'en avais pas à leur offrir, mais je me rappelai que l'entrepôt du service d'hygiène avait un peu d'alcool pur ; aussi, quand le travail fut commencé, j'allai à l'hôpital et trouvai un bidon d'alcool de grain ; je le mélangeai avec de l'eau et j'obtins à peu près cinq fois son volume ; vingt-cinq litres de cette mixture me procurèrent le plaisir de donner à chacun de mes hommes une bonne rasade ; je leur en donnai deux autres pendant la journée. Le travail allait plus vite sous l'effet de ce stimulant ; en chantant, ils arrivèrent au quai portant des véritables rochers qu'ils auraient été bien incapables de soulever quelques heures plus tôt ; ils me criaient joyeux :

« Roi, voyez comme ça nous a fait du bien ! » Il y eut plus de travail fait ce jour-là que les deux jours précédents réunis.

Le matin du quatrième jour, alors que le travail était presque achevé, j'entendis le vrombissement des moteurs des avions arrivant sur La Gonave prêts à atterrir sur mon champ. Je grimpai sur un monticule et j'ordonnai que tout travail cessât pour que tout le monde pût voir, car il n'y avait pas un homme de toute l'équipe qui eût encore vu un avion, sinon très haut en plein vol.

Quelques-uns même n'en avaient jamais vu. Ils acceptèrent l'entr'acte avec un cri de jubilation et commencèrent à galoper vers le terrain d'atterrissage ; toutefois, ils ne pensèrent pas à laisser tomber leurs machettes, leurs pelles ou autres instruments de travail ; au contraire, ils les brandissaient au-dessus de leur tête en courant vers le rivage, et en hurlant comme des fous.

Je ne pus m'empêcher de me demander ce que devaient penser les aviateurs en voyant venir vers eux cette bande de noirs à demi nus, accourant comme pour un massacre ! Mais



les aviateurs n'avaient plus le temps de reprendre leur essor et quand les nègres furent assez près, il fut facile aux pilotes de voir que l'agitation était amicale et enthousiaste. Comme j'arrivais, un « grand type » de Point-à-Raquette commençait un speech :

« Messieu, l'entendis-je crier, s'adressant à la foule, blanc li bon. Si cé té Nèg, li pa ta jam quitté nous oué yoplane ! » (Messieurs, l'homme blanc est bon ; un nègre, à sa place, ne nous laisserait jamais voir les avions !)

Il y avait cinq avions dans l'escadrille, sous le commandement de mon ami le capitaine Presslay ; il donna ordre d'arrêter tout de suite les moteurs pour que les hélices ne décapitent pas la tête des curieux trop agités pour s'en garer.

« Vous êtes venu à un moment opportun pour moi, dis-je à Presslay, mon prestige sur les indigènes est augmenté par la visite d'un homme tel que vous. »

Pressley me dit :

« Que je suis content de vous entendre personnellement me parler, car il y a quelques minutes, lorsque j'ai vu vos amis s'élancer au-devant des avions j'ai pensé que j'effectuais le dernier atterrissage de ma vie et que vous étiez une autorité défunte ! »

Avec sa permission, je laissai les travailleurs regarder et toucher les ailes et le fuselage des avions pour s'assurer que les machines étaient faites de matériaux ordinaires et n'avaient rien de surnaturel, comme beaucoup d'entre eux le croyaient. Ils étaient très impressionnés par le poids apparent du fuselage et du moteur.

Mon orateur du jour attira l'attention de ses camarades en leur faisant remarquer que les blancs étaient forts, sans quoi, ils ne pourraient pas soulever ces pièces lourdes de fer et d'étoffe et les faire voler dans l'air comme des oiseaux ; il ajouta qu'il était toujours bon de se rappeler ces avions et les hommes qui les faisaient marcher quand on voulait se disputer avec eux. L'orateur me demanda comment les hommes pouvaient diriger les avions après les avoir soulevés en l'air ? Je rassemblai autant de nègres que je pus derrière l'avion de Pressley ; je mis l'orateur en face d'eux, et après

avoir vérifié si les roues du train d'atterrissage étaient bloquées, je lui demandai de faire marcher l'hélice.

Tandis que les spectateurs écoutaient bouche bée, un grand coup de vent et une tornade de poussière blanche s'élevèrent instantanément et mes amis noirs effrayés s'enfuirent sur le champ, leurs chapeaux volant par-dessus leur tête. Du nuage de poussière sortaient des cris de frayeur et des éclats de rire ; quelques-uns coururent un quart de mille avant de se retourner ; ils criaient et poussaient des vociférations comme des enfants.

L'orateur ramena les fugitifs vers moi ; avec beaucoup de solennité, il me fit le salut militaire :

« Roi, dit-il sur un ton de reproche, que vous a fait votre peuple pour que vous vouliez nous tuer, tous ? »

Quand Pressley et son escadrille furent partis, je leur expliquai que c'était le grand vent qui les avait éparpillés sur la plage, qui enlevait ainsi les avions en l'air, et non pas la force de l'homme qu'ils avaient vu à l'intérieur ; mais l'orateur de Point-à-Raquette ne se le tint pas pour dit :

« Ils doivent être forts quand même ces hommes, argumenta-t-il, pour pouvoir supporter un tel vent, un nègre ne pourrait pas faire face à un vent pareil. »

Nous terminâmes le quai avant le soir et les travailleurs commencèrent à s'acheminer vers leur village après un dernière danse carnaval qui dura du coucher du soleil jusqu'à l'aurore. Avant de partir, toutes les sociétés se rangèrent devant ma maison ; ces nègres étaient réellement doués pour improviser des cérémonies !

Cette fois-ci le président de chaque société s'avança à la tête de sa délégation et demanda d'une voix forte :

« Roi, avez-vous été satisfait du travail de ma société ? Est-ce qu'aucun de ses membres a manqué à son devoir, a été désobéissant ? ou vous a offensé d'aucune façon ? »

A chacun, je dus répondre que le travail n'aurait pu être mieux fait nulle part, et que chaque homme avait fait tout ce qu'on lui avait demandé. A mon tour, je m'inquiétai de savoir s'ils avaient des plaintes à formuler ; ils hurlèrent tous « non » et trouvèrent drôle de ma part de leur avoir posé



semblable question. Puis les joueurs de tambours se groupèrent et battirent le roulement du « salut au roi », et partirent en chantant, tambour en tête, drapeaux au vent.

Ils se dirigèrent vers le ravin pour rentrer chez eux. Ce fut la dernière fois que j'eus à appeler les sociétés pour du travail.

La reine Ti Memenne et Julie me dirent plus tard qu'elles étaient très contentes que j'aie fait bénéficier les gens de l'île de mes premières journées de labeur. Ceci me donna une idée ; j'envoyai un mot aux sociétés, stipulant que, désormais, mon jour de travail serait vendu à celui qui voudrait payer le taux usuel de cinquante cents par jour pour chaque ouvrier et que cet argent serait versé entre les mains de la reine de la société, pour payer les divertissements et les boissons du samedi et du dimanche.

## XI

### PROBLÈMES.

Des responsabilités imprévues s'accumulèrent sur ma tête à partir de mon couronnement. Un service clinique fonctionnait mensuellement à La Gonave et Wilcox n'était plus au service d'hygiène ; il avait été transféré à un poste de bureau, loin d'Anse-à-Galets.

Sur ces entrefaites, je reçus, de Na Mango, un mot de Ti Memenne, m'informant qu'elle soignait sa nièce malade, et qu'elle était très inquiète ; elle avait déjà fait l'impossible avec l'aide d'un *bocor*, mais Clarice, sa nièce bien aimée, n'allait pas mieux, au contraire.

Voudriez-vous venir à Na Mango, me faisait-elle dire ?

Naturellement, je partis tout de suite. Je retrouvai Ti Memenne qui avait revendiqué son autorité de reine et tentait l'impossible pour sauver la fille malade. Des amis et des parents étaient assis en un double cercle, dehors, autour de la hutte où était couchée la malade. Cette hutte était construite sur un monticule très élevé adossé à la montagne du Chien-

Content, et je trouvai un certain bon sens à tout ce cercle d'amis de rester dehors dans la clarté du soleil, plutôt que dans l'abri humide et sombre de la hutte.

Le *bocor*, arrivé peu de temps avant moi, avait amené avec lui un souillon de prêtresse. Nous avons un adage chez les fusiliers marins qui dit, lorsque quelqu'un n'est pas trop bien équilibré : « jetez un filet sur lui ». L'impression que l'assistante du *bocor* me fit était qu'un filet lui aurait été nécessaire. Le *bocor*, l'air affairé, sortit de la hutte après avoir jeté un regard sur la malade ; puis il demanda tout un attirail ; d'abord, et avant tout, il voulait un baquet. Celui-ci fut placé devant lui sur le sol ; il enfonça deux couteaux dans la terre, un de chaque côté, puis demanda en toute hâte de l'eau et remplit le baquet. Son assistante, qui se parlait à elle-même et faisait une parfaite imitation de la danse de saint Guy à côté de la porte, se mit tout à coup à sautiller en avant et en arrière, par-dessus le baquet. Elle poussait des cris en sautant, comme une personne qui, traversant l'Océan Atlantique sur une corde tendue, aurait peur de tomber à l'eau. En langage précis, elle agissait comme une démente, et je crois bien qu'elle l'était.

Pendant qu'elle faisait ses pantomimes, le *bocor* allumait un petit feu et mettait un pot de fer dessus, avec les trois pierres de support usuelles. Dans le pot, il mit quelques feuilles de limon, quelques racines de limoniers, et des feuilles de ricin, le tout sans eau ; les feuilles se calcinaient lentement, mais il les remuait continuellement pour les empêcher de flamber. De son côté, la prêtresse se balançait mollement, au-dessus d'une ligne de craie qui était supposée marquer un invisible abîme ; elle s'assit ensuite sur un tabouret en gémissant, d'une manière qui faisait comprendre qu'il était terrible, pour quelqu'un d'aussi sensible qu'elle, de se trouver incomprise, car les spectateurs semblaient s'intéresser davantage au *bocor* qu'à elle. Tout à coup, elle se mit à crier de toutes ses forces que l'esprit divin la pénétrait et qu'elle ne savait qu'en faire ; ceci afin d'attirer l'attention des gens anxieux qui entouraient la hutte du *bocor*. Ceux-ci portèrent alors leurs regards vers elle en chuchotant de l'un à l'autre :



« la loi est accomplie ». J'aurais voulu me lever et donner une gifle aussi bien au *bocor* qu'à la prêtresse et les expédier au fond du ravin ; mais Ti Memenne saisit mon regard et ma pensée au même moment et me fit comprendre, sans un geste, sans un clignement d'œil, qu'elle pensait qu'il était préférable de les laisser continuer leur comédie et de s'en débarrasser ensuite. Mais elle était très contente que je les juge à leur valeur. D'un endroit quelconque, l'esprit du *Loi Ebbo* commença à parler ; si je n'avais jamais cru à la ventriloquie, je n'en doutai plus à ce moment ; la prêtresse avait pris une fausse voix : « Petit, disait celle-ci, vous ne remuez pas bien les herbes. »

« Ah oui, *maman Moin* », répondait le *bocor* ; il était en train de remuer les feuilles calcinées de droite à gauche ; immédiatement, il les remua de gauche à droite, ceci fit une grande impression sur les assistants. D'une voix différente, mais très rauque, un autre esprit se manifesta d'un autre coin de la chambre de la malade :

« Je suis *Loi Oogoo* », disait-il.

« *Loi Oogoo* commande, dit la prêtresse, de jeter les feuilles dans le baquet » ; le *bocor* obéit promptement. « *Loi Oogoo* demande sept grains de sel gemme. » Ceux-ci furent apportés, ainsi que sept cailloux. « *Loi Oogoo* commande encore que le sel et les cailloux soient mis dans l'eau du baquet. »

« Maintenant, tournez le pot sens dessus dessous », ordonnait la voix rauque de *Loi Oogoo* ; le pot fut retourné promptement. Les visiteurs proches du lit de la malade Clarice étaient maintenant dans une véritable transe d'admiration pour l'adresse et les efforts pieux du *bocor* et de la prêtresse.

« A présent, l'esprit *Ossange* parle, tonitrua une voix venant d'un troisième coin de la hutte ; *Ossange* demande des feuilles de bananier mâchées et mélangées avec du sirop pour être données à la fille malade. »

Heureusement, ou malheureusement, Clarice avait mal à la gorge, elle ne pouvait avaler quoi que ce fût ; alors *Ossange* déclara que Clarice était une mauvaise femme et ne méritait pas d'être guérie.

Ti Memenne se dressa devant le *bocor*, les mains sur les

hanches, et, sans un mot, le regarda fixement dans les yeux.

« Clarice est beaucoup plus malade que vous ne le pensez tous, dit *Ossange*, il faut avoir de la patience avec elle. »

Ti Memenne me jeta un regard entendu du coin de l'œil et disparut.

Nous n'entendîmes plus parler d'*Ossange*. *Oogoo* revint, néanmoins, pour dire que les esprits ne pouvaient travailler sans argent.

« Les esprits viennent pour faire le bien, disait *Oogoo*, mais comment peut-on faire le bien sans argent ? »

Des gens, parmi les amis de Clarice, s'approchèrent du baquet et jetèrent quelques pièces de cuivre. La prêtresse alors sortit de sa transe ; elle jeta un regard furtif au fond du baquet, et retomba en transe de nouveau. Immédiatement *Oogoo* de son coin cria que ce n'était pas assez d'argent pour les esprits. L'assistance, excepté Ti Memenne et moi, donna encore quelques sous ; le *bocor* porta alors le baquet à côté de Clarice et lui dit de mettre sa tête trois fois dans l'eau, toute salie par les feuilles calcinées et les racines ; Clarice obéit puis retomba sur sa natte. La prêtresse se leva d'un bond et se mit à marcher autour, tombant à quatre pattes de temps à autre. Le premier mouvement de tous fut de regarder pour voir ce qu'elle allait faire de plus. Ti Memenne, dans l'entrebâillement de la porte, attira mon attention sur la prêtresse et le *bocor* qui profitaient de la diversion pour se retirer dans l'ombre et ramasser les sous du fond du baquet. Je suivis le *bocor* et lui pris la monnaie des mains en lui disant que, du moment qu'il n'avait pas guéri Clarice, il était préférable qu'il rende l'argent à ses amis. La prêtresse, à ces mots, avait complètement retrouvé ses sens, au moment où le *bocor* sortit de l'ombre ; Ti Memenne les escorta tous deux, jusqu'au bout de Na Mango, et ils partirent pour ne plus revenir chez elle.

Moi, je ne les vis plus ; mais, par la suite, j'appris qu'ils fuyaient d'un endroit lorsqu'ils apprenaient que j'y arrivais.

Cependant, mon devoir « royal » était de verser dans la gorge de la malade le contenu d'un bol d'huile de ricin, et de me retirer avec toute la dignité dont j'étais capable !



Le lendemain matin, Ti Memenne vint à ma hutte et me dit que « j'étais un bien meilleur *bocor* que tous les autres. Clarice, me dit-elle, était encore faible et aphone, mais bien mieux qu'elle n'avait été depuis une semaine, et sûrement, ajoutait Ti Memenne, la nièce travaillerait bientôt. »

Je retournai à Carrefour avec Ti Memenne. Durant le trajet, je me rendis compte que j'avais été élu pour servir d'agent actif dans le service d'hygiène de La Gonave, car outre les visites de clinique, Ti Memenne m'apprit que les gens s'attendaient bien à me voir m'occuper de leur santé, comme Wilcox l'avait fait, et très bien fait, jusqu'ici. Ils croyaient que Wilcox m'avait laissé des indications concernant ce que je devais faire pour eux. Ti Memenne savait parfaitement que je n'étais pas un docteur ; ses yeux riaient en disant cela, mais elle était sûre que je ferais surveiller l'état de l'hygiène à La Gonave aussi bien parmi la population que parmi les animaux.

Dès ce moment, je ne savais jamais, lorsque j'étais appelé par un indigène sur les chemins, s'il allait me demander comment arrêter le choléra chez un cochon ou la constipation chez un bébé, un nez coulant ou un empoisonnement de sang ! Je faisais de mon mieux ; dans les poches de ma veste, je portais toujours quelques paquets d'aspirine, une bouteille de quinine, un flacon de pilules purgatives, du mercurochrome, quelques paquets de gaze, et à peu près quatre onces de whisky. Je suppose que je violais tous les codes médicaux en ordonnant ces médicaments là où je pensais qu'ils feraient le plus de bien. Pourtant, avec ce système, mes pourcentages de guérisons étaient plus élevés que ceux du service d'hygiène. Il expérimentait souvent, et moi, j'étais sûr ; lorsque j'avais un doute, je ne donnais rien.

Le problème le plus difficile pour moi était les soins à donner aux enfants ; cela m'embarrassait réellement, car je n'avais aucune expérience des bébés. Je savais seulement que les mères haïtiennes donnaient de l'amidon cuit aux enfants pendant les deux ou trois premières semaines de leur naissance pour se soustraire, par pure paresse, aux soins maternels envers eux.

En fin de semaine, quand j'allais à Port-au-Prince, je logeais généralement chez l'évêque Carson, missionnaire épiscopal de San Domingo et Haïti.

Tout d'abord, à mon arrivée en Haïti, je fuyais l'évêque Carson à cause du mauvais souvenir que j'avais gardé des prédicateurs aux yeux égarés quand j'étais « un bleu ». Je me méfiais des gens d'église. Mais l'évêque Carson ne voulut pas me laisser dans cet état de méfiance ; il me fit venir chez lui pour ce que l'on appelle un thé dans le monde civilisé. Le thé, chez l'évêque, n'était pas une de ces réunions mondaines pour potiner ; l'évêque poursuivait le même but que moi, c'est-à-dire qu'il essayait de faire le bien, certain qu'il était de comprendre la mentalité de celui qu'il voulait aider. A partir du premier thé auquel il me força, pour ainsi dire, d'assister, je devins un habitué de sa maison lorsque j'allais à Port-au-Prince ; et depuis ce jour jusqu'aujourd'hui, je ne me souviens pas qu'il m'ait jamais sermonné une minute. Il me conseillait sagement et parfois très bien, seulement lorsque je lui demandais son avis. L'évêque Carson avait une tante, Mme Gillbough, qui dirigeait sa maison ; elle était charmante quoique invalide ; assise sur sa chaise roulante à côté de la fenêtre, elle regardait passer Haïti ; elle avait l'âme pleine d'indulgence pour tous, blancs ou noirs, mais elle avait aussi pas mal d'humour.

« Pourquoi, lieutenant Wirkus, me demanda-t-elle, à une de mes visites, venez-vous à nous avec ce front soucieux ? »

« Ce sont ces satanés gosses de mon quartier, lui dis-je. Ce matin, au terrain d'atterrissage, sept gosses m'ont été conduits par leurs mères, qui me demandaient ce qu'elles devaient faire lorsqu'ils pleuraient ou lorsque leurs yeux étaient collés et mille autres choses encore. Je ne puis sortir pour aller trancher un différend sur une limite de jardin, apaiser une dispute, ou accorder une concession de pêche sans être abordé par une femme qui veut faire examiner ses enfants. »

Mme Gillbough sourit, tapota le bras de sa chaise et me demanda de venir m'asseoir près d'elle.

« Que savez-vous des enfants ? » lui demandai-je.



M<sup>me</sup> Gillbough, qui n'avait jamais eu d'enfants, me répondit :

« Pas grand'chose ! mais il existe un livre qui peut-être fera de vous un médecin spécialiste pour enfants ; toute mère aux États-Unis le considère comme une bible supplémentaire. Lisez-le et vous trouverez dans ses pages ce que vous ignorez sur les bébés. »

Naturellement, elle me taquinait, dans une certaine mesure, mais je pris le petit volume relié d'étoffe verte qu'elle me donna très sérieusement ; je l'ai encore, il est très usagé et les pages toutes marquées de doigts. Il avait dû, réellement, être consulté mille fois, car, pour ma part, je ne fis jamais un voyage d'inspection sans l'avoir avec moi dans mon sac. Je ne me souviens pas du titre de ce livre, mais je sais qu'il est du docteur Holt.

Souvent, après une journée chargée dans les montagnes, je lisais, pour m'endormir, les avis du docteur Holt aux femmes qui avaient des perspectives de maternité.

C'est non seulement sur les questions d'hygiène que j'étais consulté, mais sur celles d'un meilleur rendement des récoltes, d'un meilleur profit à tirer des animaux, sur la quantité, la qualité et la valeur de toutes sortes d'objets. Vu la vie industrielle et active des sociétés Congo, il était évident que je ne pouvais arriver à les satisfaire tous.

Le paysan de La Gonave n'avait aucune notion sur les semailles. Il ne semait pas à la volée ; chaque paysan creusait de petits trous dans la terre, mettait quelques grains au hasard, il observait, tout juste, la règle générale qui était de ne pas planter à moins de deux, six ou douze centimètres de distance. Un jardin à La Gonave, comme tous les autres jardins de Haïti, était une jungle cultivée.

Le choix des graines n'était pas fait sur les meilleurs plants mais plutôt sur les résidus échappés à la moisson.

Les cochons et le bétail étaient dégénérés ; il me semblait que les échines des cochons de La Gonave devenaient à chaque saison de plus en plus anguleuses, jusqu'à ressembler à des rasoirs. Nous avions cependant le service technique d'agriculture que dirigeait le D<sup>r</sup> George Freeman, dont le devoir était d'aider à améliorer les conditions de fermage en Haïti.

Je fis donc, à ce service, une demande de graines, de verrats et de truies pur sang pour le peuple. La réponse ne fut pas encourageante : on me laissa à entendre que je sortais du rayon de mes obligations militaires ; je persistai néanmoins, et enfin je reçus un mot m'annonçant « qu'à la prochaine occasion » un verroat pur sang me serait envoyé. Les graines n'arrivèrent jamais, mais j'obtins une bonne truie qui avait été croisée par un verroat importé des États-Unis. Je l'envoyai à Ti Memenne avec cette indication que les portées ne devaient pas être engraisées pour être vendues sur les marchés, mais pour être distribuées à travers l'île, aux fins de l'amélioration de la race.

C'est grâce à cette bête qu'il existe maintenant une race de cochons respectable à La Gonave. J'en vis un spécimen à Carrefour quand Ti Memenne m'invita à la réception des reines.

Lorsque j'allai à Port-au-Prince pour chercher la truie, je ramenai une paire de pintades que j'avais achetées moi-même au marché de cette ville. J'avais entendu dire que des mangoustes avaient été lâchées à San Domingo et avaient traversé la frontière : ce n'était donc qu'une question de temps pour que les pintades et les poulets de Haïti soient exterminés.

Le service technique d'agriculture s'était trouvé complètement démuné de moyens pour détruire ces mangoustes. De ce temps, on ne rencontrait pas une seule pintade dans l'île de La Gonave. Comme il n'y avait peu de chance que la mangouste puisse arriver là, il me semblait que mon île était un refuge sûr pour cette espèce animale qui allait disparaître de Haïti. Or, quand on lui procure des soins bien appropriés, la pintade se multiplie comme la caille ou la perdrix.

A la saison suivante, je retournai chercher des graines pour les semailles ; je ne trouvai rien : aucune graine disponible pour La Gonave, bien que les récoltes dans cette île payassent un impôt direct et indirect au trésor de Haïti. Je décidai de faire appel de nouveau à W. W. Cumberland. J'avais très peu parlé à Port-au-Prince de ma royauté, surtout après les plaisanteries que j'avais essayées pour avoir parlé de Ti Memenne et des autres reines. Je jugeai qu'il était préférable



de ne plus souffler mot de mon couronnement à mes compatriotes. Je n'en parlai qu'avec W. W. Cumberland, j'étais certain qu'après nos conversations, il me croirait, même si l'histoire paraissait invraisemblable. Je me souviens encore de ses éclats de rire ; je n'aurais jamais cru qu'un homme si froid et si sévère pût rire si franchement. Nous riions d'abord ensemble, puis, lui, continuait seul, bien longtemps après que mon histoire eût cessé d'être drôle !

Finalement, quand il reprenait son sérieux, il prêtait la plus grande attention à ce que je lui disais. Mon explication du système de coopération dans le travail des champs, de participation aux bénéfices et de l'emploi permanent de la main-d'œuvre l'intéressa vivement. Il m'assura que j'aurais bientôt les graines réclamées.

Il tint parole et quelques semaines après, je recevais dix sacs de graines de coton ainsi que beaucoup de graines de maïs et une quantité importante de graines de légumes, ce qui accrut considérablement l'importance et la qualité de mes récoltes.

J'envoyai un mot aux reines des sociétés Congo au sujet de ces graines, leur demandant de m'envoyer une délégation qui recevrait la part revenant à chaque société.

J'aurais dû prévoir qu'elles profiteraient de cela pour organiser une cérémonie. En effet, au jour fixé pour la distribution des graines, il y eut des roulements de tambours dans les collines comme je finissais de déjeuner. J'envoyai un gendarme pour voir ce qui se passait et il m'apporta la nouvelle qu'une des sociétés Congo arrivait sur la route avec un grand nombre de drapeaux déployés, leur reine en tête. Immédiatement, je fis des préparatifs pour les recevoir.

Je fis empiler les sacs de graines sur les marches de ma caserne ; je postai un gendarme à chacune des marches et je me tins devant la porte avec toute la dignité due à la circonstance !

A peine m'étais-je installé sur le perron, que je vis venir la procession dans les rues d'Anse-à-Galets, et elle créait un grand mouvement devant la caserne. Tous me saluèrent avec le « salut au roi », pendant que les porteurs d'étendards s'avançaient et appuyaient les drapeaux sur mes épaules ;

je fis un discours, dans lequel je leur dis combien j'étais fier de les voir si enthousiastes à planter des graines de coton sélectionnées, qui leur rapporteraient davantage et qu'ils pourraient vendre leur coton un meilleur prix que celui qu'ils avaient reçu jusqu'ici. Je pensais, ajoutai-je, que les graines de légumes leur apporteraient des récoltes plus abondantes et meilleures que celles qu'ils avaient eues auparavant. Je leur demandai également de se rappeler ce que j'avais dit aux reines sur la manière de semer les graines en rangées pour faciliter l'enlèvement des herbes sans nuire aux plants, que cela me ferait grand plaisir s'ils essayaient de semer ainsi deux ou trois rangées afin de comparer cette manière de cultiver avec leur façon de semer au hasard qui leur occasionnait tant de difficultés pour biner et sarcler.

La reine et son président du conseil me firent un discours de remerciements, ainsi qu'au gouvernement haïtien et au gouvernement blanc ; ils emballèrent leurs graines dans des paniers qu'ils avaient apportés avec eux. Les tambours battirent de nouveau le « salut au roi », puis ils partirent en rangs, leurs drapeaux déployés, vers le ravin et leurs maisons.

Ce cérémonial fut répété chaque jour pendant une semaine. Quelquefois deux ou trois sociétés arrivaient le même jour ; si elles venaient d'un village éloigné, elles restaient la nuit et organisaient une danse en mon honneur avec ma permission. C'était toujours une surprise pour moi de constater combien il en coûtait peu au « trésor royal » de subvenir à la fête prévue !

## XII

### ENCORE DES PROBLÈMES.

Lorsque je partais en tournée d'inspection à travers l'île, je retrouvais toujours, dans sept ou huit villages, des huttes et des lits de camp tout prêts, où je pouvais passer la nuit. J'arrivais presque partout en médiateur, autant qu'en distributeur de médicaments ou instructeur de fermage et d'éle-



vage. J'allais par les chemins avec les notes du « salut au roi » se répétant au loin, derrière moi, pour être reprises ensuite en avant, par d'autres tambours, sur les routes, afin de signaler la direction vers laquelle je me dirigeais et les chemins que je prenais.

Je trouvais, la plupart du temps, des indigènes m'attendant pour me demander d'être arbitre dans leurs dissentiments, ou pour se plaindre d'être peu favorisés ou malmenés par la fortune. La prospérité grandissante des jardins provoquait des querelles au sujet des limites respectives. Beaucoup croyaient qu'ils pouvaient se servir d'influences politiques et de pots de vin comme moyens d'empiéter sur le terrain productif et bien cultivé d'un rude travailleur.

La façon de faire de mon ami Polynice qui avait fini par être acquitté de sa condamnation, fut adoptée par moi comme manière très satisfaisante de régler les litiges. Quand un fermier se plaignait d'un autre qui empiétait sur son terrain cultivé, nous ordonnions immédiatement une inspection et une expertise, et celle-ci était toujours suffisante pour faire reconnaître celui qui empiétait car, grâce au témoignage des membres des sociétés Congo et d'autres qui avaient maintenant confiance dans le gouvernement, nous arrivions invariablement à rétablir la vérité.

Mais le plus grand nombre de plaintes étaient celles de deux ou de plusieurs femmes se disputant le même homme. Naturellement, c'est manquer à la charité de rire des malheurs de deux femmes, dont les cœurs se brisent parce qu'aucune n'a de droits exclusifs sur le beau et aimable objet de leur affection ; mais elles sont généralement tellement franches et enfantines que l'on a peine à retenir le sourire devant la manière dont elles présentent la tragédie.

Lorsqu'elles mentaient (ce qui arrivait plus souvent aux femmes qu'aux hommes), elles étaient comiques au point que je m'excusais pour aller dans les bois, loin de leur vue, me livrer à un bon fou rire ; de plus, il n'était pas toujours juste de les regarder toutes comme des menteuses, car il y a une tradition de longue date en Haïti, qui dit : « si l'on se soulève sur la pointe des pieds en témoignant, — sans être

remarqué par le juge, ou les autres témoins de la discussion, — rien de ce que l'on dit dans une telle position ne doit être regardé comme un mensonge. »

L'homme, sujet de la querelle, était toujours intéressant pour moi dans ces débats que j'arbitrais parfois au bord d'un chemin.

Il était toujours strictement neutre ; il se tenait sur le côté et regardait, indifférent, comme s'il n'écoutait pas la conversation. Il était, pourtant, toujours prêt à répondre quand je lui posais une question, et invariablement, il m'assurait que si je jugeais son cas susceptible d'être envoyé au juge de paix, il pouvait et était disposé à payer l'amende pour une des femmes, parfois même pour les deux. Ma procédure usuelle dans ces cas était d'essayer de réconcilier les femmes en les engageant à partager le même homme.

Le nombre des femmes était plus grand que celui des hommes dans l'île de La Gonave ; et il n'y avait d'autre réprobation ni d'autre loi contre la bigamie, que la jalousie et la fierté ; donc un homme ne pouvait contracter qu'un mariage officiel sur le registre d'État civil avec une seule femme, mais pouvait avoir des concubines autant que cela lui plaisait. Ceci s'appelait pour une femme « être placée ».

Aucun préjudice n'était causé aux enfants de ces femmes placées, qui acquéraient, au contraire, un petit prestige social pour l'influence qu'elles exerçaient sur un homme, il n'y avait pas de turpitude morale dans ces unions irrégulières.

S'il n'était pas possible de faire que les femmes s'entendent pour partager le mari commun, ses joies, ses soucis, et si chacune insistait sur la possession absolue, je laissais à l'homme le soin de décider avec laquelle il voulait habiter. Les querelles étaient généralement entre une « femme » qu'il avait depuis longtemps et une jeune « placée » de connaissance récente ; si l'homme choisissait l'ancienne et décidait que son idylle était terminée avec la plus jeune, celle-ci n'étant qu'une petite liaison passagère, tout allait bien ; je pouvais commander à la plus jeune de porter ses jolis regards et sa jeu-



nesse en dehors de la famille et de chercher un autre homme ; mais s'il voulait abandonner l'ancienne, et garder la jeune, j'insistais pour qu'il donnât à celle qu'il abandonnait les ustensiles de cuisine, la machine à coudre, et une part des récoltes qui poussaient ou celles qui venaient d'être faites, j'insistais aussi pour qu'il lui laisse une hutte pour vivre avec ses enfants, et pour qu'il en construise une autre pour sa nouvelle femme. Ce n'était pas rare, lorsque je faisais ces conditions pour la plus jeune, de la voir hésiter ; la possession exclusive d'un homme était moins désirée, si elle ne pouvait avoir tous les biens du ménage.

Fréquemment, j'ai vu de ces complications maritales être résolues dans une entente heureuse à l'idée qu'il y avait assez d'ustensiles de ménage pour contenter tout le monde ; j'ai vu bien des fois un arrangement de cette sorte durer pendant des années sans aucune querelle et avec deux ou trois femmes, vivant en bonne camaraderie entr'elles, s'unissant même pour mettre le mari commun à sa place, s'il devenait trop autoritaire ou trop exigeant.

Lorsqu'un désastre trop important survenait, les gens n'attendaient pas que le hasard me fit passer sur leur chemin ; ils accouraient à Anse-à-Galets pour me soumettre leurs inquiétudes, convaincus que, si je n'étais pas capable de remédier à leurs ennuis, je prêterais au moins une oreille attentive à leurs malheurs.

Téka, un pêcheur qui avait une toute petite hutte au bout du port d'Anse-à-Galets, était un homme aussi pauvre que bon travailleur ; je doute que Téka eût possédé dans sa vie plus de cinquante gourdes à la fois ; il était constructeur de bateaux aussi bien que pêcheur, et, deux ans avant mon arrivée à La Gonave, il avait entrepris la construction d'un voilier de près de trente pieds de long ; tous les sous qu'il gagnait s'en allaient en matériaux pour ce bateau.

Une semaine, il achetait une livre de clous, et deux ou trois semaines plus tard, une planche. Il ne dépensait jamais rien pour ses vêtements, je ne crois pas avoir vu Téka porter autre chose que des haillons autour des reins, tout le temps que je restai dans l'île.

Mais un jour, dans une minute d'ambition, il dépensa tout son avoir : vingt gourdes, pour un piège à poissons. Ces pièges sont fabriqués généralement comme ceux à langoustes, de roseaux ou de bambous fendus ; leur structure est comme une succession de boîtes en forme de Z, ils sont amorcés avec des oranges amères, des oursins de mer écrasés.

Téka porta son nouveau piège et le laissa tomber dans une profondeur d'eau de quatre-vingts pieds environ ; la ligne reliant le bateau au piège avait plusieurs flotteurs attachés sur toute sa longueur pour en marquer la position. Téka n'avait pas tenu compte de l'augmentation du poids de son piège quand il serait rempli de poissons ; il se fiait à une ligne de levage trop mince.

La première fois qu'il essaya de relever le piège, la ligne cassa au milieu et sa dernière et extravagante dépense s'évanouit à jamais.

Il vint chez moi, gémissant et éploré, pendant que j'étais en train de faire ma sieste ; entre ses sanglots et ses appels au ciel d'avoir pitié de lui, je pouvais entendre le murmure sympathique de la foule qui l'accompagnait. Je sortis sur la véranda : le visage baigné de larmes, le vieil homme me conta sa malheureuse histoire.

Après l'avoir écouté, je lui dis que j'étais prêt à l'aider autrement que par des paroles de sympathie ; que j'allais le remettre en possession de son filet.

« Ne vous moquez pas de moi, Roi, dit-il, vous savez qu'il n'y a rien à faire pour le retrouver, personne, pas même le bon Dieu, ne peut l'atteindre, car mon magnifique piège est si profondément ancré dans l'eau que je ne peux même pas le voir. »

J'envoyai chercher alors le garçon de mon bateau-moteur et je promis au pauvre pêcheur que nous allions tout de suite tenter le sauvetage. Je m'équipai de ma gaffe, de fil de fer lourd qui servirait à hisser, d'un plomb de châsis, et de mon verre de tortue, sorte de seau avec fond en verre, qui me servait pour étudier le fond de la mer lorsqu'elle était agitée.

La ligne de Téka s'était cassée à mi-longueur ; qua-



rante pieds plus bas, le premier flotteur se balançait dans l'eau.

La gaffe, avec le poids du plomb du châssis, fit un excellent crochet pour l'attraper ; je fis une boucle en fer au-dessus du flotteur et je laissai tomber le crochet à l'ombre de la silhouette vaguement dessinée du piège. J'accrochai le piège qui s'éleva, mais il était tellement lourd que, lorsque je l'eus soulevé, j'eus peur que le côté du bateau où nous étions ne fût entraîné par son poids. Nous commençames donc à faire marcher le moteur et nous avançâmes avec précaution, entraînant vers une eau moins profonde le piège qui faisait poids à l'avant du bateau, comme une ancre chargée.

Les amis de Téka, qui étaient tous autour de nous dans des petits bateaux, très agités, nous donnaient toutes sortes d'encouragements.

Ils sautèrent dans l'eau, avec ensemble, lorsqu'ils aperçurent le piège et ils l'élevèrent à la surface ; il était rempli à en craquer, tant il contenait de poissons ; il n'y en avait pas moins de trois cents livres. Téka dansait de joie d'un bout à l'autre du bateau, se trémoussant des hanches, sautant en l'air, se donnant des coups sur la poitrine avec les paumes de ses mains, fou de bonheur ; il fit tellement d'extravagances qu'il tomba par-dessus bord.

Il nous laissa ainsi travailler en paix, car la charge était lourde et difficile à manier. Quand le piège et son précieux contenu furent sur le rivage, Téka, après y avoir jeté un regard, courut sur la plage en hurlant des remerciements au bon Dieu. Il dit à tous, car les habitants d'Anse-à-Galets n'avaient pas tardé à lui prêter leur concours, que non seulement son piège avait été sauvé, mais qu'il était aussi devenu un homme riche ; qu'il aurait au moins huit gourdes pour son poisson et que ce serait assez pour acheter encore deux planches pour le fond de son nouveau bateau. Téka avait raison, le piège fut une grande source de profit pour lui, le bateau fut terminé en six mois. Téka ne venait jamais à Anse-à-Galets pendant que j'y étais, sans s'arrêter à mes quartiers pour me laisser du poisson frais, des crabes et des écrevisses ; et quand il ne pouvait porter ma part de pêche, tout

de suite, il la faisait bouillir et la gardait dans une grotte au frais jusqu'au soir. Alors, je protestais, je voulais le payer, car je le savais pauvre et peu en mesure de faire des générosités. Il se chagrinait, se fâchait et demandait quel genre d'homme je le croyais pour penser qu'il accepterait un paiement du roi qui l'avait enrichi !

C'est vers cette époque, en 1927, que l'île de La Gonave fut élevée au rang de district et je devins commandant de district au lieu de commandant de sous-district que j'étais auparavant.

Un drapeau haïtien flottait au-dessus des casernes ; je me demandais combien de femmes, d'hommes et d'enfants vivaient sous le régime de ce drapeau, le premier du district de La Gonave.

Le temps me semblait opportun pour en faire un recensement ; il n'y en avait jamais eu dans l'île, et j'arrivais à la conclusion qu'il serait facile de dénombrer le peuple et que cela aiderait beaucoup l'administration.

J'ordonnai à Polynice et à Deluy d'inscrire le nombre de membres de chaque famille sur les souches de leurs reçus d'impôts. Polynice rit, lorsque je lui expliquai mon projet.

« Croyez-vous, mon lieutenant, qu'un homme dira combien d'enfants il a ? Connaissez-vous notre dicton : « le diable seulement tient compte de ses enfants ».

Toutefois, à eux deux, ils s'arrangèrent pour ne jamais demander à un ménage combien d'enfants il avait, mais pour l'apprendre par les voisins. Je vis que j'avais une population de douze mille habitants, et que la moitié d'entre eux étaient membres des sociétés Congo.

Mes fonctions n'étaient pas seulement limitées à compter les sujets, à arranger les disputes domestiques ou à fixer les limites de terrain.

Comme c'était inévitable, je fus mêlé aussi aux questions religieuses. Je confesse que je contournais généralement celles-ci.

Un cas, en particulier, où j'évitai de donner mon avis, fut celui de Charlemonde. Charlemonde était un homme de ma police rurale. Un grand diable avec un cerveau d'enfant. Un



matin il arriva à mon bureau l'air abruti, tortillant nerveusement son chapeau entre les doigts.

L'expression de son visage noir, qui était généralement sereine, était harassée.

« Roi, me dit-il d'un air modeste, j'ai quantité d'ennuis, je suis attiré par les saints d'un côté, les démons m'entraînent d'autre part. Je viens pour être conseillé, je ne sais que faire avec mes femmes. »

Charlemonde, maintenant, avait des ennuis de femmes. J'étais informé qu'il en possédait huit, aucune légitime. Il les installait dans des huttes entourées de jardins distantes de cinq milles l'une de l'autre. Chacune des femmes prenait soin d'une plantation pour lui et élevait des enfants qui devraient l'entretenir sur ses vieux jours. Il n'y avait pas de dissentiments entre elles, au contraire; comme c'était un mangeur vorace, aucune d'elles n'aimait à faire la cuisine pour lui pendant plus de deux semaines. Il permettait, gracieusement, à chaque femme de prélever sur ses propres gains une allocation suffisante pour se vêtir avec ses enfants. Quand celle avec qui il habitait momentanément le tracassait ou par une affection exagérée, ou par trop de plaintes, il déménageait chez la suivante où il était toujours le bienvenu, jusqu'à ce qu'elle se fatiguât de lui.

Charlemonde avait abandonné, pendant quelque temps, ses multiples ménages pour aller à Port-au-Prince.

Depuis son retour il n'avait revu aucune de ses femmes, me disait-il. Il voulait d'abord s'éclairer de mes conseils avant de résoudre le problème grave qui le troublait. Il avait assisté, à Port-au-Prince, à une cérémonie de missionnaires baptistes venant des États-Unis. Ils étaient, m'expliqua-t-il, d'une nouvelle secte très différente de tout ce qu'il avait déjà rencontré jusque-là.

Ils n'adoraient ni *Papa Dembala*, ni *Papa Legba*, qui étaient proscrits, ni les saints catholiques et le Crucifix qui étaient pourtant honorés, soit dans le *houmfort*, soit dans l'église.

Le *papaloi* Baptiste, me dit Charlemonde (qui n'était pas un homme à avoir des distinctions théologiques mais un esprit

pratique et dévot) était très persuasif et faisait des offres très tentantes pour lui et pour tous ses amis qui se convertiraient. Le *papaloi* Baptiste supposait que Charlemonde était un homme influent à La Gonave, et il voulait qu'il se joignît à l'église des Baptistes et qu'il présidât à leurs cérémonies de baptême dans la mer, ainsi qu'à d'autres rites dramatiques que Charlemonde avait vus à Port-au-Prince.

« Eh bien, pourquoi ne pas vous joindre aux Baptistes, demandai-je, c'est une église de haute réputation dans mon pays, ce sont de très braves gens ; ils ont des rites qui sont très émouvants et qui doivent atteindre Dieu d'une manière efficace ; remarquez que je ne vous conseille pas, je n'ai rien à dire de votre religion, ça ne fait pas partie de mes fonctions. C'est pour vous une question à régler avec votre *hougan* ou d'autres conseillers de conscience. »

« Mais, roi, dit-il, d'un air morose, comme s'il rassemblait toutes ses forces pour dire ces paroles, voilà : le *papaloi* Baptiste me dit que si je suis un Baptiste, je ne peux avoir qu'une femme, une seule femme ! Or, roi, j'en ai huit, comme vous le savez ; comment leur faire comprendre que je dois cesser d'être marié à toutes sauf à une et que les autres doivent chercher un autre mari ? Que ferais-je des jolis jardins entretenus et soignés par les sept autres ? Dois-je les laisser aller à des paresseux qui ne s'en sont jamais occupés ? Dois-je ne posséder qu'un seul jardin et laisser sept autres hommes bénéficier de ce que mes femmes ont planté et biné ? »

« Charlemonde, lui dis-je, je ne puis rien vous dire sur ce sujet. Pourquoi n'allez-vous pas voir vos femmes pour avoir une conversation avec elles et voir comment elles prennent la chose ? Demandez-leur laquelle elles jugent capable, parmi elles, d'être votre femme baptiste, tandis que les autres chercheront d'autres maris ? »

Charlemonde me regarda comme une chèvre blessée ; il hocha la tête tristement, il marcha de long en large d'un pas traînant, puis il se raidit, vint à moi, et me regarda fixement dans les yeux ; son visage était décidé ; il savait ce qu'il allait faire :

« Au diable avec les Baptistes », dit-il enfonçant son chapeau sur la tête, et il partit sans même me dire « adieu ! »



## XIII

## LE DIEU DE LA MER.

J'avais exprimé à mon ami Deluy le désir d'assister au service annuel que les pêcheurs font au dieu de la mer, *Agoué Royo*, pour apaiser ses fureurs. Dans mes voyages à Port-au-Prince et autour de l'île, j'avais besoin, moi aussi, de la protection du dieu des flots.

Peu de temps après que le problème de Charlemonde fut résolu, Deluy vint me dire que le moment de la cérémonie d'*Agoué Royo* et de sa femme, *Hersulie*, était proche. Cette cérémonie aurait lieu à la pleine lune, soit dans deux nuits. C'était d'abord pour remercier *Agoué Royo* et *Hersulie* de les avoir sauvés dans les naufrages ; et ensuite, pour que ces dieux les favorisent par d'abondantes pêches de poissons dans l'année, que les pêcheurs les implorèrent une fois l'an. C'est le seul rite que j'aie connu en Haïti où il n'y ait pas de sang versé.

Deluy me dit que la cérémonie se déroulerait dans les Arcadins : un groupe de petites îles entre La Gonave et l'Arcahaie, auxquelles l'on accédait facilement en partant par Port-au-Prince.

Je retrouvai là des pêcheurs pour faire route avec eux. Des hommes et des femmes étaient dans un état d'agitation extrême ; les femmes avaient toutes des paquets graisseux que je croyais être leur nourriture pour le voyage ; je sus, par la suite, que les paquets contenaient les victuailles qui avaient été bénites pour être offertes à *Agoué Royo* et à *Hersulie*.

Nous arrivâmes au village de Magasin Carrier, qui est sur la côte, en face d'Anse-à-Galets et très près des Arcadins. Nous attendîmes là le voilier qui avait quitté Port-au-Prince quelques heures avant nous. Il y avait pas mal de moustiques ; j'arrangeai alors un filet sur les bords d'un petit bateau sur le rivage, et j'essayai de faire une sieste. La lune était si

étincelante, que ses reflets me faisaient mal aux yeux. Au loin, les hauts palmiers se mouvaient doucement sous la brise légère venant du large ; et au delà de ces arbres, dans la brume, se dessinait la chaîne de montagnes surplombant l'Arcahaie ; enfin, très loin, vers mon île de La Gonave, des paillettes argentées étincelaient à chaque ondulation de vagues sous la clarté neigeuse de la lune. A l'extrémité de ce grand tapis miroitant, brillaient les lumières clignotantes des Arcadins.

J'étais long à m'endormir ; je ne pouvais me lasser d'admirer la beauté du tableau que j'avais sous les yeux. Soudain, je fus réveillé en sursaut, et je tressaillis à la vue d'un nègre, debout, devant moi ; il m'annonçait que le bateau était arrivé ; qu'il avait mis plus de sept heures pour faire le trajet que nous avions fait nous-mêmes par la route en deux heures. Nous poussâmes le bateau dans lequel j'avais dormi et je ramai vers le large.

Il y avait environ vingt indigènes à bord ; la moitié d'entre eux mangeaient, les autres dormaient enchevêtrés les uns dans les autres ; quelques-uns étaient assis la tête en avant sur les genoux.

Je rangeai mes couvertures, la moustiquaire et j'aidai ensuite à lever l'ancre.

L'étoile du matin scintillait, rouge et bleue au-dessus de nous ; un moment après, les rayons du soleil dardaient à l'horizon ; si les reflets de la lune nous avaient paru chauds, le soleil maintenant nous rôtissait. Les indigènes avaient une mine piteuse, ils s'étiraient après leur sommeil inconfortable et regardaient autour d'eux d'un air égaré, se demandant où ils allaient et pour quelle raison.

La toilette du matin fut très simple ; plusieurs avaient des gourdes et des tasses d'étain ; ils puisèrent de l'eau salée, et tenant le récipient dans leur main gauche, ils versèrent l'eau dans la paume de la main droite et firent des lavages de chat sur leur visage.

Une bonne brise se leva avec le jour et la mer se fit houleuse. Le bateau, lourdement chargé, roulait dans les creux des lames et je crois que j'étais le seul à penser au danger qu'il se retournât.



Nous fûmes bientôt dans une baie à l'abri des vagues et nous jetâmes l'ancre dans les Arcadins.

Nous prîmes avec nous les objets de la cérémonie. A part les victuailles apportées par les femmes, il y avait un grand plateau et un certain nombre de gourdes et de pots de fer. Le café fut vite fait, et nous eûmes du pain pour déjeuner ; tout le monde s'étendit après pour faire une sieste d'une heure.

Un prêtre vaudou mit sa casaque noire et surveilla l'arrangement de supports pour une petite tente, qui furent aussitôt couverts par la voile du bateau comme un dais ; ceci était la « *niché* » ou le nid. D'autres indigènes ramèrent pour aller décorer le bateau ; des drapeaux de papier aux couleurs brillantes et des mouchoirs de soie furent attachés à toutes les cordes et aux drisses ; quelques-uns des drapeaux portaient des dessins de croix entourés de cercles, de bêtes et de poissons. C'étaient des symboles ; d'autres avaient des fourchettes et des cuillères croisées dessinées au-dessus de plats pleins de nourriture.

Le plateau de bois, d'un mètre carré, avec un blason représentant la lune et les étoiles, portait le nom : « Agoué Royo » gravé.

Il fut placé sur un piédestal improvisé dans la nichée ; une nappe immaculée fut mise sur ce plateau dressé pour le service offert à Agoué Royo et à Hersulie.

Il y avait deux plats, avec deux cuillères et une fourchette à chaque plat et des verres placés sur des serviettes soigneusement pliées. Tout cela était neuf, les maîtres de la cérémonie exigeaient des garanties, sous le serment, des boutiquiers de Port-au-Prince, qu'aucun de ces ustensiles n'avait servi pour un repas auparavant.

Sur un plat, au milieu de la table, étaient placés deux poulets rôtis ; poulets cuits avec leur tête et les plumes attachées encore à leur queue ; on voyait, ainsi, que l'un avait été un coq rouge et l'autre une poule aux plumes blanches. Le coq était pour Agoué et la poule pour Hersulie.

Autour du plat étaient rangés des bonbons, des cacahuètes, des morceaux de canne à sucre, des oranges, des melons, du

raisin et des bananes ; du vin et du clairin en bouteilles, et des bols de riz et de haricots.

Pendant qu'on dressait la table, les adorateurs d'Agoué Royo se rangèrent en demi-cercle à l'abri de la tente ; ils se balançaient en chantant des mélopées en mineur.

Celui qui avait déjà assisté à une cérémonie savait que « *la loi* », ou esprit divin, était sur le point de descendre pour sanctifier le service. La « *loi* » descendit dans une femme. D'abord, elle se jeta à genoux, faisant face à la nichée, et commença à hurler ; puis elle s'étendit complètement sur le sable. Un homme, tailladant l'air avec une machette, commença à courir autour de la tente à la poursuite des esprits du mal invisibles, qui essayaient d'atteindre les offrandes sacrées pour les profaner. Une femme tourna autour de la tente, prenant la direction opposée en déployant un petit drapeau sur un bâton.

Un orchestre s'assit sur le sable devant la tente et commença à jouer ; il y avait un saxophone délabré, un tambour et une flûte.

Apparemment, l'homme à la machette et la femme au drapeau sentirent que l'orchestre avait mis en fuite les mauvais esprits, car ils coururent sur la plage plus de cinquante mètres, poursuivant toujours les esprits du mal ; puis ils revinrent et firent une sortie dans l'autre direction ; finalement ils arrivèrent tous deux à la tente sautant sur un pied en hurlant, triomphalement, que les mauvais esprits étaient partis !

Une autre femme, à son tour, se leva et, toute habillée, courut vers la mer et s'y jeta, provoquant de grands éclaboussements avec le plat de ses mains, jusqu'à ce que ses épaules fussent sous l'eau. Plusieurs hommes coururent après elle et la tirèrent sur le rivage, où elle tomba dans une transe. Elle fut assistée par un prêtre qui lui frotta les mains et les jambes jusqu'à ce qu'elle se relève, moitié étourdie, et qu'elle retourne vers l'autel, tremblante, laissant derrière elle de petites rigoles d'eau dans le sable.

Elle avait des spasmes par intermittence après cela ; chaque fois qu'elle commençait à trembler et à se contracter, comme



prise d'une crise d'épilepsie, la musique battait le temps avec ses mouvements désordonnés et les assistants criaient : *A bobo !*

« A bobo » ne peut être traduit que par le mot « Amen ».

La musique s'arrêta brusquement et la congrégation commença à chanter sur une cadence bourdonnante :

Agoué Royo, nan poin pacé bon Dié  
 Nou la pou gadé yo.  
 Agoué Royo, ouété gal yo  
 Ca ou joinn cé pou ou.

(Agoué Royo, il n'y a personne qui surpasse Dieu.  
 Nous sommes ici pour vous regarder.  
 Agoué Royo, guérissez nos maux  
 Et tout ce que vous trouverez sera vôtre.)

Une demi-heure avant midi, la compagnie s'assembla autour du dais. Il y eut de longues prières, dites têtes baissées ; deux *papalois* soulevèrent le plateau avec le plus grand soin et l'apportèrent jusqu'à la mer ; ils dressèrent le plateau comme « barque » et implorèrent les bons esprits de ne pas laisser les mauvais esprits revenir et le leur faire tomber des mains. D'autres adorateurs allèrent au devant des porteurs du plateau et s'inclinèrent pour le prendre à ceux qui étaient debout dans l'eau jusqu'à la taille.

Les prêtres retournèrent sur le rivage et défirent la nichée, brûlèrent les supports de bois et portèrent la voile qui avait servi de dais jusqu'au bateau. Ils avaient aussi une calebasse remplie de victuailles assorties dans laquelle ils plantèrent une chandelle allumée. Je fus porté à bord, comme invité d'honneur, sur les épaules de deux hommes vigoureux. Le bateau partit comme une flèche dans le chenal, aussitôt que l'ancre fut levée, avec une rapidité plus grande que la brise légère ne semblait justifier. Il plongeait, roulait d'une manière déréglée. Tout le monde à bord, excepté moi, paraissait être devenu dément, le bateau se frayait lui-même un chemin dans sa course en zigzag. Quand un homme ou une femme commençait à avoir une crise particulièrement violente qui aurait

pu faire tomber quelqu'un par-dessus bord, les autres répri-  
maient leurs extravagances pendant quelques instants et  
mettaient de l'ordre parmi les agités.

Ils criaient « A bobo » à l'unisson aux moments de repos  
entre les strophes de leurs chants interminables. Une femme  
entonna une prière à Hersulie pendant que les autres répé-  
taient les paroles en chœur :

« Hersulie, coté ou yé ?  
Cé lan d'eau.  
Hersulie, Hersulie, hier au soi si cé pa té bon Dié  
A lamoin ta chaviré,  
Hersulie, apré Dié ma di grand méci Agaon.  
Demain ma va di gran méci. »

(Hersulie, où êtes-vous ?  
Vous habitez dans l'eau.  
Hersulie, Hersulie, la nuit dernière sans l'aide du bon Dieu  
Je serais tombée  
Hersulie, après Dieu, je remercie Agaon  
Demain je le remercierai encore.)

« Hersulie, coté ou yé ?  
Hersulie, m'manqué néyé  
Hier au soi si cé pa té bon Dié.  
Toute moune ta mourî.

(Hersulie, où êtes-vous ?  
Hersulie je me suis presque noyée.  
Sans l'aide du bon Dieu hier au soir  
Tous auraient péri.)

L'homme, qui avait combattu les esprits du mal avec la  
machette, sur le rivage, se plaça au-devant du bateau, regardant  
fixement le soleil, qui était directement sur nous ; il  
donna un ordre, et quatre hommes, de mains fermes, levèrent  
le plateau avec sa charge de nourriture abondante, et le  
déposèrent sur l'eau.

Comme le plateau flottait, la musique se fit entendre de  
nouveau, et les femmes chantèrent en se lamentant ; le pla-



teau, « une gaie petite barque d'abondance », avec ses serviettes blanches, ses plats neufs, ses fruits aux couleurs variées, les poulets rôtis, se balançait sur les petites vagues. Nous restâmes à le suivre des yeux jusqu'à ce que nous ne le vîmes plus. Qu'il ait été submergé ou qu'il ait été à la dérive jusque vers la mer des Antilles, nous ne le pûmes savoir ; c'était joli et touchant à regarder. Mon appréciation fut un peu troublée par la faim qui me tenaillait. Ces deux poulets rôtis et le reste me faisaient envie d'une façon tout à fait irréligieuse. La petite calebasse avec ses aliments assortis et sa chandelle allumée fut alors placée dans l'eau.

« Ceci, me dirent mes amis, est un déjeuner pour le capitaine du bateau dans lequel Agoué Royo navigue sur les mers. Le pilote ne peut pas manger avec Agoué Royo et Hersulie ; mais il faut que nous l'encourageons pour l'aider par son pilotage adroit à répondre à nos prières. »

La petite calebasse coula tout de suite, la mèche de la bougie siffla en s'éteignant.

« Qu'importe, me dirent-ils, le pilote la trouvera du moment que la bougie était allumée lorsqu'elle coula. Il la verra au fond de la mer, tandis que nous, n'étant pas de « grandes lois », nous ne le pouvons pas. »

La calebasse pour le pilote du dieu de la mer est toujours jetée par-dessus bord près d'un récif dangereux ou dans un passage difficile entre les îles.

Il faisait très chaud cet après-midi. Comme nous revenions à Magasin Carrier, je ne pouvais dormir, mais les nègres se couchèrent où ils purent ; seul, l'homme à la barre resta éveillé. Parfois, regardant le soleil couchant, j'imaginai que je pouvais voir la « barque » d'Agoué Royo voguant vers nous avec ses fruits, ses poulets avec les plumes rouges et blanches et la nappe immaculée.

« Non, Roi, m'annoncèrent mes amis, Agoué Royo et Hersulie ont fini leur repas depuis longtemps, ainsi que le pilote de leur bateau.

« Nous espérons qu'ils ont apprécié le dîner. Si oui, nous aurons de pleines cargaisons de poissons, et pas de naufrages dans l'année. »

## XIV

## LE PRÉSIDENT ET LE HAUT COMMISSAIRE.

Le 6 mars 1928, un message porté par avion m'annonçait que le lendemain, à neuf heures, Son Excellence le président Borno, accompagné du Haut Commissaire, le général Russell, débarquerait à La Gonave. C'était la première fois dans l'histoire qu'un président ou qu'un autre suzerain de Haïti venait visiter l'île. C'était aussi la première fois que le général Russell venait à La Gonave, et c'était un des très rares déplacements qu'il faisait, en dehors des limites de la ville de Port-au-Prince, depuis 1922, époque où il était arrivé dans le pays.

J'étais fou de joie ; je partis immédiatement pour Piemi demander à la reine Julie de m'aider à rassembler le lendemain à Anse-à-Galets le plus de sociétés possibles pour fêter le Président et le remercier de l'insigne honneur qu'il faisait au peuple de La Gonave, en venant le visiter.

Naturellement, il n'était pas sans avoir reçu quelques rapports sur l'étrange organisation du peuple de cette île, sur les sociétés Congo, avec leurs reines, leur gouvernement et leurs tribunaux.

Le Président Borno n'ignorait pas, non plus, qu'à mes fonctions de commandant de la gendarmerie, le peuple avait ajouté le titre de roi, et ceci s'était répandu en Haïti.

La visite de M. Borno et du général Russell était due sans nul doute à leur curiosité au sujet de ces étranges histoires ; mais je ne vis pas que leur première visite manquât de tact et de reconnaissance pour le district qui s'était réhabilité en quelques années de la mauvaise réputation qu'avait l'île depuis un siècle.

La Gonave, par ses impôts croissants payés au gouvernement, par sa soumission aux lois, avait attiré l'attention du Président Borno et du Haut Commissaire bien que, jusqu'à leur visite, le gouvernement n'ait pas montré beaucoup



d'intérêt pour l'île, sauf en l'élevant au rang de district indépendant. Je ne sais comment la connaissance de mon titre de roi se répandit dans le pays aussi vite.

Je n'en avais jamais parlé dans mes rapports au quartier ; seul, mon ami, l'évêque Carson, était au courant, car, lorsqu'il venait à La Gonave, il vivait chez moi, comme moi-même, je vivais chez lui, lors de mes visites mensuelles à Port-au-Prince.

J'étais certain qu'il m'approuvait d'avoir accepté la couronne et je ne fus pas désappointé de ses sentiments. Si le cher homme avait été envieux, il aurait envié mon aventure. Naturellement, je mis le Dr Cumberland au courant de ma royauté, lorsque j'allai lui demander son appui pour me procurer des graines diverses, et réquisitionner des races de cochons variées. Mes amis, du corps d'aviation, étaient curieux de connaître les détails de mon couronnement ; mais je leur dis fort peu de choses, n'aimant pas qu'on se moque de moi.

Lorsque quelques officiers du corps des Fusiliers Marins et de la Gendarmerie venaient avec leurs femmes passer des fins de semaine à La Gonave, je les emmenais parfois voir des danses Congo. Ils ne pouvaient s'empêcher d'observer le cérémonial avec lequel j'étais reçu ; la marche des porteurs d'étendards et les saluts que me faisaient, avec les drapeaux, les sociétés Congo.

Il était donc nécessaire que je leur explique que je jouais le rôle de roi, pour aider les indigènes à être des citoyens obéissants aux lois tout en s'amusant comme ils le faisaient de tout travail et de toute religion. Généralement, j'admettais à ces réunions les dames en visite ; je les nommais reines honoraires pour la soirée et les faisais asseoir près de moi pour regarder danser les indigènes. Elles étaient très amusées, et les indigènes en étaient très contents.

Aussitôt que la reine Julie apprit la nouvelle de la venue du Président et de sa suite, elle envoya des coureurs dans toutes les directions pour s'occuper d'organiser un cérémonial de bienvenue qui serait à la hauteur de la circonstance.

Le lendemain, quand le croiseur U. S. S. *Woodcock* arriva dans la baie, un grand nombre de membres des sociétés vêtus

de leurs habits de fête, leurs drapeaux déployés et leurs tambours battant, se trouvaient rassemblés sur le quai : la reine Julie voulait que le « salut au roi » fût battu au moment où j'allais à la rencontre du bateau qui accostait, mais je la persuadai que c'était mieux de le faire battre trois fois ; d'abord, une fois pour le Président, sous qui j'étais roi de La Gonave ; une seconde fois pour le général Russell, qui était le conseil du Président, et enfin une troisième fois pour moi.

Je ne lui dis pas que j'allais expliquer aux dignitaires en visite (comme je le fis après) que c'était le salut au chef du pays, répété trois fois en l'honneur de la haute autorité du président et du haut commissaire.

En présentant « mes enfants », j'étais aussi ému qu'un gosse qui rapporte ses premiers prix à sa famille, et eux-mêmes l'étaient autant que moi. Ils ne se possédaient pas de joie et de fierté ; ils dansaient et chantaient avec un entrain qui devint sans bornes lorsque le Président, M<sup>me</sup> Borno, le Haut-Commissaire, M<sup>me</sup> Russell descendirent à terre, avec une quinzaine de visiteurs.

Le Président et ses officiers se dirigèrent vers le village avec le Haut Commissaire ; ils firent l'inspection des casernes, des bureaux du quartier et de mes quartiers ; j'expliquai aux visiteurs le but des sociétés et leurs systèmes, M<sup>me</sup> Russell et la plupart des dames étaient extrêmement intéressées. Le général Russell m'écouta avec un peu plus d'attention que sa courtoisie militaire habituelle ; mais il était très apparent que le Président Borno était légèrement inquiet, et regardait les autres membres de sa suite d'un air de malaise évident.

Au bout de trois ou quatre heures, les visiteurs retournèrent à bord du *Woodcock*. Les sociétés de bienvenue qui s'étaient éparpillées à travers le village se formèrent tout autour d'eux et les escortèrent jusqu'au quai. Le *Woodcock* leva l'ancre, les indigènes en rangs avec leurs drapeaux bien déployés, claquant au vent, et leurs tambours battant, traversèrent le village pour retourner à leurs jardins.

Je trouvai la reine Julie et quelques vice-reines m'attendant chez moi, agitées comme des enfants ; elles voulaient



savoir ce que les visiteurs distingués avaient pensé d'elles et de leur bienvenue.

Bien que rien ne me l'eût fait croire, je leur dis que le Président, le Haut Commissaire et leurs femmes avaient été enchantés.

A quelque temps de là, je partis pour les États-Unis en congé ; je retournai en Haïti soixante jours après. J'avais simplement dit au peuple de La Gonave que je m'absentais quelques semaines pour visiter ma famille ; je n'annonçai pas la date de mon retour ; cela me paraissait mieux pour plusieurs motifs dont le principal était que je voulais qu'ils m'attendent à n'importe quel moment.

Ce fut donc avec la plus grande surprise, alors que la vedette voguait à travers les récifs de corail dans le port d'Anse-à-Galets, que j'entendis le roulement des tambours et que je vis les drapeaux des sociétés Congo qui faisaient des taches de couleur sur le quai.

En admettant que je n'eusse rien accompli à La Gonave, je me serais au moins fait des amis d'un peuple dont je n'avais pas la moindre connaissance, quand je voguais vers Haïti, en 1915.

Comme la vedette s'approchait du quai, je vis la reine Julie, se pavanant, commandant les sociétés en ordre sur le rivage avec leur reine à la tête de chaque colonne ; j'étais content de n'avoir à parler à personne ; ma voix aurait tremblé d'émotion. Mais outre le tressaillement de mon cœur, ému de la simplicité, de la franchise et de l'affection de ce peuple, j'étais intrigué de savoir comment leur bienvenue avait été organisée, juste pour le moment de mon arrivée.

Comme le bateau faisait une courbe pour accoster au quai, la reine Julie se tint sur le bord digne et alerte pour être la première arrivée près de moi. Derrière elle, une des reines chantait un solo, répété en chœur par les sociétés sur le rivage :

« Le Roi est revenu à ses enfants !

Il est parti vers le Nord froid pour visiter sa famille.

Nous espérons qu'il l'a trouvée en bonne santé.

Il trouve ses enfants de La Gonave bien portants et très heureux. Il revient pour s'en charger de nouveau.

Si du mal leur était arrivé pendant son absence, ils n'auraient su que faire. Mais maintenant ils n'ont plus peur.

Roi, nous sommes heureux que vous soyez parmi nous.

Puisque nos yeux vous ont vu, nous retournerons à nos Jardins et nous travaillerons sans crainte. »

Comme je mettais pied à terre, la reine Julie me prit la main et la serra avec effusion, en me disant d'une voix basse mais très nette, qu'elle était ici pour me souhaiter la bienvenue au nom de tout le peuple de l'île, autant pour ceux qui étaient assemblés sur le rivage, que pour ceux qui étaient au loin. Elle ajoutait que Ti Memenne serait venue, elle-même, si elle s'était sentie assez bien pour venir de Carrefour.

Après un appel des conques attirant l'attention de la foule, les tambours battirent le « salut au roi » ; jamais ce roulement de tambours ne me remua aussi profondément ; je marchai alors jusqu'au bout du quai et fis une courte péroraison, disant à mes amis que j'étais heureux d'être de retour parmi eux qui étaient de si bons amis et qui l'avaient toujours été pour moi. J'étais content de savoir qu'ils avaient languï en mon absence, ce qui les fit rire.

J'ajoutai que j'avais beaucoup de projets en perspective pour leur bien-être, tels que la construction d'un aqueduc pour amener l'eau du moulin de Narcisse jusqu'au fond du ravin à Anse-à-Galets, afin qu'ils n'aient plus à la porter dans des cruches sur leur tête à travers les chemins ; je leur dis aussi que je voulais leur aide pour faire de nouvelles pistes qui donneraient aux jardiniers la possibilité de s'établir dans n'importe quel coin de l'île et d'être toujours près d'une société Congo, qui leur donnerait l'avantage de son système amical de coopération, et que finalement, j'espérais trouver un moyen de construire des quais à des points déterminés tout autour du rivage de l'île, tels que Picmi, Point-à-Raquette, Grand-Boucan, La Source et Etroit, pour qu'ils puissent se voir davantage et réduire leurs trajets vers la mer pour l'expédition de leurs produits à Haïti.



Ils poussèrent de longues acclamations et chantèrent de nouveau, puis ils m'entourèrent affectueusement, chacun voulant savoir comment j'avais passé mon temps au loin, et comment allaient les membres de ma famille, comme s'ils les connaissaient. Ils répondaient à leur tour à mes questions avec empressement ; ils me parlèrent de beaucoup de nouveau-nés et de scandales domestiques très amusants, puis de certains d'entre eux qui étaient partis pour « cueillir des bananes dans le jardin du bon Dieu ».

Entre temps, la reine Julie, après avoir évité mes questions avec une espièglerie feinte, m'expliqua qu'elle avait demandé à des amis de Port-au-Prince de surveiller les bateaux et de se tenir au courant de leur arrivée par les membres de la gendarmerie qui le sauraient et la préviendraient de mon retour, afin que le peuple puisse me faire une réception digne de moi.

J'avais beaucoup de choses à faire avant de me mettre au travail ; j'en avais soumis les projets à la reine Julie et à son comité de réception. Il y avait, par exemple, les nouvelles casernes de Point-à-Raquette ; celles-ci furent juste achevées lorsque je fus honoré d'une seconde visite du Président de Haïti et du Haut Commissaire ; cette seconde visite fut une surprise totale pour moi, mais non voulue de la part de mes visiteurs.

Une lettre m'avait été expédiée par le quartier général de la gendarmerie, m'informant que le Président Borno et le Général Russell seraient dans l'île de La Gonave avant midi. (La lettre ne me parvint qu'après leur départ.)

Cette lettre m'avisait aussi qu'il serait mieux qu'il n'y ait pas de cérémonie publique de bienvenue pour le président, et surtout pas de parades, ni chants, ni danses, ni battements de tambours ou déploiements de drapeaux. Ignorant tout de cette lettre, je courus sur le quai d'Anse-à-Galets en entendant la sirène du *Woodcock* près des récifs.

Le *Woodcock* mouilla dans la baie. Par l'uniforme des aides de camp, je constatai qu'un cortège présidentiel était à bord. Je reconnus vite le général et M<sup>me</sup> Russell. J'allai avec mon bateau à moteur et ramenai le cortège au quai ; il y avait environ dix ou douze personnes ; M<sup>me</sup> Borno et les

femmes de plusieurs officiers de fusiliers marins ; il y avait aussi le capitaine Platt du service de publicité du corps des fusiliers marins, qui avait deux photographes avec lui. L'un d'eux avait un appareil de prise de vues.

Naturellement, je ne leur fis pas savoir que j'étais pris au dépourvu ; j'étais très heureux qu'ils ne m'eussent pas surpris dans l'eau, sans vêtements, travaillant au moteur de mon bateau, comme je le faisais souvent le matin ; j'essayai de leur faire croire que je les attendais toute la matinée ; j'expliquai le manque de démonstrations publiques par le fait que les membres des sociétés étaient tous occupés dans leurs jardins et que je pensais que c'était mieux qu'ils n'aient pas interrompu leurs travaux juste au moment des semailles.

Le Président Borno sourit avec une bienveillante approbation. Ils marchèrent à travers le village, prirent les photographies de quelques-uns des bâtiments, puis des cochons et du bétail.

Le Président Borno montra un intérêt non déguisé pour le sujet de chaque photographie avant que l'appareil ne fonctionnât.

Quand ils partirent, après une heure ou deux, et que je retournai à mon bureau et trouvai l'ordre retardé m'informant de leur visite, une grande lueur jaillit en moi : Le Président avait été ennuyé lors de sa première visite, parce que le batttement de tambours et le déploiement des drapeaux pouvaient le rendre ridicule si la signification en avait été connue par ses ennemis politiques à Haïti.

Il ne voulait pas de nouveau venir à La Gonave pour être accueilli par la plus grande partie de la population de la province avec des roulements de tambours et des drapeaux des sociétés Congo, donnant à cette bienvenue une apparence de rite de bienvenue de *Papa Dembala* ou *Papa Legba*. Bien après, j'appris qu'il avait été soigneusement recommandé au capitaine Platt, avant son départ pour La Gonave avec ses appareils de photographie, de ne prendre des photos d'aucun tambour, ni de drapeaux, ni de quoi que ce fût dont il ne connût la signification jusqu'à ce qu'il eût consulté le président ou un de ses aides de camp.



L'attitude publique du président, envers le culte du vaudou, ne ressemblait jamais à ses actions privées ni même à celles de ses proches associés dans l'administration. Pendant treize ans, j'ai observé continuellement, et j'ai été tenté de partager, l'opinion de la plupart des officiers blancs de la gendarmerie, que ceux qui étaient haut placés dans la vie officielle de Haïti avaient une vive croyance dans le vaudou et pas moins de respect pour lui.

Trois incidents dans l'entourage même du président Borno affermirent mon opinion.

Une fois, je trouvai un membre du cabinet du président en consultation respectueuse avec un *papaloi*, bien au delà de Croix-des-Missions. A ma vue il partit en hâte après m'avoir désapprouvé de faire une patrouille seul, si loin de la route principale, parce que c'était dangereux pour moi. Le *papaloi* m'apprit par la suite que le membre du cabinet venait le voir pour obtenir de lui « un charme » pour guérir sa sœur malade.

Une deuxième fois, je sus que le lieutenant Caco, un officier de la gendarmerie avait fait une descente dans une réunion du vaudou organisée à la résidence d'été du président Borno à Pétionville, par son personnel ; tous furent mis en prison pour la nuit.

Avant qu'ils aient pu être jugés devant le tribunal d'un juge de paix, un ordre du président les fit mettre en liberté :

« Il y avait dû avoir erreur ! » disait l'ordre.

Finalement la seconde élection du Président Borno faillit être compromise par un sachet de farine de maïs enchantée, préparée par les adeptes du Vaudou, sachet qui creva malheureusement, dans la poche d'un des ministres. Un petit monticule de farine jaune tomba sur le sol entre les pieds du ministre. Le Président Borno devint livide et se retira dans son bureau, refusant de retourner aux fêtes jusqu'à ce qu'il sache que l'homme possesseur du charme de farine, qui est usité généralement pour jeter un mauvais sort, ait été escorté hors du palais.

Dix semaines plus tard, presque jour pour jour après la seconde visite du président de Haïti à La Gonave, je fus relevé

du commandement du district et je fus mis à la tête d'une compagnie de gendarmerie à Port-au-Prince.

Bien longtemps après, je trouvai dans les dossiers une lettre circulaire adressée à tous les commandants de bureaux, datée d'une quinzaine de jours avant l'ordre de mon relèvement ; cette lettre demandait un volontaire pour me succéder à La Gonave :

« Le vingt-cinq janvier 1929, d'accord avec l'intention exprimée dans la lettre du commandant de la garde à tous les commandants, relative aux mauvais effets d'une station prolongée dans des postes éloignés, la première mutation d'officiers commandants de district et de sous-districts sera celui de l'île de La Gonave. Il est obligatoire que tous les commandants avisent les lieutenants sous leurs ordres de cette vacance en perspective, en vue d'obtenir des volontaires. »

Néanmoins, un motif entièrement différent et amusant de mon transfert était rapporté, venant du président Borno et non pas d'un service médical avisant du danger qu'il y avait pour ma santé de rester trop longtemps dans un poste isolé. « Ce motif », je le sus de source certaine, peu de temps après la publication du livre de mon ami Seabrook, qui relatait mon prestige royal à La Gonave.

Le président Borno, se méfiant de sa connaissance de l'anglais, l'avait fait traduire par un secrétaire. Quand le traducteur eut atteint la description de ma royauté et de ma cour avec Ti Memenne à Carrefour, et qu'il vit les reproductions de photographies me représentant entouré par mes porteurs de drapeaux, le président Borno demanda :

« Est-ce que ces choses sont véridiques ? Est-ce que Mr Seabrook a été à La Gonave ? »

On lui répondit que c'était vrai, ce qu'il savait déjà. Le président alors déclara très solennellement sur un ton péremptoire :

« Haïti est une république, je suis son Président ; il est inadmissible qu'il y ait un royaume ou un roi sous une république ! »



## XV

## BANNI DU PARADIS.

Lorsque je partis faire mes visites d'adieux, Constant Polynice et Deluy vinrent m'accompagner ; ils avaient été à Anse-à-Galets pour vérifier les livres d'impôts afin que mon successeur, le lieutenant Darmond, puisse en prendre possession.

J'avais essayé de ne pas laisser transpirer la nouvelle de mon transfert, car il n'y avait rien à gagner d'une cérémonie qui pourrait entraîner des discussions sur la cause de mon changement. Les devoirs de Darmond seraient facilités, son autorité plus effective, la dignité du service sauvegardée, si mon organisation était maintenue. J'acceptai donc mon changement comme s'il était une mutation prévue. Par amitié et par courtoisie, je voulais dire adieu à ceux qui avaient été mes amis les plus dévoués et qui m'avaient donné toute leur confiance. Je voulais aussi étendre mes adieux au peuple après mon départ.

Dans la cour de Ti Memenne, je retrouvai la plupart de ceux que je comptais visiter ; ils connaissaient la raison pour laquelle je venais. Sauf le roulement des tambours battant le salut au roi, alors que nous descendions le chemin, il n'y eut aucune démonstration.

Nous trouvâmes Ti Memenne assise sur une grande chaise devant la porte de sa maison ; la reine Julie se tenait debout derrière elle, Jules Narcisse, Delagrand et quelques autres des « grands habitants », hommes et femmes, étaient groupés autour d'elle. Ti Memenne tendit ses grandes mains vers moi lorsqu'elle m'aperçut ; sa voix était forte et gaie :

« Quelles nouvelles avez-vous pour nous, Roi ? » me demanda-t-elle ?

Bonne vieille Ti Memenne ! elle était grosse, laide, lourde, et aussi noire qu'elle pouvait l'être, mais quel grand cœur

elle avait ! L'air si bon de la grande dame rendait aisé pour moi le pénible devoir que je venais remplir.

« Ce n'est pas de joyeuses nouvelles pour moi, Ti Memenne, lui dis-je, mais j'ai des ordres de Port-au-Prince. Ma tâche à La Gonave est terminée, je dois partir pour un autre poste y faire d'autres travaux ; le lieutenant qui doit prendre ma place ici est en route. Je regrette beaucoup de vous quitter, de quitter La Gonave et tous mes amis ; mais les sentiments d'un soldat n'ont rien à faire avec les ordres auxquels il doit obéir. Je suis resté ici beaucoup plus longtemps que je ne devais y rester. »

« Je comprends, dit-elle, nous comprenons tous ; le soldat n'est pas un général ; le Nègre n'est pas le bon Dieu. »

J'inclinai la tête ; c'était tout ce que je pouvais faire.

« Mais ne dites pas, mon ami, que votre travail est fini à La Gonave, car il ne fait que commencer, et un autre va le continuer, pour un temps... un certain temps !... » Elle se plongea dans une rêverie profonde, regardant au loin et au delà des palmiers dont les feuilles se balançaient mollement dans le ciel nuageux à l'ouest.

« Ce n'est pas comme si vous alliez très loin ; vous reviendrez voir vos enfants, dit la reine Julie, vous reviendrez nous faire des visites ; nous saurons quand vous viendrez et nous nous arrangerons toujours pour avoir une danse pour vous. »

« Je suis sûr que j'aurai la permission de venir, dis-je, en tous cas, soyez certaines que j'essayerai de l'avoir, mais ce sera ce que décideront le Président et mon Général. »

La reine Julie et les autres sourirent d'un air satisfait.

« Ils sont venus nous voir ici, dit-elle, ils savent que nous sommes de braves gens et ils seront heureux de vous donner la permission. » Nous parlâmes ensemble un moment ; j'étais très content de constater que mes amis n'avaient pas la moindre idée que mon changement provenait de ce qu'ils m'avaient proclamé roi ; cette triste découverte aurait démoli tout ce que nous avions édifié ensemble.

Il se faisait tard, et je voulais aller jusqu'au sommet du Morne Chien Content, comme je l'avais projeté. Une dernière fois, je voulais jeter un regard du haut de ce site qui dominait



toute cette île-jardin, d'où, je le constatai avec un sourire amer, j'étais banni.

Nous nous serrâmes tous les mains avec effusion, j'étais ému et je m'efforçai de ne pas le montrer. La reine Julie vint avec moi vers mon cheval, Polynice et Deluy devaient continuer leur route pour aller chez eux. Seul, je me rendrais vers le Morne Chien Content, et, de là, à Anse-à-Galets.

Comme je partais, Ti Memenne m'appela de nouveau, elle m'attira de côté et, doucement, me dit à l'oreille :

« Une fois, il y a déjà longtemps, c'était quand nous nous rencontrâmes la première fois ; vous saviez que j'étais une reine, quoique, pour tous les autres, je n'étais qu'une grosse négresse prisonnière. Je vous avais dit que nous nous rencontrerions de nouveau, et nous nous sommes rencontrés, — je le savais. Ici, à Carrefour, je vous ai dit que vous retourneriez à La Gonave et que vous seriez le chef blanc ; cela s'est réalisé ; — je le savais. Je ne vous ai pas dit que vous seriez roi de La Gonave, mais je le savais encore ; et maintenant, je vous dis que vous serez toujours notre roi, partout où vous irez, quel que soit le temps que vous resterez éloigné de vos enfants, il n'y aura jamais un autre roi que vous, pas même après que vous m'aurez rejoint dans le jardin de bananiers du bon Dieu. Mais avant cela, vous reviendrez habiter à La Gonave et vous serez Roi. Hélas, vous ne retrouverez plus Ti Memenne, je ne serai plus là. La reine Julie sera la grande reine. Adieu, que le bon Dieu vous garde. »

Elle me serra dans une étreinte maternelle. Je courus vers mon cheval et vers la reine Julie ; elle avait renvoyé le garçon et elle tenait mon cheval par la bride. Quand je fus en selle, elle me tendit la main et, serrant la mienne fortement, elle toucha mon genou avec son front ; elle tremblait, un peu émue ; elle leva son regard vers le mien :

« Que le bon Dieu soit bon pour vous », dit-elle, et elle retourna vers Ti Memenne.

Les cris arrivaient de « bon soi' Roi » de toute l'enceinte. J'avais bien dépassé le bord de la montagne que j'entendais encore les derniers échos et les battements répétés du « salut au roi ».

Le soleil brillait au-dessus du golfe de La Gonave, quand j'atteignis le sommet du Morne Chien Content ; l'air était cristallin, je pouvais voir le phare à Point-Ouest, au bout de l'île ; je voyais les huttes blanches et coquettes de Picmi, presque au-dessous de moi, et les grandes vagues venant se briser sur la plage. Loin, vers le sud, Léogane et Anse-à-Veau scintillaient sur la côte de la péninsule ; je pouvais même voir Jérémi dans le brouillard ; au nord, le port de Saint-Marc avec les voiliers et un paquebot amarrés. Au-dessous de moi, les rangées de collines en pentes, pointillées de blanc ; dans le vert sombre des forêts épaisses qui les couvraient, je voyais les villages paisibles et les jardins de ce bon peuple qui avait pris au sérieux le jeu de la vie, persuadés qu'ils étaient mes enfants ; même ceux qui étaient assez âgés pour être mes grands-parents !

Quand le moment viendra pour mon âme d'aller cueillir des bananes dans le jardin de Dieu, j'aimerai que mon corps repose là, au sommet du Morne Chien Content.

Le lendemain, comme la vedette démarrait du quai d'Anse-à-Galets, je perdis peu à peu la hantise du « salut au roi ». Comme nous naviguions entre les pointes des deux caps qui embrassent la rade, les mangliers paraissaient comme des sentinelles au garde à vous, dans un alignement raide et silencieux jusqu'aux rocs ébréchés.

Sur des bancs de corail dans la baie, de grands hérons se tenaient sur une patte, ils tournèrent lentement la tête comme le bateau les dépassait ; un grand vol de flamands battirent des ailes au-dessus de nous et nous escortèrent tout le long de la côte ; puis ils retournèrent en arrière, car ils ne quittaient jamais l'île.

A ce moment, j'entendis une dernière fois, comme un écho, la voix de Ti Memenne me murmurant à l'oreille sa dernière prophétie :

« Vous reviendrez à La Gonave, et vous serez de nouveau Roi sur vos enfants. »

Qui sait ?.....

---



## TABLE DES MATIÈRES

### LIVRE PREMIER : SERGENT

	Pages.
« ... PARCOURIR LE MONDE » .....	15
JE SUIS FUSILIER MARIN .....	18
MASQUES NOIRS .....	26
CE QUE LES DIEUX VEULENT .....	29
CODIO .....	33
DÉCOUVERTE D'UN ROYAUME IGNORÉ .....	37

### LIVRE II : LIEUTENANT

DANS LES COLLINES .....	45
PÉRODIN .....	54
PREMIÈRE PATROUILLE .....	61
IDYLLE A PÉRODIN .....	75
LA CHEMINÉE MAGIQUE .....	79
ESTRAVILLE .....	85
PIÉTINEMENTS .....	95
CINQ JOURS DE PERMISSION .....	106
« MASSOC » FAIT DE L'HISTOIRE .....	111
MARIE DE CARZAL .....	119
UNE PRISONNIÈRE .....	123
LE HOUGAN DESSALINES .....	131
UN PARADIS NOIR .....	142
UN RÉVEILLON .....	160
SUR LA ROUTE .....	174

### LIVRE III : ROI

DEUX DAMES ROYALES .....	187
TRAVAUX DE VAGABONDS .....	195
LA REINE JULIE .....	202
AU VILLAGE DE LA REINE .....	209
ORDRES DU QUARTIER GÉNÉRAL .....	220
MON AMI, POLYNICE, EST NOMMÉ .....	229
POLITIQUE NOIRE .....	237
UNE RÉCEPTION CHEZ LES REINES .....	242
LE SACRE DU ROI .....	254
ANDRÉ, GERMAINE ET EUGÉNIE .....	272
PROBLÈMES .....	281
ENCORE DES PROBLÈMES .....	290
LE DIEU DE LA MER .....	299
LE PRÉSIDENT ET LE HAUT COMMISSAIRE .....	306
BANNI DU PARADIS .....	315

### TABLE DES GRAVURES

W. B. Seabrook et Faustin Wirkus .....	65
Le vaudou. Les tambours rada, la chèvre du sacrifice, La reine Julie, prêtresse du vaudou .....	129
Wirkus et la reine Julie .....	193
Ti Memenne, reine de la Gonave et Faustin II .....	257







# COLLECTION D'ÉTUDES, DE DOCUMENTS ET DE TÉMOIGNAGES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS

A. ALBANOFF, premier pilote du brick <i>Sainte-Anna</i> . — Au Pays de la mort blanche . . . . .	18 »
L. ANDRIEUX, ex-préfet de police de Paris. — A travers la République	30 »
MARGOT ASQUITH. — Autobiographie . . . . .	24 »
W. BERDROW. — Krupp, d'après la correspondance privée et les archives de la Maison Krupp . . . . .	40 »
Y. BEZSONOV. — Mes vingt-six prisons et mon évasion de Solovki.	20 »
Générale BOGDANOVITCH. — Journal (1879-1912) . . . . .	24 »
G. H. BOUSQUET. — Vilfredo Pareto, sa vie et son œuvre . . . . .	20 »
A. BOUTARIC, Professeur à l'Université de Dijon. — Marcellin Berthelot (1827-1907) . . . . .	15 »
B.-H. CHAMBERLAIN. — Mœurs et Coutumes du Japon . . . . .	40 »
P. DEMARTRES. — Les Terre-Neuvas . . . . .	18 »
JULIAN DUGUID. — L'Enfer Vert . . . . .	20 »
HENÉ FULOP-MILLER. — Le diable sacré. Raspoutine et les Femmes.	25 »
E. F. GAUTIER. — Mœurs et Coutumes des Musulmans. . . . .	25 »
— Trois Héros. . . . .	15 »
P. GILLIARD, ancien Précepteur du Tsarévitch et C. SAVITCH, ancien Président de la cour d'Assises de Pétrograd. — La Fausse Anastasie.	20 »
MADISON GRANT, président de la Zoological Society de New-York. — Le déclin de la Grande Race. . . . .	30 »
A. GUÉRARD, professeur à l'Université de Stanford. — L'avenir de Paris.	30 »
GUILLAUME II. — Souvenirs de ma vie (1859-1888). . . . .	30 »
Lieutenant-Colonel HOWARD-BURY. — A la conquête du Mont Everest.	30 »
WILLIAM JAMES. — Correspondance . . . . .	18 »
D <sup>r</sup> A. F. LEGENDRE, ex-directeur de l'École Impériale de Médecine de Tchentou — La Civilisation chinoise moderne. . . . .	24 »
LOUIS LÉPINE, ex-préfet de police de Paris. — Mes souvenirs. . . . .	25 »
RICHARD LEWINSOHN. — A la conquête de la richesse . . . . .	25 »
— Zaharoff, l'Européen mystérieux. . . . .	20 »
D. MACDONALD. — Mœurs et coutumes des Thibétains. . . . .	25 »
V. MARCU. — Lénine (1870-1924) . . . . .	30 »
W. H. MEADOWCROFT. — Edison . . . . .	18 »
NÉON — Une illusion. La conquête de l'air . . . . .	25 »
H. NORDEN. — Sous le ciel de la Perse . . . . .	20 »
— En Abyssinie. . . . .	18 »
— A Travers l'Indo-Chine. . . . .	24 »
Colonel NORTON. — La dernière expédition au mont Everest. . . . .	32 »
KAKUZO OKAKURA. — Les Idéaux de l'Orient . . . . .	15 »
LUTHER OURS DEBOUT. — Souvenirs d'un Chef Sioux . . . . .	25 »
HARRIET VON RATHLEF-KEILMANN. — Anastasie ? Enquête sur la survivance de la plus jeune des filles du Tsar Nicolas II . . . . .	20 »
D. REITZ. — La Guerre des Boers. Mémoires du volontaire D. Reitz.	20 »
VASSILI SCHOULGUINE. — La Résurrection de la Russie . . . . .	20 »
ERNEST SEILLIÈRE. — Morales et religions nouvelles en Allemagne.	25 »
ARTHUR H. SMITH — Mœurs curieuses des Chinois . . . . .	25 »
— La vie des paysans chinois . . . . .	32 »
A. SOUVORINE, ex-directeur du Novoïe-Vremia — Journal intime. . . . .	16 »
LOTHROP STODDARD. — Le nouveau monde de l'Islam . . . . .	24 »
ANNA VIROBOVA, dame d'honneur de l'Impératrice Alexandra Feodorovna	
— Souvenirs de ma vie. . . . .	25 »
— Journal secret . . . . .	20 »
ALEXIS VOLKOV, valet de chambre de la Tsarine Alexandra Feodorovna	
— Souvenirs . . . . .	16 »
C. WALSH. — Mœurs criminelles de l'Inde . . . . .	20 »
M.A. DE WOLFE HOWE. — Vie et Correspondance de Barrett Wendell	60 »



















Médiathèque Caraïbe



3 5100 00013138 0